This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PROPERTY OF

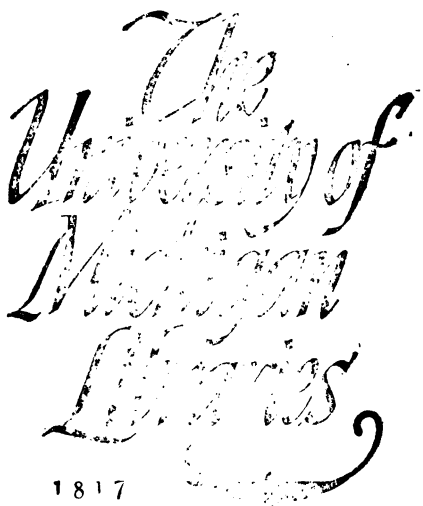

ARTES A VERITAS

MÉMOIRES,

SOUVENIRS,

ŒUVRES ET PORTRAITS.

PARIS. — IMPRIMERIE DE DEZAUCHE,
FAUBOURG MONTMARTRE, N° 11.

SOEUR MARTHE.

Chazet, André René Polydore.

MÉMOIRES

1837.

3V
345

Chazet, André René Polydore. Nain de

MÉMOIRES

SOUVENIRS,

OEUVRES ET PORTRAITS;

PAR

ALISSAN DE CHAZET.

Je les fais à vos yeux vivre, agir et parler.

TOME SECOND.

PARIS,
CHEZ POSTEL, ÉDITEUR,
RUE DE LA MONNAIE, 22;

ALLARDIN, QUAI DE L'HORLOGE, 57;
DENTU, AU PALAIS-ROYAL, GALERIE VITRÉE;
JUST TEXIER, QUAI DES AUGUSTINS, 37;
DELLOYE, PLACE DE LA BOURSE, 5.

1837.

3V
345

848
C513
1837

V.2

632488-128

GALERIE CONTEMPORAINE.

PORTRAITS.

Dans un siècle où l'on s'arrache tant de biographies, qui souvent ne sont que des libelles, j'ai pensé qu'on ne lirait pas sans intérêt des détails authentiques sur plusieurs personnages devenus célèbres à différents titres. On trouvera réunis dans ce cadre assez vaste une reine, une sœur de charité, une nouvelle Judith, l'auteur de *Mathilde*, et la plus admirable actrice qui ait illustré la scène française ; deux prélats, deux

hommes de lettres, un savant, un colonel, un grand poète et un grand compositeur. Si je ne me trompe, la variété des teintes offrira quelque charme aux amateurs de portraits. Ce n'eût pas été assez pour moi de peindre les figures; j'ai tâché de saisir les physionomies, si j'ai manqué ce but, c'est ma faute, car ce n'est pas sur des ouï-dire que j'ai retracé les modèles de cette galerie contemporaine; à l'exception de Charlotte Corday, je les ai connus tous, et je puis assurer qu'à leur insu ils ont posé pour moi.

Mars 1837.

LA REINE CAROLINE DE NAPLES.

Archiduchesse d'Autriche, mariée à quinze ans au roi Ferdinand IV, Caroline de Naples s'aperçut bientôt que l'éducation du prince avait été négligée, et s'occupa avec toute l'adresse d'une femme et toute la dignité d'une reine d'obtenir de lui qu'il se livrerait à quelques études indispensables. Par tendresse il n'osa s'y refuser; mais son caractère déjà formé l'entraîna malgré lui-même. Ne pouvant combattre son irrésistible passion pour la pêche et les exercices équestres, plein de confiance d'ailleurs dans son auguste compagne, le roi se reposa sur elle du soin des affaires publiques, et elle eut à supporter, bien jeune encore, tout le fardeau du gouvernement.

La reine Caroline avait reçu de la nature un

esprit pénétrant; elle voyait loin, vite et bien : dès 1789, elle avait jugé la révolution française, elle avait calculé ses effets dangereux et pressenti son influence épidémique. Une chose qu'on ne saurait trop répéter, parce que c'est le plus bel éloge de son talent de gouverner, c'est qu'elle n'a jamais varié dans ses principes politiques; elle s'est souvenue qu'elle avait épousé un Bourbon, et elle a toujours engagé l'Autriche et l'Espagne à combattre cet esprit d'anarchie populaire,

De la chûte des rois funeste avant-coureur.

« Prenez garde, écrivait-elle à l'empereur Joseph, que la révolution française ne devienne européenne. » — Cette idée n'a pas cessé d'être sa pensée dominante, et tandis que d'autres princes, aveugles ou séduits, permettaient qu'on vantât à leurs sujets les bienfaits de la liberté, sans songer que l'égalité pour le peuple est une arme dans la main d'un fou, Caroline, pénétrée de ses devoirs et du danger que couraient les trônes, écartait prudemment les semences malheureuses qui produisent la discorde et les crimes, et proscrivait avec une rigueur maternelle tous ces livres infâmes qui corrompent la morale

des peuples et sont une nouvelle boîte de Pandore, à l'espérance près. Tout le temps qu'elle a régné, la reine Caroline a déclaré une guerre franche, ouverte et noble aux révolutionnaires; peu de princes ont eu cette persévérance calculée : c'était penser en sage et agir en souveraine.

Des écrivains qui se croient historiens et qui ne sont que libellistes n'ont pas rougi d'imprimer que cette princesse était d'un caractère altier, vindicatif et impitoyable. Si l'on a calomnié sa vie, il faut au moins que justice soit rendue à sa mémoire. Non, la reine Caroline ne méritait pas l'odieux qu'on a voulu déverser sur elle. Ceux qui ont lu les *Souvenirs* de Mme Vigée-Lebrun (et qui ne les a pas lus ?) ont pu se convaincre que cette grande princesse était très-simple dans son intérieur, et d'une générosité vraiment royale. Par une suite naturelle de son éloignement pour les innovations politiques, elle avait un attachement sincère pour les Français restés fidèles à leur roi. Étant passée par Venise à son retour de Vienne, en juin 1790, au moment où l'ambassadeur de France, M. le marquis de Bombelles, dont le nom rappelle tous les talents unis à toutes les ver-

tus, venait de refuser le serment à la constitution, elle apprit que, ne possédant ni rentes, ni biens-fonds, ce Français dévoué s'était placé, par ce trait de fidélité, dans la position la plus critique, lui et sa nombreuse famille; elle lui offrit, avec une grâce qui doublait le prix du bienfait (1), une pension de 12,000 francs qu'on a payée aussi long-temps que l'état de ses finances l'a permis. Voilà de ces actions qui n'ont besoin ni de louanges, ni de commentaires: on les raconte, l'éloge est fait.

Le second trait, qui m'est personnel, offrira une nouvelle preuve de la bonté de son âme et de l'élévation de son caractère.

Je me trouvais à Naples en 1793, au moment où tous les Français reçurent l'ordre de quitter la ville; je me disposais à partir comme les autres, lorsque je vois entrer dans ma chambre un heiduque qui m'apporte une lettre écrite de la main de la reine. S. M. me mandait que si elle avait jugé à propos d'éloigner les personnes qui professaient des principes républicains, elle avait grand plaisir à excepter de cet ordre un sujet

---

(1) Voir les détails dans la *Vie de Mgr de Bombelles*.

fidèle; elle voulait bien m'assurer que je trouverais toujours dans ses états protection et sûreté, et elle ajoutait : « Les communications avec la France étant difficiles en ce moment, et les lois contre les émigrés étant très-rigoureuses, vous ne pourrez probablement plus recevoir de vos parents les fonds qui vous sont nécessaires; allez trouver mon banquier, il est chargé de pourvoir à tout. » — Je n'avais jamais eu l'honneur d'être présenté à la reine; je croyais en être absolument inconnu, et elle avait deviné mes besoins et lu dans mon cœur! Peut-on pousser plus loin l'obligeance et la délicatesse?

La grâce de son esprit égalait la bonté de son âme; on peut en juger par ce petit billet qu'elle écrivait, le 1^er^ janvier 1804, à M. de Régis, l'un des nombreux émigrés français dont elle assurait l'existence.

« Je souhaite au commencement de cette année, à vous et à votre femme, beaucoup de bonheur, et à moi celui d'y contribuer. »

En 1809, l'arrivée d'un prince de la maison de Bourbon à Palerme jeta la reine dans une grande préoccupation; le duc d'Orléans venait demander au roi Ferdinand un asile dans ses états. Ca-

roline hésita long-temps : au souvenir des crimes du père et des fautes du fils, le vieux roi opposait le pardon solennel accordé par Louis XVIII, et le retour à de meilleurs principes ; cette reine, que l'on peignait si implacable, fit céder ses répugnances personnelles aux prières de son mari, et bientôt elle accepta pour gendre le duc d'Orléans, vaincue par les sollicitations et les larmes de sa fille Marie-Amélie.

On a voulu faire retomber sur la reine toutes les rigueurs exercées contre ceux de ses sujets qui avaient pris une part trop active à la révolution de 1799 ; deux mots suffiront pour la justifier : Le vrai roi de Naples était alors Nelson.

Tout le temps que Caroline passa dans son exil de Sicile fut marqué par des actes multipliés de bienfaisance ; on ne saurait dire trop de bien de la générosité de son cœur, de son extrême sensibilité, et de l'obligeance recherchée qui accompagnait ses dons et même ses aumônes. Les Siciliens n'oublieront jamais une scène du plus grand intérêt qui s'est renouvelée plusieurs fois pendant son séjour à Palerme. La reine se rendait à une fête ; tout-à-coup, elle rencontre un prêtre qui portait le saint viatique ;

un pâle flambeau, dans les mains d'un pauvre, indiquait la condition du mourant. Elle fait arrêter sa voiture, elle en descend... la fille des Césars traverse dans le recueillement les rues les plus étroites, monte cinq étages par l'escalier le plus sale, et, précédée du ministre de Dieu, arrive, avec la dernière consolation du chrétien, près du malheureux agonisant; pendant que le prêtre lui donne des espérances pour la vie céleste, elle lui garantit un sort plus heureux, s'il se relève du lit de souffrance; elle fait pénétrer les consolations dans l'âme de la famille affligée, et ses paroles affectueuses sont encore plus pour ces malheureux que l'or qu'elle leur laisse en les quittant.

Une des époques les plus cruelles de la vie de la reine fut celle où le tyran de la Sicile, lord Bentinck, voulant punir la résistance qu'elle opposait à ses volontés despotiques, la força de partir pour Constantinople. C'était, il faut en convenir, un spectacle bien étrange et bien douloureux que celui d'une souveraine obligée de fuir ses états, par ordre d'un étranger. A peine arrivée en Turquie, elle partit pour la capitale de l'Autriche. Pendant ce pénible voyage un des officiers de sa maison lui ayant dit qu'il

avait des raisons de croire que l'empereur verrait avec plaisir qu'elle restât en Hongrie. — « Cela n'est pas possible, répondit-elle avec fierté; on vous a trompé. Qui oserait interdire l'entrée de Vienne à une fille de Marie Thérèse ?» —Elle y reçut en effet l'accueil le plus affectueux; mais les chagrins vifs et profonds qu'elle avait éprouvés, et l'emploi trop fréquent de ses forces morales avaient usé ses forces physiques; elle mourut en octobre 1814. Rien ne prouvera mieux les immenses progrès que la licence de la presse avait faits en France depuis l'arrivée des Bourbons, que ces quatre lignes insérées dans un des journaux de Paris, pour annoncer sa mort :

« *La reine de Sicile est décédée à Vienne, le 8 octobre; on ne croit pas que la Sicile, ni aucune autre puissance, ait le moindre motif de déplorer cette perte.* »

Qu'un journaliste se fût exprimé ainsi du temps de la république, on le concevrait; mais on ne comprend pas comment on s'est permis, six mois après la restauration, de faire en pareils termes la nécrologie de la tante de Mme la duchesse d'Angoulême. Si le publiciste qui a substitué l'esprit de parti à l'esprit de vérité lit ce por-

trait moral, dont la ressemblance est incontestable, il regrettera sans doute d'avoir méconnu un si noble caractère; et pourtant, comme si tant de hautes qualités n'avaient pas suffi pour donner à la reine des droits à nos hommages, elle en possédait une plus rare peut-être que toutes les autres : l'oubli des injures. Elle ne s'est vengée des êtres vils qui ont osé la calomnier qu'en leur faisant du bien; jamais elle n'a abandonné un ami, même coupable envers elle; jamais elle n'a puni un ennemi. Les deux traits distinctifs de son caractère étaient la grandeur et la bonté. Aucune de ses actions n'a fait tort à son cœur, et sa vie peut s'analyser en quelques lignes : mère incomparable, amie parfaite, ses défauts mêmes tenaient à ses vertus; elle fut parfois enthousiaste, à force d'être sensible, et si sa générosité fit quelques mauvais choix, c'est que son obligeance était trop empressée; elle jugea en femme habile les principes qui menaçaient les trônes, elle récompensa en souveraine les hommes qui les défendaient, et, pour terminer son portrait par un coup de pinceau qui la représente tout entière, elle se montra digne de sa mère, la grande impératrice, et digne aussi de sa sœur Marie-Antoinette.

Mgr DE BOMBELLES.

On trouve peu d'exemples, dans l'histoire des personnages célèbres, d'une vie aussi agitée, aussi remplie d'événements, et qui ait offert autant de phases diverses. J'appelle d'avance l'attention du lecteur sur un fait remarquable : dans quelque situation que le sort place l'homme excellent dont j'ai à parler, on le verra toujours au niveau de sa position, agrandissant pour ainsi dire la nouvelle carrière qu'il doit parcourir, et possédant au plus haut degré l'esprit de son état. Ce genre de mérite, tout extraordinaire qu'il doive paraître, peut s'expliquer facilement ; c'est que le noble caractère que je vais peindre, mis en œuvre par un esprit et des talents supérieurs, avait pour base et pour appui deux qualités éminentes qui dominaient toutes

les autres, l'honneur et le sentiment du devoir.

Le marquis de Bombelles naquit le 8 octobre 1744, à Bitch, capitale de la Lorraine allemande, dont le comte de Bombelles, son père, était gouverneur. Il entra fort jeune dans la maison du duc de Bourgogne, et fut admis au nombre de ses pages. Ce prince lui témoignait la plus intime confiance et la plus grande amitié; les réflexions et les pensées qu'on a recueillies de lui prouvent que l'esprit et le jugement peuvent quelquefois devancer l'âge; c'est à M. de Bombelles qu'il a dit un mot qui serait profond pour tout le monde, et qui paraît prodigieux dans la bouche d'un enfant de quinze ans.

On sait que ce prince, d'une complexion délicate, était souvent souffrant; la maladie dont il mourut ayant pris un caractère sérieux, les courtisans ralentirent leurs visites, et allèrent de préférence chez le duc de Berry (depuis Louis XVI). Un jour que le malade se trouvait dans une solitude complète, il fit signe à son page qu'il voulait lui parler : « Bombelles, lui dit-il, sais-tu pourquoi nous ne voyons personne, tandis que la foule se porte chez mon frère? C'est que c'est ici la chambre de la

douleur, et chez Berry, c'est la chambre de l'espérance. »

Après la mort du prince, M. de Bombelles entra au service, fut blessé à la bataille de Corbach; particulièrement distingué par le duc de Broglie et le duc de Castries, il fit d'une manière brillante les campagnes de 1761 et 1762, et obtint successivement les grades de colonel de cavalerie, de brigadier des armées du roi, et de maréchal-de-camp. Il quitta le service à la paix, et entra dans la carrière diplomatique, sous les auspices du duc de Broglie et du baron de Breteuil. En 1779, il épousa une des personnes les plus aimables et les plus accomplies qu'il y eût à la cour, Mlle de Mackau, fille de la sous-gouvernante des enfants de France. Un fait suffit à son éloge, elle fut l'amie de Madame Elisabeth, dont elle avait, dès sa plus tendre enfance, partagé les travaux et les jeux. S'étant rendue avec cette princesse à Choisy, en 1779, pour son inoculation, elle se trouvait la plus jeune des personnes de son service, et plusieurs autres dames, qui souffraient de la voir sans cesse l'objet d'une préférence marquée, hasardèrent contre elle, en présence de Madame Elisabeth, quelques plaisanteries qui sem-

blèrent réussir; on espéra que la princesse finirait par s'amuser davantage de ce ton railleur et caustique, que de la douceur angélique et de la bonté parfaite de Mme de Bombelles. Celle-ci, désolée de se voir sacrifiée, mais trop respectueuse pour se plaindre, ne put que s'affliger en silence. Le lendemain, Madame Elisabeth, se levant plus tôt que de coutume, fit dire à l'amie de son enfance de la suivre dans le jardin; là, cette princesse, ne pouvant plus maîtriser son émotion, lui dit en pleurant : « Mon ange, je t'ai abandonnée un moment, hier; on en a cruellement abusé; je ne me le pardonnerais de ma vie si tu ne me le pardonnais pas toi-même. J'ai vu qu'on voulait nous brouiller; on n'y parviendra jamais, et d'aujourd'hui jusqu'à la fin de mes jours, je serai si tendrement ton amie qu'on ne pourra plus se flatter de troubler cette union. »

En octobre 1780, Mme de Bombelles, qui se trouvait à Ratisbonne avec son mari, ministre du roi près la diète de l'empire, reçut de Madame Elisabeth la lettre suivante :

« Il y a aujourd'hui un an que nous eûmes une conversation dans le jardin de Choisy; je veux te renouveler, mon ange, toutes les promesses

que je te fis alors. Oui, je t'assure que rien ne pourra diminuer l'amitié que j'ai pour toi, ni les cabales, ni les méchancetés, enfin, tout ce que l'on pourrait me dire. »

Trois mois après (le 1er janvier 1781), la princesse, en lui envoyant son portrait, lui écrivait :

« Je te souhaite la bonne année ; reçois, ma petite mère, avec amitié, cette figure. Comme le portrait que tu as de moi est fort peu ressemblant, j'ai imaginé que tu ne serais pas très en colère en voyant celui-ci. Qu'il est malheureux ce portrait! Il ne sent pas son bonheur, il ne sait pas qu'il va voir la personne la plus adorable qui soit sous le ciel! que je voudrais être à sa place! Plus le temps où je dois te voir avance, plus je crois qu'il n'arrivera jamais; je meurs d'impatience ; je voudrais recevoir la dernière lettre où tu me manderas que tu pars, alors je deviendrais folle, je sauterais, je pleurerais de joie... »

Voilà la femme que la Providence dans sa libéralité avait indiquée au choix de M. de Bombelles, voilà l'être accompli auquel l'ange des anges voulait bien donner son nom.

La première ambassade importante que le marquis de Bombelles obtint des bontés du

roi fut celle de Portugal. Il y déploya un esprit de conciliation qui aplanit des difficultés graves ; il reçut les lettres les plus flatteuses du maréchal de Castries et de M. de La Touche ; ce dernier s'exprimait ainsi :

« On ne peut représenter la nation plus honorablement que vous le faites, et nous vous aurons l'obligation de voir le nom français prendre autant de considération en Portugal qu'il en avait peu avant votre ambassade ; vous parviendrez à effacer entièrement du cœur des Portugais les sentiments de défiance qu'ils nourrissaient contre nous avant de vous connaître, etc., etc., etc. »

M. de Bombelles, à la suite d'une maladie qui mit ses jours en danger, revint à Versailles, et fut bientôt après envoyé à Venise comme ambassadeur extraordinaire. Les circonstances étaient graves ; la révolution portait déjà ses fruits : le roi et sa famille avaient été contraints de venir à Paris. Au mois de décembre 1789, on exigea de tous les fonctionnaires le serment nommé *civique*. M. de Bombelles le refusa, regardant l'assemblée dite constituante comme illégale et inconstitutionnelle, et il envoya au ministre sa démission. C'est à

cette époque (5 janvier 1790) qu'il eut l'honneur de recevoir Mgr le comte d'Artois à l'hôtel de l'ambassade, et Venise parle encore aujourd'hui du goût et de la magnificence de cette fête. Le 18 mars 1790, il reçut l'ordre de remettre ses lettres de rappel ; le 25, la reine de Naples, qui retournait dans ses états, et passait par Venise, appela le marquis de Gallo, son ambassadeur à la cour de Vienne, et lui dit : « Je vais vous faire faire connaissance avec un homme respectable ; je vous recommande d'avoir les plus grandes attentions pour le marquis de Bombelles, et je veux que tout le monde sache que je l'estime, que je l'honore beaucoup plus que si je l'eusse retrouvé ici comme ambassadeur. Il a tout sacrifié à son devoir ; tôt ou tard il en sera recompensé, cela sera juste ; mais en attendant, il doit jouir de toute la considération qu'il mérite. »

Quelques jours après, la reine Caroline insista pour que les enfants de M. de Bombelles lui fussent présentés ; le plus jeune, se mit à pleurer : la reine, pour l'apaiser, lui donna, comme la première chose qu'elle avait sous la main, un portefeuille de satin blanc. On voulut qu'il le rendît ; ce n'était pas son inten-

tion, c'était encore moins celle de la reine, qui exigea que ce *joujou* fût laissé à l'enfant. M. et Mme de Bombelles se retirèrent ; en entrant dans la gondole, ils virent tomber du portefeuille une lettre avec cette adresse : *Aux enfants de l'estimable marquis de Bombelles, ambassadeur du roi de France.* Cette lettre était ainsi conçue :

« Vous avez des parents si respectables que je ne puis vous désirer, mes chers enfants, que le bonheur de leur ressembler, et de montrer dans le cours de votre vie toute l'énergie, le désintéressement et les sentiments qu'ils ont témoignés, et qui leur ont valu l'estime publique, la mienne et tout mon attachement. Comme votre éducation n'est pas encore achevée, et qu'elle exigera quelques frais, j'oserai vous faire toucher, à vous, quatre frères, 12,000 fr. par an, à l'endroit où vous résiderez, et jusqu'au moment où vos respectables parents seront de nouveau rentrés dans toutes les charges et emplois dont ils sont si dignes. Ceci est bien éloigné de ce que j'aurais désiré pouvoir faire, mais, ne voulant pas importuner le roi, mon époux, et mes facultés étant limitées, j'ai dû me restreindre. Recevez cela avec

le sentiment qui me porte à vous l'offrir; c'est celui de la plus sincère estime et attachement qu'a pour vos respectables parents, et du plus véritable intérêt qu'a pour vous votre éternelle amie.

« *Signé*, CHARLOTTE. »

Quand M. de Bombelles dit à la reine, en la remerciant, *qu'il n'avait pas mérité tant de bontés, puisqu'il n'avait pas servi sa couronne.* Elle lui répondit d'un air majestueux : « Monsieur, vous avez servi la cause de tous les rois. »

Une demi-heure après, M. et Mme de Bombelles ayant retrouvé la reine à la salle de concert, un autre bonheur les y attendait, celui de voir tous les Vénitiens aborder S. M. pour la remercier avec la même effusion que si cette faveur avait été accordée à chacun d'eux. Tous les calculs de la politique la plus raffinée n'auraient pas aussi bien réussi que cette confiance absolue dans la Providence.

M. de Bombelles eut à remplir, l'année suivante, une mission de grande importance que la fatalité rendit superflue. Si le roi, arrêté à Varennes, avait pu atteindre Montmédy, il était

chargé d'obtenir des cantons un certain nombre de ces troupes fidèles, accoutumées à verser leur sang pour nos rois. Ses efforts avaient eu un plein succès, mais on sait que ce malheureux voyage n'aboutit qu'à rendre la captivité de Louis XVI plus étroite et plus rigoureuse.

Après avoir eu plusieurs autres missions dans différentes cours du nord, M. de Bombelles revint se fixer avec toute sa famille à Wardegg, près du lac de Constance. Je suis resté un an chez lui, et je ne pouvais me lasser d'admirer les ressources de son esprit, à la fois grave et malin, réfléchi et plaisant. Organisé pour les arts d'agrément comme pour les connaissances profondes, après m'avoir quelquefois dicté trois ou quatre heures de suite des mémoires diplomatiques qu'il composait à l'instant même, il descendait au salon où se réunissait notre petite colonie, se mettait au piano, et improvisait les paroles et la musique de quelques à-propos pleins de sel et de gaîté; passant ainsi sans effort des travaux les plus ardus aux saillies les plus heureuses. C'est dans cette paisible retraite, où il s'occupait de l'éducation de ses enfants, qu'il éprouva, ainsi que sa noble compagne, le plus grand chagrin qu'ils aient

eu de leur vie. Au mois de juin 1794, ils apprirent que la plus vertueuse des femmes, que cette princesse qu'on pouvait appeler sainte Elisabeth, avait péri de la même mort que le roi martyr et Marie-Antoinette. Mme de Bombelles fut comme foudroyée par cette affreuse nouvelle, et elle tomba dans une mélancolie profonde. Elle sut bientôt que son auguste amie ne l'avait pas oubliée.

En 1790, Mme de Raigecourt, au moment où elle quitta la France, reçut, des mains de Madame Elisabeth, un paquet cacheté, avec ordre de ne l'ouvrir qu'après la mort de la princesse; ce paquet renfermait une lettre pour le roi Louis XVI, une pour Mgr le comte d'Artois, et une troisième pour Mme de Bombelles. Celle-ci, ayant appris ce qui la concernait, se hâta d'écrire à Mgr le comte d'Artois, en réclamant ce dépôt si intéressant pour elle. Le prince lui adressa la réponse suivante :

« Ham, 1er août 1794.

« J'ai reçu, madame, votre lettre du 17 juillet, et je m'empresse d'exécuter vos ordres, en vous faisant passer le précieux paquet que j'ai reçu des mains de Mme de Raigecourt. Vous

connaissez trop bien, madame, la tendre amitié qui me liait à ma malheureuse sœur, et la cruelle douleur où sa perte me plonge, pour ne pas être certaine que j'aurais exécuté sur-le-champ ses dernières volontés, *si j'avais eu le moyen d'envoyer un courrier*, et si je n'avais pas craint de compromettre un trésor que rien ne peut remplacer; mais je regarde votre demande comme un ordre de l'ange que le ciel nous a enlevée, et je ne perds plus un instant pour m'y conformer. Croyez, madame, soyez bien sûre que les amis de ma malheureuse sœur auront toujours les plus grands droits sur mon cœur, et soyez certaine que je rechercherai avec empressement toutes les occasions de vous donner personnellement des preuves de ma véritable affection. Adieu, madame, recevez avec bonté l'hommage de mon respect, de tous mes sentiments et de ma profonde douleur.

« CHARLES-PHILIPPE. »

La lettre de Madame Elisabeth pour Mme de Bombelles était ainsi conçue :

« Paris, le 13 octobre 1790.

« Comme je viens, ma petite Bombe (1),

(1) Nom d'amitié que la princesse donnait à Mme de Bombelles.

de relire mon testament, de voir que je t'y recommande aux bontés du roi, et que je te laisse mes cheveux, il faut bien que je te dise moi-même que je me recommande à tes prières, et puis que je te répète encore une petite fois que je t'aime bien... Tu donneras de mes cheveux à Raigecourt. Vous ne m'oublierez ni l'une ni l'autre. Mais ne va pas me regretter de manière à te rendre malheureuse. Adieu; sais-tu que les idées que tout cela laisse ne sont pas gaies; il faudrait pourtant s'en occuper, surtout dans ce moment. Je t'embrasse de tout mon cœur. Adieu. »

Quelque temps après la mort de Madame Elisabeth, je fus témoin à Ratisbonne d'une touchante solennité. Mme de Bombelles, retirée dans cette ville avec toute sa famille, invita l'élite de la société à venir entendre M. Ferrand, auteur de l'*Esprit de l'histoire*, prononcer l'éloge de cette princesse. J'assistais à cette lecture qui fut souvent interrompue par les larmes de l'auditoire. La péroraison, adressée à la prison du Temple, était d'un grand effet.

Au mois de juillet 1796, il y eut à Dillingen une tentative d'assassinat contre Louis XVIII. M. de Bombelles s'empressa de se rendre au-

près du roi, qui le reçut après le premier pansement, et le chargea d'obtenir du baron de Hardenberg qu'il pût résider à Bareith, et s'y reposer de manière à accélérer la guérison. Les ordres furent donnés pour qu'on eût tous les égards dus à l'incognito de Louis XVIII; ce prince fut autorisé à séjourner à Bareith, tant qu'il serait prudent d'y rester, et cette petite négociation de M. de Bombelles eut le même succès que toutes celles qu'il avait conduites dans ses diverses ambassades, et qui avaient une bien autre importance.

La médiocrité dans laquelle l'avait placé la démission qu'il avait noblement donnée, se changea en une détresse complète, lorsque les circonstances eurent forcé la reine Caroline de suspendre le paiement de sa pension. Ce fut alors qu'il quitta la Bavière pour la Moravie, où l'on peut vivre à des conditions plus modérées; après quelques mois de séjour à Brunn, il partit, en juillet 1800, pour l'armée de Condé, qui était alors à Prüting. Quelque temps après son arrivée, son vieux général, instruit que Mme de Bombelles était sérieusement malade, lui fit entendre que ses enfants avaient besoin de sa présence, et il partit le jour même; mais,

hélas ! il arriva trop tard ; cette femme adorée, le modèle de toutes les vertus, l'amie de Madame Elisabeth, mourut en couches le 30 septembre 1800, et son infortuné mari, qui eut la douleur d'apprendre par une feuille publique cet affreux événement, ne fut de retour à Brunn que dans les premiers jours d'octobre. Mme de Bombelles, dont la vie entière avait été vouée à l'accomplissement de ses devoirs, et à l'exercice de toutes les vertus, était tellement vénérée de tous ceux qui l'approchaient, que des paysans voisins de son habitation, n'étant arrivés que le jour de son enterrement, obtinrent, à force de prières et de supplications, qu'on leur rouvrirait le cercueil ; ils baignèrent de leurs larmes le corps inanimé qui avait renfermé une âme si pure, et ils invoquèrent comme une sainte celle qu'ils avaient chérie comme une bienfaitrice.

Louis XVIII ayant appris la perte cruelle que venait de faire M. de Bombelles, lui écrivit la lettre suivante :

« Mittau, 30 octobre 1800.

« Le comte d'Avaray m'a communiqué, monsieur, votre lettre du 9 de ce mois. Je

prends une part bien sincère à votre juste douleur; heureux si je puis l'adoucir un jour en prouvant mes sentiments aux enfants de l'amie de ma sœur.

« Vous connaissez, monsieur, tous les miens pour vous.

« *Signé,* Louis. »

Après le coup affreux qui venait de briser son âme, M. de Bombelles sentit ses forces défaillir; fatigué des agitations et des chances de la vie, il leva les yeux au ciel, et, inspiré par l'être vraiment accompli que Dieu lui avait enlevé, il résolut de se retirer à l'ombre des autels; cette détermination, en l'affermissant contre l'infortune, lui donnait d'ailleurs la certitude de ne jamais rompre les liens qui l'avaient uni si long-temps à la plus attachante et à la plus vertueuse des femmes, et cette idée était une consolation.

Mme la princesse de la Tour-Taxis, qui n'a que des pensées de bienfaisance, et dont le seul bonheur est de s'occuper de celui des autres, lui fit obtenir, par son crédit, la cure d'Opperstorf, en Silésie prussienne; il en prit possession le 8 août 1806. Son second fils,

image physique et portrait moral de son adorable mère, fut tué au siége d'Ulm. M. de Bombelles joignait à tant d'épreuves celle de la plus cruelle détresse. C'est alors que le comte de Praschma lui offrit une généreuse hospitalité, et Mgr le duc de Berry, qui n'avait pu apprendre sans une douleur profonde les malheurs de son ancien compagnon d'armes, lui écrivit la lettre suivante :

« Londres, 4 juillet 1807.

« Mon cher Bombelles, je ne puis vous rendre tout ce que j'ai éprouvé en lisant le récit de vos malheurs, ni vous exprimer le désespoir que me cause le retard de votre lettre qui a été quatre mois en route; elle m'est arrivée par Mittau. Je m'empresse de mander à l'évêque de tâcher de vous faire passer le plus tôt possible 50 louis; c'est bien peu dans la position où vous êtes, mais il m'est impossible, pour à présent, d'en faire plus. Combien je crains tout ce que vous aurez souffert pendant ce temps-là; vous connaissez trop mon amitié pour ne pas juger que mon cœur est déchiré du récit de vos peines. Adieu, mon cher Bombelles, répondez-moi le plus tôt possible, et comptez sur ma tendre amitié. « Charles-Ferdinand. »

Le pays qu'il habitait devint le théâtre de la guerre ; il recevait l'hospitalité du roi de Prusse, et ce bon, cet excellent Français l'accordait à son tour à ses compatriotes malheureux. C'était un noble et touchant spectacle de voir ce ministre d'un dieu de paix parcourir les mêmes champs de bataille qu'il avait jadis illustrés par sa valeur, prodiguer aux blessés des consolations religieuses ou des secours pécuniaires, et faire transporter les plus malades dans sa modeste demeure pour les rendre à la vie ou leur adoucir la mort. Pendant le siége de Neiss, ville toute voisine de son presbytère, il fut en butte aux exigences des troupes, et demanda une garde de sûreté au général wurtembergeois Sekendorf qui la lui accorda. Quelques jours après, il fut très-surpris de recevoir une invitation pressante de se rendre au quartier-général français. Le général Wandamme, qui commandait en chef, n'avait pas une grande réputation d'urbanité ; il le reçut pourtant avec politesse ; leur entretien mérite d'être rapporté :

« Je sais, monsieur le curé, que vous avez été inquiet. — Non, général, j'ai été inquiété. — Vous allez avoir à l'instant une sauve-garde.

— Je vous remercie, général; grâce aux cartes de sûreté, je suis tranquille depuis quelques jours. — Si cela ne durait pas, avertissez-moi, et je vous promets une sauve-garde. »

Depuis ce moment, le général Vandamme fut toujours d'une politesse presque aimable; son visage n'avait plus rien de dur ni de farouche; il savait d'autant mieux qui était M. de Bombelles, que celui-ci n'avait jamais quitté ses décorations, et cependant le général français fut très-poli envers lui, et son état-major reconduisit le vieil émigré avec des égards évidemment ordonnés par leur chef.

Quelques jours après, M. de Bombelles vit arriver à la porte de son presbytère une calèche élégante, attelée à quatre chevaux; six palfreniers parfaitement montés et très-bien vêtus précédaient et suivaient la voiture; c'était le général Vandamme qui venait rendre visite au pauvre curé d'Opperstorff. Il passa une heure et demie dans son cabinet, lui demanda quelques renseignements sur l'ancienne France, et l'engagea à retourner dans sa patrie, lui promettant qu'il y retrouverait fortune et dignités. M. de Bombelles répondit à toutes ces propositions par un refus bien prononcé. Il crut s'apercevoir que

le général français était légèrement ému en écoutant le récit de tous ses malheurs ; il profita de cet éclair de sensibilité pour lui recommander ses deux communautés. Le général lui promit d'user de tous les ménagements que les circonstances lui permettraient d'avoir. C'était un spectacle à la fois instructif et curieux de voir un homme créé par la révolution venir chez l'homme détruit par elle, et lui témoigner les égards et les déférences que l'on refuse bien rarement à un beau caractère et à une grande infortune supportée noblement.

Cependant la Providence avait fixé l'époque du retour des Bourbons, et le curé d'Opperstorff, devenu depuis plusieurs années doyen d'Oberglogau, obtint en juin 1814 un congé pour retourner en France ; il y fut accueilli par son souverain comme il méritait de l'être.

Ces premiers beaux jours furent suivis d'un violent orage ; Napoléon arriva de l'île d'Elbe ; M. de Bombelles quitta Paris le 20 mars 1815, et comme si les malheurs de sa patrie n'avaient pas été pour lui la cause d'une douleur assez vive, il éprouva l'affreux chagrin de perdre le dernier de ses fils, plein de mérite et de capacité, qui se destinait à l'état ecclésiastique.

En passant par Vienne pour retourner en Silésie, il reçut de M. le prince de Hardenberg, premier ministre du roi de Prusse, la lettre suivante :

« Monsieur le marquis,

« Le roi ayant toujours rendu complètement justice à la noblesse de vos sentiments, vous voit avec plaisir reprendre des fonctions où votre conduite n'a pu qu'augmenter l'estime que S. M. vous avait toujours vouée ; pour vous en donner une nouvelle preuve, elle vous accorde le titre d'excellence que les ambassades ou vous vous êtes distingué vous avaient assuré depuis long-temps. Je vous prie d'en agréer mes félicitations, et l'assurance de la haute considération, etc., etc. »

A la seconde restauration il donna sa démission de sa prélature ; il fut nommé premier aumônier de Mme la duchesse de Berry, et plus tard, évêque d'Amiens ; son activité doublait sa vie, et elle a fini par l'abréger. Le bien qu'il a fait en Picardie passe toute croyance : visiter les églises et s'entendre avec les pasteurs, surveiller lui-même les écoles chrétiennes, animer de ses conseils et de ses tributs tous les établissements de

bienfaisance, former de jeunes prêtres par ses instructions et ses exemples, parcourir les campagnes pour confirmer les enfants, secourir les pauvres à domicile, administrer les mourants, tel était à soixante-et-dix-huit ans le saint emploi de sa vie. Son âge ne l'arrêtait jamais; il se croyait toujours les mêmes forces, parce qu'il avait toujours le même cœur. Des fatigues si multipliées, des efforts si glorieux et si soutenus, lui causèrent un affaiblissement progressif qui fut pour lui comme un avertissement de sa fin prochaine. Dès le mois de janvier 1822, il éprouva des symptômes alarmants, et le 22 février, il voulut recevoir l'extrême-onction en présence de sa famille et de quelques amis. Jamais je n'oublierai cette scène si grave et si imposante; elle a fait sur moi une telle impression que je suis sûr d'avoir retenu les paroles de ce vertueux prélat. Après avoir entendu avec recueillement l'allocution touchante qui lui fut adressée par le prêtre, il dit d'une voix ferme et animée : «De toutes les grâces que Dieu m'a faites, j'ai toujours regardé comme la plus grande celle d'être l'organe de ses commandements; mais aujourd'hui que les forces de son serviteur sont épuisées, aujourd'hui que je suis

dans cet état de misère où se trouve réduit le pécheur, c'est du fond du cœur que je remercie le Très-Haut de m'avoir laissé le temps de me convertir à lui, et de m'avoir permis de recevoir un sacrement qu'il a établi pour sanctifier nos âmes. »

Il vécut encore onze jours; le 5 mars 1822, vers une heure du matin, la religion perdit un de ses plus dignes ministres, et le trône un de ses plus nobles soutiens. Fait pour tous les genres d'illustration, il parcourut avec le plus grand éclat trois carrières différentes; militaire intrépide, diplomate habile, prélat vénérable, il se fit estimer et chérir des ennemis, des étrangers et des fidèles de son diocèse; il mourut en donnant sa bénédiction à ses enfants (1), en prononçant les louanges de Dieu et en s'écriant: « Que sa sainte volonté soit faite! » Ses dépouilles furent transportées à la cathédrale d'Amiens, et c'est le jour de son convoi que l'on a pu juger

(1) Mgr de Bombelles a laissé quatre enfants dignes de lui : le comte Louis, ministre d'Autriche en Suisse; le comte Charles, grand-maître de la maison de S. M. Marie-Louise; le comte Henri, gouverneur du prince héréditaire d'Autriche, et Mme la vicomtesse de Castéja.

de l'amour qu'il avait su inspirer aux habitants de cette grande ville : c'était un deuil universel, on venait prier sur sa tombe comme on prie sur l'autel. Il eut les larmes du pauvre pour oraison funèbre, et l'on aurait pu graver sur son mausolée cette inscription dont il s'est rendu digne par sa vie entière :

« Il fit tant de bien sur la terre que sa place est marquée dans les cieux ; Dieu l'a rapproché de lui, comme un exilé qu'on rappelle. »

Monsieur

Vous savez depuis longtemps combien je serai toujours aise de me rappeler à votre souvenir je goute d'autant plus cette satisfaction aujourd'hui, Monsieur, que je vais réclamer votre obligeance et que par conséquent la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire vous sera agréable; j'ai l'honneur de vous adresser un petit ouvrage qui va paraître sous le titre d'Ellival et Caroline. L'auteur qui attache beaucoup de prix à votre suffrage, desirerait beaucoup que vous voulussiez ~~[illegible]~~ faire de la production l'objet d'un des articles que le public vous devra; vous devinerez facilement que cet auteur a beaucoup de rapports avec le continuateur de buffon, que vous lui avez inspiré depuis longtemps, les mêmes sentiments qu'à moi, et que je dois prendre quelque intérêt à son ouvrage. Veuillez bien agréer, Monsieur, sa reconnaissance, et la mienne, ainsi que le dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble
et très obéissant serviteur
B. g. é. l. cte de Lacépède

rue de verneuil, no 26, le 19 octobre 1816.

LE COMTE DE LACÉPÈDE.

Issu d'une excellente famille du Midi, il entra, après s'être distingué dans toutes ses classes, au service de Bavière ; puis, revenu dans sa patrie, il se livra, avec une ardeur qui indiquait une vocation, à l'étude de l'histoire naturelle. Il n'avait pas trente ans lorsque Daubenton et Buffon remarquèrent en lui l'homme le plus propre à leur succéder ; dès lors ils en firent leur élève de prédilection, et il avait été nommé, à leur demande, garde du cabinet, au Jardin-du-Roi ; lorsque la révolution éclata. La politique l'enleva quelques années aux sciences ; il remplit avec une telle droiture la place d'administrateur du département de Paris, qu'il fut élu député de cette ville à l'assemblée législative ; il s'y fit remarquer par la modération de ses vues et la

sagesse de ses opinions. On voulait le nommer membre de la convention, mais sa prévoyance lui fit éviter ce dangereux honneur, prétextant sa mauvaise santé, il se retira dans une petite ville et se fit oublier pendant toute la terreur. Il avait à peine quarante ans (1796) lorsque l'Institut de France lui ouvrit ses portes ; celui de Bologne l'admit trois ans après parmi ses membres. Il fut président du sénat depuis 1801 jusqu'à la chute de Napoléon. On lui a beaucoup reproché l'exagération des éloges qu'il prodiguait à l'empereur dans ses harangues ; il est possible que l'on ait eu raison, cependant il faut dire que s'il a poussé un peu trop loin le luxe de la louange, il n'a fait qu'exprimer sa pensée, et ses félicitations n'ont jamais rien coûté à sa conscience. Il est juste aussi de remarquer que lorsque Napoléon partit en 1814 pour commencer sa campagne de France, il eut le courage de lui déclarer que la nation était lasse de la guerre. « Nous combattons, lui disait-il, entre les tombeaux de nos pères et les berceaux de nos enfants. Obtenez la paix, sire, par un effort digne de vous et des Français ; et que votre main, tant de fois victorieuse, laisse échapper les armes, après avoir signé le repos du monde. » Depuis 1815 jusqu'à sa mort, M. de Lacépède

s'est occupé de donner une nouvelle édition du Buffon ; il composait par intervalles et pour se délasser un roman intitulé *Caroline et Elival*, qui réunit le charme du style à la délicatesse des pensées.

Comme savant, M. de Lacépède a développé un caractère qui doit servir de modèle à tous ceux qui s'adonnent à l'étude froide et aride des sciences. Désirant compenser la perte du temps qu'il employait le jour à remplir les places qu'on lui avait confiées, il s'était fait une seconde existence, et pendant que tout le monde était plongé dans un profond sommeil, il vivait pour ajouter à sa gloire. Je tiens de lui-même qu'il ne dormait jamais plus d'une heure. Il se couchait à onze heures ; à minuit on entrait chez lui, et on allumait ; il écrivait deux heures dans son lit, ensuite il se levait et travaillait jusqu'à sept heures du matin. C'est alors seulement qu'il examinait les rapports de ses chefs de division, et qu'il redevenait homme public. On sent quel supplément ce devait être pour son existence de savant que cette incroyable faculté de veiller vingt-trois heures sur vingt-quatre ; n'est-il pas à craindre toutefois que cette habitude, dont je n'ai pas entendu citer un second exemple, en ajoutant à ses

travaux, n'ait retranché quelque chose à la durée de sa vie?

Comme homme, M. de Lacépède était un modèle accompli de bonté, de noblesse et de générosité. Le trait que je vais citer donnera une idée de son âme. Je le connaissais à peine, je l'avais rencontré deux ou trois fois chez l'archichancelier; je lui demandai la permission d'aller lui parler de plusieurs personnes bien malheureuses; il me dit à l'instant même que je n'avais pas besoin de lettre de rendez-vous, qu'il donnerait mon nom à l'huissier, et que, en venant à certaines heures qu'il m'indiqua, je serais toujours reçu. J'y courus le lendemain, je lui peignis avec chaleur la cruelle situation d'une mère de famille qu'une longue suite de revers empêchait de continuer l'éducation de ses quatre filles, qui toutes avaient une intelligence peu commune, et les plus heureuses dispositions. Je lui prouvai que cette mère infortunée avait des droits à sa protection, comme fille d'un légionnaire mort en Espagne. Je revins à plusieurs reprises sur la position vraiment affreuse de ces jeunes personnes dont la détresse était un obstacle invincible à leurs progrès et même à leur instruction. Il m'arriva alors ce

qui arrive à tous ceux qui ont de l'âme et qui racontent les malheurs des autres; je pleurai beaucoup et je fus forcé de suspendre un moment mon récit. M. de Lacepède fut d'une bonté parfaite, il me prit les mains, me calma en me promettant son appui pour cette famille intéressante; il me pria de lui envoyer une note. Je l'avais préparée d'avance, comme on peut croire, je la lui laissai en le remerciant de son accueil. Trois jours après, trois jours seulement, mon cœur se le rappelle, il m'écrivit pour me prier de venir le voir. Je me rendis en toute hâte à la grande chancellerie, et je n'attendis pas une minute. En me voyant entrer, M. de Lacépède se leva avec un extrême empressement, et me dit, comme s'il avait été mon obligé : « C'est bien aimable à vous d'être venu tout de suite; asseyez-vous et causons. Vous avez pu remarquer combien j'ai été touché du récit que vous m'avez fait des malheurs de cette pauvre famille, mais si j'ai été ému, j'ai été en même temps très-embarrassé; depuis trois jours que je pense à ces quatre sœurs, je me dis : si l'on choisit parmi elles, ce sera presque faire une injustice aux autres; car enfin, elles ont toutes les mêmes droits, ceux de l'infortune et de la jeunesse.

Dans cette extrémité, ne sachant quel parti prendre, je me suis arrêté à un projet, c'est de les faire entrer toutes les quatre. Cela n'a jamais eu lieu, je le sais, depuis que la Légion-d'Honneur existe; mais peut-être aussi n'a-t-on jamais vu de malheur aussi intéressant; ainsi, je prends cela sur ma responsabilité, et celle-là m'est bien douce. Ayez l'obligeance de prier Mme de *** de m'envoyer demain l'extrait baptistère de ses filles, et dans huit jours, elles seront admises rue Barbette, chez Mme de Lézeaux. »

Les grandes joies sont muettes comme les grandes douleurs. J'étais trop troublé pour dire au chancelier tout ce qu'un pareil procédé m'inspirait de reconnaissance; je balbutiai mes remercîments; il me serra la main, et me dit : « Je vous comprends et je suis plus heureux que vous. »

On le voit, c'est preuve en main que je proclame M. de Lacepède l'homme le meilleur que j'aie connu de ma vie; j'ai regardé le récit d'une si belle action comme l'accomplissement d'un devoir sacré; et qu'on ne croie pas qu'elle soit isolée dans sa vie... la bienfaisance était pour lui une habitude. Lorsque le trésor de la légion venait à s'épuiser, sa fortune particulière

arrivait toujours comme supplément, et si les malheureux que l'émule de Buffon a secourus de ses libéralités pouvaient nous révéler tous les traits qui ont honoré sa carrière, on en formerait un recueil qui serait digne de figurer parmi les meilleurs ouvrages de morale pratique, et qu'on ne pourrait pas lire sans attendrissement.

de Mondime plusieurs mois une
chesd Choyel. ma mère est
très malade: et je ne puis
me dispensed de dined près
de son lit avec mon frère.
je suis flatté plus que je ne
puis le dire de votre aimable
proposition. mais ce maudit
ouvrage des femmes prend
tout mon tems. je l'imprime
et aurois trop peu d'instans
pour essayed quelques
pensées dans ce joli roman
qui d'avance aura trop de
reputation, pour y risqued des
noms communs. mille
hommages, a ces dlles. mille
regrets. mille tendres
complimens pour vous

ce 5e

[illegible]

LE VICOMTE DE SÉGUR.

C'était un des hommes les plus spirituels et les plus amusants que l'on pût rencontrer. Mots heureux, plaisanteries de bon goût, folies divertissantes, il trouvait tout et ne cherchait rien ; chez lui le naturel ajoutait à l'esprit. Arrivait-il dans un salon, jamais il ne faisait d'effort pour captiver l'attention, mais en cinq minutes il la fixait, et l'on ne pensait plus qu'à lui.

Elevé par une mère pleine de charmes, dont la maison était le centre de la meilleure compagnie, son éducation développa les qualités heureuses qu'il avait reçues de la nature. Destiné par son nom à l'état militaire, il entra de bonne heure dans le corps brillant de la gendarmerie, et se fit remarquer par une bravoure chevaleresque. La gaîté de son caractère ne l'abandonnait jamais. Il venait d'entrer au service lors-

qu'au milieu de l'hiver le plus rude, il fut placé en observation. Il occupait depuis trois heures un poste périlleux; un de ses camarades, aide-de-camp du général, chargé de porter un ordre, l'ayant aperçu en passant, lui dit, pour lui prouver son intérêt: « Je te plains, mon pauvre ami, car tu ne dois pas t'amuser beaucoup.—Que veux-tu ! lui répondit le vicomte ; on est ici comme au bal de l'Opéra, on s'y ennuie, mais on y reste. »

De 1775 à 1788, M. de Ségur a été successivement colonel en second de Noailles-dragons, du Royal-Lorraine, puis enfin colonel-commandant du corps qui portait son nom. Dans tous ces régiments il se distingua par un grand amour de ses devoirs, par une valeur brillante, et par son affabilité pour ses inférieurs. Comment ne l'aurait-on pas aimé? la grâce de son esprit commençait par séduire, et la bonté de son cœur finissait par attacher.

Maréchal-de-camp à l'époque de la révolution, il quitta l'état militaire, quand le désordre prit la place de la discipline, et quand ceux qui doivent obéir voulurent commander; il avait pris l'uniforme, disait-il, pour être au service du roi, et non pas au service de ses soldats.

Ce fut alors qu'il s'abandonna librement à son goût pour la littérature. Son premier ouvrage fut un roman épistolaire intitulé : *Correspondance de Ninon.* Une touche fine et délicate, une connaissance parfaite du cœur des femmes, un aperçu exact d'une petite époque détachée du siècle de Louis XIV, distinguent cette agréable production ; ce que l'on ne sait pas généralement, c'est que ce roman ressemble à la plupart des pièces modernes, il a été fait à deux. Le vicomte de Ségur allait à cette époque très-assidûment chez une des personnes les plus spirituelles de Paris, il lui écrivait régulièrement trois ou quatre fois par jour, et recevait autant de réponses ; c'est cette collection piquante qui a fourni l'ouvrage dont le succès a été complet : les deux écrivains se sont bornés à changer les noms.

M. de Ségur a donné au Théâtre-Français *le Retour du Mari*, petite comédie charmante, où Molé jouait avec une verve et une chaleur entraînantes ; à Faydeau *Roméo et Juliette,* qui a eu un grand nombre de représentations et dont Steibelt avait fait la musique ; à la Comédie-Italienne, *le Cabriolet jaune*, *la Dame voilée*, et le joli acte de *l'Opéra-Comique* qu'il a fait de

moitié avec M. Dupaty; au Vaudeville enfin, une foule de pièces très-agréables : *Nice*, *les Deux Veuves*, *C'est la même*, *le Portrait de Fielding* et *le Caveau*. C'est dans ce dernier ouvrage qu'il avait placé en l'honneur de Henri IV un couplet que l'on a supprimé par ordre du gouvernement consulaire, parce qu'il était toujours répété (1).

AIR : *Vive Henri quatre.*

Sévère histoire,
Toi qui peins les héros,
Combien sa gloire
Embellit tes tableaux !
Quand tu le nommes
On croit voir à la fois
Le meilleur des hommes
Et le plus grand des rois.

Une chose que j'ai toujours eu peine à concevoir, c'est que le vicomte de Ségur n'ait pas grossi le nombre des victimes de la terreur; son nom, ses opinions bien connues, son mépris, dont il ne faisait pas mystère, pour les misérables

(1) J'avais commencé avec lui une pièce intitulée *le Diable boiteux*, que je n'ai pas pu retrouver dans ses papiers.

qui gouvernaient la France, étaient autant de titres à ce sanglant honneur. Il fut enfermé pendant deux ans, et jusque sous les verrous il conserva cette philosophie imperturbable qui diminue la souffrance qu'on est obligé de supporter. Son enjoûment résistait à toutes les épreuves et déridait quelquefois le front soucieux de ses compagnons d'infortune; cependant le 9 thermidor vint bien à propos pour lui comme pour beaucoup d'autres: huit jours plus tard, son tour d'échafaud serait arrivé.

On a repoché au vicomte de Ségur la publication des mémoires du baron de Bezenval; c'eût été la seule mauvaise action de sa vie, aussi ne s'en est-il pas rendu coupable. Peu de mots suffiront pour le prouver. Menacé, sous le règne des jacobins, d'une visite domiciliaire, il déposa le manuscrit chez un conventionnel; on en prit copie. Le libraire Buisson acheta ces mémoires en 1804, mais ensuite ayant appris que le vicomte de Ségur était légataire universel du baron de Bezenval, il voulut qu'il ratifiât l'acquisition. Le vicomte répondit que l'intention du testateur n'ayant pas été de les rendre publics, il ne voulait pas, lui son héritier, aller contre sa volonté. Le libraire lui fit observer qu'en

refusant de les imprimer, il était obligé de rendre le manuscrit dérobé, qu'un autre éditeur serait moins délicat, et qu'on publierait l'ouvrage, sans s'informer s'il était ou non la propriété du vendeur; il ajouta que probablement on l'imprimerait tel qu'il était, tandis que lui s'engageait à ne mettre que des initiales au lieu des noms, et à faire tous les retranchements qu'on exigerait. Vaincu par ces raisons, le vicomte de Ségur consentit à la publication; on fit beaucoup de suppressions et l'on n'en fit pas assez. Toutefois, cette explication démontre jusqu'à l'évidence que le légataire universel de M. de Bezenval ne mérite pas le moindre reproche, et que le public, qui, pareil à certains juges, condamne sans entendre et prononce sans réfléchir, doit une réparation à un homme trop légèrement accusé.

J'ai dit que le vicomte de Ségur était remarquablement spirituel; j'ajouterai que son genre d'esprit avait cela de particulier qu'il avait tout le mérite de la soudaineté joint à une élégance exquise. Lorsqu'un concours de circonstances le forçait de faire une réponse épigrammatique, celui qui en était l'objet ne pouvait presque pas s'en fâcher, tant la malice avait de

grâces. C'est ainsi qu'ayant demandé à un acteur célèbre pourquoi on ne jouait plus une de ses pièces, celui-ci lui répondit crûment : « Parce que nous ne voulons pas être sifflés. » Alors M. de Ségur s'approcha de lui avec un sourire aimable et un laisser-aller de grand seigneur, et lui dit : « Ah ! monsieur, vous me traitez bien mal, et vous avez tort ; depuis la révolution nous sommes tous égaux, je suis autant que vous. » On n'imagine pas quelle impression produisirent ces paroles d'un sel si fin et si piquant. Le pauvre acteur, quoiqu'il ne fût assurément pas un sot, était pétrifié, il ne pouvait plus trouver un seul mot à dire ; le vicomte s'était servi d'un argument sans réplique.

Un autre jour, un solliciteur qui voulait absolument avoir une place de quelque importance dans la maison de Napoléon, et qui ne savait pas qu'il existait deux Ségur, s'adressa au nôtre, et il écrivit *à Monsieur le vicomte de Ségur, grand-maître des cérémonies de France.* J'étais chez lui quand il reçut cette singulière demande, il en rit comme un fou ; il y répondit sur-le-champ, et quoiqu'il y ait de cela trente-trois ans révolus, je me sou-

viens du contenu de sa lettre comme si elle avait été écrite hier.

« Monsieur,

« Vous me faites l'honneur de me demander une place; je vous en envoie deux, mais c'est pour une pièce de moi qu'on donne ce soir à l'Opéra-Comique. Je suis, monsieur, votre serviteur,

« Ségur, sans cérémonie. »

Je me rappelle qu'après le 18 brumaire, et au moment où la France témoignait un véritable enthousiasme pour Bonaparte, qui venait de renverser le directoire et l'anarchie, je demandai au vicomte de Ségur son avis sur toutes ces démonstrations et tous ces hommages. « Mon ami, me répondit-il, ne vous y trompez pas; *c'est un homme que personne n'aime et que tout le monde préfère.* » Mot profond, qui semble avoir été pensé par Montesquieu et rédigé par Voltaire.

Le dernier ouvrage de M. de Ségur est un *Roman historique sur les femmes;* il manque peut-être de méthode, mais on y trouve des parties charmantes, des aperçus déliés, une

grande délicatesse de style, et ce cachet d'élégance qui distinguait son talent.

Je n'ai connu cet homme si bon et si aimable, cet ancien Français, que pendant les huit dernières années de sa vie, et je puis dire que son esprit avait toute sa fraîcheur et toute sa vivacité. Personne ne savait mieux que lui dire un mot agréable ou adoucir une vérité; sa conversation était amusante, féconde et variée; son commerce était facile et doux, l'obligeance était son plus grand plaisir; son caractère était d'une égalité parfaite : à sa mort les amis ont perdu un modèle, les malheureux un soutien, et les femmes un défenseur.

JACQUES DELILLE.

Voltaire, dans son discours de réception à l'Académie française, après avoir analysé avec un goût parfait toutes les difficultés de l'art d'écrire, disait en parlant de notre langue poétique :

« Pourquoi Homère, Théocrite, Lucrèce, Virgile, Horace, sont-ils heureusement traduits chez les Italiens et chez les Anglais ? Pourquoi ces nations n'ont-elles aucun grand poète de l'antiquité en prose, et que nous n'en avons eu aucun en vers ? Je vais tâcher d'en démêler la raison.

« La difficulté surmontée, dans quelque genre que ce puisse être, fait une grande partie du mérite. Point de grandes choses sans de grandes peines, et il n'y a pas de nations au monde chez laquelle il soit plus difficile que chez la nôtre de rendre une véritable vie à la poésie ancienne.

« Les premiers poètes formèrent le génie de leur langue ; les Grecs et les Latins employèrent d'abord la poésie à peindre les objets sensibles de toute la nature ; Homère exprime tout ce qui frappe les yeux. Les Français, qui n'ont guère commencé à perfectionner la grande poésie qu'au théâtre, n'ont pris et n'ont dû exprimer alors que ce qui peut toucher l'âme.

« Nous nous sommes interdit nous-mêmes insensiblement presque tous les objets que d'autres nations ont osé peindre. Il n'est rien que le Dante n'exprimât ; à l'usage des anciens, il a accoutumé les Italiens à tout dire ; mais nous, *comment pourrions-nous aujourd'hui imiter l'auteur des* Géorgiques, *qui nomme sans détour tous les instruments de l'agriculture ? à peine les connaissons-nous, et notre mollesse orgueilleuse, dans le sein du repos et du luxe de nos villes, attache malheureusement une idée basse à ces travaux champêtres et aux détails de ces arts utiles que les maîtres et les législateurs de la terre cultivaient de leurs mains victorieuses. Si nos bons poètes avaient su exprimer heureusement les petites choses, notre langue ajouterait aujourd'hui ce mérite qui est très-grand à l'avantage d'être devenue la*

première langue du monde, pour les charmes de la conversation et l'expression du sentiment. »

C'est en 1746 que Voltaire prononçait ces paroles, et à cette même époque on élevait par charité, dans un obscur collége de province, un pauvre enfant abandonné de ses parents, qui devait, vingt ans plus tard, vaincre les difficultés que l'auteur de *Zaïre* trouvait insurmontables; ce pauvre enfant, c'était Jacques Delille.

Ses études furent brillantes, il remporta deux ans de suite tous les prix au grand concours de l'Université, mais sa position n'en était pas moins déplorable. Dénué de toutes ressources, sans parents, sans appui, sans protecteur, il ne cria pas au scandale, il ne calomnia pas son siècle, il n'eut pas recours au suicide, comme ferait le plus mince poète de nos jours; il s'arma d'une volonté forte, et ne rougit pas d'exercer, pour assurer son existence, les dernières fonctions de l'enseignement; quelques années après, il obtint la chaire de troisième au collége de la Marche; il travailla, travailla sans relâche, et il avait à peine trente-et-un ans lorsque son immortelle traduction des *Géorgiques* fut terminée. L'auteur nous raconte qu'il n'en avait encore écrit que des fragments, lorsqu'il alla consulter le fils du grand Ra-

cine. Celui-ci recula, doublement frappé de la jeunesse du poète et de l'audace du projet. « Traduire les *Géorgiques* en vers! s'écria-t-il; c'est la plus téméraire des entreprises; M. le Franc de Pompignan, mon ami, l'a tentée, et je lui ai prédit qu'il échouerait. » Racine consentit cependant à entendre la lecture proposée, et Delille en avait à peine récité trente vers, que le juge désarmé l'arrêta tout-à-coup en lui disant : « Non-seulement je ne vous détourne plus de votre projet, mais je vous engage à le poursuivre. »

L'apparition de ce phénomène poétique causa une espèce de révolution dans le monde littéraire ; La Harpe en fit le plus grand éloge dans *le Mercure*, et Voltaire, enchanté de voir résoudre si brillamment un problème qu'il regardait comme insoluble, écrivait à l'Académie française : « Rempli de la lecture des *Géorgiques* de M. Delille, je sens tout le prix de la difficulté si heureusement surmontée, et je pense qu'on ne pouvait faire plus d'honneur à Virgile et à la nation. La traduction des *Géorgiques* me paraît le meilleur poème qui ait honoré la France après l'*Art poétique*. Je pense, messieurs, qu'il est digne de vous de récompenser les talents en les faisant triompher de l'envie. M. Delille ne

sait point quelle liberté je prends avec vous, je désire même qu'il l'ignore..... » (4 mars 1772).

Il fut en effet nommé académicien quelques mois après ; mais Louis XV ne confirma pas l'élection, sous prétexte qu'il était trop jeune. « Trop jeune! s'écria Voltaire ; il a près de deux mille ans, il est de l'âge de Virgile. » Jamais il ne l'appelait autrement que *Virgilius*-Delille.

Le roi donna son consentement en 1774, et le traducteur des *Géorgiques* fut reçu le 11 juillet de la même année à l'Académie française. Quelques années après il publia son poème des *Jardins*, dont le succès fut immense, en dépit des satires, libelles et pamphlets, que la malveillance et l'envie multipliaient contre lui. Un de ses amis lui écrivit à cette occasion un billet assez original : « Il faut convenir que vos ennemis ne sont pas aussi diligents que vous ; ils n'en sont qu'à leur septième critique, et vous en êtes à votre douzième édition. »

Recherché dans toutes les sociétés pour la grâce de son esprit et l'amabilité de son caractère, l'abbé Delille ne pouvait suffire aux invitations ; M. Turgot, très-lié avec lui, étant arrivé au ministère, ne le voyait plus, et lui reprocha son abandon avec beaucoup de grâce : « Ce n'est

pas bien, mon ami; depuis que je suis ministre vous me disgrâciez. » M. le duc de Castries, ministre de la marine, lui dit un jour un mot plein de finesse; voici à quelle occasion. L'abbé Delille s'était rendu rue Saint-Florentin pour lui présenter un de ses poèmes; pendant qu'il attendait dans le salon que son tour fût venu, il aperçut un vieillard dont la figure respectable portait l'empreinte de la plus profonde douleur; il lia conversation avec lui, et il apprit que c'était un armateur dont on avait confisqué un bâtiment richement chargé. « C'est là, disait-il, tout ce qui reste à ma femme et à mes six enfants, et si la décision du ministre est maintenue, je suis capable de tout dans mon désespoir. — Avez-vous une note, lui dit l'abbé Delille, toujours prêt à rendre service. — La voici. — Donnez-la moi, je vais revenir. » Il entre dans le cabinet du ministre et peint en termes si énergiques la situation de ce malheureux armateur, il lui prouve avec tant de force l'injustice de la décision, que M. le duc de Castries la révoqua et leva l'embargo. L'abbé Delille, enchanté, courut chercher son protégé et l'amena tout en larmes dans le cabinet du ministre qui partagea son émotion et fut touché de sa reconnaissance. Resté seul avec

M. le duc de Castries, le chantre des *Jardins* lui offre son poème, mais le ministre ne veut pas l'accepter ; surpris de ce refus, Delille en demande la cause : « Si j'hésite à recevoir ce beau présent, lui répond le duc de Castries, c'est qu'il n'y a qu'un mois que je suis ministre, et je crains qu'on ne dise que je fais des affaires. »

Lié intimément avec M. de Choiseul-Gouffier, ambassadeur de France à Constantinople, l'abbé Delille accepta l'offre qu'il lui avait faite de lui montrer la Provence. Arrivé à Toulon, le diplomate, qui voulait emmener le poète beaucoup plus loin, l'invita à déjeûner sur le vaisseau qui devait le conduire à son ambassade ; Delille accepta, et au milieu du repas on mit à la voile. On était déjà à dix lieues de Toulon, lorsque le poète, regardant à sa montre, dit à son ami : « Je dîne en ville ; je vous en prie, faites-moi conduire à terre. — Impossible, mon cher ami. — Comment, impossible ! — Mon Dieu oui, nous sommes en route pour Constantinople. » L'abbé Delille prit son parti de très-bonne grâce. Il passait toutes ses matinées dans les belles prairies d'Asie ; c'est là qu'en présence des tableaux les plus faits pour l'inspirer il travaillait à ce poème de *l'Imagination* que le chevalier de Boufflers

appelait *une pluie de diamants*; puis il revenait à Constantinople; il aimait, disait-il, *à déjeûner en Asie et à dîner en Europe*. De retour à Paris, il jouit pendant quelques années d'une grande aisance; un poète latin très-distingué, M. le Beau, le fit appeler au collége de France, et les bontés de Mgr le comte d'Artois, depuis Charles X, lui firent obtenir l'abbaye de Saint-Séverin. Il en jouit jusqu'à cette époque de triste mémoire où la France fut inondée de sang et couverte de ruines. Ses talents, ses principes, ses relations, le titre qu'il portait, tout contribua à le rendre suspect, et il aurait péri sans un compagnon maçon qu'il ne connaissait pas et qui parvint à le sauver en disant qu'il fallait le garder *pour chanter nos victoires*. Il sortit de prison, et le fameux Chaumette exigea de lui qu'il fît un chant pour la fête de l'Etre Suprême; il répondit sans hésiter que l'on pouvait compter sur lui, et composa son dithyrambe sur *l'immortalité de l'âme*, admirable poème, effroyable horoscope des tyrans de la France. Il fallait un grand courage pour leur dire en face, avec la vigueur de Juvénal et la précision de Tacite :

O vous, qui, de l'Olympe usurpant le tonnerre,
Des éternelles lois renversez les autels,

Lâches oppresseurs de la terre,
Tremblez, vous êtes immortels.

Il fallait aussi avoir une grande force de caractère pour oser adresser, dans la même ode, aux victimes d'une exécrable tyrannie, ces vers sublimes :

Vous, du malheur victimes passagères,
Sur qui veillent d'un Dieu les regards paternels ;
Voyageurs d'un moment aux rives étrangères,
Consolez-vous... vous êtes immortels.

Las d'être le témoin de tant de crimes et d'horreurs, il se retira dans les Vosges, et y acheva cette traduction de l'*Enéide* que l'on a critiquée avec rage, et qui n'en restera pas moins un beau monument que lui seul était capable d'élever. Un des hommes les plus malveillants pour Delille, Chénier, a reconnu tout le mérite de cet ouvrage, puisqu'il a proposé de lui donner en 1810 un des prix décennaux.

A peine Delille était-il sorti de France que l'Institut fut organisé en remplacement des quatre académies ; on lui écrivit pour l'inviter à venir y reprendre sa place ; il répondit au ministre : « Je me suis si bien trouvé de mon obscurité et de ma pauvreté pendant le règne de la

terreur, que j'y reste attaché, né fût-ce que par reconnaissance. On m'annonce que ce refus pourra m'attirer quelques persécutions; si cela arrive, je dirai comme Rousseau, *vous persécutez une ombre.* »

C'est à cette époque (1795) qu'un bon Suisse (notre Virgile était alors à Lausanne) lui représenta qu'il pouvait retourner à Paris, que la tranquillité commençait à se rétablir, qu'il n'y avait plus autant d'exécutions. « Oui, *je sais*, répondit le poète en l'interrompant brusquement, *je sais qu'ils ont mis de l'eau dans leur sang.* »

Toujours occupé de ses travaux poétiques, il acheva *l'Homme des champs* dans le pays de Vaud, *la Pitié* à Brunswick, et partit pour Londres en 1800; c'est là que, par un effort d'esprit et de talent prodigieux qui faillit lui coûter la vie, il fit en quinze mois, aveugle comme Milton, la traduction du *Paradis perdu*, le plus brillant, selon moi, de ses titres à l'immortalité. Cet ouvrage, qui étincelle de beautés poétiques, paraît déjà superbe aux lecteurs qui n'entendent pas l'original; mais quand on comprend l'anglais, on est vraiment étonné de l'art merveilleux avec lequel il a su dissimuler les défauts et faire ressortir

les beautés de son modèle. Les connaisseurs britanniques versés dans les deux langues ne pouvaient concevoir qu'il eût rendu avec autant de bonheur, de précision, d'élégance et d'harmonie, des détails souvent arides, parfois abstraits, et toujours difficiles. J'en ai entendu plusieurs convenir que Delille a presque égalé Milton, et quand on connaît l'esprit national des Anglais, on sent ce qu'il a dû leur en coûter pour rendre justice à notre poète; c'est un de ces éloges qu'il est impossible d'obtenir : il faut l'arracher.

Delille revint à Paris en 1802. Il ne voulut pas être présenté au premier consul, mais il ne put refuser à M. de Fontanes d'aller passer la soirée chez Mme Bacciochi. « Je suis bien charmé de vous voir ici, dit à notre poète le chambellan de service. — Et moi bien surpris de vous y trouver, » répondit Delille qui avait reconnu un ancien grand seigneur. Bonaparte lui parla avec enthousiasme de son *Enéide*, mais il lui reprocha assez durement d'avoir trop loué les Anglais dans son poème des *Jardins*. « Il est vrai, répondit le poète, que j'ai cru devoir quelques mots d'éloges au vainqueur de Bleinheim, mais, ajouta-t-il avec une grande vivacité de geste et

d'accent, je me suis hâté d'en revenir à nos *Turenne* et à nos *Condé*. » Ces mots terminèrent la conversation, et depuis ce moment Bonaparte ne lui adressa plus la parole.

Delille publia successivement *la Pitié*, *l'Homme des champs*, *les Trois règnes de la nature*, et le poème de *la Conversation*, où il a prouvé qu'il savait tirer un aussi bon parti des vers libres et du genre familier que des vers alexandrins et des sujets graves.

Après avoir parlé de Delille comme poète, il me reste à le peindre comme homme, et ce sera pour moi un vif plaisir de dire tout ce qu'il y avait en lui de qualités parfaites, d'esprit aimable et d'attachante bonhomie. C'est en 1803 que j'ai fait connaissance avec lui; il me témoignait une si grande bienveillance que j'allais le voir sans cesse, et je ne trouvais jamais que ce fût assez. Quand je le quittais, j'étais toujours plus content de lui et de moi; sa conversation entrecoupée de réflexions justes, de remarques fines, de comparaisons imprévues, d'anecdotes piquantes, de plaisanteries de bon goût, occupait l'esprit, ornait la mémoire, et délassait la pensée. Il m'a raconté de lui des traits qui peignent son caractère. Sa simplicité et sa naïveté en ma-

tière d'intérêt paraîtront fabuleuses dans un siècle où les écrivains qui se regardent comme les chefs de notre littérature sont les apologistes de leur propre talent, et les commissaires-priseurs de leurs ouvrages. L'anecdote suivante, que je tiens de Delille, prouvera quelle loyauté délicate présidait à ses marchés avec ses libraires. Il venait de terminer son immortelle traduction des *Géorgiques*, lorsqu'il vit arriver un matin chez lui M. Bleuet qui désirait en être l'éditeur, et qui lui en offrit 2,400 fr.; le poète accepta sur-le-champ sa proposition, le traité fut signé à l'instant même, et l'argent compté séance tenante. A peine le libraire était-il sorti que Delille eut des *remords*; il craignit que la somme qu'il avait reçue ne fût trop forte, et il se rendit aussitôt chez l'éditeur. « Mon cher Bleuet, lui « dit-il en arrivant, je vous ai vendu mon ma- « nuscrit; mais plus je réfléchis, plus je crains « que vous n'ayez fait une folie. Le désir que « vous avez d'imprimer mes *Géorgiques* vous a « probablement empêché de penser que vous « les achetiez trop cher; il ne doit pas y avoir « de surprise entre nous, je viens donc vous « rendre votre argent, et je consens à vous cé- « der ma traduction pour 1,500 fr. — Ce qui

« est fait est fait, lui répondit Bleuet, et ce qui « est signé doit être maintenu. Du reste, n'ayez « aucun scrupule; je vous assure que je ne me « repens pas de notre marché. — Vous le « voulez, je n'ai plus rien à dire, répliqua De- « lille; mais si vous éprouvez des pertes sur « cette opération, je vous en tiendrai compte. « — Je vous remercie, ajouta le libraire, je « suis tranquille. » — Bleuet avait raison d'être tranquille, il gagna près d'un million sur cet ouvrage.

Delille avait des réparties très-heureuses. Un ami de Lebrun-Pindare disait un jour en sa présence que ce poète, qui ne faisait presque rien imprimer, avait dans son portefeuille des choses superbes. « Conseillez-lui, dit-il à son ami, de « ne pas les garder trop long-temps, car les ré- « putations ne ressemblent pas aux olives; les « pochetées ne sont pas les meilleures. »

Il venait de réciter à Parseval de Grandmaison de très-beaux vers, et celui-ci lui faisait remarquer que l'idée d'un de ces vers était empruntée à Bernardin de Saint-Pierre. « N'im- « porte! n'importe! répondit Delille, ce qui a « été dit en prose n'a pas été dit. »

Il improvisait avec une grande facilité. Je me

rappelle qu'ayant été chez lui pour sa fête, je remarquai qu'il avait des culottes neuves, et comme je lui en faisais en riant mon compliment, il me dit à l'instant même :

De ma douce compagne, ouvrière assez forte,
Ces culottes sont un bienfait :
Oui, mon ami, c'est elle qui les fait...
Aussi c'est elle qui les porte.

Il ne faudrait pas conclure de cette plaisanterie qu'on a eu raison de prétendre que Mme Delille maltraitait son mari de paroles et de gestes. Ce sont de ces calomnies qui, à force d'être répétées, passent pour des vérités. Je dois en venger sa mémoire, et je déclare que, depuis 1803 jusqu'en 1813, j'ai été constamment chez M. Delille au moins trois fois par semaine, et que j'ai toujours vu sa femme excellente pour lui; elle lui parlait quelquefois avec vivacité, mais c'était toujours dans un but utile, pour qu'il ne travaillât pas trop, pour qu'il ménageât sa santé, etc., etc.

Au reste, Delille avait répondu bien mieux que moi à cette fable grossière lorsqu'il disait à son Antigone :

O toi, de tous les biens le plus cher à mon cœur,
Qui m'adoucis les maux, m'embellis le bonheur,
Dont la raison aimable et la sage folie,
Quand du crime légal les sanglants attentats
Jetaient autour de nous les ombres du trépas,
M'ont tant de fois, dans ma mélancolie,
Consolé de la mort et presque de la vie.
(Dédicace du poème de *l'Imagination*.)

Peut-on, je le demande, se défendre d'un sentiment de pitié pour ces prétendus poètes de nos jours, qui parlent avec une sorte de dédain de l'auteur des *Géorgiques*, de *l'Imagination*, des *Jardins*, de *Milton*, des *Trois règnes*, etc. A les entendre, ils seraient désolés qu'on eût à leur reprocher de pareilles productions; mais quand on essaie de les lire, on voit qu'ils sont à l'abri même du soupçon. Ces pygmées qui veulent détrôner un colosse n'empêcheront pas que Delille ne soit le premier des poètes didactiques; il eût été, sous Louis XIV, admiré par Racine et Boileau, comme il l'a été par Voltaire.

Admis dans son intimité, je sentais vivement mon bonheur, et je préférais souvent sa société aux plus magnifiques réunions. Doux, indulgent, affectueux et poli, il s'occupait sans cesse des

autres et s'oubliait lui-même ; sa parole était vive, abondante et féconde, ses plaisanteries piquantes et de bon goût. Jamais on n'a vu un plus beau talent revêtu de formes plus aimables, d'un esprit plus séduisant et d'une bonté plus parfaite.

dans le répertoire qu'on m'a remis ce matin
j'ai vû votre ouvrage posté pour demain
mon cher Charles ; je ne puis pas demander
à Fleury, que je n'ai pas encore vû, de changer
cet ordre de choses, mais ce que vous souhaitez
ne sera que différé — je ne vous en réponds pas
parceque je n'en puis répondre mais le jour
je vous prie de ne pas douter. C'est dans
l'intervalle que je mettrai à vous procurer un
jour plus favorable, lorsque j'aurai rentré
plaignez-moi de ne pouvoir sur le champ
répondre à votre confiance — j'en ai je vous assure
un vif regret

mr Colin Harleville qui est chez moi me charge
de vous dire mille choses aimables sur votre ouvrage

MADAME DE PARNY

(NÉE CONTAT).

Une actrice à peine âgée de seize ans débuta, le 3 février 1776, au Théâtre-Français, par le rôle d'Attalide dans *Bajazet*; voici ce que disait d'elle, le mois suivant, un de nos juges littéraires dont l'avis est un arrêt :

« Il y a eu un début remarquable à la Comé-
« die-Française, pendant tout le mois de fé-
« vrier. L'actrice a joué avec beaucoup d'intel-
« ligence les seconds rôles de la tragédie et les
« premiers de la comédie. De la jeunesse, une
« figure charmante, de l'habitude du théâtre,
« un jeu vif et spirituel, font beaucoup espérer
« de ses talents et du soin qu'elle prendra de
« les perfectionner. »

L'actrice était Mlle Contat; le juge était Marmontel.

Ce n'est pas une carrière facile que celle du théâtre : si vous ne promettez pas d'avoir du talent, on vous met à l'écart; si vous avez des dispositions brillantes, on ne vous laisse pas jouer. C'est ce qui arriva à Mlle Contat; pendant plusieurs années, elle fut condamnée aux petits rôles, et son avenir incertain ressemblait à l'horizon qui recule toujours à mesure qu'on avance, lorsque Beaumarchais, qui avait deviné cette actrice inimitable, se présenta au comité avec son *Mariage de Figaro*. Cette pièce, que l'on peut appeler la préface de 1789, fut jouée malgré Louis XVI. Ce prince, dont le jugement était excellent, avait vu dans cette comédie-libelle une révolution tout entière, et les censeurs avaient refusé leur autorisation. Tous ces obstacles n'arrêtèrent pas Beaumarchais; il creusa, comme la taupe, son chemin sous terre, et obtint de M. de Vaudreuil que son ouvrage serait représenté à Gennevilliers : il eut un succès immense. C'était un des jours les plus chauds de l'année; il y avait un monde énorme ; on n'avait pas réfléchi que les spectateurs étoufferaient. A la fin du second acte, l'auteur arriva;

on criait de tous côtés, de l'air, de l'air, de l'air. Beaumarchais fit observer aux spectateurs que les fenêtres ne pouvaient pas s'ouvrir ; « il n'y a « qu'un moyen d'avoir plus frais, dit-il en agi- « tant sa canne, je vais casser les vitres. — « Ce sera, lui cria un malin, la seconde fois de « la soirée. »

Je n'ai pas eu le bonheur de voir Mlle Contat jouer Suzanne, mais il y a unanimité parmi les connaisseurs pour dire que jamais il n'y eut au théâtre d'effet pareil à celui qu'elle y produisait ; tout ce que la volupté a de plus ravissant, le goût de plus fin, l'esprit de plus piquant, la grâce de plus vaporeux, était fondu dans son jeu parfait, avec un art qui ressemblait à la nature même. C'est bien pour elle que l'expression, trop souvent vide de sens, de *créer un rôle* avait toute sa valeur ; dès ce moment sa place fut marquée, et le plus grand comédien qui ait jamais existé, Préville lui dit en l'embrassant : « C'est la première infidélité que j'aie faite à « Mlle Dangeville. »

A compter de cette époque tous ses rôles ont été des succès ; *le Tartufe*, *le Philosophe marié*, *les Deux Pages*, *la Gageure*, *le Legs*, *les Femmes*, *les Fausses confidences*, *le Mariage*

secret, *les Dehors trompeurs*, elle jouait tout avec un charme entraînant. Sa figure semblait emprunter de son talent le secret d'être toujours nouvelle. On aurait cru que Dorat avait voulu parler d'elle, quand il disait dans le meilleur de ses ouvrages, le poème de *la Déclamation* :

Il me semble la voir, l'œil brillant de gaîté,
Piquante sans apprêt et vive sans grimace,
A chaque mouvement acquérir une grâce,
Sourire, s'exprimer, se taire avec esprit,
Joindre le jeu muet à l'éclair du débit,
Nuancer tous les tons, varier sa figure,
Cacher l'effort de l'art et parer la nature.

Son talent élastique et souple brillait également dans Molière et dans Marivaux; un des rôles où elle produisait une illusion vraiment merveilleuse était celui de Mme Evrard; tout ce qu'elle possédait de charmes et de finesse portait au dernier degré de vraisemblance les séductions dont elle enlaçait le vieux célibataire, joué d'ailleurs par Molé avec un talent supérieur. Elle était charmante aussi dans une pièce ignorée jusqu'à elle et dont elle a fait la fortune, *La mère jalouse* de Barthe; elle y représentait une tante encore jeune, aimant le bal, le spectacle, les grandes soirées, et cherchant à dé-

dommager sa nièce des rigueurs de sa mère, en lui procurant tous les plaisirs qu'on voulait lui refuser. Je me rappelle encore la gaîté bruyante et communicative qu'elle inspirait à toute la salle, quand elle racontait à Mme de Melcour, sa sœur, l'effet que sa nièce avait produit aux Tuileries où elle l'ayait conduite; elle jouait le rôle de Mme de Nozan et disait :

J'ai peine à respirer : tout Paris était là.
Tout Paris en extase !... il fallait voir cela.
Si vous saviez combien je vous ai désirée !
Ah ! que vous auriez vu votre fille admirée !
D'abord un, et puis deux, et puis vingt, et puis cent,
Puis deux mille... c'était un tableau ravissant !
Je ne l'embellis pas et je ne sais pas feindre ;
Pour vous dédommager, tâchez de vous le peindre.
Ils accouraient en foule, et pressés, coudoyés,
Se serraient, se heurtaient, s'élevaient sur leurs piés.
Les uns causeurs bruyants, les autres, plus honnêtes,
Regardaient en silence et par-dessus les têtes.

Mme DE MELCOUR, à part.

Quelle folle !

Mme DE NOZAN.

C'étaient des regards, des souris...

Des...

Mme DE MELCOUR.

Et ma fille est donc la fable de Paris !...

Mme DE NOZAN.

La fable... En vérité vous êtes fort à plaindre.

(Elle se place entre M. et Mme de Melcour, les prend par la main et leur parle bas, en imitant les voix de plusieurs personnes qui interrogent et répondent.)

On disait : *Elle est bien.* — *Mais elle est faite à peindre.*
Quelle taille ! — *Et ces yeux.* — *Elle sort du couvent.*
Nous ne l'avions pas vue. — *On ne voit pas souvent*
De ces figures-là. — *Quel air doux et modeste !*
Sa rougeur l'embellit. — *Elle sera céleste.*
Elle l'est. — *Ce doit être un bon parti.* — *Très-bon.*
Seize ans.... au plus. — Et puis on demandait son nom
Et quelqu'un vous nommait. — *Cette dame... est sa tante,*
Qui lui laissera bien dix mille écus de rente.
Baise-moi, mon enfant, tu les auras.

(Elle la baise sur les deux joues.)

Il faut l'avoir vue pour savoir le parti qu'elle tirait de ce dialogue coupé, qu'elle débitait comme si dix personnes avaient parlé ; on craignait de perdre un seul mot de ce récit enchanteur, le public entier paraissait suspendu à la bouche de l'actrice, et trois salves d'applaudissements la remerciaient du plaisir qu'elle avait causé.

Mlle Contat avait depuis long-temps lié son sort à celui du meilleur et du plus aimable des hommes, le marquis de Parny, neveu du poète.

Sa société habituelle se composait de toutes les célébrités dramatiques et littéraires de l'époque, Legouvé, Luce de Lancival, Desfaucherets, Collin d'Harleville, Talma, Lafont, Mme Gay, près de qui l'on sent si bien tout le plaisir d'écouter, Julie Talma, Mlle Duchesnois, etc., etc. Je dirais trop peu en affirmant que la maison de Mme de Parny était la plus agréable de Paris; je dois ajouter, si je veux que l'on connaisse toute ma pensée, que je n'ai jamais vu de femme plus aimable et plus extraordinaire pour la rapidité de son esprit. S'agissait-il de juger un livre, une pièce, un tableau, elle avait une manière à elle, et pendant que les autres cherchaient à motiver leur avis, le sien arrivait tout rédigé, tout en relief, frappé comme une médaille, et la réflexion n'aurait rien pu y ajouter de plus neuf, de plus juste, de plus heureux. Tous les mots que je sais d'elle, je les ai retenus sans chercher à les retenir; beaucoup sans doute m'ont échappé, je regrette vivement de n'avoir pas songé à les rassembler : si nous nous étions cotisés, tous ses amis et moi, pour en composer un recueil, on n'aurait rien pu lire d'aussi piquant ni d'aussi original.

Elle assistait à la première représentation de *Cendrillon* pour les débuts de Mlle Saint-Aubin, fille de la célèbre actrice. N'ayant pu arriver de bonne heure, je lui demandai en entrant dans sa loge comment elle trouvait la débutante. « Je « ne peux pas vous le dire, me répondit-elle ; « j'ai vu la mère, j'attends la fille. »

Un mois après elle retourna voir la même débutante dans une autre pièce, et je la priai de me dire ce qu'elle en pensait décidément. Elle me répondit à la minute : « Je persiste ; c'est une « seconde édition en petits caractères. »

Ses plaisanteries ne passaient jamais les bornes de la malice, à moins qu'on ne voulût la blesser personnellement, alors il y avait dans ses réponses quelque chose de plus aiguisé et de plus incisif.

Un acteur de la Comédie-Française, auquel on reprochait d'avoir fait enfermer tous ses camarades sous la terreur en les dénonçant, rentrait à Feydeau dans la troupe de Sugeret. Il avait prié Mlle Contat de jouer ce jour-là, et celle-ci par bonté y avait consenti. On donnait *la Coquette corrigée*, et comme la toilette de la fin prenait beaucoup de temps, le public se mit à siffler d'impatience ; l'acteur en question s'a-

vança alors et dit aux spectateurs : « Messieurs, « c'est notre camarade Contat qui n'est pas « prête. » — Il avait à peine terminé sa harangue que Mlle Contat, qui entrait en scène, le rencontrant dans la coulisse, lui dit avec un sourire enchanteur et de la voix la plus douce : « Eh « bien ! vous dénoncez donc toujours ? »

Je lui témoignais un jour mon étonnement de ce qu'une actrice venue de la province, et qui avait mauvais ton, était applaudie dans les mêmes rôles qu'elle. « Que voulez-vous, mon ami, « me répondit-elle ; le public m'avait épousée ; « nous faisions bon ménage, il a pris une fille. »

On retrouvait dans ses lettres toute la supériorité de son esprit ; elle écrivait à un ministre, à un ami, à ses enfants, aux gens de lettres, sur un ton et dans un style différent : c'était celui qui convenait à chacun ; on aurait dit qu'elle avait une plume à part pour chaque billet.

La bonté de son cœur faisait briller d'un plus vif éclat ses qualités, ses talents et son esprit. C'était un vrai tableau de Greuze, que de la voir dans son intérieur entourée de ses enfants, heureuse de leur bonheur, triste de leurs peines, gaie de leur joie ; ses sensations et ses pensées étaient le reflet des leurs. Le récit d'une in-

fortune trouvait son âme toute disposée à la réparer ou à l'adoucir. Le poète Arnault, arrêté en 1793 à Dunkerque, au moment où il arrivait de Londres, courait risque de la vie, puisqu'on l'avait incarcéré comme émigré ; il s'adressa à Mlle Contat, qui, malgré ses opinions royalistes, exerçait un grand ascendant sur Fabre d'Églantine ; celui-ci obtint que le protégé de Mme de Parny serait mis sur-le-champ en liberté, mais elle ne borna pas son obligeance à cet important service. Sachant que le pauvre prisonnier était dénué de toutes ressources, elle lui envoya cinquante louis, et accompagna son tribut de ces mots charmants : « C'est « très-bien, mon ami, de ne pas mourir, mais « il faut vivre. »

Voilà la femme dont j'ai pu apprécier pendant quinze ans l'amabilité, l'instruction, la gaîté moqueuse, la sensibilité réelle, les talents, la causerie piquante et l'instruction solide; on conçoit que je la regrette, et l'on comprend le plaisir que j'éprouve à la faire connaître dans ce portrait où mon amitié, quoique bien vive, retranche plutôt à la vérité qu'elle n'y ajoute.

COLNET.

Si Montaigne vivait de nos jours, il emploierait, pour caractériser notre siècle, une de ces expressions pittoresques dont il a doté la langue: il l'appellerait *le siècle de l'écrivaillerie*. Cette folie de l'époque est une vraie contagion, qui, par malheur, dégénère en *épizootie*. Des écoliers qui n'ont pas encore fini leurs études, ont déjà *lancé* leur volume. Il est vrai qu'il ne leur manque pour bien écrire que deux choses qu'ils regardent comme accessoires, le style et la pensée; quelquefois même ils auraient besoin que l'on corrigeât leur orthographe; c'est une de ces minuties qu'ils dédaignent: *de minimis non curat prætor*. L'homme remarquable dont je veux aujourd'hui raconter la vie, ne se pressa pas autant que nos *géants de serres chaudes;* il sut attendre, avant de prendre la plume, que la ré-

flexion et l'étude eussent développé ses idées, mûri son jugement et formé son goût : il avait près de trente ans quand il publia ses premiers articles. Sa réputation se fit tard, et vite ; ses calculs ne l'ont donc pas trompé.

Charles-Joseph-Auguste-Maximilien de Colnet du Ravel naquit à Mondrepuy, en Picardie, le 7 décembre 1768. Son père, d'une des plus anciennes familles de cette province, était garde-du-corps de Louis XV, et se conduisit avec distinction à la bataille de Fontenoy.

Colnet fit ses premières études au collége de Rebais, dirigé par les oratoriens. Il entra ensuite à l'École militaire de Paris : c'est là qu'il fut le camarade de Bonaparte ; mais, comme il ne se sentait aucune inclination pour la carrière des armes, il n'y resta que deux ans, et finit ses classes au collége de La Flèche. Il était toujours le premier dans les compositions de la semaine, et remportait tous les prix. Ses maîtres avaient peine à concevoir sa facilité. Son caractère était sérieux et grave : les amusements de son âge n'avaient aucun attrait pour lui, et, pendant les récréations, jamais il ne jouait avec ses camarades ; lire ou causer de ses lectures avec ceux de ses condisciples qui partageaient

ses goûts, telle était son occupation favorite. Quand il sortit du collége, la France était en feu; il vint à Paris à cette horrible époque où tous les honnêtes gens attendaient leur tour d'échafaud. Il étudia la médecine sous Cabanis et Corvisart, moins par goût pour cet art, qui lui déplaisait, que pour se soustraire à la réquisition; il y acquit en peu de temps des connaissances qu'il appliquait dans l'occasion.

Forcé de quitter la capitale, par suite du décret qui bannissait les nobles, il se réfugia à Chaulny, chez un apothicaire; il y passa deux ans, recommençant, pour ainsi dire, dans la solitude et le recueillement, les brillantes études qui lui avaient valu tant de succès. Il revint à Paris en 1797, et prit une boutique de libraire, rue du Bac, près le pont Royal : c'est à cette époque qu'il rédigeait les *Mémoires secrets de la république des lettres*, dont le dernier numéro fut saisi, et les *Etrennes de l'Institut*, qui eurent le même sort. Il attaquait avec la plus grande énergie, dans ce dernier ouvrage, l'organisation toute récente de ce corps savant, d'où l'on avait banni Delille, La Harpe et Fontanes, pour y admettre de mauvais poètes et des athées. Son indignation alimentait sa verve,

qui ne lui manquait jamais quand il y avait une injustice à combattre, un scandale à signaler, ou une lâcheté à flétrir.

Le 18 brumaire avait donné à Colnet l'espoir que son ancien camarade Bonaparte, prenant pour guide l'intérêt de la France et le sien propre, rétablirait la monarchie des Bourbons, et se couvrirait ainsi d'une gloire immortelle; il en était tellement convaincu, qu'il consentit à insérer dans l'ouvrage périodique qu'il rédigeait alors, une ode en son honneur, qui renfermait les strophes suivantes :

Salut à ce héros qui, dans la fleur de l'âge,
Aux plaines du Tyrol signalant son courage,
De l'aigle germanique abattit la fierté ;
Qui, joignant d'un savant les profondes lumières
A ses vertus guerrières,
Marche à pas de géant à l'immortalité !

C'en est fait : à leur chef nos phalanges fidèles,
Ont du temple des lois chassé de vils rebelles (1),

(1) Le 18 brumaire, Bonaparte fit entrer ses grenadiers à Saint-Cloud, dans la salle de l'Orangerie, où le conseil des cinq-cents tenait sa séance. Les députés effrayés sautèrent par les fenêtres, et la salle fut évacuée en cinq minutes. L'au-

Et l'espoir du bonheur luit enfin à nos yeux ;
Tel le fier aquilon, dissipant un orage,
Emporte le nuage
Dont les noires vapeurs obscurcissaient les cieux.

De leur côté, les révolutionnaires se flattaient que Bonaparte n'avait pris les rênes de l'état que pour faire triompher leurs principes, et ne soupçonnaient pas qu'il pût aspirer à régner. Daunou et Garat s'écriaient, dans *la Clef du cabinet :* « Des milliers de bras l'arrêteraient avant que le diadême eût déshonoré son front. » Lebrun disait en vers :

Le peuple souverain, qu'un héros sut défendre,
N'obéira qu'aux lois,
Et *l'heureux Bonaparte* est trop grand pour descendre
Jusqu'au trône des rois.

L'heureux Bonaparte trompa également les révolutionnaires qui croyaient à la république,

---

teur d'un à-propos sur le 18 brumaire faisait allusion à cette terreur panique, dans ce couplet, que l'acteur était toujours obligé de chanter trois fois :

Leur fuite doit assez prouver
Que, pour eux, quand le sort varie,
Il sont plus prompts à se sauver
Qu'à sauver la patrie.

et les royalistes qui croyaient à son désintéressement. Il releva le trône, mais ce fut pour y monter.

Déçu dans ses espérances, et voyant que le plus grand capitaine des temps modernes n'avait d'autre conseiller que son ambition, Colnet lui déclara la guerre, et ne consentit jamais à poser les armes. Le général Bertrand, qui avait été dans la même classe que lui à l'Ecole militaire, essaya vainement sa conversion. Il lui adressa un de ses amis pour l'engager à venir le trouver aux Tuileries; mais Colnet répondit à l'ambassadeur assez sèchement : « Dites-lui où je demeure, et, s'il veut me voir, qu'il vienne. »

En 1813, il réunit son magasin de librairie de la rue du Bac à celui qu'il avait déjà quai Malaquais, et qui n'était séparé que par un mur mitoyen du ministère de la police générale. Son cabinet, que ses amis appelaient *la Caverne*, était le rendez-vous des mécontents. Réal y venait lui-même quelquefois, et leur disait : « On sait que vous clabaudez, mais vous n'êtes pas dangereux, on vous connaît pour des principiers. »

Dès le commencement de la restauration, les royalistes marquants accouraient tous les jours

à *la Caserne*, surtout dans les moments de crise : les uns, pour apporter des nouvelles, les autres, pour en apprendre. *Le Voisin* (1) voyait avec inquiétude ces réunions quotidiennes, dont il connaissait l'esprit hostile : il employa plus d'un moyen pour engager le chef de ces comités à les dissoudre ; mais c'était un motif puissant pour le *voisin* du *vôisin* de les conserver.

Une anecdote authentique prouvera à quel point Colnet poussait l'inflexibilité de caractère. Un des ministres de la police, qui se sont succédé rapidement en 1814 et en 1815, lui envoya des émissaires qui s'introduisirent chez lui sous prétexte d'acheter des livres, et ne négligèrent rien pour le corrompre. Ayant déjà son projet en tête, il causa longuement avec eux, et les remit au lendemain pour une réponse définitive : il avait fait exprès coïncider l'heure du rendez-vous avec celle de son dîner, qui consistait en un potage, et un morceau de bœuf, qu'il mangeait dans une écuelle de terre. M. de L***, son

(1) Les articles si remarquables, intitulés *le Volsin de Son Excellence*, ont été réunis dans *l'Ermite du faubourg Saint-Germain*, publié par Pillet, rue des Grands-Augustins, n° 7.

ami intime, dont il avait exigé la présence, était témoin de l'entrevue. Les deux messagers du ministre arrivèrent au moment fixé. « Eh bien ! monsieur, lui dirent-ils, avez-vous réfléchi à notre conversation d'hier ? — Non, messieurs, parce qu'il n'y a qu'un homme corrompu qui puisse réfléchir en pareille occasion; mais je vous ai priés de revenir, pour vous donner devant un tiers la réponse que vous pouvez faire à votre maître. Dites-lui de ma part que vous m'avez vu dîner, et que mes repas n'annoncent guère que je puisse me laisser tenter par son or; ajoutez qu'après celui qui accepte des propositions semblables et celui qui les fait, l'homme le plus vil est celui qui se charge de les transmettre. »

Les messagers ne trouvèrent pas un mot à placer ni une réplique à faire.

Colnet cultivait la poésie avec autant de succès que les lettres. Il publia en 1800 deux satires très-spirituelles, intitulées : *La fin du dix-huitième siècle*, et *Mon Apologie*, où les saines doctrines littéraires sont revêtues des formes les plus piquantes. On y reconnaît quelquefois la touche de Gilbert.

Il fit paraître en 1810 un poème qui eut le plus

grand succès : *l'Art de dîner en ville, à l'usage des gens de lettres ;* trois éditions consécutives, et de bon aloi, que cet ingénieux badinage obtint en peu de temps, suffisent à son éloge. On a trouvé après sa mort, en parcourant ses papiers, deux fragments inédits de ce joli poème : l'auteur les destinait sans doute à une édition nouvelle. On y retrouve toute sa verve et toute sa gaîté. Il donnait, au reste, aux poètes, dans cet ouvrage, des conseils dont il ne profitait pas pour lui-même, car c'est à peine si, dans le cours de sa vie, il a dîné dix fois en ville. Deux raisons l'en empêchaient : l'étiquette, dont il était l'ennemi, et l'emploi du temps, qu'il appelait *sa richesse.* Quelquefois, de vieux amis venaient l'enlever à ses travaux pour le conduire au cabaret, et toujours il animait ces repas *impromptu* par des saillies pleines de verve et des anecdotes fort gaies. Cet homme, qui recevait tant de visites, n'en rendait jamais aucune. On a dit de Poinsinet, qui a retracé dans *le Cercle* les mœurs des salons sans y être admis, *qu'il avait écouté aux portes ;* on peut dire de Colnet, qui a si bien peint les travers de la société sans la fréquenter, qu'il avait plutôt deviné le monde qu'il ne l'avait connu.

Une chose digne de remarque, c'est que cet écrivain si piquant, habitué à ne saisir que le côté ridicule des objets, pour les immoler à sa gaîté moqueuse, était doué de la sensibilité la plus profonde. Deux traits, entre mille, prouveront ce que j'avance. A la mort de sa mère, qu'il idolâtrait, sa douleur fut si vive, qu'il tomba dans une espèce de marasme, suspendit ses travaux, ne voulut plus voir personne, et fut menacé d'une maladie grave. A ceux qui diront que cela n'a rien de concluant, et qu'à moins d'être un monstre on éprouve une grande affliction quand on perd sa mère, je répondrai que je les prie d'écouter ma seconde preuve.

Le nom de Colnet était sorti de l'urne dans l'affaire *Bouton et Gravier* (1820). Il avait eu beau prier, supplier, on l'avait maintenu sur la liste : on procède au tirage, le sort le désigne ; le voilà *juré*. Il fait assez bonne contenance pendant la lecture de l'acte d'accusation ; l'interrogatoire a lieu, il prend des notes avec calme : jusque-là tout allait bien. Mais le lendemain, lorsque les dépositions des témoins à charge donnent aux débats une gravité qui l'effraie ; lorsqu'il prévoit qu'il sera peut-être obligé de faire, *sur son honneur et sa conscience*, une

déclaration qui entraînera la mort de deux hommes, sa physionomie se rembrunit, son front devient soucieux. J'assistais aux débats comme curieux, et j'étais près de lui. Je vois encore sa figure s'altérer d'heure en heure et de moment en moment : bientôt ses traits se crispent et se décomposent ; enfin, d'émotions en émotions, il est saisi d'un tremblement nerveux, sa vue s'obscurcit, ses yeux se voilent, il tombe. L'audience est suspendue : on l'emmène pour lui prodiguer des secours ; la cour lui donne un suppléant, et il échappe, par ce bouleversement subit de tout son être, à l'horrible nécessité d'une sentence qu'il redoutait pour son cœur.

En 1810, Colnet fit insérer des articles très-remarquables dans le *Journal des Arts*. En 1811, il passa au *Journal de Paris*. Il y travaillait à l'époque des cent-jours, lorsqu'il fut arrêté comme prévenu de correspondance avec Gand. On le conduisit à la préfecture de police, et, quoiqu'il fût estimé des hommes les plus influents de tous les partis, il aurait pu rester long-temps en prison, si M. Jay, qui en fut averti, ne se fût empressé de l'en faire sortir, en s'adressant à M. Réal. Colnet n'a jamais oublié

ce service, et je suis sûr de remplir ses intentions en donnant de la publicité à ce trait d'obligeance d'un de ses adversaires politiques.

Forcé de quitter le *Journal de Paris*, après la seconde restauration, parce que les principes de cette feuille ne se trouvaient pas en harmonie avec les siens, Colnet écrivit dans le *Journal général*, dont l'esprit était excellent; mais en 1816, ce journal étant devenu ministériel, il s'attacha à la rédaction de la *Gazette de France*, connue alors sous le nom de *l'Etoile*. Il y a travaillé jusqu'à sa mort, et pendant près de seize ans il a fait paraître des articles tous les lundis. On se rappelle avec quelle impatience ils étaient attendus.

Les rédacteurs de toutes les feuilles périodiques apposaient tout au plus leurs initiales au bas de leurs articles; Colnet mettait aux siens son nom en toutes lettres. Une chose digne de remarque, c'est que la seule signature qui se trouvât dans les journaux fût celle d'un homme que l'on aurait reconnu, lors même qu'il n'aurait pas signé; il y avait, en effet, dans son style quelque chose de la bonhomie de La Fontaine, de la moquerie incisive de Rabelais, de l'abandon philosophique de Montaigne, et de l'étrangeté de

Sterne : il s'était fait de tout cela une manière à lui, un genre propre, un cachet inimitable.

Persuadé que la plupart des hommes n'ont d'autres besoins que ceux qu'ils se créent, il ne chercha jamais à augmenter les siens ; il ne dépensait presque rien pour ce qui le regardait personnellement, on aurait même pu lui reprocher la négligence qu'il mettait dans sa toilette et son ameublement ; ceux qui ne le connaissaient pas devaient le croire plus qu'économe : le fait est qu'il ne l'était que pour lui. Il convenait que c'était son défaut ; les autres n'avaient pas à en souffrir, et l'on pourrait citer plusieurs traits de sa générosité.

Sa vie était uniforme comme celle des hommes laborieux : il se couchait tous les jours entre huit et neuf heures du soir ; à quatre heures du matin il était au travail. Il revoyait avec sévérité tout ce qui sortait de sa plume.

En 1829 il se retira à Belleville : c'est là que la révolution de juillet le surprit. Depuis plusieurs années il avait prévu que l'esprit d'indépendance et de désordre, en pénétrant dans toutes les classes, amènerait en France un grand bouleversement ; il était fermement convaincu que tout finirait par le sabre, et je lui ai entendu ré-

péter plusieurs fois cette prophétie politique : « Celui qui doit nous gouverner un jour fume à présent sa pipe dans quelque corps-de-garde. »

Il partageait, dans son manoir champêtre, tout son temps entre la composition de ses articles et la culture des fleurs : c'était, après le travail, sa seule passion, et il lui arrivait souvent de revenir de Paris en tenant à la main un myrte ou un géranium.

Un jour qu'il descendait de Belleville pour se rendre à Paris, un commis de l'octroi l'arrêta à la barrière, et l'engagea, d'un ton assez brusque, à entrer au bureau. Très-surpris d'une pareille invitation, Colnet refusa d'abord ; mais on insista avec force, et il céda. Il fut tâté, fouillé, examiné de la manière la plus rigoureuse ; et, l'opération terminée, on lui *permit* de se retirer. Ne pouvant concevoir un acte aussi arbitraire (nous n'étions pas encore sous Louis-Philippe), il demanda qu'il en fût dressé procès-verbal, ce qu'il obtint avec peine. Le lendemain il écrivit au directeur général de l'octroi, pour l'instruire de la conduite étrange qu'on avait tenue envers lui, ajoutant « qu'il aimait mieux l'informer confidentiellement de cette aventure désagréable, que d'en faire retentir les journaux. »

M. le comte d'Audifret lui répondit avec beaucoup de politesse ; il lui offrit toutes sortes de satisfactions, et lui proposa même de destituer l'employé qui s'était rendu coupable d'un pareil procédé : l'administrateur chercha cependant à l'excuser, en racontant qu'au moment où Colnet passait, un mauvais plaisant l'avait désigné au commis en lui disant : « Vous voyez bien cet homme-là ? vous ne risquez rien de l'arrêter ; il est plein d'*esprit*. » Le pauvre commis, qui n'était pas fort sur le *calembour*, avait pris la chose au sérieux, et n'avait pas hésité à traiter le poète en contrebandier. Le plaignant remercia M. d'Audifret de l'explication ; il sourit du jeu de mots, et l'affaire n'eut aucune suite.

On conçoit qu'animé des principes politiques qu'il avait professés toute sa vie, Colnet dut voir avec un extrême déplaisir la révolution de juillet : le renversement d'une dynastie à laquelle il avait voué toutes ses affections aurait suffi pour motiver sa *répugnance*. Un fait dont le hasard le rendit témoin vint encore ajouter à son indignation et donner plus de vigueur à sa haine. Je dois dire d'abord, pour être mieux compris, qu'à l'époque où le cardinal Fesch devait être archevêque de Paris, Colnet fut chargé de mettre en ordre

la bibliothèque de l'archevêché, et d'en faire le catalogue ; il y avait environ trente mille volumes. Qu'on se figure donc ce qu'il éprouva le 13 février 1831, au moment où, traversant la place de Grève pour retourner à Belleville, il vit flottants sur la rivière tous les volumes qui composaient cette bibliothèque ! Que dut-il penser de ces bandits, de ces barbares, qui déclaraient aux lettres une guerre à mort pour assouvir leur rage insensée?..... Il regagna son ermitage le cœur navré et la tête remplie des plus sinistres présages. Un de ses amis l'y attendait : après lui avoir raconté avec toute l'énergie qu'il avait dans l'âme l'horrible scène dont il venait d'être le témoin, « Sommes-nous donc réduits, lui dit-il, à regretter l'homme de Sainte-Hélène ! En effet, si l'on compare le temps où nous vivons avec les premières années du gouvernement de ce grand capitaine, on verra qu'il rétablit la religion, fit respecter ses ministres, rebâtit ses temples, et releva les autels ; qu'il rappela les émigrés, en leur rendant tous les biens dont il pouvait disposer, et qu'il pacifia la Vendée. S'il substitua ses aigles aux faisceaux de la république et aux armes de la vieille monarchie, au moins il ne souffrit pas qu'on traînât les lis dans

la boue ! D'ailleurs, quand il s'empara du pouvoir, il était déjà couvert de lauriers ; ses mains n'étaient pas encore teintes du sang d'un Bourbon : aucun de ses parents ne s'était souillé de cette tache ineffaçable.... Enfin, dans les cent-jours, à une époque où il pouvait craindre pour sa tête, il respecta l'inviolabilité d'un prince, et ne voulut pas même garder le duc d'Angoulême pour ôtage. »

C'est à peu près en ces termes que Colnet exprimait son indignation. Il la répandit depuis dans une foule d'articles qui ont répondu à toutes les sympathies des royalistes ; il n'a négligé aucune occasion de donner, tantôt avec sévérité, tantôt avec une gaîté railleuse, d'excellents conseils au *Roi-citoyen :* la France serait plus heureuse s'il en avait profité !

J'ai dit que les dépenses personnelles de Colnet étaient à peu près nulles ; on juge donc qu'il devait se croire immensément riche avec les 5,200 fr. qu'il recevait tous les ans pour ses articles, et deux pensions de 1,200 fr. chacune, dont il jouissait sans les avoir sollicitées : il touchait l'une au ministère de l'intérieur, et l'autre sur la cassette de Charles X. Le dernier trimestre de celle-ci, quoique échu, ne fut pas payé par

le trésor de Louis-Philippe. Quant à sa pension de l'intérieur, M. Guizot la supprima quelques jours après son avénement ; il n'avait pas oublié les excellentes épigrammes de notre poète contre le *canapé doctrinaire*, et contre le principe de ces hommes qui, en nous parlant sans cesse de *quasi-légitimité*, de *quasi-paix*, de *quasi-lois*, ont mis la France dans un état qui ne ressemble pas même au *quasi-bonheur*.

Quoiqu'il cherchât à vivre dans l'obscurité, Colnet ne pouvait se dérober à l'empressement des hommes distingués qui s'honoraient d'être ses amis ; il conserva jusqu'à ses derniers moments des relations intimes avec un des plus vénérables pasteurs de l'Eglise de France, connu de tous les gens de lettres par des traductions aussi élégantes que fidèles de Claudien, des *Sylves* de Stace, de la *Christiade* de Vida, et de l'*Enfantement de la Vierge* de Sannazar. Ils avaient été camarades au collége de La Flèche, et leur amitié d'enfance ne s'est jamais refroidie. Un homme auquel son talent de tribune et sa probité ont valu un portefeuille, un homme qu'il est permis de louer depuis qu'il n'est plus ministre, M. de Corbière, qui joint l'esprit le plus piquant à une érudition prodigieuse, avait

aussi pour Colnet une affection sincère ; il terminait ainsi une lettre qu'il lui écrivait en 1829 :

« Continuez, mon cher Colnet, d'exprimer tout le mépris des honnêtes gens pour ces incroyables Mémoires qui sont aujourd'hui à l'ordre du jour chez vos libraires ; et, puisque ces vilenies trouvent des lecteurs pour les encourager, qu'elles trouvent aussi des juges qui ne se lassent pas de les flétrir. C'est une bonne œuvre que vous nous devez pour la réputation future de notre pauvre siècle : je ne puis mieux la recommander qu'à vous.

« Conservez-moi, mon cher ami, une part dans votre souvenir en faveur de notre vieille amitié. »

La mort vint surprendre l'*ermite de Belleville* au milieu de ses travaux (1), dans la petite chaumière qu'il avait fait bâtir, et dont il n'a

---

(1) Colnet travaillait encore, à soixante-trois ans, par goût et par nécessité. La révolution de juillet, qui l'avait privé de ses deux pensions, lui fit perdre en outre une somme assez considérable, fruit de ses épargnes, qu'il avait confiée à une maison de commerce engloutie dans les glorieuses journées...

joui que deux mois. Il conserva sa raison jusqu'au dernier moment ; un ami de trente ans lui ferma les yeux, et il s'éteignit, le 29 mai 1832, sans douleur, sans agonie, et consolé par l'espoir d'un monde meilleur (1). Il avait pris, toute sa vie, pour base de sa conduite et pour règle de ses actions, cette maxime si vraie, si profonde, de Bacon : « *Un peu de philosophie éloigne de la religion ; beaucoup de philosophie y ramène.* »

Ce fut une singulière destinée que celle de Colnet. Fils d'un officier, il devint, par vocation, journaliste, homme de lettres et poète. Juge, par état, de toutes les productions littéraires, il ne fut membre d'aucune académie. Quand on l'engageait à se mettre sur les rangs pour l'Institut, il répondait : « J'aime mieux que l'on demande pourquoi je n'en suis pas, que si l'on demandait pourquoi j'en suis. » Appelé, par son esprit gai, malin et frondeur, à jouer un rôle

---

(1) Ses principes religieux ne l'abandonnèrent à aucune époque de sa vie. Il eut un jour une discussion assez vive avec un homme dont il aimait l'esprit, et il termina l'entretien par ces mots : « C'en est assez, monsieur, nous ne pouvons plus nous entendre ; je crois en Dieu, moi. »

brillant dans la société, il préféra toujours l'étude à la dissipation. Pendant que tout le monde s'occupait de lui, il ne s'occupait que de ses livres, et sa vie entière réalisa, presque à son insu, ce vœu si bien exprimé par un poète moderne :

Du calme pour ma verve et du bruit pour mon nom.

MADAME COTTIN.

Mme Cottin eut une destinée contraire à ses goûts, et l'on peut dire même opposée à ses principes ; auteur de *Claire d'Albe*, d'*Amélie de Mansfield* et de plusieurs autres romans qui ont eu un succès de vogue, elle était pourtant convaincue que les femmes ne doivent point écrire, ou du moins ne doivent pas livrer leur nom au public ; elle s'était expliquée nettement à cet égard dans son roman de *Malvina ;* c'était d'elle-même qu'elle voulait parler quand elle faisait dire à mistriss Clare :

« Le monde et ses plaisirs n'occupent pas un seul de mes moments, et ma solitude ouverte à peu d'amis n'est jamais troublée par aucun importun ; il a donc fallu me suffire à moi-même et

tâcher d'abréger, par diverses occupations, des journées dont l'oisiveté m'eût fait un fardeau. Passant alternativement des arts aux soins domestiques, des plaisirs champêtres aux lectures sérieuses, je n'ai pas cru plus mal faire en écrivant quelques pages qui plaisaient à mon imagination, qu'en chantant quelques ariettes ou en faisant quelques tableaux. Je vous l'avoue d'ailleurs, ce genre d'occupation m'a séduite; il m'était doux de trouver sous ma plume des chimères dont j'avais en vain cherché la réalité dans le monde, et si je me suis livrée à mon goût, c'est avec la certitude qu'en le satisfaisant je ne nuirais à personne. En effet, qu'une femme écrive un roman, apprenne une science ou travaille à l'aiguille, cela est fort égal, pourvu qu'elle reste dans son obscurité; ce n'est pas le genre de ses occupations, mais l'usage qu'elle en fait qu'on doit censurer; qu'elle amuse des amis d'une historiette sortie, en jouant, de sa plume, personne n'a rien à lui dire si elle en reste là, mais en *la faisant imprimer, elle semble avouer le prix qu'elle y attache, et de ce moment la critique doit relever avec sévérité ce que l'amitié eût traité avec indulgence; d'ailleurs, en se*

livrant ainsi au public, ce n'est pas seulement le livre, c'est l'auteur qu'on lui soumet. »

On a peine à concevoir qu'après avoir exposé avec autant de force et de clarté ses idées sur une question de cette importance, elle ait publié plusieurs romans. Les gens du monde, qui croient bien juger parce qu'ils jugent vite, pourraient en conclure qu'on doit lui reprocher des systèmes incertains et des opinions mobiles; ils auraient tort. Ce qu'elle a dit des devoirs des femmes était l'expresion sincère d'un sentiment profond, et sa célébrité est une bizarrerie de sa destinée plutôt qu'une inconséquence de son esprit.

Elle avait à peine dix-sept ans lorsqu'elle épousa, en 1790, M. Cottin, l'un des plus riches banquiers de Paris; la révolution préludait alors par des folies à des crimes. En 1792, l'horizon devenait de plus en plus sombre; Mme Cottin se réfugia dans les Pyrénées. A peine était-elle arrivée à Cauteretz, que l'on proclama la république. Il était aisé de prévoir à quels excès se porterait la faction triomphante; elle chercha donc un asile en Angleterre, et elle y passa un an; mais la convention ayant rendu un décret

qui ordonnait à tous les Français de rentrer, dans le délai d'un mois, sous peine d'être mis sur la liste des émigrés et de voir leurs biens confisqués, M. Cottin se décida à revenir à Paris. Le lendemain de son arrivée, son plus jeune frère fut jeté en prison, lui-même tomba dangereusement malade, et le jour où l'on se présenta chez lui pour le conduire au tribunal révolutionnaire, il venait d'expirer. Ce fut ainsi qu'il trompa l'échafaud.

Restée veuve à vingt ans, Mme Cottin choisit une retraite aux environs de Paris; elle y menait une vie obscure et paisible, y donnait asile aux proscrits, et concentrant toutes ses affections dans un cercle intime, elle consacrait ses loisirs à la culture des arts. Persuadée que les amitiés du monde ressemblent, pour la plupart, à ces diamants faux qui brillent sans avoir de valeur, elle fuyait les réunions nombreuses, les séances académiques, les lectures, les bals et les soirées, comme d'autres femmes les recherchent.

Un de ses amis, forcé, au 18 fructidor, de fuir, sous peine de la vie, avait besoin de 50 louis. Elle venait de composer, en quinze

jours, et presque au courant de la plume (1), un joli roman, *Claire d'Albe*; elle remit au proscrit l'argent qu'elle reçut de son libraire. Ainsi, son premier ouvrage fut une bonne action. L'auteur avait mis pour condition expresse du traité que son nom resterait inconnu; la clause fut religieusement observée, et c'était pour elle un vrai plaisir que d'entendre chacun exprimer librement sa pensée sur ce roman, qui eut en moins d'un an trois ou quatre éditions.

Ce ne fut qu'en 1802, lorsqu'elle publia *Amélie de Mansfield*, qu'un abus de confiance révéla son nom au public. Elle en éprouva une vive contrariété, et la preuve que ce n'était pas de la fausse modestie, c'est qu'elle consulta, dans une lettre confidentielle, un de ses parents, homme de beaucoup de sens et d'esprit, sur ce qu'elle avait à faire en cette circonstance.

« Il m'est pénible, disait-elle, de voir ainsi mon nom imprimé, mais vous sentez que je suis plus *fâchée* que *coupable*; c'était à la seule con-

(1) Une chose qui paraît incroyable, mais que je tiens de plusieurs personnes dignes de foi qui ont vu le premier manuscrit de *Claire d'Albe* de la main de l'auteur, c'est qu'il n'y avait pas une seule rature.

dition que mon nom ne parût point, que j'avais donné mon ouvrage à S....., vous voyez comme j'ai été écoutée. Maintenant faut-il faire une protestation contre la mauvaise foi de l'éditeur, ou faut-il garder le silence, etc., etc.» Son parent lui conseilla ce dernier parti, et il fit bien; une protestation aurait eu tous les inconvénients que Mme Cottin redoutait le plus. Entre la célébrité de la gloire et la célébrité du scandale, il n'y avait pas à hésiter.

Ses deux ouvrages les plus importants, *Malvina* et *Mathilde*, qui lui assignent une des premières places parmi les romanciers, ont prouvé avec quel art elle mettait en jeu les ressorts si puissants des passions humaines, et avec quelle vérité de coloris elle savait les peindre; c'est dans *Malvina* qu'on trouve le personnage si neuf de mistriss Birton, femme bienfaisante par ostentation, et qui se faisait haïr de ceux même qu'elle obligeait. *Mathilde* nous offre la lutte si dangereuse et si hardie de l'amour contre la foi, lutte terrible, dans laquelle les deux combattants triomphent, Malek-Adel en mourant, et Mathilde en consacrant le reste de sa vie au Dieu qui a soutenu son courage. Les caractères sont tracés avec un admirable talent; ils offrent ce mélange

de vices et de vertus, de faiblesse et de force, auquel on reconnaît l'humanité. Le personnage de Bérengère, dû à l'imagination de l'auteur, est une création ravissante.

J'ai dit que Mme Cottin avait une répugnance invincible pour les réunions tumultueuses ; lorsque les convenances de société la forçaient de s'y rendre, elle y était embarrassée et presque muette. Un homme de beaucoup d'esprit qui s'était fait inviter à un *rout* dans l'espoir d'y entendre l'auteur de *Malvina*, répondit le lendemain à un ami qui le questionnait avec empressement : « Je n'ai rien à vous apprendre de Mme Cottin : je l'ai vue, mais elle ne parle pas. » — Ce curieux désappointé aurait tenu un autre langage s'il l'avait rencontrée dans une de ces petites soirées d'amis, où elle se trouvait à son aise. Avec quel charme cette âme affectueuse et tendre se répandait dans le sein de l'amitié ! comme elle savait à la fois plaire et toucher, plaire par la grâce piquante et naïve d'un esprit sans art, toucher par l'éloquence irrésistible des sentiments les plus doux et les plus purs. C'était vraiment une enchanteresse.

Le genre qui a valu à Mme de Sévigné une juste célébrité aurait fait à Mme Cottin une se-

conde réputation, si l'on avait imprimé ses lettres (1). Les fragments qu'on va lire donneront la preuve de la souplesse ingénieuse de son style, dont elle variait les formes sans travail et sans étude. Ces descriptions si pittoresque et si vraies, qui paraîtraient remarquables lors même qu'elles auraient été travaillées et revues avec soin, excitent réellement une grande surprise, quand on songe que l'auteur les écrivait le soir, en rentrant à son auberge, sous l'impression de ce qu'elle avait vu, et sans prendre le temps de se relire.

« Sesto, sur les bords du Tésin, 24 septembre 1806.

. . . . . .

« Il y avait jadis un rocher inculte et abandonné au milieu du lac Majeur; un des aïeux de la famille Borromée le vit, et conçut la charmante idée de lui donner la vie : il fit construire sur toute l'étendue de cette plage stérile une voûte immense; des terres transportées de la côte voi-

(1) Il en existe un recueil entre les mains de Mme de V..., avec laquelle elle a été en correspondance dès son plus jeune âge. C'est à l'obligeance de cette dame, si digne d'une pareille amie, que je dois les fragments que l'on va lire, et qui laisseront dans l'esprit, et surtout dans l'âme du lecteur, une si haute idée du talent épistolaire de Mme Cottin.

sine la recouvrirent entièrement ; il posa du côté du nord le fondement d'un magnifique palais ; il entoura l'île d'un galerie, et bâtit une terrasse. Au-dessus de la terrasse, il fit faire une autre voûte, qui fut encore recouverte de terre, et porta une seconde terrasse, ainsi de suite jusqu'à dix. Quand ce bel amphithéâtre fut achevé, il songea à l'orner, et le décora de citronniers, d'orangers et de cédrats ; d'âge en âge ses descendants, héritant de son amour pour cette jeune merveille, mirent tous leurs soins à l'embellir : l'un fit incruster les murs des terrasses en cailloux de diverses couleurs, pour former des mosaïques ; l'autre y prodigua les statues ; celui-ci jeta dans le palais des trésors de peintures, de dorures, de glaces et de magnificence ; celui-là arrangea au-dessous des appartements dix salles en coquillages formant des colonnes avec leur fût et leurs chapiteaux, des corniches ornées de guirlandes rattachées avec de grandes rosaces, des planchers faits avec des cailloux, si jolis et si petits, qu'ils étaient aussi agréables à l'œil que doux aux pieds, et des plafonds si artistement incrustés, qu'ils semblaient peints.

« Tandis que la famille de Borromée n'épar-

gnait ni ses richesses ni ses soins pour l'île favorite, la terre aussi faisait beaucoup pour elle. Les orangers s'élevaient gros comme des tilleuls, et formaient des allées sombres et parfumées; les citronniers tapissaient les murs des terrasses de leur feuillage toujours vert et de leurs magnifiques pommes d'or. Des bosquets de laurier rose, des buissons de jasmin d'Espagne, se mariaient ensemble au bord de l'eau; tout enfin concourait à l'embellissement de ce séjour enchanté. Les plus habiles ouvriers enrichissaient le velours et le satin de superbes broderies d'or et de soie; Raphaël envoyait ses tableaux, Michel-Ange ses statues; le goût se chargeait de les placer. Alors l'île prit de son créateur le nom de Borromée, et de l'admiration de tous ceux qui la voyaient celui d'*Isola Bella*. »

Maintenant, que l'on compare à ce tableau si animé, si gracieux, si suave, la description de Venise, et que l'on dise si jamais peintre a possédé une plus riche palette et des couleurs plus variées.

« Venise, le 4 octobre 1806.

« Je voulais te parler de Padoue, qui est la plus ancienne ville de l'Italie, où reposent les tombeaux de Tite-Live et de Plutarque; je voulais

te parler de Vicence et de son magnifique théâtre Olympique, de ce ciel de l'Italie, qui s'embellit de plus en plus à mesure qu'on s'avance vers le midi ; mais j'ai vu Venise, et je ne peux plus parler que d'elle ; Venise, qu'on s'attend à trouver si extraordinaire, et qu'on trouve cent fois plus extraordinaire qu'on ne s'y attendait ; Venise, qui surpasse toutes les surprises, qui confond toutes les pensées, qui trouble toutes les habitudes ; Venise, qui semble être sortie toute bâtie du sein de la mer, car on ne peut comprendre comment des bateaux ont pu suffire pour apporter tant de pierres, tant de marbres et tant de trésors. Et pourquoi les apporter ? la terre n'avait-elle plus de place, et les hommes étaient-ils réduits à venir créer sur l'eau un nouveau monde ?

« Il y a quelque chose de si bizarre et de si grand dans la pensée de celui qui conçut l'idée d'une telle ville, qu'on ne comprend pas qu'il ait pu trouver tant d'autres hommes qui aient pensé comme lui.

« Venise n'est pas au milieu d'un marais, comme on le prétend, mais au milieu de la vaste mer : on dirait que c'est la cité de Neptune et que les tritons la soutiennent sur leurs épaules.

Nous logeons sur ce qu'on appelle le Grand-Canal ; c'est une rue liquide, large comme deux fois la rue Royale ; elle est couverte de gondoles qui vont et viennent avec un grand mouvement et en même temps un grand silence. On ne se figure pas quel bruit il y a de moins dans une ville où ne passent jamais ni un carosse, ni une charrette, ni un cheval. On prétend que Venise est une ville fort triste ; cela peut être à la longue, mais il n'y en a pas de plus amusante le premier jour : tout y est si différent de ce qu'on a vu toute sa vie, qu'on n'a pas assez d'yeux pour la regarder. Hier, en y arrivant, j'éprouvais presque de la douleur d'un étonnement qui était au dessus de mes forces, car en donnant tout ce que je possède de facultés et d'attention, j'en donnais moins encore que l'objet n'en demandait.... Cette pleine mer du milieu de laquelle sort une ville, et puis un peu plus loin des magasins, ensuite des lazarets, puis des barrières, tout cela séparé l'un de l'autre par cette mer ; cette ville où tout abonde et où il faut tout apporter ; ces habitants dont la plupart n'ont jamais vu un champ, un arbre, une prairie ; ce lieu où jamais un ruisseau d'eau douce n'a coulé, et où des palais superbes élèvent leurs

mille colonnes de marbre jusqu'au ciel; enfin, cette réunion de deux cent mille hommes qui font avec de l'eau et des barques tout ce que l'on fait ailleurs avec de la terre et des voitures, tout cela saisit la pensée, frappe l'imagination, et prouve que rien n'est impossible à un travail obstiné dirigé par une volonté ferme... »

Ce fut quelque temps après son retour d'Italie qu'une maladie cruelle et rapide dans ses développements termina sa carrière, si courte et pourtant si pleine. Au moment où la mort vint la frapper dans toute la force de l'âge et du talent, elle s'occupait d'un ouvrage sur le christianisme, où l'on aurait trouvé à chaque ligne la chaleur communicative de son cœur aimant et mélancolique; on peut en juger par ce fragment de discussion épistolaire, par laquelle elle cherchait à ramener à son sentiment un de ses amis que la philosophie moderne avait entraîné trop loin: « Nos esprits, lui écrivait-elle, vous semblent marcher dans une direction si opposée que vous ne pouvez expliquer que par la fatalité l'amitié qui nous unit l'un à l'autre; eh bien! que diriez-vous si je vous assurais que j'ai maintenant la conviction presque entière que nous serons un jour parfaitement d'accord et que nos

esprits s'entendront comme nos cœurs s'entendent aujourd'hui. Soyez bien persuadé que je ne vous aimerais pas comme je le fais si nous ne devions pas finir ainsi. D'abord, nous ne sommes pas dans une route si opposée que vous le dites, car mes idées religieuses vous occupent; vous les repoussez, il est vrai, mais vous y pensez, et c'est beaucoup; elles font fermenter votre tête, elles agitent votre sang, elles vous irritent; cela vaut bien mieux que si vous n'y songiez pas. Si je vous voyais, à cet égard, dans l'indifférence où je vois certaines personnes, je n'aurais aucune espérance et je croirais votre cœur mort avant vous. Si les idées religieuses mettent dans un tel mouvement toutes les facultés de votre âme, c'est parce qu'elle a l'instinct que la vérité n'est que là. Ne riez pas, je vous prie, et laissez-moi vous parler de votre âme, que j'aime, parce qu'elle est bonne, excellente, pleine de noblesse et de chaleur; n'apercevez-vous pas comme elle combat contre votre esprit, comme elle se révolte fièrement contre ce qu'il veut lui persuader, etc., etc., etc. — Je porte en moi-même un calme ravissant, une sérénité angélique; je suis heureuse, je suis sûre de l'être toujours, car mon bonheur n'est pas dans les

événements, il est en moi. J'ai appris non-seulement à me résigner, mais à aimer les peines que Dieu m'envoie ; elles ne sont que l'expiation de mes torts, et je bénis sa justice et sa bonté. Je ne m'enfoncerai jamais dans le chaos des sciences ; ma piété n'a pas besoin de savoir, elle est toute dans mon cœur, elle est toute d'amour. »

Mme Cottin a laissé aussi quelques fragments d'un ouvrage sur l'éducation, qui font vivement regretter qu'elle ne l'ait pas terminé. Elle avait en ce genre une expérience pratique qui donnait un grand crédit à ses paroles et une grande autorité à ses conseils. Elle a passé dix ans de sa vie, entourée des enfants de sa meilleure amie, qui trouvaient en elle une seconde mère. Réunissant toutes les qualités qui plaisent à la jeunesse, une gaîté douce, une bonté inépuisable, une indulgence rare, une patience à toute épreuve, elle répondait, sans jamais se plaindre qu'on la dérangeât, à toutes les questions de l'enfance, qui en fait quelquefois un peu trop. Lors même qu'elle était le plus animée au travail, aussitôt qu'elle entendait une de ces jeunes filles frapper doucement à sa porte, elle disait plus doucement encore : entrez ; la faisait asseoir près d'elle ou la mettait sur ses genoux, l'embrassait pour

l'encourager à la confiance, écoutait ses plaintes, lui donnait de tendres conseils, la renvoyait aussi calme qu'elle était agitée en arrivant, et reprenait sans effort le fil de ses idées, qu'elle avait interrompu sans regret.

Quelles utiles leçons, quels excellents préceptes ne promettait pas à la jeunesse un si aimable caractère inspiré par un si beau talent !

Quatre femmes d'un esprit supérieur, Mme de Souza, Mme de Genlis, Mme de Staël et Mme Cottin, ont illustré depuis quarante ans la France et elles-mêmes par des romans ingénieux ou passionnés. Me sera-t-il permis d'essayer un parallèle, qui n'a jamais été fait, et de comparer leurs différents titres à l'estime publique ? Ce travail, qui ne sera pas, ce me semble, sans quelque utilité pour l'art, aura du moins, à défaut d'autre, le mérite de la nouveauté.

Mme de Genlis (il faut procéder par ordre de dates) s'est attachée particulièrement à chercher dans les annales françaises ce qui lui a paru dramatique et pittoresque ; *le Siége de la Rochelle, Mademoiselle de la Vallière*, et son plus joli ouvrage, *Mademoiselle de Clermont*, lui ont fourni des pages pleines de charme et d'intérêt, mais ces contes et ces nouvelles, car c'est là leur

vrai titre, ont un inconvénient grave, c'est de faire flotter notre esprit entre le mensonge et la vérité; on est trop souvent porté à croire, tantôt que le roman est de l'histoire, et tantôt que l'histoire est du roman. Cette indécision est une fatigue, et la fatigue n'est plus du plaisir. Le syle de Mme de Genlis est d'ailleurs d'une pureté remarquable et d'une correction soutenue. On y désirerait plus d'âme et de mouvement; on peut dire d'elle qu'elle écrit toujours bien et jamais mieux.

Mme de Souza s'est placée très-haut dès son début. Son premier ouvrage, *Adèle de Sénange*, est, comme les productions qui l'ont suivie, un modèle de grâce, de goût et de vérité. On y trouve une peinture fidèle et pleine de charmes de la vie intime dans les classes élevées; ce ne sont ni des traits hardis, ni des sentiments exaltés, ce sont des observations plutôt fines que profondes, ce sont des riens exquis, ce sont tous les petits mystères de la coquetterie dévoilés; on dirait que l'auteur, ne pouvant pas entrer dans le cœur de vive force, a pris des sentiers qu'elle s'est frayés avec art: ce n'est pas une lumière vive qu'elle offre à notre âme, c'est un demi-jour; son style, quelquefois un peu mignard,

est toujours pur, élégant, délicat. Je dirais presque de Mme de Souza qu'elle est le *Marivaux* des femmes; et qu'on ne prenne pas ce mot pour une critique, le nom de l'auteur du roman de *Marianne* ne sera jamais une épigramme.

Mme de Staël a suivi une route opposée, et *Corine* n'a rien de commun avec *Adèle de Sénange*; ces ouvrages ne semblent pas écrits dans la même langue. L'auteur, qui visait trop à l'effet, et s'occupait, pour ainsi dire, de faire un sort à chacune de ses phrases, s'avançait dans la carrière par bonds inégaux; sa méthode était de n'en point avoir. On trouve souvent dans ses romans les plus nobles pensées auprès des réflexions les plus étranges; quelquefois une page sublime se termine par une antithèse ridicule, une expression neuve et pleine d'énergie est suivie d'une expression folle et obscure : c'est que Mme de Staël avait plus d'imagination qu'elle n'en pouvait régler, plus d'esprit qu'elle n'en pouvait conduire, et qu'à force de génie elle a cru pouvoir se passer de goût. Son talent avait, dans ses écarts comme dans ses beautés, quelque chose de viril, et l'on n'aurait été nullement surpris de trouver un nom d'homme en tête de ses ouvrages.

Ce n'est assurément pas là ce qu'on peut dire de Mme Cottin : ses romans sont d'une femme, et d'une femme qui unit l'attrait de la vertu au malheur de la sensibilité ; fière d'un sexe dont elle-même était l'orgueil, elle nous l'offrait toujours sur un piédestal ; elle a su conserver à ses héroïnes un caractère de noblesse et de grandeur qui devient leur premier charme. Ses tableaux les plus animés, ses peintures les plus ardentes, ont quelque chose de pudique et de solennel qui ennoblit le sentiment ; c'est du feu sans doute, mais c'est le feu sacré qui purifie tout ; négligeant quelquefois l'expression quand la situation l'entraîne, quelquefois aussi elle en trouve, elle en crée, et elle s'élève jusqu'au sublime par le naturel. Le secret des émotions qu'elle cause est dans les émotions qu'elle éprouve ; il y a telle de ses pages qu'elle n'a pu écrire qu'en l'arrosant de larmes ; c'est là ce qui explique celles que l'on verse en la lisant.

Pour résumer par une image mon opinion sur ces quatre femmes célèbres, je dirai : Mme de Genlis fait réfléchir, Mme de Staël fait penser, Mme de Souza fait sourire, et Mme Cottin fait rêver et pleurer. Maintenant, que chacun donne

le prix selon le goût qui le domine et le sentiment qu'il préfère.

On ne pouvait pas dire que Mme Cottin fût ce qu'on a coutume d'appeler dans le monde une jolie femme, elle était mieux que cela : sa physionomie spirituelle et douce annonçait tout ce qu'on pouvait espérer de sa conversation, et ses yeux expressifs et tendres tout ce qu'on pouvait attendre de son âme.

Cette femme si remarquable, qui joignait à l'esprit le plus distingué la modestie la plus sincère, devenue célèbre malgré elle et trahie par sa propre gloire, est morte le 25 août 1807, presque au même instant que Le Brun *le lyrique*, Portalis et Valmont de Bomare : une seule de ces pertes aurait suffi pour faire placer ce jour au nombre des jours néfastes (1).

---

(1) Voici la note de ses ouvrages, avec la date de leur publication.

Claire d'Albe, 1 vol., 1798;
Malvina, 4 vol. in-12, 1800;
Amélie de Mansfield, 4 vol. in-12, 1802;
Mathilde, 6 vol. in-12, 1804;
Elizabeth ou *les Exilés de Sibérie*, 1 vol., 1806.

CHARLOTTE CORDAY.

Mlle de Corday d'Armans (Marie-Anne-Charlotte), née en Normandie, à Saint-Saturnin, près Seez, en 1768, appartenait à une famille noble, mais pauvre; elle était encore au berceau lorsqu'elle perdit sa mère, et fut élevée au couvent de l'Abbaye-aux-Dames de Caen, par les soins de la supérieure, dont elle était parente. D'abord pleine de ferveur et d'exaltation, elle voulut prendre le voile, autant par reconnaissance pour sa bienfaitrice que par véritable piété. Elle était citée par ses compagnes mêmes comme un modèle de bonté, d'esprit, de complaisance inépuisable; on aurait pu la croire destinée à devenir un jour une nouvelle Clotilde, on était loin de soupçonner en elle une autre Judith.

Mlle de Corday avait vingt ans quand la révo-

lution éclata : on lui prêta *Rousseau*, *Raynal*, *Diderot*, etc., etc., etc.

La lecture de ces ouvrages changea le cours de ses idées, et fit prendre à son enthousiasme une autre direction. De vive, d'enjouée, de communicative qu'elle était, elle devint sombre et mélancolique ; elle s'enfermait souvent des journées entières pour s'occuper de travaux philosophiques. Personne ne concevait le changement qui s'était opéré en elle.

En sortant du couvent elle était restée à Caen. Gorsas, Pethion, Barbaroux, Condorcet, etc., qui, après avoir voté la mort de Louis XVI, se trouvaient dépassés en frénésie révolutionnaire par Marat, Roberspierre, Collot d'Herbois, etc., vinrent chercher un asile dans le Calvados. Enflammée par les discours véhéments de ces députés dont la tête était menacée, Charlotte Corday, dans l'espoir de les sauver et d'être utile à la France, conçut le projet de tuer Marat.

Arrivée à Paris le 11 juillet 1793, elle se rend à la convention, et elle apprend que l'*ami du peuple* n'y paraissait pas depuis quelques jours ; elle se présente, le surlendemain 13 juillet, chez Marat. On lui dit qu'il est malade et qu'il ne reçoit pas ; elle lui écrit pour lui demander une au-

dience, et n'obtient pas de réponse ; elle imagine alors de lui adresser un second billet conçu en ces termes : « Je viens de Caen ; votre amour pour la patrie doit vous faire désirer de connaître les complots qu'on y médite : j'attends votre réponse. » Elle n'en reçut pas, et vint elle-même apporter un troisième billet. « Je vous ai écrit ce matin ; puis-je espérer un moment d'audience? Si vous avez lu ma lettre, je crois que vous ne me repousserez pas ; vous voyez combien la chose est intéressante. » — Deux femmes au service de Marat, lui refusaient la porte, mais celui-ci ordonna qu'on la lui ouvrît ; elle entre et trouve Marat dans son bain, elle lui parle des administrateurs et des députés réfugiés à Caen. « J'ai leurs noms, répondit le chef de la montagne ; ils n'iront pas loin, et seront bientôt guillotinés. » Ce mot décida de son sort. Charlotte Corday, qui avait caché un poignard sous sa robe, le tire et le lui enfonce jusqu'au manche. Marat n'eut que le temps de dire : « *Je me meurs!* » Les deux servantes accourent, la voient tenant en main le poignard tout sanglant ; elles n'osent l'approcher : elle reste plus d'un quart d'heure dans cette attitude, sans chercher ni à s'échapper, ni à se tuer, et ne répond ensuite que par

le mépris aux vociférations de la populace.

Drouet, qui arrêta Louis XVI à Varennes, la conduisit à l'Abbaye. Elle répétait souvent ces mots : « J'ai rempli ma tâche, les autres feront le reste. »

Chabot, qui l'interrogea, disait le lendemain à la convention :

« Elle a l'audace du crime peinte sur la figure ; elle est capable des plus grands attentats. C'est un de ces monstres que la nature vomit de temps en temps pour le malheur de l'humanité. Avec de l'esprit, des grâces, une taille et un port superbes, elle paraît être d'un délire et d'un courage capable de tout entreprendre. »

Elle parut le surlendemain au tribunal révolutionnaire. Le président lui dit qu'il allait faire entendre les témoins à charge, et une citoyenne Evrard ayant déposé de toutes les circonstances de la mort de Marat, Charlotte Corday l'interrompit et dit : « *Oui, c'est moi qui l'ai tué.*

Le président : Qui vous y a engagée ?

Charlotte Corday : Ses crimes.

Le président : Qu'entendez-vous par ses crimes ?

Charlotte : Les malheurs dont il a été la cause depuis la révolution.

Le président : Quels sont ceux qui vous ont conseillé cet assassinat?

Charlotte : Personne; c'est moi seule qui en ai conçu l'idée.

Le président : Depuis quelle époque?

Charlotte : Depuis le 31 mai, jour de l'arrestation des députés du peuple.

Le président : C'est donc dans les journaux que vous avez appris que Marat était un anarchiste?

Charlotte : Oui, je savais qu'il pervertissait la France. J'ai tué un homme pour en sauver cent mille. C'était d'ailleurs un accapareur d'argent. On a arrêté à Caen un homme qui en achetait pour lui.

Le président : Ne vous êtes-vous pas essayée d'avance avant de porter le coup à Marat?

Charlotte : Que voulez-vous dire? Me prenez-vous pour un assassin?

Le président : Il est cependant prouvé par le rapport des gens de l'art que si vous eussiez porté le coup en long, au lieu de le porter en large, vous ne l'auriez pas tué.

Charlotte : J'ai frappé comme cela s'est trouvé: c'est le hasard; je vous répète que je ne suis pas un assassin. »

Le président ayant reproché à l'évêque Fauchet d'avoir accompagné Charlotte Corday dans une des tribunes de la convention, celui-ci demanda à s'expliquer et dit : « Je déclare ne connaître ni directement ni indirectement l'accusée et ne l'avoir jamais vue.

Charlotte : Je ne connais Fauchet que de réputation ; je le regarde comme un homme sans mœurs et sans principes, et je le méprise.

Le président : Croyez-vous avoir tué tous les Marat ?

Charlotte : Non, malheureusement. »

Chauveau-Lagarde, son avocat, qui fut aussi celui de la reine et de Madame Elisabeth, la défendit en ces termes : il avait été nommé d'office par le tribunal.

« L'accusée avoue avec sang-froid l'horrible attentat qu'elle a commis ; elle en avoue la longue préméditation ; elle en avoue les circonstances les plus affreuses et ne songe pas même à se justifier. Voilà, citoyens jurés, sa défense tout entière. Ce calme imperturbable et cette abnégation de soi-même qui n'annoncent aucun remords, et pour ainsi dire en présence de la mort même ; ce calme et cette abnégation, sublimes sous un rapport, ne sont pas dans la nature : ils

ne peuvent s'expliquer que par l'exaltation du fanatisme politique qui lui a mis le poignard à la main; et c'est à vous, citoyens jurés, à juger de quel poids doit être cette considération morale dans la balance de la justice. Je m'en rapporte à votre prudence. »

Charlotte Corday se tourna alors vers son défenseur et lui dit :

« Vous m'avez défendue d'une manière délicate et généreuse; c'était la seule qui pût me convenir; je vous en remercie; elle m'a inspiré pour vous une estime dont je veux vous donner une preuve. Ces messieurs viennent de m'apprendre que mes biens sont confisqués; je dois quelque chose à la prison, je vous charge d'acquitter cette dette. »

Charlotte Corday, reconduite en prison, répondit au confesseur qui s'était présenté : « Monsieur, remerciez de leur attention pour moi les personnes qui vous ont envoyé, mais je n'ai pas besoin de votre ministère. »

On est surpris au premier moment qu'une personne élevée dans des principes religieux repousse, à son heure suprême, les seules consolations qui puissent fortifier contre la mort, mais

l'étonnement cesse quand on songe que depuis long-temps les idées politiques avaient remplacé dans le cœur et dans l'esprit de Charlotte Corday toutes les idées de piété; elle croyait d'ailleurs, en délivrant la France du misérable qui demandait tous les jours cent mille têtes, sauver sa patrie; c'est là la pensée qui a dirigé son bras.

En allant à l'échafaud, elle ne répondit que par un sourire aux applaudissements qu'elle entendait, et en y montant sa physionomie annonçait encore sa satisfaction et le calme de son âme.

Lorsque le bourreau lui ôta une partie de ses vêtements, sa noble figure exprima bien plus l'indignation de la pudeur que la crainte de la mort.

Un nommé Legros, après avoir saisi sa tête pour la montrer au peuple, lui donna plusieurs soufflets. Cette action infâme excita des murmures même parmi les misérables qui avaient applaudi à son supplice.

Pour se faire une idée de sa tranquillité stoïque, il suffit de lire les deux lettres qu'elle écrivit à son père et à Barbaroux, la veille de son jugement, qu'elle savait bien être aussi celle de sa mort.

« *Charlotte Corday à Barbaroux.*

« 16 juillet 1793, 8 heures du soir.

« Vous avez désiré, citoyen, que je vous fisse connaître tous les détails de mon voyage, je ne vous ferai pas grâce de la moindre anecdote.

« Je suis partie avec des voyageurs que j'ai bientôt reconnus pour de francs montagnards. Leurs propos, aussi sots que leurs personnes, étaient désagréables, et m'ont bien vite ennuyée; je les ai laissés parler, et me suis endormie. Un de ces messieurs a voulu me persuader, à mon réveil, que j'étais la fille d'un homme que je n'ai jamais vu, et que j'avais un nom dont je n'ai jamais entendu parler. Il a fini par m'offrir son cœur et sa main, et il voulait partir à l'instant même pour me demander à mon père. Ces messieurs ont fait tout ce qu'ils ont pu pour savoir mon nom et mon adresse à Paris, mais j'ai refusé de les en instruire; et j'ai été fidèle à cette maxime de mon cher et vertueux Raynal : *Qu'on ne doit pas la vérité à ses tyrans.*

« J'ai été interrogée par Chabot et par Legendre; Chabot avait l'air d'un fou; Legendre voulait absolument m'avoir vue chez lui le matin, moi qui n'ai jamais songé à cet homme. Je ne

lui connais pas d'assez grands talents pour être le tyran de son pays, et je ne voulais pas punir tout le monde.

« Au reste, on est bien mécontent de n'avoir qu'une femme sans conséquence à offrir aux mânes d'un *grand homme*. Pardon, ô hommes! ce nom déshonore votre espèce. C'était une bête féroce qui allait dévorer le reste de la France par le feu de la guerre civile. Maintenant, *vive la paix!* Grâce au ciel il n'était pas né Français. Je crois qu'on a imprimé ses dernières paroles, et il n'en a pas proféré; mais voici les dernières qu'il m'a dites après avoir reçu vos noms à tous et ceux des administrateurs du Calvados qui sont à Evreux; il me dit, pour me consoler, que dans peu de jours *il vous ferait tous guillotiner à Paris*. Ces derniers mots décidèrent de son sort. Si le département met sa figure vis-à-vis celle de Saint-Fargeau, il pourra faire graver ces paroles en lettres d'or.

« Je ne vous donnerai aucun détail sur ce grand événement, les journaux vous en parleront; j'avoue que ce qui m'a décidée tout-à-fait, c'est le courage avec lequel nos volontaires se sont enrôlés dimanche 7 juillet. Vous vous souvenez comme j'en étais charmée. Je me promet-

tais bien de faire repentir Péthion du soupçon qu'il manifesta sur mes sentiments. « Est-ce que « vous seriez fâchée s'ils ne partaient pas? » me dit-il. Enfin, j'ai considéré que tant de braves gens venant à Paris pour avoir la tête d'un seul homme, ils lui faisaient trop d'honneur, et qu'il suffisait de la main d'une femme. J'avoue que j'ai employé un artifice perfide pour me faire recevoir. Je comptais, en partant de Caen, le sacrifier sur la cime de la montagne de la convention nationale, mais il n'y allait plus. A Paris, on ne conçoit pas comment une femme inutile, dont la plus longue vie ne serait bonne à rien, peut la sacrifier pour sauver son pays. Je m'attendais bien à mourir dans l'instant; comme j'étais de sang-froid, j'ai souffert des cris de quelques femmes; mais, qui sauve sa patrie, ne s'aperçoit pas de ce qu'il en coûte. Puisse la paix s'établir aussi tôt que je le désire! voilà un grand criminel à bas; sans cela nous ne l'aurions jamais eue. Je jouis de la paix depuis deux jours. Le bonheur de mon pays fait le mien. Je ne doute pas que l'on ne tourmente mon père, qui a déjà bien assez de ma perte pour l'affliger. Je vous prie, citoyen, ainsi que vos collègues, de prendre sa défense, si on l'in-

quiète. Je n'ai jamais haï qu'un seul être, et j'ai fait voir mon caractère. Ceux qui me regretteront, se réjouiront de me voir dans les Champs-Elysées avec Brutus et quelques anciens, car les modernes ne me tentent pas, ils sont trop vils ! il est peu de vrais patriotes qui sachent mourir pour leur pays, ils sont presque tous égoïstes. On m'a donné deux gendarmes pour me préserver de l'ennui ; j'ai trouvé cela fort bien le jour, mais non la nuit ; je me suis plainte de cette indécence : le comité n'a pas jugé à propos d'y faire attention. Je crois que c'est de l'invention de Chabot ; *il n'y a qu'un capucin défroqué qui puisse avoir de ces idées-là.* J'avais eu hier soir la pensée de faire hommage de mon portrait au département du Calvados, mais le comité de salut public, à qui je l'avais demandé, ne m'a pas répondu, et maintenant il est trop tard.

« Si quelques amis vous demandent communication de ma lettre, je vous prie de ne la refuser à personne. Il me faut un défenseur, c'est la règle ; je crois que je prendrai le mien sur la montagne ; j'ai pensé demander Robespierre ou Chabot (1).

« Adieu, citoyen. « *Signé* : CORDAY. »

(1) Le tribunal nomma d'office Chauveau-Lagarde.

« *Post-scriptum.* Je demanderai à disposer du reste de mon argent, et alors je l'offre aux femmes et enfants des braves habitants de Caen partis pour délivrer Paris.

« C'est demain à huit heures du matin que l'on me juge ; probablement à midi j'aurai *vécu*, pour parler le langage romain.

« On doit croire à la valeur des habitants du Calvados, puisque les femmes même de ce pays sont capables de fermeté. Au reste, j'ignore comment se passeront les derniers moments de ma vie, et *c'est la fin qui couronne l'œuvre*. Je n'ai pas besoin d'affecter d'insensibilité sur mon sort, car *jusqu'ici* je n'ai pas la moindre crainte de la mort ; je n'estimai jamais la vie que par l'utilité dont elle pouvait être.

« J'espère que demain Duperret et Fauchet seront mis en liberté. On prétend que ce dernier m'a conduite à la convention dans une tribune ; il y conduit donc quelquefois des femmes ! de quoi se mêle-t-il ? Comme député, il ne doit point être aux tribunes, et comme évêque, il ne doit point être avec des femmes ; ainsi c'est une correction !....

« Marat n'ira point au Panthéon ; *il le méritait pourtant bien* ; je vous charge de recueillir

les pièces propres à faire son oraison funèbre.

« Je vais écrire un mot à papa ; je ne dis rien à mes autres amis ; je ne leur demande qu'un prompt oubli, leur affliction déshonorerait ma mémoire. Dites au général Wimpfen que je crois l'avoir aidé à gagner plus d'une bataille en lui facilitant la paix.

« Les prisonniers de la Conciergerie, loin de m'injurier comme les personnes des rues, avaient l'air de me plaindre ; le malheur rend toujours compatissant : c'est ma dernière réflexion.

« Adieu, citoyen.

« *Signé :* Corday. »

La suscription portait ces mots :

Au citoyen Barbaroux, député à la convention nationale, réfugié à Caen, rue des Carmes, hôtel de l'Intendance.

Le même jour elle écrivit la lettre suivante à son père.

« Pardonnez-moi, mon cher papa, d'avoir disposé de ma vie sans votre consentement. J'ai vengé bien des innocentes victimes ; j'ai prévenu bien des désastres ; le peuple, un jour, désabusé, se réjouira d'être délivré d'un tyran.

Si j'ai cherché à vous persuader que je passais en Angleterre, c'est que j'espérais garder *l'incognito*, mais j'en ai vu l'impossibilité. J'espère que vous ne serez pas tourmenté; si vous l'êtes, vous trouverez des défenseurs à Caen.

« Adieu, mon cher papa, je vous prie de m'oublier, ou, plutôt, de vous réjouir de mon sort. Vous connaissez votre fille; un motif blâmable n'aurait pu la conduire. J'embrasse ma sœur, que j'aime de tout mon cœur, ainsi que tous mes parents. N'oubliez pas ce vers de Corneille :

Le crime fait la honte et non pas l'échafaud.

« *Signé* : CORDAY. »

La suscription porte ces mots :

A M. d'Armans, rue Belge, à Argentan.

Ceux qui veulent à toute force chercher un petit motif à une grande action, ont répandu le bruit qu'elle s'était décidée à tuer Marat, par suite de sa liaison avec Barbaroux; mais l'auteur de *Faublas*, Louvet, que l'on n'accusera pas d'un respect méticuleux pour la réputation des femmes, prend soin de la justifier dans ses Mémoires.

« Elle venait nous voir, dit-il, constamment accompagnée d'un domestique, et attendait Barbaroux dans un salon de passage que quelqu'un de nous traversait à chaque instant. »

La veille de sa mort, un député de Mayence, Adam Lux, enthousiasmé de son héroïsme, fit imprimer son apologie, et proposa de lui élever une statue avec ces mots : *Plus grande que Brutus*. Il disait à la fin de sa brochure qu'il voulait mourir comme elle ; ses vœux furent satisfaits. Traduit au tribunal révolutionnaire le jour de l'exécution de Charlotte Corday, il fut envoyé au supplice audience tenante, et périt deux heures après elle, sur le même échafaud.

LE CARDINAL MAURY.

Voici un homme qui a offert un des exemples les plus frappants de ce que peut un travail opiniâtre, lorqu'on veut triompher de la nature, du sort et du malheur ; la carrière de ce littérateur célèbre se divise tout naturellement en quatre époques bien distinctes : l'abbé Maury avant la révolution, l'abbé Maury pendant la révolution, le cardinal Maury sous l'empire, et le cardinal Maury depuis la restauration. C'est cette division que j'adopte, et je vais le montrer successivement, ardent au travail pour vaincre les obstacles de tout genre qu'il avait à surmonter, courageux dans sa résistance aux novateurs, et plaidant avec vigueur la cause de la monarchie ; puis, infidèle à sa conduite, détruisant jour par jour et comme à plaisir la réputation qu'il avait acquise, ou plutôt conquise, et enfin expiant

dans le silence de la retraite les torts de l'ingratitude et les rêves de l'ambition.

Jean Siffrein Maury naquit à Valréas, petite ville du Comtat Vénaissin, le 26 juin 1746; son père était un bon ouvrier de la dernière classe des artisans. Le jeune Maury annonça dès son enfance un esprit prodigieux, et ses parents, qui le destinaient à l'état ecclésiastique, obtinrent pour lui la protection d'un curé qui lui fit faire de bonnes études; il entra ensuite au séminaire de Saint-Charles d'Avignon, puis à celui de Sainte-Garde. Fixé à Paris dès l'âge de dix-neuf ans, il donna des leçons de français, de géographie, d'histoire, et devint instituteur dans une maison particulière. En 1766, il composa et publia un *Eloge funèbre du dauphin* et un *Eloge de Stanislas*. L'année d'après, il concourut pour le prix proposé par l'Académie, et dont le sujet était *les avantages de la paix*. Son discours fut accueilli favorablement. Il entra ensuite dans les ordres, et se livra à l'éloquence de la chaire. Il prononça le panégyrique de saint Louis devant l'Académie, et celui de saint Augustin devant l'assemblée du clergé de France. Il prêcha à Paris et à Versailles; il s'attacha particulièrement à l'abbé de Boismont, qui lui résigna

le bénéfice de Lions en Picardie. Comme la santé de son bienfaiteur était très-chancelante, il travaillait de son vivant à rassembler les matériaux pour son éloge; l'abbé de Boismont s'en aperçut aux différentes questions que lui adressa son obligé, et il lui dit fort gaîment : « L'abbé, vous me prenez mesure. » A vingt-cinq ans, il remporta l'accessit pour l'*Éloge de Fénélon*, et quelques années après il aurait été de l'Académie s'il eût voulu s'enrôler dans la troupe des philosophes; il eut le bon esprit d'éviter ce scandale, il pensa qu'il se serait déshonoré s'il eût changé la chaire de vérité en une tribune de déclamation; il aima mieux faire triompher son honneur que son amour-propre, et continua à s'illustrer dans l'éloquence sacrée. Quinze ans après (en 1786), la mort de Lefranc de Pompignan ayant laissé une place vacante à l'Académie française, les personnages les plus marquants de la cour s'employèrent pour faire nommer l'abbé Maury : ils y réussirent. Il avait plusieurs rivaux, entre autres le marquis de Ximénès (1), qui, furieux d'avoir été vaincu dans cette

(1) On ne conçoit pas comment cet excellent marquis de

lutte de l'esprit, fit ce mauvais calembour :

Omnia vincit amor, et nos cedamus amori (à Maury).

Le nouvel académicien se vengea des épigrammes qu'il ne méritait pas, par un nouveau succès qu'il mérita; son *Discours de réception*, un des plus beaux que l'on ait prononcés à aucune époque depuis la fondation de l'Académie, est un véritable monument littéraire; on a surtout retenu la péroraison, d'autant plus remarquable que l'auteur avait à faire l'éloge de Louis XIV, que tous les académiciens avaient loué avant lui. Voici ce morceau véritablement sublime : « A mesure que les Mémoires de ses généraux nous rendent en quelque sorte témoins de sa vie privée, l'ancien enthousiasme de la France se réveille pour un prince à qui elle doit tout, ses lois, ses institutions, sa police, ses premières

---

Ximénés pouvait espérer les honneurs du fauteuil, car ses seuls titres étaient les deux tragédies d'*Amalazonte* et d'*Epicharis*, qui avaient inspiré ces quatre vers :

Après l'*Amalazonte*
La honte.
Après *Epicharis*
Les ris.

routes, ses tribunaux, ses académies; pour moi, messieurs, qui viens à votre suite, et à une si grande distance de vos talents, apporter aux pieds de Louis XIV le faible tribut de mon admiration, dans ce temple où il règnera à jamais par ses bienfaits et par votre reconnaissance, ne pouvant plus rien ajouter à vos éloges, je rassemblerai du moins sous vos yeux les traits épars de sa gloire, et je dirai simplement et sans art : Il eut à la tête de ses armées, Condé, Turenne, Luxembourg, Catinat, Créqui, Vendôme et Villars; Duquesne et Duguay-Trouin commandaient ses escadres; son premier sénat avait Molé et Lamoignon pour chefs, Talon et Daguesseau pour organes; Riquet creusait ses canaux; Vauban fortifiait ses citadelles; Le Nôtre dessinait ses jardins; Mansard construisait ses palais, Lesueur et Lebrun les embellissaient; Corneille, Racine, Quinault, La Fontaine, Boileau, éclairaient sa raison et amusaient ses loisirs; Bourdaloue et Massillon lui enseignaient ses devoirs; Huet, Montansier, Fénélon, élevaient ses enfants..... C'est avec cet auguste cortége de génies immortels, qui la plupart appartiennent à cette compagnie, que le premier roi protecteur de l'Académie française, appuyé sur tous ces grands

hommes qu'il sut mettre et conserver à leur place, se présente aux regards de la postérité. »

Il faut convenir qu'on trouve dans la langue française très-peu de morceaux de cette force : il emprunte tout son éclat de l'apparente simplicité du style. Le prosateur est poète, le poète est peintre, et le peintre est un grand maître.

Depuis son entrée à l'Académie, l'abbé Maury composa encore différents ouvrages qui affermirent sa réputation. Parmi ceux qui eurent le plus de vogue, il faut mettre au premier rang le *Traité sur l'éloquence de la chaire*. C'est là que l'auteur caractérise avec une sagacité merveilleuse tous nos orateurs sacrés ; il rend une entière justice à un homme qui a été long-temps le Bossuet des campagnes, le père Bridaine, dont la voix tonnante pouvait se faire entendre de dix mille personnes. Cet apôtre rustique marchait sans cesse entouré des pécheurs qu'il avait convertis, des riches qui lui apportaient leurs aumônes, qui brûlaient des livres impies, ou qui restituaient des biens mal acquis. Cette éloquence inculte avait dans sa bouche une énergie que n'a point le style fleuri des prédicateurs de la ville. Des sons inarticulés, un débit chaleureux, égal à l'ardeur de son zèle, une sorte de fami-

liarité brusque, rendaient plus terribles des mots sublimes, tels que ceux-ci dans un de ses meilleurs sermons : « Savez-vous ce que c'est que l'éternité ? — C'est une pendule dont le balancier dit sans cesse : *Jamais, jamais ; toujours, toujours*. Pendant ces révolutions, un réprouvé s'écrie : *Quelle heure est-il ?* Et la voix du temps lui répond : l'éternité. » — C'est ce même père Bridaine qui improvisa un bel exorde, le jour qu'il apprit que plusieurs encyclopédistes, et entre autres d'Alembert et Diderot, étaient venus entendre son sermon sur les athées, pour le tourner en ridicule. Il monte en chaire et s'écrie : « Thuriféraires, éteignez le feu sacré ; diacres, fermez les portes du temple ; prêtres, voilez le sanctuaire, je vais parler des incrédules. »

Nous touchons à l'époque de sa vie où l'abbé Maury ajouta à sa renommée littéraire une réputation politique qui rendit son nom célèbre dans toute l'Europe. Envoyé aux états-généraux par la ville de Péronne, il se fit remarquer comme le chef de l'opposition royaliste, et devint le rival de Mirabeau. Les coryphées du parti révolutionnaire ont voulu prétendre que ce dernier *était un des maîtres de l'éloquence*, et que l'abbé

Maury n'*était qu'un habile rhéteur*. Cette assertion tranchante n'est appuyée sur aucune preuve; je dirai au contraire, moi qui les ai entendus tous deux, que Mirabeau, qui eut quelquefois de beaux mouvements d'éloquence, ne fut le plus souvent *qu'un habile rhéteur* et qu'un sophiste, tandis que l'abbé Maury, qui eut parfois le tort de n'être que disert, avait souvent une éloquence irrésistible. Une réflexion suffira pour faire apprécier ces deux grands orateurs : l'un (Mirabeau) était toujours sûr, en montant à la tribune, qu'on applaudirait le fond et la forme de ses idées, il caressait les passions de la majorité et n'avait aucun obstacle à surmonter : l'abbé Maury, au contraire, savait que son opinion était proscrite d'avance; il lui fallait donc bien plus de talent pour se faire écouter. Le batelier qui suit la pente des flots, s'abandonne tranquillement à leur cours, n'a pas besoin du même développement de forces que ce rameur vigoureux qui remonte un fleuve rapide, et qui sort vainqueur d'une double lutte contre un courant impétueux et des vents contraires.

Les questions dans lesquelles l'abbé Maury porta la parole avec le plus d'éclat furent celles relatives aux assignats, aux serments des prêtres,

aux 5 et 6 octobre, à la réunion du Comtat à la France, et à la suppression des Invalides. Son discours contre la création d'un papier-monnaie fut admirable ; il avait apporté à l'assemblée le livre des opérations de Law, et il s'écria en finissant : « Celui-là aussi vantait son système, il disait qu'il n'avait d'ennemis que ceux du genre humain, et c'était lui qui était l'ennemi du genre humain et le fléau de sa patrie. Les voilà (disait l'orateur en tirant de sa poche les billets de Law), les voilà ces billets désastreux, couverts des larmes et du sang du peuple ; les voilà ces papiers qui doivent être placés comme des fanaux pour marquer les écueils contre lesquels le vaisseau de l'état doit se briser. »

Dans le commencement de son discours, il avait eu un beau mouvement d'ironie prophétique. « Je vous annonce, messieurs, avait-il dit, *que vous ferez bientôt des assignats pour payer vos fiacres.* » Il ne se trompait qu'en moins, car il y a eu des assignats de 10 et de 5 sous, dans le temps où les bottes coûtaient 50,000 fr.

L'abbé Maury eut le courage de demander la mise en jugement de M. le duc d'Orléans, pour l'affaire des 5 et 6 octobre.

« Quant à M. de Mirabeau, dit-il, j'avoue loya-

lement, pour rendre un hommage solennel à la vérité, que les charges articulées contre lui me paraissent jusqu'à présent insuffisantes. Je ne balance donc pas à vous proposer de déclarer qu'il n'y a pas lieu à accusation contre lui, d'après les pièces de la procédure qui sont entre nos mains. Je l'accuserais sans ménagement si les dépositions étaient plus graves. Je crois honorer ma bonne foi en lui rendant justice.

« Mes conclusions ne peuvent pas être aussi favorables à M. le duc d'Orléans. Il est trop gravement accusé pour ne pas ambitionner lui-même un prompt jugement. S'il était coupable, il ne pourrait nous inspirer aucun intérêt. S'il est innocent, il doit obtenir justice.

« Sans rappeler les indices et les griefs qui ont précédé la journée du 6 octobre, je vois dans la procédure que M. d'Orléans est accusé de *s'être promené en habit peu décent au milieu de cette bande d'assassins*; *de leur avoir souri au moment où ses regards auraient dû les menacer; de leur avoir désigné les appartements du roi comme le point d'attaque où ils devaient se rendre; de n'avoir donné aucun signe de douleur ou d'intérêt dans une circonstance où les augustes chefs de sa famille recevaient tant d'ou-*

trages, étaient exposés à de si affreux dangers, et où il était du devoir d'un premier prince du sang de verser jusqu'à la dernière goutte du sien, pour défendre le trône. Je ne fatiguerai pas votre douleur du récit lamentable des dépositions qui chargent M. le duc d'Orléans; ma langue se refuse à articuler tant d'horreurs que j'ai devant les yeux et que je veux éloigner de ma vue; mais je dirai que l'opinion publique, entraînée par tant de bruits injurieux, étonnée du départ de M. d'Orléans pour l'Angleterre, à cette même époque où il ne devait penser qu'à venger son honneur, attend aujourd'hui que ce prince oublie les prérogatives de son rang, pour subir le joug de la loi. Le corps législatif, dont il ne peut espérer ni grâce, ni justice, doit l'inviter à faire triompher son innocence devant les tribunaux : ce n'est que là qu'il peut être jugé, et honorablement déchargé, s'il y a lieu, de la calomnie, dont les cicatrices ne peuvent être effacées que par la main des ministres des lois.

« Je conclus donc à ce que l'assemblée nationale déclare qu'il y a lieu à accusation contre M. d'Orléans, et qu'elle le renvoie au Châtelet pour être jugé. »

Une chose très-remarquable, c'est que l'abbé

Maury réunissait plusieurs genres de talent bien distincts. Au don d'exprimer ses idées avec autant de netteté que d'énergie, il joignait le don bien plus rare encore de l'improvisation. Je l'ai entendu parler quatre heures de suite, d'abondance, sans hésitation et sans repos ; il n'avait pas même de notes pour citer les dates, sa mémoire suffisait à tout. Il possédait en outre l'esprit de saillie, et plusieurs de ses mots sont restés. Celui de la lanterne a été trop souvent répété pour que je le cite, mais j'en rapporterai deux autres qui ne sont pas connus et qui méritent de l'être. A l'époque où le malheureux Louis XVI revint de Varennes, ayant ses fidèles gardes-du-corps liés et garrottés sur le siége de sa voiture, l'abbé Maury engagea énergiquement l'assemblée à se conduire envers le roi avec plus de décence et de respect. Elle passa à l'ordre du jour sur cette motion, et l'orateur s'écria, indigné : « *Eh ! messieurs, lorsqu'il s'agit de mesures utiles, vous passez sans cesse à l'ordre du jour, quand passerez-vous donc au jour de l'ordre ?* » Dans une autre occasion (au mois de janvier 1790), lorsque les novateurs supprimaient à toutes les séances quelqu'une des anciennes institutions, et enlevaient tous les matins une des pierres fon-

damentales de l'édifice monarchique, les spectateurs salariés des tribunes battaient des mains à la fin d'un discours de Barnave. « Entendez-vous, dit M. de Folleville à l'abbé Maury, entendez-vous comme on applaudit? Oui, répondit sur-le-champ ce dernier, je n'entends que trop, *on applaudit à tout rompre.* » Mot plein d'esprit, de finesse et de sens, qui malheureusement est devenu historique.

Lorsque Louis XVI eut accepté cette fameuse constitution de 1791, dont le premier défaut était d'être inexécutable, l'assemblée dite constituante se sépara, et l'abbé Maury retourna à Rome. Le pape Pie VI, pour le récompenser du zèle et du courage dont il avait donné tant de preuves, lui conféra la dignité de nonce apostolique. C'est en cette qualité qu'il assista au couronnement de l'empereur François, à Francfort, et qu'il eut l'honneur de dîner, lui dixième, avec neuf souverains. Aussitôt qu'il eut rendu compte à S. S. de sa mission, il obtint le chapeau de cardinal et l'évêché de Montefiascone. Il vécut tranquille dans son diocèse jusqu'en 1798; l'arrivée des Français le fit partir, et pour échapper aux commissaires du directoire, il se déguisa en voiturier; il se réfugia

en Russie, puis revint à Venise, et après la mort de Pie VI, il se fixa à Rome en qualité d'ambassadeur de Louis XVIII; il y passa plusieurs années, jouissant en paix de sa réputation, et semblait attendre l'instant où le rétablissement de la monarchie légitime lui permettrait de revenir en France, lorsqu'un de ces événements, qui changent la face du monde, changea aussi sa destinée, et le priva de l'estime et de la considération que sa belle conduite et sa résistance courageuse lui avaient acquises.

Le plus grand capitaine des temps modernes annonçait le projet de se poser sur la tête la couronne de Charlemagne; c'est alors que le cardinal Maury, infidèle à lui-même, oubliant le caractère dont il était revêtu, adressa ses félicitations et ses assurances de dévoûment au nouveau souverain. Ce qui étonna le plus dans cette palinodie flagrante du cardinal Maury, c'est qu'il choisit, pour abandonner la cause de Louis XVIII, l'année où Napoléon avait ordonné l'exécution du duc d'Enghien; c'est cinq mois après ce crime, reconnu tel par toutes les opinions (22 août 1804), qu'il écrivit ces louanges hyperboliques, qui firent dire à Mme de Parny (Mlle Contat) un de ces mots comme elle en

disait souvent; elle regardait une gravure représentant le cardinal Maury, et s'écria : « Je l'aimais bien mieux avant la lettre. »

Une chûte toujours entraîne une autre chûte.

L'apostat politique, pour justifier sa palinodie, augmenta ses torts; il écrivit dans les journaux, *qu'ayant toujours combattu pour le trône, il croyait pouvoir rentrer en France; lorsque le trône était rétabli:* distinction puérile, subtilité misérable, puisque c'était avec la dynastie des Bourbons qu'il voulait la monarchie, et non pas avec une dynastie nouvelle. Cette intronisation d'un pouvoir, qu'il s'était ôté le droit de reconnaître, lui rouvrit d'abord les portes de l'Académie; il exigea dans sa réponse que le directeur de ce corps littéraire lui donnât le titre de monseigneur, et comme Chénier s'y opposait de toutes ses forces, il lui fit cette réponse sanglante : « Pourquoi ne me dirait-on pas monseigneur, je vous dis bien monsieur!... » Sa réception eut lieu le 6 mai 1807. Son discours, beaucoup trop long, fut applaudi à plusieurs reprises au moment où il parla de Target, auquel il succédait; après avoir vanté son désintéresse-

ment et l'avoir félicité de ne s'être chargé d'aucune cause, lorsque les parlements furent exilés, il ajoutait : « Il s'était attiré au plus haut degré, à une certaine époque, la faveur de son tribunal et de ses confrères, par ce même silence, qui, depuis.... mais alors il ne lui mérita que des éloges chez une nation qui juge surtout les hommes publics par le double courage de leur caractère et de leurs principes » (1).

Passant du souvenir de Target à celui de Malesherbes, qui était un reproche de plus, le cardinal s'écriait :

« Malesherbes ! toi que ta vie et ta mort recommandent à l'éloquence ! ô toi, qu'il m'eût été si doux de célébrer au milieu de cette assemblée où tu n'as que des amis, si les intérêts de ta gloire n'avaient été confiés d'avance à un autre panégyriste qui saura bien mieux la pro-

(1) On sait que Target, choisi par Louis XVI pour défenseur, refusa cette noble mission. Sa famille, prévoyant que le cardinal Maury ferait allusion à ce refus, avait fait distribuer, le jour de la séance, une brochure ou l'on cherchait à justifier cette action ; c'était une maladresse, puisque cette réclamation lui ôtait, dans la pensée publique, jusqu'à la pitié qu'on a l'habitude d'accorder au malheureux qui n'a pas de défenseur.

clamer, le jour où l'Académie va offrir à ta mémoire ce tribut solennel d'admiration et de regret, sera d'autant plus remarquable, qu'elle donnera pour la première fois à la nation française le consolant exemple de décerner un éloge public à l'un des martyrs, et des plus illustres martyrs de notre révolution. Eh! qui mérite mieux que toi d'ouvrir cette noble carrière? Quel sujet fut jamais plus abondant en mouvements pathétiques, plus fécond en pensées profondes, plus riche en immortels souvenirs, et promit plus de larmes et de sanglots à son orateur! Sur quelle tête, enfin, plus chère et plus vénérable, la France pourrait-elle placer aujourd'hui ce dépôt sacré de respect, d'amour, de douleur et de tous les hommages pieux, dus à tant de victimes que lui ont coûté en grandeurs, en talents et en vertus, nos fatales discordes. »

Le cardinal Maury passa plusieurs années sans faire parler de lui, mais en 1810 Napoléon le nomma archevêque de Paris; c'était lui donner une preuve de mépris, puisque son oncle, le cardinal Fesch, à qui l'on avait déjà proposé ce siége, n'avait pas hésité à le refuser, ne reconnaissant, disait-il, qu'au pape lui seul le droit d'en disposer: le nouvel élu ne pensa pas de

même, et je tiens d'un témoin oculaire que sa nomination donna lieu à une scène trop singulière pour n'être pas rapportée. C'était pendant l'été de 1810, Napoléon était à Saint-Cloud; le cardinal Maury étant venu un dimanche après la messe faire sa cour comme de coutume, l'empereur lui permit d'entrer dans son cabinet, et lui dit en présence de plusieurs autres dignitaires : « Cardinal, si je vous nommais archevêque de Paris, que feriez-vous? » Ce peu de mots produisirent un tel effet sur lui, que sa langue s'embarrassa, ses jambes tremblèrent, son front se couvrit de sueur, à peine eut-il la force de proférer quelques paroles : « Sire, croyez que ma vie, mon dévoûment..... » Napoléon fut obligé de le faire asseoir, et lui dit : « Allons, cardinal, allons, remettez-vous, et allez vous installer demain à l'archevêché. »

Que l'on essaie après un trait semblable de m'expliquer les hommes; que l'on me dise comment il est possible que le fils d'un artisan, qui était parvenu par un grand talent et un grand caractère aux premières dignités de l'église, et qui avait reçu de son vénérable chef toutes ces récompenses avec gratitude, mais sans trop de surprise, éprouve tout-à-coup les étreintes du

plaisir et les convulsions de la joie, parce que Napoléon, qui le récompensait pour l'avilir, l'élève à un rang où il n'avait pas le droit de le placer. *O stultas hominum mentes !...*

Son caractère personnel n'avait rien d'aimable, et il poussait la parcimonie jusqu'à l'avarice. En 1811, il avait présidé à la distribution des prix du collége Sainte-Barbe, dirigé par M. Nicolle, et il dit à M. Parmentier qu'il voulait en faire les frais l'année suivante; il ajouta même : « Vous m'enverrez la note. » On la lui envoya, mais comme elle s'élevait à 150 francs, il répondit que c'était trop cher, qu'il n'avait compté que sur 100 francs, et il ne donna que 100 francs. M. Parmentier lui écrivit une lettre très-digne en lui annonçant qu'il avait payé de sa caisse tous les livres destinés au prix ; « quant aux 100 francs donnés par votre grandeur, j'ai cru, ajoutait-il, bien plus convenable de les distribuer à ceux qui avaient besoin d'une aumône, et je les ai envoyés aux pauvres. »

Le cardinal, jaloux de justifier la confiance de Napoléon, invita la jeunesse à voler aux armes pour sa cause; ses mandements étaient des manifestes; aussi une femme d'esprit disait-elle malignement à un officier de ses amis : « Avez-

vous lu l'ordre du jour de l'archevêque. » Le pape, enlevé par le général Radet, exécuteur des ordres de Napoléon, fut amené à Fontainebleau. Quelque temps auparavant, il adressa au cardinal un bref pour lui enjoindre de quitter l'administration du diocèse de Paris : celui-ci résista à ses ordres; le comte Portalis subit une disgrâce éclatante pour n'avoir pas parlé à l'empereur de ce bref; et M. l'abbé d'Astros (aujourd'hui archevêque de Toulouse), soupçonné d'avoir contribué à le répandre, fut mis au donjon de Vincennes.

Cependant, le cardinal Maury ne tarda pas à se repentir d'avoir désobéi au souverain pontife: Le 6 avril 1814, la déchéance de Napoléon ayant été prononcée par le sénat, le gouvernement provisoire, dont M. de Talleyrand était le chef, imagina un singulier moyen pour faire vaquer le siége de la métropole; il envoya des passeports au cardinal. Celui-ci, fort étonné, dit qu'il n'en avait pas demandé; on lui fit observer qu'on les lui avait probablement expédiés d'office pour lui sauver l'embarras que lui causerait le retour des Bourbons : le déserteur de leur cause trouva la réflexion juste, et n'écoutant que son effroi, il partit la nuit d'après. M. de

Talleyrand rit beaucoup d'avoir si bien deviné sa peur.

Le prélat fugitif chercha un asile à Rome, il n'y rencontra qu'une prison; le lendemain de son arrivée on le conduisit au château Saint-Ange; quelque temps après il obtint sa liberté, mais on exigea sa démission; ces péripéties brusques et violentes avaient altéré sa constitution qui semblait lui promettre un siècle d'existence; il fut attaqué d'une fièvre pernicieuse, et mourut le 11 mai 1817. La maladie qui le conduisit au tombeau avait tellement décomposé ses traits, qu'on fut obligé de lui mettre un masque pour l'exposer sur le lit de parade; c'est ce qui a inspiré cette épigramme italienne :

Qui giace Maury, gallo porporato,
Che vivo e morto, fu sempre mascherato.

Ce distique a enfanté la paraphrase suivante :

Ci-gît un pauvre cardinal
Illustré par plus d'une frasque,
Enrichi par mainte bourasque,
Et d'un esprit fort inégal.
Parlant tantôt bien, tantôt mal,
Tour à tour aimable et brutal,

Tour à tour vigoureux et flasque,
Sous le bonnet épiscopal
Plus gai qu'un dragon sous son casque,
Rival du héros bergamasque,
Il prit, dans son humeur fantasque,
Arlequin pour original.
Allant au rendez-vous fatal
Comme il allait jadis au bal,
Il s'est fait enterrer en masque :
Son histoire est un carnaval.

Tel fut cet homme extraordinaire, qui, après avoir dû son élévation à son seul mérite, s'est vu réduit à expier, pendant les trois dernières années de sa vie, la honte de ses honneurs et le scandale de ses promotions; déplorons ses fautes, admirons ses talents, et que les belles époques de sa vie lui fassent trouver grâce pour celles où l'ambition avait faussé son jugement, égaré son cœur et donné un démenti à sa gloire.

Demain à neuf heures, mon cher Chazet, votre soldat d'honneur fera le serment devant son officier. puisque vous permettez que nous soyons en tête à tête, cela me convient beaucoup personne n'est plus ennemi que moi de toute apparat d'ailleurs, les invités nous feraient attendre ce que je veux écrire pour vous et pour moi je vous remercie de toutes les peines que vous vous donnez pour moi, et j'en ai grande envie à demain donc je vous attends de bonne ou à genoux, comme il vous plaira, et je vous prie en attendant, mon officier, de compter sur mon amitié comme sur mon serment. Hoffman

Paris ce mardi 22 mai 1821

HOFFMAN.

C'est un des hommes qui a le plus honoré la littérature française par la noblesse de son caractère et l'indépendance de ses opinions. Né à Nancy, en 1760, de parents pauvres, il se distingua dans ses classes, et annonça de bonne heure les plus heureuses dispositions pour la poésie. La marquise de Boufflers tenait dans la capitale de la Lorraine un cercle d'élite ; le jeune Hoffman s'y fit remarquer : il n'avait que vingt-cinq ans lorsqu'il vint à Paris (en 1785), mais on peut dire qu'il ne fut jamais jeune. Sa seule passion était celle du travail. Il publia quelque temps après un recueil de poésies, qui fixa l'attention publique ; c'était beaucoup, à une époque où tant de gens se croyaient célèbres pour avoir été imprimés *tout vifs* dans l'*Almanach des mu-*

ses ou dans les *Etrennes du Parnasse*. On trouva dans ce petit volume, de l'imagination, du style, de la pensée, du coloris, enfin tout ce qui annonce un poète. Les espérances du monde littéraire furent bientôt réalisées; il donna successivement deux grands ouvrages à l'Opéra : *Phèdre*, en 1787, et *Nephte*, en 1789. Deux ans après, il présenta l'opéra d'*Adrien*, qui fut reçu par acclamation. Péthion de Villeneuve, qui était, en sa qualité de maire de Paris, administrateur de l'Opéra, s'opposa de toutes ses forces à la représentation ; la pièce apprise, sue et répétée, fut défendue au moment d'être jouée ; le principal grief de la censure était que les chevaux qui devaient traîner le char d'Adrien avaient appartenu à la reine Marie-Antoinette. L'auteur crut avoir gain de cause en portant son opéra au peintre David, membre du comité de censure. Il le pria de l'examiner avec une attention particulière, mais rien ne put le faire changer d'avis ; il alla même jusqu'à déclarer *que la commune de Paris brûlerait l'Opéra plutôt que d'y voir triompher des rois*. Hoffman sentant bien que toutes ses objections seraient inutiles, se contenta de lui répondre avec autant d'esprit que de tact, que ce n'était pas le choix d'une

pièce ou d'un tableau qui pouvait prouver le civisme d'un auteur ou d'un peintre, puisqu'un des plus grands artistes de l'école française avait représenté les Horaces jurant de combattre pour le roi Tullus. « Ne me parle pas de cela, répondit David, je suis au désespoir d'avoir traité un pareil sujet. » — Péthion ayant exigé que cet opéra ne fût pas joué, l'auteur eut le courage de lui adresser un mémoire très-énergique, où l'on remarque le passage suivant :

« Votre arrêté, en donnant contre mon ouvrage des préventions défavorables, me compromet sous tous les rapports ; si quelques hommes, qui osent s'appeler la nation, ont poussé l'audace jusqu'à menacer d'incendier l'Opéra, d'insulter les acteurs, et de déployer la violence à la représentation de l'opéra d'*Adrien*, vous sentez, monsieur le maire, qu'ils ne sont pas disposés à traiter l'auteur plus favorablement. C'est pourtant à ces hommes que votre arrêté me livre ; en cédant à la menace, en laissant croire que je la mérite, et en ne stipulant aucun dédommagement pour moi, vous ne satisfaites que les malveillants qui attaquent l'ouvrage, et vous ne punissez que l'auteur qui n'est pas coupable. Quels sont les gens qui doivent exciter du trouble ?

On me répond qu'il court des bruits, qu'il y a des lettres anonymes, *on dit, on assure*, qu'on s'apprête à des actes de violence, qu'on parle d'incendier.

« Et s'est sur des *on dit*, sur des menaces, sur des lettres anonymes, c'est pour des incendiaires que des magistrats enlèvent la propriété d'un citoyen, et proscrivent un ouvrage que la loi a permis; ils le proscrivent sans l'accuser, lorsqu'ils l'ont sous les yeux et qu'ils peuvent juger s'il est coupable.

« Celui qui menace mérite seul la sévérité des lois; celui qui est menacé a seul droit à la protection des magistrats et au secours de la force publique. Ce principe, vrai de tout temps, est plus incontestable encore dans un siècle de liberté.

« On veut prévenir des troubles, dites-vous; empêchez-les ces troubles; punissez ceux qui les causent, et ne corrompez pas le plaisir du public dans un amusement qui lui est cher. Etes-vous magistrat? êtes vous respectable? faites-vous respecter, faites respecter la loi, et l'on ne vous menacera plus d'incendier vos spectacles; du moins on ne vous menacera plus impunément.

« Vous voulez éviter des troubles, et vous les entretenez, et vous cédez à ceux qui les

fomentent, et vous pliez devant ceux qui vous menacent.

« Vous voulez éviter des troubles, et vous proscrivez un ouvrage; c'est-à-dire que tous ceux qui voudront faire tomber une pièce quelconque seront sûrs d'y réussir, en menaçant, en calomniant, en insultant ouvertement; c'est-à-dire qu'un spectacle jaloux d'un autre pourra soudoyer quelques crieurs fameliques, qui, par des allusions féroces ou ridicules, jetteront un voile odieux sur une pièce établie à grands frais, et la détruiront en la dévouant à la réprobation publique; c'est-à-dire qu'on favorisera le perturbateur, dans la crainte d'exciter un trouble; c'est-à-dire que celui qui m'attaquera, me calomniera, aura le magistrat pour protecteur, et sera d'autant plus sûr de me nuire que des lettres anonymes et des bruits vagues suffiront pour faire lancer un arrêt contre moi; c'est-à-dire que moi, auteur, par représailles, je pourrai écrire, menacer, cabaler, et faire défendre l'ouvrage d'un rival littéraire; c'est-à-dire enfin (et j'ai quelque honte à l'exprimer) que la loi, qui pliera toujours devant la menace, s'avilira au point de ne pouvoir plus se faire écouter; voilà, monsieur le maire, la conséquence funeste mais

infaillible du principe qui a servi de base à l'arrêté du 12 mars.

« Je me résume, et je dis que si cet arrêté émane du corps municipal, la loi a été violée. Il fallait préalablement dénoncer l'ouvrage, et ne me punir qu'après un jugement légal. Si l'arrêté émane d'une administration de spectacle, les entrepreneurs doivent me rendre ma pièce, m'indemniser, déclarer qu'ils n'ont pas prétendu la juger, et me laisser par écrit la liberté de la porter à un autre théâtre.

« D'après cette réclamation, si vous ne daignez pas me répondre, et si vous croyez ne me devoir aucune satisfaction, ne soyez pas étonné que je donne de la publicité à ce mémoire. S'il est décidé qu'on ne me rendra pas justice, je veux au moins que le public sache que je l'ai méritée, que je l'ai demandée et que je ne l'ai pas obtenue. »

En 1795, M. Sageret, alors directeur de *Feydeau*, voulut monter l'opéra d'*Adrien*; quelques journaux réclamèrent au nom du théâtre de la République et des Arts; Hoffman fit à cette occasion la déclaration suivante, insérée dans tous les journaux :

« L'opéra d'*Adrien*, dont la censure du 2 septembre a empêché la représentation, et auquel

l'auteur n'a rien voulu changer, parce qu'il n'y avait rien vu de coupable, appartient aujourd'hui au théâtre *Feydeau*. Cet ouvrage tant calomnié et tant désiré n'a mérité

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

« On a voulu me forcer à retrancher ou à refaire quelques vers de cet ouvrage. Des conseils littéraires m'auraient trouvé docile, des ordres despotiques m'ont trouvé inflexible ; m'ordonner de travailler, c'est me condamner à la paresse.

« Quand le public, qui seul est mon juge, désapprouvera quelques scènes de mon ouvrage, ces scènes disparaîtront; si l'autorité s'en mêle, ces scènes resteront, fussent-elles mauvaises, et mon opiniâtreté lassera même la tyrannie.

« Au théâtre Feydeau, cet ouvrage prouvera que ses admirateurs et ses détracteurs ont également eu tort de s'échauffer sur un si petit sujet, mais il prouvera du moins que l'auteur fera plutôt mille mauvais vers qu'une bassesse.

« On répand que l'Opéra a des droits sur cet ouvrage ; oui, sans doute, il en a, si les mauvais procédés, l'esprit de jacobinisme et la bar-

barie sont encore des droits ; qu'il vienne les faire valoir : je l'attends.

« On a dit que les auteurs d'*Adrien* avaient reçu des avances sur cet ouvrage. Ceux qui répandent ce bruit sont aussi vils que les municipaux qui régnaient alors. Pour moi je n'ai reçu de l'Opéra que de mauvais traitements ; je ne nie pas la dette. »

La retraite de M. Sageret empêcha la représentation d'*Adrien*, et la clôture de Feydeau décida les auteurs à donner leur ouvrage à l'Opéra ; il y obtint un succès que les feuilletons de Geoffroy ne parvinrent pas à troubler ; Hoffman ajouta même à son éclat par des réponses pleines d'esprit et d'érudition qui couvrirent de confusion l'Aristarque du *Journal de l'Empire*.

Depuis 1789 jusqu'en 1807, Hoffman donna un grand nombre d'ouvrages lyriques qui réussirent presque tous ; plusieurs ont passé cent représentations ; leurs titres seuls rappelleront leurs succès : au grand Opéra, *Nephte*, *Adrien*, *La mort d'Abel* ; au Théâtre-Français, *l'Original* et *le Roman d'une heure* ; au théâtre Feydeau, *Euphrosine et Coradin*, *Stratonice*, *le Jokey*, *le Secret*, *le Château de Montenero*, *Ariodant*, *Médée*, et l'excellente bouffonnerie des *Rendez-*

vous bourgeois; on a même donné de lui un ouvrage posthume, le *Dilettante d'Avignon*, qui ne manque ni de gaîté, ni d'esprit, et qui a inspiré à M. Halévy une charmante partition. Ce qui distinguait Hoffman comme poète d'opéra, c'était que tous ses morceaux étaient admirablement rhythmés; prenons au hasard. Voyez dans *Stratonice* l'air d'Érasistrate:

O des amants déité tutélaire,
Belle Vénus, entends mes vœux!
En faveur d'un fils malheureux
Daigne attendrir le cœur d'un père
Et d'un couple charmant viens couronner les feux.

Et l'ariette de la vieille dans *Euphrosine* :

Mes pastoureaux, mes pastourelles,
Allons, allons, approchez-vous
Et saluez nos demoiselles.
Voyez un peu qu'elles sont belles!
Quelle fraîcheur et quels yeux doux!
Puisse le ciel veiller sur elles
Et leur choisir trois beaux époux.

Quelle harmonie! quelle coupe heureuse! quel choix de mots! c'est une première musique qui en attend une seconde.

Ce fut en 1807 qu'après avoir renoncé à la carrière dramatique, Hoffman se consacra exclusivement à la critique littéraire ; il s'y fit une nouvelle réputation plus brillante peut-être que l'autre. Il refusa d'écrire dans les journaux sur le théâtre, et ce fut par un motif de délicatesse, il ne voulait pas avoir à juger le lendemain ses confrères de la veille. Ses articles étaient attendus avec une vive impatience, et ses lecteurs ne pouvaient se lasser d'admirer la prodigieuse variété de ses connaissances, la pureté de son goût et la rectitude de son jugement. Il avait ce qu'on peut appeler une mémoire encyclopédique ; il semblait que sa tête eût des cases, et qu'il n'eût qu'à y porter la main, pour en faire sortir les documents dont il avait besoin. Aucune science ne lui était étrangère, et l'on se souvient encore du bruit que firent ses articles sur Geoffroy, sur le docteur Gall, sur M. de Puységur, sur l'abbé de Pradt ; pendant vingt ans qu'il a tenu la plume comme critique au même journal, il a parlé de toutes les sciences, depuis la physique jusqu'à la crânologie, et toujours avec l'aplomb d'un professeur et la grâce d'un homme du monde ; l'austérité du sujet était sans cesse animée par la gaîté d'un esprit moqueur

et malin. Philosophe dans l'honnête acception du mot, il avait une telle horreur de l'injustice qu'il la combattait à outrance, même quand il aurait pu en profiter; il en donna la preuve lorsqu'il fut question de représenter son opéra d'*Ariodant*. M. Dejaure avait fait recevoir deux ans auparavant *Montano et Stéphanie*, emprunté, comme son ouvrage, de l'Arioste. Les acteurs, qui attendaient un plus grand succès de l'opéra d'Hoffman, voulurent le faire passer avant l'autre, mais il s'y opposa formellement, disant qu'il ne souffrirait pas qu'on fît, à cause de lui, une injustice à un autre; le comité voulut insister, il déclara alors très-positivement qu'il retirerait plutôt sa pièce: jamais on ne put vaincre sa noble et loyale résistance. On est obligé d'en convenir, de nos jours ce trait sera plutôt admiré qu'imité. Ennemi de toute intrigue et bornant toute son ambition à conserver le droit de publier à jour fixe ses jugements littéraires, Hoffman n'a jamais rien demandé, et n'a dans toute sa vie obtenu d'autre récompense que la croix d'honneur.

L'estimable éditeur de ses *OEuvres choisies*, M. Castel, a dit, dans son excellente notice, que j'avais été consulté sur les hommes de lettres les

plus dignes d'obtenir cette honorable distinction, et que j'avais désigné Hoffman. M. Castel se trompe; on ne m'avait nullement demandé mon avis, et, par un mouvement spontané, je pris la liberté de le dire. Voici très-exactement comment la chose s'est passée. C'était au mois d'avril 1821 : j'appris qu'on devait accorder des récompenses et des faveurs pour le baptême du duc de Bordeaux; M. Siméon était ministre de l'intérieur; M. Charles His avait la division des beaux-arts. Sans le connaître particulièrement, j'étais avec lui dans de bonnes relations; je le rencontrai dans une des cours du ministère, je le pris à part et le colloque suivant s'établit entre nous :

— « Je suis sûr que vous avez déjà préparé la liste des croix qui seront données à l'époque du baptême du duc de Bordeaux ?

— « En effet, le travail est bien avancé.

— « Il y a eu jusqu'à présent un grand scandale, c'est l'oubli où l'on a laissé un des littérateurs les plus distingués de notre époque, un homme qui, pour la science, les talents, l'érudition, vaut à lui seul une académie tout entière.

— « Je vois que vous parlez d'Hoffman.

— « Je ne suis pas surpris que vous l'ayez reconnu. Convenez que la restauration est bien en retard envers lui, et lorsqu'on peut placer une croix d'honneur sur le cœur d'un homme qui joint à tous ses titres celui d'être un excellent royaliste, je ne conçois pas qu'on en laisse échapper l'occasion.

— « Tout ce que vous dites est vrai, parfaitement vrai; je vous remercie de la pensée que vous me suggérez, je la communiquerai dès aujourd'hui au ministre (M. Siméon). Je suis pourtant arrêté par une considération.

— « Laquelle?

— « Vous connaissez Hoffman et sa bizarrerie. S'il allait dire non.

— « Dire non! Qui peut vous faire croire?

— « Songez que le roi ne peut pas essuyer un refus.

— « Non, certes, et il vaudrait mieux alors laisser les choses comme elles sont. Mais un refus est impossible.

— « En répondez-vous? »

Je réfléchis un moment, et je dis à M. His avec force : « Oui, j'en réponds; gardez le secret : que la promotion soit ignorée des bureaux.

Ayez l'obligeance de me prévenir le jour que le roi aura signé, et je me charge du reste.

— « Eh bien ! soit ; je vous le promets. »

Les choses furent ainsi convenues. M. His tint religieusement sa parole ; huit jours après, je reçus l'avis de la nomination, je ne songeai plus qu'aux moyens de l'annoncer de manière à être bien reçu. Voici comment je m'y pris. Il faut que l'on sache d'abord qu'à cette époque (avril 1821) j'avais des relations de tous les jours avec le maréchal Lauriston, ministre de la maison du roi ; il m'avait autorisé à lui présenter un travail sur les gens de lettres qui avaient des droits aux bontés de Louis XVIII. S. M. avait bien voulu, sur mon rapport, accorder des pensions au digne M. Royou et à quelques autres littérateurs ; je pressais depuis long-temps Hoffman de me laisser l'inscrire sur la liste de présentation, il résistait toujours. « Je n'ai pas besoin d'argent, me disait-il, j'ai 500 francs par mois du *Journal des Débats*, et je ne peux pas parvenir à les dépenser ; mais puisque vous voulez absolument savoir ce qui me ferait plaisir, je vais vous le dire. L'Opéra est dans les attributions de M. de Lauriston, et je voudrais qu'il donnât l'ordre de

jouer *Euphrosine* sur la première scène lyrique. Si vous pouvez obtenir cela, j'en serai vraiment reconnaissant. »

J'en avais parlé au ministre, qui me fit une réponse favorable. Je m'empressai de la porter à Hoffman auquel je causai une véritable joie : il me parla avec effusion, me serra la main, enfin il était très-content. « Mon ami, lui dis-je, je vous assure que je n'ai pas grand mérite, car M. de Lauriston vous aime beaucoup et il sait tout ce que vous valez; soyez persuadé que depuis long-temps on aurait pensé à vous, si l'on ne vous avait pas représenté comme un homme dédaigneux et même un peu boudeur; enfin, croiriez-vous que l'on a été jusqu'à prétendre que si le roi vous donnait la croix, vous la refuseriez. » — « Oh! comment peut-on dire cela, s'écria-t-il avec force; moi refuser la croix! Je n'irais pas pour la demander, de là, là (montrant la distance qu'il y avait de son fauteuil à la porte de sa chambre), mais si l'on me la donnait, j'en serais fort aise. » — « Vraiment? — « Vraiment. » — « Eh bien! mon cher ami, je suis heureux de vous annoncer que le roi vous a nommé chevalier de la Légion-d'Honneur. — « Bah! ce n'est pas une plaisanterie. — « Rien n'est plus sérieux

ni plus réel, et pour vous le prouver, voici la croix que je suis chargé de vous remettre ; la lettre d'avis vous arrivera demain ou après. »

Je remarquai qu'il éprouvait une vive émotion, je l'embrassai de tout mon cœur, je courus remercier M. His, et quelques jours après, le nouveau chevalier m'écrivit pour me prier de recevoir son serment (1).

Encouragé par ce premier succès, je voulus que notre premier corps littéraire s'honorât lui-même en lui ouvrant ses portes. — « A deux battants, me dit M. Raynouard, le jour où je lui en parlai ; je connais les intentions de mes collègues, et puisque vous êtes lié avec Hoffman, vous pouvez lui annoncer qu'il serait reçu au premier tour de scrutin. » — Je me rendis bien vite rue de Provence, avec l'espérance de remporter une seconde victoire ; mais hélas ! je fus complètement battu. J'eus beau dire à l'auteur d'*Euphrosine* que je lui apportais *vingt-deux voix* ; « quand vous m'en apporteriez trente-neuf, me dit-il durement, je ne les accepterais pas ; je ne serai jamais de l'Académie. » — Ce fut la seule ré-

(1) Voir la lettre autographe à la fin de la notice.

ponse que je pus obtenir de lui, il ne me dit pas pourquoi il refusait; ce n'était pas par fierté, personne n'avait plus de droits et moins de prétentions que lui; ce n'était pas par mépris, il aimait et estimait plusieurs académiciens; c'était tout simplement par sauvagerie.

Jamais les fonctions de critique ne furent exercées avec plus de goût, de conscience et d'impartialité; aucune considération n'aurait pu l'engager à louer ce qu'il trouvait mauvais, ou à blâmer ce qui lui semblait bon. Il voulait connaître à fond l'ouvrage dont il avait à rendre compte, et j'ai su positivement qu'ayant à faire une suite d'articles sur *Walter Scott*, il s'était enfermé trois mois pour lire tous ses romans; pendant ce temps, ses appointements au *Journal des Débats* ne lui étaient pas payés: peu lui importait, il voulait étudier l'auteur dans ses ouvrages, aussi a-t-il fait sur le romancier écossais une espèce de cours complet fort utile à ceux qui veulent apprécier ses beautés et ses défauts. Malheur à celui qui aurait adressé à Hoffman quelque offrande, dans l'espoir d'être traité plus favorablement; il se fût exposé au renvoi immédiat de l'objet offert, et à une lettre très-humiliante, sans

préjudice d'un article sévère jusqu'à la cruauté.

On conçoit tout ce que la conversation d'un homme aussi instruit devait avoir d'attrayant; aussi, quand il paraissait au foyer de quelque théâtre, on faisait cercle autour de lui. Son bégaiement, bien caractérisé, ne nuisait pas au plaisir qu'on éprouvait; on regrettait seulement qu'il ne pût pas parler plus vite, parce qu'on aurait entendu plus long-temps des choses piquantes; c'est pour cela que Mme de Parny lui dit un jour : « *En vérité, mon cher Hoffman, la vie est trop courte pour vous écouter.* »

Tel fut cet homme vraiment remarquable, qui honora pendant quarante ans les deux carrières d'auteur et de critique; dans la première, il eut des succès avoués par le goût; dans la seconde, il tint la balance d'une main ferme, et, sourd à la voix des passions, il n'écouta jamais que celle de la raison; inaccessible aux séductions du monde, étranger aux *camaraderies littéraires*, il eut le courage de dire toujours sa pensée, même à l'époque où ce courage conduisait à la mort; jamais il ne refusait un avis aux jeunes gens qui venaient le consulter, il les aidait de son expérience, et les encourageait par ses éloges; il n'était impitoyable que pour

la sottise présomptueuse. Loyal, équitable, désintéressé et noblement indépendant, il se fit toujours respecter, parce qu'il se respectait lui-même ; on voit qu'il laisse un bel héritage à recueillir, mais je crains que sa succession ne soit long-temps vacante.

PICCINNI.

Ce Napolitain célèbre, naturalisé en France par son génie, est un exemple frappant de ce que peut la nature lorsque sa main puissante a tracé la route que nous avons à suivre. Elle nous donne la force d'accomplir notre destinée, et la volonté paternelle vient elle-même se briser contre notre vocation.

Piccinni naquit au commencement du XVIII^e^ siècle (1727), à Bari, dans le royaume de Naples; son père, organiste sans talent, ne voyait aucun avantage à lui faire embrasser la même profession, et il avait raison, il n'y a peut-être pas de condition pire que celle d'un musicien médiocre. S'étant aperçu que son fils avait une intelligence rare, il voulait qu'il entrât dans les ordres, espérant le faire arriver aux plus hautes dignités de l'église; il l'avait mis au séminaire,

mais il remarquait avec peine, le dimanche à la grand'messe, qu'au lieu de suivre attentivement dans son livre l'office du jour, il prêtait l'oreille aux chants sacrés, et que les accents de la musique religieuse lui causaient une émotion qu'il ne pouvait cacher. Son père résolut de combattre ce penchant, qu'il appelait malheureux; convaincu que les conseils d'un prélat respectable auraient plus de poids que les siens, il conduisit son fils, qui n'avait pas encore treize ans, chez l'évêque de Bari, et, pour pouvoir causer plus librement avec lui, il laissa l'enfant dans un salon d'attente. Quelle fut la joie du jeune Piccinni en apercevant un clavecin!.. il y posa les doigts, et il exécuta avec tant de légèreté, de précision et de justesse, un air varié, que le prélat sortit de l'appartement voisin pour le féliciter, lui fit recommencer ce qu'il avait joué, et parla avec une telle chaleur au père des dispositions brillantes de cet enfant précoce, qu'il le décida à le mettre au Conservatoire de Saint-Onuphre, dont le directeur était alors le fameux Léo. Ainsi le hasard confondit les projets de ce père mal inspiré, il venait supplier l'évêque de faire de son fils un ecclésiastique, et l'évêque en fit un musicien.

Léo mourut presque subitement; il fut remplacé par le célèbre Durante qui eut pour élèves cinq grands maîtres, Pergolèze, Jomelli, Guglielmi, Sacchini et Piccinni. Il prit le dernier dans une telle affection que ses camarades en étaient jaloux; *les autres sont mes écoliers,* disait-il quelquefois, *mais celui-ci est mon fils.* Il sortit à vingt-sept ans du Conservatoire, après douze années d'études fortes et consciencieuses; que l'on juge ce que devait produire une imagination de feu exploitant une science profonde! Ses premiers ouvrages, bouffons ou sérieux, réussirent complètement, mais c'est à trente-trois ans (en 1760) qu'il obtint un de ces succès qui marquent dans la vie d'un grand artiste et qui le placent au premier rang. *La bonne Fille* (*la buona Figliola*), comédie de Goldoni, dont Piccinni fit la musique en moins de cinq semaines, eut trois cents représentations de suite; les Romains en étaient enthousiasmés, et l'on entendait après chaque morceau les *bravo* et les *brava* retentir dans la salle. C'est au moment de la grande vogue de cet opéra que Jomelli arriva à Rome. Piccinni se trouvait encore au Conservatoire lorsque son condisciple était parti pour l'Allemagne. Surpris, et peut-être choqué d'entendre parler de cet opéra

comme d'un chef-d'œuvre, Jomelli s'écria avec une sorte de dépit : « *Sara qualche ragazzata. Ce sera quelque enfantillage.* » Il se rendit le soir au spectacle : muet au milieu des acclamations générales, il avait l'air de la statue du silence. On crut qu'il s'était ennuyé, et lorsque la toile fut baissée, quelques dilettanti lui demandèrent s'il les blâmait d'avoir applaudi, et s'il était mécontent de l'ouvrage. Alors, prenant la parole, il leur dit avec une importance comique: « *Ascoltate, signori miei, la sentenza d'Jomelli ! questo e inventore. Écoutez, messieurs, le jugement d'Jomelli ! celui-ci est inventeur.* »

Piccinni était le compositeur en vogue; il donnait alternativement des ouvrages à Rome et à Naples, et tous les voyageurs de distinction regardaient comme un honneur de lui être présentés. Je tiens de lui-même qu'un prince dont j'ai oublié le nom étant venu le voir, resta cinq minutes à la porte de la chambre sans oser entrer, parce qu'il jouait avec deux de ses enfants, dont l'un avait quatre ans et l'autre vingt mois; il faisait le tour de son appartement, portant l'aîné sur son dos, lorsqu'en voulant sortir il aperçut cet étranger qui admirait ce tableau de famille. Piccinni déposa son fardeau et voulut faire ses

excuses au prince : « C'est moi qui vous en dois, répondit avec grâce le noble étranger, je m'en veux d'être venu troubler cette scène de tendresse ; vous avez doublé mon plaisir, j'étais venu pour voir et pour admirer un homme célèbre, j'ai trouvé un homme excellent : je suis enchanté que l'auteur de *la Bonne fille* soit un si bon père. »

Quelque temps après, Piccinni fut appelé en France ; ce fut la meilleure et la plus infortunée des reines, ce fut Marie-Antoinette qui eut la première idée de l'attirer dans ses états. Protectrice éclairée des talents et des arts, elle avait déjà accueilli Gluck le Viennois avec la plus grande distinction, et précisément pour que l'on ne pût pas dire ce que plus tard la calomnie a répété si souvent, qu'elle avait une secrète préférence pour l'Autriche, elle voulut faire à Naples le même emprunt qu'elle avait fait à Vienne, et pria sa sœur la reine Caroline de décider le plus habile compositeur de l'Italie à visiter la France. Piccinni ne put résister à ces doubles instances, et il arriva à Paris à la fin de 1776. Cet homme excellent, que j'ai beaucoup connu dans son pays et dans le mien, m'a souvent raconté toutes les difficultés qu'il eut

à vaincre à son début. « Jugez mon embarras, me disait-il, *amico caro*, je venais pour mettre en musique des opéras français, et je ne savais pas le premier mot de la langue; à la vérité, je pris un maître qui n'était pas mauvais, c'était Marmontel; il eut pour mon ignorance toutes les bontés imaginables, il passait des matinées entières avec moi, et m'enseignait avec une patience à toute épreuve la prononciation, la prosodie et la déclamation; je puis et je dois dire que c'est à lui que j'ai dû la *petite* réputation que j'ai acquise en France. »

Encouragé par ses progrès mêmes et par les bontés de la reine qui prenait de lui des leçons de chant, Piccinni travaillait avec ardeur à l'opéra de *Roland*. C'est à compter de ce moment (et ici les dates sont importantes à établir) que les cabales se formèrent contre lui; mais, c'est un fait constant, positif, irrécusable, que ce grand compositeur n'avait encore donné aucun ouvrage, lorsque le *Journal de Paris*, faisant allusion à l'opéra de *Roland* que Gluck de son côté composait à Vienne, imprima ce dialogue fictif entre deux amateurs. — « Vous savez la nouvelle; on assure que Gluck arrive avec la musique de *Roland*. — De *Roland*, ré-

pond le voisin, cela n'est pas possible; M. Piccinni va faire jouer cet opéra. — Eh bien, tant mieux! nous aurons un *Orlando* et un *Orlandino*. »

C'était ce qu'on appelle en style militaire une escarmouche, mais la véritable guerre, la guerre longue, opiniâtre, qu'on pourrait appeler guerre de sept ans, fut provoquée et déclarée, je le dis à regret, par Gluck lui-même; il est triste de voir le génie recourir à de pareils moyens, et chercher à désarmer son rival avant qu'il ait combattu. Aujourd'hui que le temps a éteint toutes les haines, le langage de la vérité peut se faire entendre, et la vérité est qu'il y eut en France des gluckistes et des piccinnistes, le lendemain du jour où la lettre suivante, écrite de Vienne à la fin de 1777 par le chevalier Gluck, fut insérée dans l'*Année littéraire*. Elle était adressée au bailli de Rollet, auteur des paroles d'*Iphigénie en Aulide*, et fut publiée trois mois avant que Piccinni fît jouer son premier ouvrage.

« Vous m'exhortez à continuer de travailler sur les paroles de l'opéra de *Roland*; cela n'est plus faisable, parce que, quand j'ai appris que l'administration de l'Opéra, qui n'ignorait pas

que je faisais *Roland*, a donné ce même ouvrage à M. Piccinni, j'ai brûlé tout ce que j'en avais déjà fait, qui peut-être ne valait pas grand'chose, et en ce cas le public doit avoir obligation à M. Marmontel d'avoir empêché qu'on ne lui fît entendre une mauvaise musique. D'ailleurs, je ne suis plus un homme fait pour entrer en concurrence. M. Piccinni aurait trop d'avantage sur moi, car outre son mérite personnel, qui est assurément très-grand, il aurait celui de la nouveauté. Moi, ayant donné à Paris quatre ouvrages bons ou mauvais, n'importe, cela use la fantaisie; et puis, je lui ai frayé le chemin, il n'a plus qu'à le suivre.

« Je ne vous parle pas des protections de M. Piccini; je suis sûr qu'un certain politique de ma connaissance (le marquis de Carracioli, ambassadeur de Naples) donnera à dîner et à souper aux trois quarts de Paris, pour lui faire des prosélytes, et que Marmontel, *qui sait si bien faire des contes*, contera à tout le royaume le mérite exclusif de M. Piccinni. Je plains en vérité M. Hébert (administrateur de l'Opéra) d'être tombé *dans les griffes de pareils personnages*. »

Cette lettre fait tache dans la vie de Gluck,

mais comme historien de ces débats puérils et scandaleux, je suis obligé d'enregistrer les actes.

Piccinni était persuadé que *Roland* tomberait; sa famille avait les mêmes convictions que lui, et ne voulut pas assister à la première représentation: elle y perdit un grand plaisir, car le succès fut brillant, il augmenta la confiance des piccinnistes et la rage des adversaires. La reine fit venir Piccinni à Versailles, et lui remit de ses propres mains un magnifique présent. C'est ici le lieu de réfuter des reproches ridicules, et, on peut le dire, révolutionnaires, que contient la notice de Ginguené (1). Cet ambassadeur démagogue prétend que S. M. Marie-Antoinette, qu'il ose appeler *Antoinette*, fut prodigue de beaux compliments envers le compositeur napolitain, et ne lui fit pas même tenir compte de ses déboursés; c'est là une de ces graves calomnies qui manquent le but par l'invraisemblance. La grandeur, la noblesse, la magnificence de la reine étaient devenues proverbiales; on ne persuadera donc à personne qu'elle n'oubliait

(1) Un des rédacteurs de *la Décade*; c'est à propos de lui que La Harpe disait: *La Décade* est perdue, elle s'est *enginguenaillée*.

sa générosité habituelle qu'envers un homme célèbre qui lui donnait ses soins et son temps ; je suis d'ailleurs parfaitement en position de rétablir la vérité des faits ; Piccinni m'a dit plusieurs fois que la reine avait bien voulu lui accorder souvent des preuves de sa haute satisfaction. Ginguené, qui était parvenu à se lier avec l'auteur de *Roland*, devait être instruit comme moi de ces détails, mais il n'a pas voulu perdre une si belle occasion de déclamer contre les rois, qu'il attaquait tous les jours dans *la Clé du cabinet*, et l'échafaud n'a pas protégé la fille de Marie-Thérèse contre les *commérages* du républicain de l'an IX.

Piccinni, dont le caractère simple et modeste prêtait un nouveau charme à son talent, était recherché par les sociétés les plus brillantes de Paris. Ce qu'on admirait particulièrement en lui était la fraîcheur et l'originalité de ses idées ; il n'a jamais emprunté une phrase ou un motif à aucun de ses confrères ; ceux-ci n'étaient pas si scrupuleux envers lui, et il lui arriva dans ce genre une aventure que je n'aurais pas voulu croire si elle ne m'avait été attestée par Piccinni lui-même.

En 1778, le prince de Guémenée donnait chez

lui beaucoup de concerts et des spectacles chantants. Mme Dillon chantait à ces concerts, et Piccinni qui les dirigeait lui faisait répéter les airs dans lesquels elle devait se faire entendre. M. Édouard Dillon, nouvellement arrivé de Russie, où Paesiello avait été appelé par l'impératrice Catherine, apportait à Mme Dillon, sa cousine, plusieurs morceaux du premier opéra que le *maestro* avait donné à Pétersbourg; c'était l'*Alessandro nell' Indie*. La cantatrice de salon après les avoir parcourus en fut ravie; elle envoya chercher Piccinni, lui parla avec admiration de son cher Paesiello, lui montra ce qu'elle venait de recevoir, et lui dit qu'elle voulait au concert prochain chanter deux airs qu'elle trouvait admirables. Piccinni les lit avec attention, ne s'explique pas, et donne tranquillement une leçon à son écolière sur les deux morceaux qu'elle affectionnait particulièrement.

Le jour du concert, il entre avec une partition italienne sous le bras, et il la dépose sans rien dire. Après la symphonie Mme Dillon chante son premier air qui est plusieurs fois interrompu par les plus vifs applaudissements; elle chante le second qui en excite bien plus encore. Le

prince et toute la société, l'orchestre, la salle entière ne trouvent point d'expression pour rendre leur enthousiasme. Piccinni qui accompagnait ne dit rien encore; on l'interroge, il répond assez froidement : on est tenté de l'accuser pour la première fois de jalousie. Pendant que chacun murmure à part soi de la froideur du maître, il va prendre la partition qu'il avait apportée, la place sur le pupitre, et appelant Viotti qui dirigeait l'orchestre et pour lequel il avait beaucoup d'amitié. — « Tiens, dit-il, mon cher Viotti, connais-tu cette écriture? — C'est la vôtre. » — Piccinni feuillète la partition. « Reconnais-tu cet air-là? — C'est le premier que Mme Dillon a chanté. » — Piccinni feuillète encore. « Celui-ci et la scène qui le précède, les reconnais-tu? — C'est le second, et la belle scène qui nous a tant émus. — Crois-tu maintenant que ces deux morceaux soient de Paesiello? Eh bien! regarde le reste; tu trouveras dans la partition tous ceux que M. Dillon nous apporte de Pétersbourg. » — Viotti éclate, s'adresse à M. de Guémenée, à Mme et à M. Dillon, et dévoile hautement cet inconcevable plagiat. Il fallut toute la confiance qu'on avait en M. Dillon pour que l'on crût ce qu'il affirma de nouveau, que

Paesiello en arrivant à Pétersbourg y avait donné pour sien cet opéra d'*Alexandre aux Indes*, que lui, Dillon, l'avait vu représenter à la cour, et avait obtenu la permission d'en faire copier les principaux airs. On ne comprend pas comment un homme tel que Paesiello s'était permis un semblable plagiat : le vol d'un riche est un double crime.

Le succès toujours croissant de *Roland* avait causé une grande irritation au parti gluckistos ; les couplets, les épigrammes, les brochures, les jeux de mots, ne tarissaient pas. L'*anonyme de Vaugirard*, qui avait cru faire une plaisanterie bien spirituelle en logeant Piccinni rue *des Petits-Champs*, ne sut plus que dire quand Marmontel lui répondit : « En effet, *cette rue-là lui convient à merveille, car elle mène à la place des Victoires.* »

Ce n'était pas assez de lui avoir fait de Gluck un ennemi puissant, on lui en fit un aussi de Sacchini, son compagnon d'études, qu'il aimait beaucoup ; il ne se brouilla pas avec lui, mais on les brouilla par de faux rapports, par des propos envenimés. Une circonstance ajouta au ressentiment bien injuste de son rival : *Chimène* n'eut qu'un succès médiocre à la cour, et *Didon* de Piccinni alla aux nues ; cet opéra réus-

sit de même à Paris. Pendant les répétitions, Mme St-Huberti, qui devait jouer le rôle principal, était en province, et son double chantait à sa place ; les partisans de Piccinni tremblaient pour lui ; mais la grande actrice étant arrivée, la première représentation électrisa les spectateurs ; l'auteur fut demandé par toute la salle, et il disait à ses amis, en les embrassant: *Je sais pourquoi vous aviez peur, c'est que vous aviez vu* Didon *sans Didon.* Piccinni m'a raconté souvent qu'il avait composé cet opéra en moins de six semaines chez Marmontel, à la campagne, et qu'il ne pouvait pas toucher son piano sans pleurer en pensant aux malheurs de son héroïne. « Aussi je puis dire, ajoutait-il en riant, que mon plus beau succès m'a coûté bien des larmes. »

Cette année (1783) fut la plus belle de sa vie ; il eut trois succès éclatants, *Didon*, *le Faux Lord* et *le Dormeur éveillé*. Cette pluie de couronnes irrita l'envie au lieu de la désarmer, et l'on peut dire que les années suivantes amenèrent pour lui une série d'injustices et de mécomptes qui lui causèrent de vifs chagrins. On lui avait promis que son *Iphigénie en Tauride* passerait avant celle de Gluck ; ce fut le contraire qui arriva. La mise en scène de *Pénélope* devait lui

valoir les 3,000 francs de pension auxquels il avait droit, on les lui refusa ; enfin, plus il faisait pour sa gloire et moins on faisait pour son bonheur. Sur ces entrefaites, Sacchini mourut sans avoir achevé *Evelina* ; la reine voulut que Piccinni fit le troisième acte : on trouva moyen de s'opposer à la volonté royale, en représentant à Marie-Antoinette que le compositeur qui venait de mourir avait lui-même désigné celui qu'il chargeait de finir son ouvrage. A cette époque Piccinni honora son caractère de grand artiste en envoyant au *Journal de Paris* l'article suivant où il faisait l'éloge d'un homme au nom duquel on lui avait beaucoup nui. L'amitié prévalut sur la rancune.

« M. Sacchini, né à Naples et *éduqué* (1) dans le Conservatoire de Sainte-Marie-de-Lorette, apprit dès l'enfance à jouer du violon, et quelque temps après, sentant que ce talent était trop borné, il s'adonna à la composition, pour laquelle il avait toujours eu beaucoup de penchant. Ayant appris en fort peu de temps les éléments de la progression musicale, *il commença se livrer* à compo-

(1) On laisse les fautes et les incorrections de style ; il ne faut pas oublier que six ou sept ans auparavant Piccinni ne savait pas un mot de français.

ser quelques airs, qu'on trouva charmants, et l'on observa que la mesure, l'unité et l'égalité des rhythmes étaient d'un homme consommé dans l'art, et non d'un écolier. Le célèbre Durante, son maître, en fut étonné, et lui dit : « *Mon enfant, tu seras un grand compositeur.* » Cela donna beaucoup de courage au jeune homme, qui dès ce moment s'y appliqua sans cesse, et en cinq ans fit le cours de toutes les études les plus insurmontables.

« Durante était maître aussi du Conservatoire de Saint-Onuphre où il avait des élèves qui donnaient de grandes espérances. Un jour, pour les encourager et leur donner de l'émulation, il dit : « Vous avez dans le Conservatoire de Lorette un rival très-difficile à vaincre ; si vous ne faites pas tous vos efforts pour l'égaler, il restera seul, et à coup sûr, ce sera l'homme du siècle. » Ce rival, cet homme du siècle, c'était Saçchini.

« Que dirai-je de son grand talent qu'il a déployé par la suite dans toutes les villes d'Italie, en Allemagne, en Angleterre, et enfin en France? Cette marche facile, ce chant mélodieux, ce caractère tantôt grave, tantôt gai, brillant, pathétique, amoureux, sombre et toujours soute-

nu ? Cette progression enchanteresse sans que l'ouïe soit jamais choquée même dans les transitions les plus dures, qu'il a toujours si bien préparées et résolues ? Cette précision exacte où vous ne pouvez rien ôter ni ajouter, où tout est fini. La richesse de ses accompagnements si bien distribués, adaptés si à propos, sans nuire à la partie chantante, qu'il a regardée toujours comme principale, et dans le plus haut degré de noblesse ! Ce superbe coloris, ces chœurs où les quatre parties sont si bien disposées, où l'on ne voit rien d'oisif, où toutes tendent au même but, où l'on ne distingue pas une mesure inutile, où enfin chaque partie forme séparément un chant si bien suivi, si bien modulé, que même isolée elle devient un morceau capital.

« Je finirai son éloge, faible hommage de ma part, mais très-bien mérité de la sienne, en disant que la mort nous l'a enlevé trop tôt, qu'avec un talent si transcendant il était fait pour avoir un sort plus heureux, et qu'il méritait d'être plus connu, plus approfondi. Qu'on ne m'accuse point de partialité ni de flatteries ; on ne flatte pas les morts ; ce que j'ai avancé je le sens et je l'ai toujours senti, et je laisse au temps et aux connaisseurs le soin d'aprécier

les sublimes productions que ce grand homme nous a laissées. »

La tombe de Sacchini était à peine fermée que celle de Gluck s'ouvrit, et Piccinni, toujours au-dessus des basses intrigues, oubliant tout ce que son immortel rival avait fait contre lui, imagina un projet qu'il fit connaître au public en adressant la lettre suivante au *Journal de Paris*. Il était dans sa destinée d'ajouter à sa gloire celle de rendre hommage à la mémoire de ses deux plus illustres émules.

« Paris, 13 décembre 1787.

« Messieurs,

« Ce n'est pas l'éloge du grand compositeur dont votre journal a annoncé la mort que je viens faire dans la lettre que j'ai l'honneur de vous adresser. La guerre musicale dont cet homme célèbre et moi fûmes la cause, mais dont il ne fut pas la victime, ferait suspecter cet éloge par ceux qui ne me connaissent que par mes ouvrages et par mon nom. C'est à vous, messieurs, historiens de cette guerre et de la révolution qu'elle a opérée en France, à louer dignement l'homme à qui votre théâtre lyrique doit autant que la scène française au *grand Corneille*. L'Italie vient de consacrer plus qu'un

éloge, quelque bien fait qu'il puisse être, à la mémoire de Sacchini ; elle lui a décerné un buste dans sa galerie ; Rome a placé l'image de ce grand compositeur dans le Panthéon, et le marbre retrace aux yeux d'un peuple qui aime véritablement la musique, les traits de l'homme qui a le plus honoré cet art.

« J'oserai vous proposer pour le chevalier Gluck un hommage qui peut durer encore plus que le marbre, et qui peut transmettre à la postérité la plus reculée, non ses traits que son buste conservera, mais l'image du génie que l'art et la France doivent honorer. Je vous propose, en conséquence, de fonder en l'honneur du chevalier Gluck un concert annuel, qui aura lieu le jour de sa mort, et dans lequel on n'exécutera que sa musique. Une institution semblable me paraît la seule digne de consacrer la mémoire de Gluck, et elle joint à cet avantage celui de servir, même après sa mort, l'art qu'il professa d'une manière si éclatante pendant sa vie. Vous savez, messieurs, combien les traditions musicales perdent et se corrompent plus facilement encore que celles du jeu et de la déclamation sur vos autres théâtres. Cette institution aurait l'avantage de conserver le mouvement, le ca-

ractère et l'esprit dans lequel Gluck avait écrit ses savantes compositions, elle transmettrait le sentiment de ces parties qui constituent si particulièrement l'exécution d'un ouvrage musical, et dans tous les temps on pourrait reprendre les chefs-d'œuvre de ce compositeur, et en retracer le génie à la postérité.

« La philosophie de l'art y gagnerait encore ; vous savez que cet art, qui doit peut-être ses charmes à sa mobilité, et qui commande, j'oserai le dire, une sorte d'inconstance dans ses formes, change chez une nation en proportion de ce qu'il s'y perfectionne, ou de ce qu'il s'y propage davantage. Peut-être ce besoin de variété, qui a corrompu l'art en Italie, vous gagnera, et la musique que vous entendrez dans quarante ans ne ressemblera peut-être plus à celle qui fait aujourd'hui vos délices. L'institution que je propose aura aussi l'avantage de rappeler vos compositeurs aux principes de l'art et à cette sorte de vérité qu'exige celui de la musique. L'image des grands modèles que vous a laissés Gluck conservera parmi ceux qui lui succèderont le caractère et la marche de la musique dramatique, qui constituait particulièrement le génie de ce grand compositeur.

« Telles sont, messieurs, les idées qui m'engagent à vous proposer mon projet de souscription ; s'il vous paraît susceptible d'exécution, si la souveraine qui protégea ce grand homme et ses rivaux daigne l'agréer, j'oserai prier le public de me permettre de consacrer les derniers accents d'une voix qui s'éteint à célébrer dans le premier concert qui sera l'effet de cette souscription, les talents d'un homme de génie : sa mort ne m'a fait éprouver d'autre sentiment que le désir d'immortaliser la mémoire d'un compositeur dont le nom marquera l'époque de la révolution qui s'est opérée sur un des plus beaux théâtres de l'Europe. »

Depuis ce moment jusqu'à la fin de sa carrière Piccinni n'éprouva plus que des tourments ; après lui avoir demandé le grand opéra de *Clytemnestre* on ne voulut pas le jouer, et on refusa même de lui rendre la partition qu'il avait fait copier à ses frais ; la révolution éclata, l'argent cessa d'être la monnaie courante, et la dépréciation des assignats rendit ses ressources tout-à-fait nulles ; on ne lui paya plus sa pension, on réduisit ses appointements de moitié ; il fut hors d'état de subvenir aux besoins de sa nombreuse famille, et résolut de retourner dans son pays.

Il demanda une audience à la reine, ou plutôt à M. de Lafayette qui seul avait le droit d'autoriser l'entrée chez cette infortunée princesse. C'était huit jours après le retour de Varennes; des préposés visitaient sévèrement tous ceux qui entraient aux Tuileries, et on fouillait même dans le sac des dames. Marie-Antoinette reçut l'illustre vieillard avec une extrême bonté, mais comme il y avait deux témoins de l'entretien, et qu'elle voulait le charger d'une commission pour son auguste sœur, Caroline de Naples, elle lui dit en français : « Mon cher Piccinni, je sais que vous aimez mieux parler le napolitain, ainsi je ne changerai rien à vos habitudes. » Alors la reine lui adressa en italien ces propres paroles : « J'ai à vous donner une lettre pour ma sœur, mais je ne veux pas que mes gardiens me voient vous la remettre; je l'ai enveloppée dans un mouchoir que je vais laisser tomber; en le ramassant vous prendrez adroitement la lettre, et vous la remettrez en arrivant. J'écris à la reine tout le bien que je pense de vous, et je lui parle du regret que j'ai de vous voir partir. » —Piccinni fit tout ce que Marie-Antoinette lui avait recommandé; le mouchoir tomba, il fut ramassé, la lettre fut

prise, et six semaines après la reine de Naples lisait ce témoignage de l'affection de son infortunée sœur. La calomnie poursuivit Piccinni jusque dans son pays natal ; on ne négligea rien pour le perdre dans l'esprit de sa souveraine, en lui attribuant des pensées révolutionnaires. Personne ne peut protester avec plus de certitude que moi contre cette infâme allégation ; j'arrivai l'année suivante (1792) à Naples avec mon beau-frère le baron de Mackau, ambassadeur du malheureux Louis XVI ; je sortais alors du collége, mais je n'aimais pas plus la révolution que je ne l'aime aujourd'hui, et Piccinni, chez lequel j'allais tous les jours, partageait, je puis l'attester, tous mes sentiments ; il me parlait les larmes aux yeux de mes souverains qu'il appelait ses bienfaiteurs, et nous déplorions ensemble les malheurs de la France. Cependant ses ennemis ne respectaient ni son âge ni son nom ; son opéra d'*Hercule*, joué au théâtre Saint-Charles, tomba sous les sifflets de la cabale la mieux organisée. Un an après, il prit une revanche éclatante à Venise, mais de nouvelles infortunes l'attendaient à son retour à Naples ; il fut obligé de payer une somme considérable dont il avait répondu pour sauver l'hon-

neur et la liberté d'un ami. Ne pouvant plus trouver de ressources dans son propre pays, il se décida à retourner à Paris, vers la fin de 1798; on lui accorda un logement à l'hôtel d'Angevilliers. Nouvellement rayé de la liste des émigrés, je courus chez mon vieil ami, et je le trouvai tellement changé que je prévis sa fin prochaine. Sophie Arnould occupait un appartement qui touchait au sien, et j'assistais souvent à des soirées où cette femme célèbre trouvait encore quelques mots heureux, et où l'auteur de *Didon* tenait le piano d'une main défaillante. C'était pour moi bonheur et chagrin de surprendre ainsi dans leur double crépuscule les dernières lueurs de l'esprit et du génie.

Piccinni mourut au mois de mai 1800, dans une situation voisine du besoin; Bonaparte, qui venait de saisir les rênes de l'état, n'eut pas le temps de lui faire oublier tout ce qu'il avait eu à souffrir du gouvernement révolutionnaire. L'Orphée napolitain, dont le nom a retenti pendant quarante ans dans toute l'Europe, a légué à l'Italie et à la France cent cinquante ouvrages; au bruit qu'il méritait de faire par ses talents et sa renommée, les passions ont voulu ajouter le scandale : ce fut contre son gré, il en était même

désolé ; plusieurs fois il m'a dit en pleurant : « *Je vous assure, mon ami, que je ne suis pas de mon parti, car je crois que mes deux rivaux ont plus de talent que moi.* » C'est à lui qu'un de ses deux rivaux, Sacchini, donna, d'un mot, un brevet d'immortalité ; après avoir entendu son opéra d'*Atys*, il lui dit, en lui serrant la main : « *Tu sei, et tu sarai sempre il nostro gran Piccinni. Tu es, et tu seras toujours notre grand Piccinni.* »

Ce qu'il y eut peut-être de plus extraordinaire dans son talent c'est qu'il savait tirer des sons agréables de toutes les cordes de sa lyre ; la gaîté l'inspirait aussi bien que la sensibilité, et il ne réussit pas moins dans l'opéra bouffon que dans l'opéra sérieux. C'est pour glorifier ce double privilége que Marmontel a écrit les vers suivants :

Doué d'une grâce divine,
Tour-à-tour comique et touchant,
Il fut tout à la fois, du chant,
Et le Molière et le Racine.

SŒUR MARTHE.

Nous avons tous admiré le dévoûment héroïque des trois médecins, Pariset, Bally et François, qui, à l'époque de la peste de Barcelone, ont osé braver par amour de l'humanité tous les dangers de la contagion. Nous avons déploré la perte du jeune élève qui s'était joint à eux, et qui est mort, pour ainsi parler, plein de vie et d'avenir, loin de sa famille et de son pays. Il semble que sa noble conduite et celle de ses savants collègues soit l'objet le plus digne de nos éloges; et pourtant il y a eu quelque chose de plus admirable encore, c'est le dévoûment des sœurs de Sainte-Camille. Ces médecins si recommandables, et qui ont affronté courageusement la mort, étaient dirigés par des motifs purement humains; ils pensaient aux progrès des

sciences, à l'éclat que jetteraient sur leurs noms les recherches et les découvertes qu'ils pouvaient faire ; mais ces pauvres filles que l'on ne désignait que par le nom de leur congrégation, ces héroïnes modestes, qui, malgré leur complexion délicate, s'exposent à tous les périls, sachant bien qu'on ne les citera jamais et qu'elles ne seront connues que de Dieu, n'offrent-elles pas, dans leur abnégation complète d'elles-mêmes, l'exemple le plus saintement sublime que l'on puisse présenter à la reconnaissance des hommes?

C'est un sentiment du même genre que doit inspirer Anne Biget, qui a conservé le nom de sœur Marthe qu'on lui avait donné dans son couvent. Née en 1748, d'une famille pauvre, dans un village près de Besançon, on s'aperçut dès sa jeunesse que sa vocation était la piété et la bienfaisance. Elle assistait à des cours gratuits de médecine, pour apprendre à soigner les malades, et voulant soulager les pauvres sans être à charge à sa famille, elle vivait de lait et de pain bis, pour distribuer aux indigents le peu d'argent qu'elle aurait pu consacrer à une nourriture plus substantielle. La révolution, qui permettait tous les cultes excepté celui de la vertu, lui ôta

le peu de ressources qu'elle avait, mais loin de se décourager elle redoubla de zèle et de charité, et se fit presque pardonner ses bonnes œuvres par les proconsuls qui décimaient la France. Lorsque plus tard la guerre fut portée sur notre territoire, sœur Marthe, quoique âgée de soixante-cinq ans, se multiplia par son incroyable activité ; les soldats la connaissaient si bien, qu'au milieu des plus atroces douleurs, ils l'appelaient, et voulaient être soignés par elle. Elle reçut des empereurs de Russie et d'Autriche, et du roi de Prusse, des médailles d'honneur ; le dernier de ces souverains y joignit cent pièces d'or, et sœur Marthe lui répondit une lettre charmante, en cinq mots : « Sire, merci pour mes pauvres. »

Lorsque la restauration eut délivré la France du fléau de la guerre, sœur Marthe reprit sa vie paisible : visiter les hospices, solliciter de la pitié publique, dans les maisons particulières, des ressources pour les malheureux, réunir les pauvres à des jours fixes, pour leur partager les collectes, telles étaient les pieuses occupations au milieu desquelles sœur Marthe termina à soixante-seize ans cette existence si pure et si pleine,

consacrée tout entière aux bonnes œuvres ; elle n'ambitionnait qu'une récompense, celle de retrouver dans le sein de Dieu ce qu'elle avait été heureuse de faire pour lui sur la terre.

OEUVRES

DRAMATIQUES.

L'AVIS AUX MARIS,

OU

LA LEÇON CONJUGALE,

COMÉDIE EN TROIS ACTES ET EN VERS,

REPRÉSENTÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS A PARIS, SUR LE THÉATRE-FRANÇAIS, LE 6 NOVEMBRE 1804.

Dédiée à M. DE MARSOLLIER,
Auteur de *Nina*, d'*Adolphe et Clara*, etc.

chaleur communicative ; Dazincourt, cet acteur si spirituel et si soigneux, jouait avec bonhomie et finesse le petit rôle de Trenck ; Mlle Bourgoing était charmante dans celui de Suzanne ; et il suffit de dire que la *femme colère* était représentée par Mlle Mars. Cette grande actrice, qui est encore aujourd'hui le type de la perfection, pouvait alors être comparée à une pensionnaire que l'on va chercher au couvent pour lui faire jouer la comédie, et qu'on ramène le soir, de peur qu'elle ne se gâte dans le monde. Elle était actrice comme La Fontaine était fabuliste, parce que la nature l'avait voulu. Je me rappelle qu'elle demandait en ma présence des conseils à son père, M. Monvel, l'un de nos plus habiles comédiens ; celui-ci lui répondit: « Sais-tu ton rôle? — Oui. — Eh bien ! joue. » On n'imagine pas tout ce qu'elle trouva de nuances fines et piquantes dans le personnage de la *femme colère* ; elle était ravissante de grâce, de coquetterie et d'ingénuité. La pièce eut un brillant succès, dont j'aime à la remercier en-

core. Pourquoi, après un assez long cours de représentations, cette comédie a-t-elle disparu du répertoire ? Pourquoi n'a-t-elle jamais été reprise? Pourquoi le Théâtre-Français a-t-il emprunté à un théâtre secondaire une pièce en un acte sur le même sujet, au lieu de jouer celle qu'il avait sous la main ? Ce sont autant d'énigmes dont je ne sais pas le mot, et je ne puis que m'écrier avec Ovide : *Habent sua fata libelli.*

PERSONNAGES.

Le baron d'OLMAR.	*M. Michot.*
HIPPOLYTE, comte d'Olmar, son fils.	*M. Damas.*
LAURE d'Olmar.	*Mlle Mars.*
TRENCK, vieux serviteur.	*M. Dazincourt.*
SUZANNE, femme de chambre de Laure, jeune et ingénue.	*Mlle Bourgoing.*
M. WERNER, ancien gouverneur d'Hippolyte.	*M. Després.*
Le baron de WALLEBRUNN, voisin du château.	*M. Varennes.*
LA BARONNE, voisine du château.	*Mlle Gros.*
LA COMTESSE, *idem.*	*Mlle Patrat*

La scène se passe en Allemagne, dans le château d'Olmar.

L'AVIS AUX MARIS,

OU

LA LEÇON CONJUGALE.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

HIPPOLYTE, TRENCK.

TRENCK.

Oui, monsieur, j'ai porté vos billets à la ronde;
Je suis sûr que ce soir il vous viendra du monde.

HIPPOLYTE.

Mes voisins ont reçu des visites de moi,
Ils pouvaient me les rendre un peu plus tôt, je croi.

TRENCK.

Ce sont des Allemands, ils ne se pressent guère.

HIPPOLYTE.

Pourtant ils n'ont encor nul reproche à me faire,
Depuis cinq ou six jours qu'ici l'on me connaît...
Je prendrai mon parti, si leur ton me déplaît,

J'aurai bientôt banni cette froide étiquette,
Et fuyant avec soin leur cohue indiscrette,
En dépit de l'usage auquel ils sont soumis,
Je vivrai calme et libre avec de vrais amis;
Heureux de prodiguer mes soins à mon vieux père;
Ou si par fois encor je voulais me distraire,
Pour chasser avec moi, c'est Trenck que je prendrai.
Je l'aime... je l'estime.

TRENCK.

Et j'en suis honoré,
Autant que des bontés de monsieur votre père;
Caporal dans son corps, sous lui j'ai fait la guerre,
Et toujours en avant, jamais nous n'avons fui;
J'eus même le bonheur d'être blessé pour lui.
Enfin, après trente ans, las du métier des armes,
D'un repos salutaire il veut goûter les charmes;
Il vient ici, m'emmène... et vous aussi, monsieur;
Vous étiez bien petit, mais pour votre douceur
On vous citait déjà... Vous étiez fort aimable!
Je n'avais jamais vu d'enfant si raisonnable.

HIPPOLYTE.

La raison est un fruit que le temps peut mûrir,
Les soins font tout. Tu sens que mon cœur doit chérir
Le sage gouverneur qui forma mon enfance...
A propos, on m'a dit qu'après quinze ans d'absence
Je pourrais le revoir, et qu'il avait choisi
Un asile à Richbach... tu sais, tout près d'ici...
J'irai demain, il faut qu'enfin je lui présente
Laure que j'aime tant! cette épouse charmante,
Modèle de vertu, de grâce, de beauté,

Et, pour dire encor plus, modèle de bonté!

TRENCK.

De bonté?...

HIPPOLYTE.

Mais vraiment le doute seul m'étonne!

TRENCK.

Madame...

HIPPOLYTE.

Ainsi tu crois, Trenck, qu'elle n'est pas bonne.

TRENCK.

Je me suis aperçu...

HIPPOLYTE.

Quel scrupule est le tien?
Achève....

TRENCK.

Monsieur...

HIPPOLYTE.

Parle, et ne redoute rien.

TRENCK.

Vous n'avez donc jamais... (pardon de la licence)
En elle remarqué... certain défaut...

HIPPOLYTE.

Lequel?
Elle a le cœur sensible, un heureux naturel,
Elle est gaie, elle est franche, elle n'est point coquette,
Elle a tous les talents... enfin, elle est parfaite.

TRENCK.

Monsieur... quand de madame on parle quelque part,
Moi, sans faire semblant, je me mets à l'écart,
J'ai l'air de m'endormir, j'écoute et me rappelle

Toujours exactement ce qu'on a dit sur elle.

HIPPOLYTE.

Eh bien?

TRENCK.

Eh bien! monsieur, à ce château voisin
Vous m'avez envoyé pour porter ce matin
Une lettre au baron de Wallebrunn...

HIPPOLYTE.

Ensuite?

TRENCK.

Au salon j'attendais une réponse écrite,
Lorsqu'un vieux campagnard qui ne ménageait rien,
Sur madame, aussitôt, fit tomber l'entretien.

HIPPOLYTE.

Sur ma femme?

TRENCK.

Oui, monsieur. — « Comment est-il possible.
« (Disait le campagnard) qu'un jeune homme sensible,
« Honnête, généreux, bon (il parlait de vous),
« Par choix et par amour soit devenu l'époux
« De Laure de Rennberg? Ah! c'est une folie.
« — Ma foi, dit le major, je la trouve jolie.
« — J'en conviens; mais elle est d'une vivacité!...
« — Cela tient à son âge. — Oh! non, en vérité;
« C'est le signe certain d'un mauvais caractère,
« Car sa vivacité va jusqu'à la colère;
« Elle a même par fois des accès de fureur...
« Hippolyte en est dupe, et lui croit un bon cœur,
« Mais il s'apercevra de sa méprise étrange:
« Sa femme est un démon sous la forme d'un ange. »

Voilà ce qu'on a dit, et vous devez songer,
Monsieur, que ce discours est fait pour m'affliger.

HIPPOLYTE.

Mais à parler ainsi, quel motif les engage?
Je ne sais! Laure... enfin, depuis mon mariage,
A-t-elle mérité tous ces méchants propos?

TRENCK.

Non, tout respire ici le bonheur, le repos;
Mais la paix est souvent voisine de la guerre.

HIPPOLYTE.

Eh bien! veux-tu, mon cher, la confidence entière?
Avant d'épouser Laure, ici j'avais appris
Qu'elle avait ce défaut, dont tu parais surpris.

TRENCK.

Vous n'avez pas alors rompu le mariage?

HIPPOLYTE.

Je crois que je l'en aime encore davantage.

TRENCK.

Prendre une femme vive avec votre douceur!

HIPPOLYTE.

Mais rien n'est plus heureux; si j'avais son humeur,
Il faudrait, en quittant le lieu qui nous rassemble,
Renoncer au plaisir de demeurer ensemble,
Tandis qu'en modérant cette vivacité,
Gaîment je la ramène au but qu'elle a quitté.

TRENCK.

Mais, en fait de bonheur, n'allez pas être dupe.

HIPPOLYTE.

Puisque je songe au sien, c'est le mien qui m'occupe.

Je suis sûr qu'elle peut encor se corriger.

TRENCK.

Peut-être de ce soin voulez-vous vous charger ?

HIPPOLYTE.

Pourquoi pas ?

TRENCK.

Prenez garde ; un mari qui régente...
En est pour sa leçon.

HIPPOLYTE.

Non, cet essai me tente,
Le motif l'autorise, et mon cœur l'entreprend ;
Du succès désiré l'amour est le garant.
Mais j'aperçois mon père, allons, Trenck, du silence.

SCÈNE II.

LES PRÉCÉDENTS, Le baron d'OLMAR.

LE BARON.

Ah ! ah ! Laure... je ris encore, quand j'y pense.

HIPPOLYTE.

Mon père est toujours gai.

LE BARON.

Ta femme... non, d'honneur,
Sa colère m'amuse, et j'en ris de bon cœur.

TRENCK.

Eh bien ! avais-je tort ?

LE BARON.

Ah ! te voilà, cours vite...
Mon cher Trenck, je m'attends à plus d'une visite,
Préviens-nous aussitôt.

TRINCK.

Je m'en vais voir partout;
(A part en s'en allant.)
Ce mariage-là ne me plaît pas du tout.

(Il sort.)

SCENE III.

HIPPOLYTE, LE BARON.

HIPPOLYTE.

Mon père! vous disiez que Laure...

LE BARON.

Elle est charmante,
Capricieuse, gaie, aimable, impatiente;
Son caractère enfin me rappelle le mien,
Car je fus jeune aussi, mon cher, je m'en souvien.
Je ne ressemble pas à ces froids moralistes,
Qui, parce qu'ils sont vieux, deviennent humoristes.
Le regret seul peut rendre un vieillard exigeant,
Mais par le souvenir il devient indulgent.
Chaque peuple a ses mœurs, et ses goûts et ses vices,
Chaque saison ses fruits, chaque âge ses caprices.
Laure est trop vive; eh bien! en dois-je moins l'aimer?
Lorsque j'eus ses défauts, pourrais-je l'en blâmer?
Oh! non, non, ce n'est pas ainsi que je raisonne;
Ce qu'on me pardonna, moi, je le lui pardonne.

HIPPOLYTE.

Oui, mais Laure pourtant ne doit pas oublier...

LE BARON.

Cela me plaît, te dis-je, et j'en ris le premier.

Dans le parc, je marchais comme à mon ordinaire...
Là, sans trop me presser. Madame, plus légère,
Me plaisante, me dit qu'elle juge à mon pas
Que, s'il fallait courir, je ne la suivrais pas.
Cela me pique; alors, rappelant ma vaillance,
Je soutiens le pari, bientôt je la devance,
Je la défie aussi de m'atteindre... elle court...

HIPPOLYTE.

Vous atteint ?

LE BARON.

Pas du tout, car ce vieillard si lourd
A gagné son pari. Dans sa course brillante,
Une ronce retient la moderne Atalante;
Elle veut échapper à ce buisson fatal;
Mais ce que l'on fait vite, on le fait souvent mal :
Plus elle veut s'enfuir, plus elle s'embarrasse.
Moi, fièrement, du but je narguais sa disgrace.

HIPPOLYTE.

Et Laure...

LE BARON.

N'y tient plus, la colère la prend,
Elle fuit et déchire alors son vêtement.
Va le voir... tu sauras que je t'ai fait sur elle,
Sur moi, sur la gageure, un récit très-fidelle.
Le buisson de ce fait offre un témoin vivant,
La moitié de sa robe y flotte au gré du vent.

HIPPOLYTE.

Mais on n'a vu jamais une telle folie.

LE BARON.

Ah ! surtout ne va pas la gronder, je t'en prie,

Car je l'aime, vois-tu, comme mon propre enfant.

HIPPOLYTE.

De votre affection je jouis doublement,
Puisque vous approuvez mon choix.

LE BARON.

Si je l'approuve?
Il augmente, mon cher, le transport que j'éprouve.
Si d'un pauvre vieillard l'horizon trop borné
Ne peut plus lui promettre un destin fortuné,
Il trouve son bonheur dans le bonheur des autres.
Pour avoir des plaisirs, je fais les miens des vôtres.
Oui, je veux avec vous partager mon destin;
Votre brillante aurore embellit mon déclin.
Règne-t-il entre vous quelque léger nuage?
Je suis là pour calmer ou prévenir l'orage.
Si vous vous disputez, alors, moi, de bon cœur,
Je suis (ce rôle est doux) votre médiateur.
Puis viennent les marmots, car avant peu j'espère
Que tu t'arrangeras pour que je sois grand-père,
Je m'en flatte, et j'en crois mes doux pressentiments.
Me vois-tu dans mes bras prendre tes deux enfants?
Je dis deux, car il faut un garçon, une fille,
Pour faire doublement l'honneur d'une famille.
L'une me tend les bras et me dit tendrement:
« Embrasse-moi, papa. » — Je l'embrasse à l'instant.
L'autre prend mon épée et joue avec la lame;
C'est le garçon, il est militaire dans l'âme.
Moi, pour les divertir je me prête à leurs jeux,
Je sais, quand il le faut, pleurer, rire avec eux.

Dans mes bras tous les deux ils sautent en cadence ;
Enfin je rajeunis pour leur timide enfance...
Mais je vois Laure. Allons, ma chère, approchez-vous;
Regardez vos enfants danser sur mes genoux.

SCÈNE IV.

LES PRÉCÉDENTS, LAURE.

HIPPOLYTE.

Te voilà donc enfin !

LAURE.

Vous êtes bien maussade
De nous avoir laissés seuls à la promenade ?

LE BARON, regardant sa robe.

Bon ! il n'y paraît plus.

HIPPOLYTE.

Il faut me pardonner ;
J'avais dans la maison des ordres à donner.

LE BARON.

A merveille, tu viens d'embrasser Hippolyte,
Mais moi je suis jaloux, embrasse-moi donc vite.

LAURE, l'embrassant.

Oh ! très-volontiers !

LE BARON, content.

Là !

LAURE.

Vous avez bien perdu
En ne nous suivant pas, mon ami, car j'ai vu
Ce que les environs offrent de plus aimable ;
C'est un pays charmant, pittoresque, agréable,

Où l'œil à chaque pas trouve un plaisir nouveau.
Là, c'est une chaumière, et là, c'est un château.
Ici, la bienfaisance a bâti des villages,
Et plus loin la nature a fait des paysages...
(Au baron.)
N'est-ce pas, mon ami, nous avons bien couru ?

LE BARON, riant.

J'ai couru mieux que toi.

LAURE, bas.

Paix donc ! il n'a rien vu.

LE BARON, bas à Laure.

Il sait tout.

HIPPOLYTE.

Que n'étais-je alors près de mon père,
J'aurais ri... Laure était, dit-on, fort en colère ?

LAURE.

En colère ! qui ! moi ? Soyez juste, monsieur.

LE BARON.

De la colère ! non, soit, mais un peu d'humeur...
D'ailleurs, n'en parlons plus. En attendant qu'on vienne,
Ça, que ferions-nous bien ? Laure est musicienne,
Elle pourrait jouer un petit air nouveau,
Je ferais le public, et je crirais bravo.

LAURE.

J'ai depuis très-long-temps négligé la musique.

LE BARON.

Raison de plus, vraiment, pour que Laure s'applique
A retrouver ici le talent qu'elle avait.

HIPPOLYTE.

Elle pourrait encor, je suis sûr de mon fait,

Jouer à livre ouvert symphonie ou sonate.

LAURE, prête à sortir.

Quand il veut obtenir quelque chose, il me flatte...
Je vais chercher...

SCÈNE V.

LES PRÉCÉDENTS, TRENCK.

TRENCK.

Voici de la société
Qui vous arrive.

LE BARON.

Bon ! moi j'en suis enchanté !

TRENCK.

On vient par le grand parc.

LE BARON.

Qu'ici tout se dispose
(A Laure.)
Pour les bien recevoir. Sur toi je me repose;
Tu joûras quelques airs, français, italiens,
Et cela vaudra mieux que de dire des riens.

LAURE.

Mais...

LE BARON.

Tu joûras, te dis-je; en cas de refus, tremble,
(Il lui baise la main.)
Car nous aurions encore... une querelle ensemble.
(Il sort.)

SCÈNE VI.

LAURE, HIPPOLYTE, TRENCK.

HIPPOLYTE.

Il est si bon, tu dois obéir à ses vœux.

LAURE.

Ma musique est vraiment dans un désordre affreux.

HIPPOLYTE, à Trenck.

Le pupitre.

LAURE, piquée.

Hippolyte annonce une exigence
Que rien n'égale.

(Elle va dans l'appartement à droite.)

HIPPOLYTE.

Rien que ton impatience.

SCÈNE VII.

HIPPOLYTE, TRENCK.

TRENCK.

Monsieur...

HIPPOLYTE.

Jouer ainsi la contrarie un peu.

TRENCK.

Je l'ai vu comme vous; elle allait prendre feu.

HIPPOLYTE.

C'est un léger caprice; un rien l'avait fait naître,
Un rien aussi pourra le faire disparaître.

Mais j'aperçois Suzanne ; elle a pleuré, je crois ?

TRENCK.

(A part.)

Elle quitte madame. Allons, je le prévois,
Le ciel va s'obscurcir et ce premier nuage
Pourra bien tôt ou tard amener un orage.

(Il sort.)

SCÈNE VIII.

HIPPOLYTE, SUZANNE, sortant de l'appartement de Laure.

HIPPOLYTE.

Suzanne, qu'as-tu donc, tu pleures ?

SUZANNE.

Non, monsieur.

HIPPOLYTE.

Je veux savoir d'où vient cet air sombre et rêveur.

SUZANNE.

Moi, je ne rêve pas...

HIPPOLYTE.

Tu quittes ta maîtresse,
Et tu voudrais en vain déguiser ta tristesse.
Oui, tu viens de pleurer, je m'en aperçois bien.

SUZANNE.

J'ai fait ce que j'ai pu pour que l'on n'en vit rien.

HIPPOLYTE.

Que s'est-il donc passé ? Dis-le-moi, je l'exige.

SUZANNE.

C'est peut-être ma faute.

HIPPOLYTE.

Allons, parle, te dis-je.

SUZANNE.

Madame avait sans doute à se plaindre de moi.

HIPPOLYTE.

(A part.) (Haut.)
Quoi, Laure ! se peut-il ? Achève, explique-toi.

SUZANNE.

Madame cherchait donc un cahier de musique,
De Krom, Kromol, que sais-je ?... une sonate unique,
Disait-elle ; elle veut que je la cherche aussi.
Moi qui ne comprends rien à cela, Dieu merci !
Je ne pouvais trouver la sonate maudite...

HIPPOLYTE.

Elle te gronde alors.

SUZANNE.

Elle se précipite
Sur tout ce papier noir, que j'avais dans les mains,
Zeste ! le fait sauter au plancher...

HIPPOLYTE.

Tu te plains.

SUZANNE.

Je la regarde...

HIPPOLYTE.

Après.

SUZANNE.

« Sortez vite, idiote.
M'entendez-vous ? Toujours vous serez une sotte. »
Voilà ce qu'elle a dit, monsieur ; j'ai pleuré, moi,
Et tout autre à ma place aurait pleuré, je crói.

De faire mon devoir en tout temps je me pique,
Mais on peut bien servir sans savoir la musique.

HIPPOLYTE.

Quoi ! s'emporter ainsi sur un motif léger !

SUZANNE.

Oh ! mais, surtout, monsieur, n'allez pas affliger
Madame, en répétant ce que j'ai pu vous dire.

HIPPOLYTE.

Ne crains rien, mon enfaut, je saurai me conduire ;
Toi-même garde-toi de jamais dire rien
Et de ta confidence et de notre entretien.

SUZANNE.

Cela suffit .. et puis j'ai soulagé mon âme ;
C'est fini, de bon cœur je pardonne à madame.

SCÈNE IX.

HYPPOLYTE, seul.

Son ingénuité m'intéresse et me plait ;
Mais Laure se fâcher ainsi ! qui le croirait ?...
Cette vivacité me forcera peut-être...
On vient de ce côté, ne laissons rien paraître.

SCÈNE X.

Le baron de WALLEBRUNN, la BARONNE, la COMTESSE, le baron D'OLMAR, HIPPOLYTE, des ÉTRANGERS.

Le baron de WALLEBRUNN.

Baron, vous avez bien les plus beaux espaliers...

LA BARONNE.

Moi, je n'ai jamais vu de plus grands peupliers.

Le baron de WALLEBRUNN.

Cette terre, je crois, est d'un produit immense;
Tout est en plein rapport... Eh! mais, voici, je pense,
Monsieur votre fils...

Le baron D'OLMAR.

Oui.

Le baron de WALLEBRUNN, à Hippolyte.

Ma foi, bien franchement,
Monsieur, je dois vous faire ici mon compliment.
On dit que vous avez une femme charmante.

Le baron D'OLMAR.

Elle n'a qu'un seul tort.

(Hippolyte fait un mouvement.)

Le baron de WALLEBRUNN.

Lequel?

Le baron D'OLMAR, riant.

C'est d'être absente;
Va vite la chercher.

HIPPOLYTE.

Je reviens à l'instant;
Mais la voici.

SCÈNE XI.

LES PRÉCÉDENTS, LAURE.

Le baron D'OLMAR.

Tant mieux... Allons, viens, mon enfant,
Je veux te présenter... Permettez, je vous prie,
Que...

LAURE.

Mesdames...

LA BARONNE.

(A part.)

Madame... Elle n'est pas jolie.

LA COMTESSE, à part.

Depuis son mariage, elle n'est plus si bien.

(Haut.)

C'est un couple charmant.

Le baron D'OLMAR.

Oui, ma foi, j'en convien.

LA COMTESSE.

Eh bien? madame, eh bien? à ce séjour tranquille
Vous accoutumez-vous? c'est moins gai qu'à la ville?
Ni spectacles, ni bals, ni cercles, ni plaisirs.

LAURE.

J'espère qu'avant peu, pour charmer nos loisirs
Nous pourrons faire ici jouer la comédie.

Le baron D'OLMAR.

Ah! surtout, prends, ma chère, une pièce applaudie,
Et songe que j'y veux avoir un rôle aussi.

LAURE.

Déjà depuis long-temps, mon père, il est choisi;
Celui d'un homme aimable et plein de complaisance,
Aux torts de la jeunesse opposant l'indulgence,
Qui sait joindre aux accès d'une vive gaité,
La grâce, la douceur, la touchante bonté,
Et paraît, en fuyant une vaine imposture,
Bon comme la vertu, franc comme la nature;
Ainsi donc vous voyez que vous le jouerez bien.

Le baron de WALLEBRUNN.

Un pupitre!... Monsieur est-il musicien?

Le baron D'OLMAR.

Non, mais quelqu'un...

LA BARONNE.

Madame, à ce que l'on assure,
Est très-forte.

LAURE.

J'ai tout oublié, je vous jure.

LA BARONNE.

(Haut.) (Bas.)
Modeste. C'est exprès pour se faire valoir.

Le baron de WALLEBRUNN.

De vous entendre ici nous avons tous l'espoir.

LA BARONNE.

La musique me plaît.

LA COMTESSE.

Je l'aime à la folie!

Le baron D'OLMAR, bas à Laure.

Laure par un refus deviendrait impolie.

LAURE, contrariée.

Mais je n'ai pas joué depuis plus de six mois.

Le baron D'OLMAR.

Cet instrument ne fait qu'accompagner la voix.

HIPPOLYTE.

Pour madame je dois réclamer l'indulgence.

LA BARONNE.

Elle peut s'en passer, j'en suis sûre d'avance.

LAURE, à demi-voix.

Vous voyez que ma lyre est en mauvais état.

HIPPOLYTE, à demi-voix.

Un peu de complaisance, et surtout point d'éclat.

LAURE, avec dépit.

Je vous ai dit combien cela me contrarie...
Pourtant vous exigez...

HIPPOLYTE.

Non, Laure, je t'en prie....

LAURE, contrariée et tâchant de se contenir.

Allons, je vais chanter.

HIPPOLYTE, après avoir feuilleté plusieurs cahiers en place un sur le pupitre.

« Le ménage parfait. »

LA COMTESSE.

Nous aurons le modèle à côté du portrait.

LAURE chante avec une sorte de gêne et s'accompagne sur sa lyre.

Air *de M. Doche.*

De l'hymen adoucir les chaînes,
Et par un accord enchanteur
Être affligé des mêmes peines,
Être heureux du même bonheur ;
S'applaudir d'un feu légitime
Et fixer par un nœud secret
L'amitié, l'amour et l'estime...
Voilà le ménage parfait. (*bis.*)

Second couplet.

Vouloir en dépit de l'usage....

(Ici une corde de la lyre casse.)

(Avec humeur.)

Je vous l'avais bien dit !... une corde cassée !

Le baron de WALLEBRUNN.

C'est fâcheux ! la romance était bien commencée.

HIPPOLYTE, avec douceur à Laure.

Mais cela se répare... et sous tes jolis doigts...

LAURE.

Vous le voulez... allons...

Elle raccommode sa lyre et reprend le second couplet avec une humeur plus marquée.)

Vouloir, en dépit de l'usage,
Être fidèle à ses serments..,

(Ici deux cordes cassent.)

(Avec colère.)

Deux cordes à la fois !
On n'éprouva jamais un contre-temps semblable,
Je n'y plus tenir et c'est insupportable.

(Elle se lève, et jette avec colère la lyre sur la table.)

HIPPOLYTE, bas à Laure.

Rendre des étrangers témoins de votre humeur !
Vous, dont j'aime à citer la bonté, la douceur !...

LAURE, avec dépit.

Persiflez-moi, riez... Vous espérez sans doute
Que je vous répondrai ?... pas du tout.

Le baron D'OLMAR, bas à Laure.

On t'écoute.

Le baron de WALLEBRUNN.

Allons, n'en parlons plus, un instrument discord !
Tant de monde ! il est clair que la lyre avait tort.

LA COMTESSE.

Moi, pour me promener ici je suis venue,
Et je voudrais tout voir... le jardin... l'avenue...

HIPPOLYTE.

Madame aura l'honneur de vous accompagner.

LAURE.

(Haut.) (Bas à Hippolyte et avec humeur.)

Volontiers... Je le vois, vous voulez m'éloigner.

LA COMTESSE.

C'est peut-être gênant pour madame ?

HIPPOLYTE.

Au contraire.

LAURE, piquée, bas à Hippolyte.

Votre plus grand plaisir est donc de me déplaire ?

(Haut à la comtesse et en souriant.)

Madame, je vous suis.

(Elle sort avec la comtesse.)

Le baron de WALLEBRUNN.

Venez-vous, cher baron ?

Le baron D'OLMAR.

Nous allons tous les deux vous rejoindre.

HIPPOLYTE, au baron de Wallebrunn qu'il laisse aller.

Pardon!

SCÈNE XII.

HIPPOLYTE, le baron D'OLMAR.

Le baron D'OLMAR.

Toi, surtout ne dis rien de la petite scène.
Laure n'est pas coupable et sa faute est la mienne ;
J'ai parlé le premier de l'instrument maudit.

HIPPOLYTE.

Toujours bon... je ferai ce que vous m'avez dit.

Pour l'apaiser un peu, je vais retrouver Laure ;
Mais il faut de ceci que je vous parle encore.
Rendez-vous dans le parc, j'irai vous y trouver,
Vous dire... Vous pourrez, j'espère, m'approuver.
Oui, je veux que bientôt une épouse chérie
De ce léger défaut par moi seul soit guérie ;
L'amour m'a confié le soin de son bonheur,
Pour corriger sa tête, il suffit de mon cœur.

(Ils sortent.)

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE II.

SCÈNE PREMIÈRE.

HIPPOLYTE, le baron d'OLMAR, TRENCK.

HIPPOLYTE.

De grâce, laissez-moi poursuivre mes projets;
Si vous vous y prêtez, je suis sûr du succès.

LE BARON.

Je suis très-complaisant; puisque cela t'arrange,
De ton avis, mon cher, volontiers je me range;
Mais les soins que tu prends sont superflus, je croi :
Le temps corrigera Laure bien mieux que toi.

HIPPOLYTE.

Connaissez mes desseins; ne croyez pas, mon père,
Que je veuille trancher du philosophe austère,
Qu'avec ma femme enfin je m'érige en Caton;
C'est souvent un grand tort que d'avoir trop raison.
Ce n'est pas là mon plan; je prétends, au contraire,
Au moins pour quelque temps prendre son caractère:
Alors elle pourra, le jugeant par ses yeux,
Se convaincre aisément combien il est fâcheux.
Témoin intéressé de ma fureur extrême,

Nous la verons bientôt, honteuse d'elle-même,
Rougir de ce défaut que je lui ferai voir.
La laideur s'épouvante à l'aspect d'un miroir.

LE BARON.

Mais pour peu qu'à ton tour tu grondes, tu t'emportes,
Mon fils, de la maison je fais ouvrir les portes.
Quoique vous aimant bien, je sens qu'il faudra fuir,
Car ce sera vraiment à ne plus y tenir.

HIPPOLYTE.

Vous n'approuvez donc pas le plan que je propose ?

LE BARON.

Sans le blâmer, je vois à quoi ce plan m'expose;
Si vous criez tous deux, pour vous mettre d'accord,
Il faudra donc que moi je crie encor plus fort.

HIPPOLYTE.

Trois jours pourront suffire au succès de ma ruse;
Après ce court délai, si mon amour m'abuse,
Et si je n'obtiens pas le succès désiré,
Philosophiquement je me résignerai,
Et des sages maris imitant la prudence,
Je prendrai tout comme eux mon mal en patience.

LE BARON.

Trois jours? oui, trois jours soit; mais ce temps-là passé,
Perte ou gain, tout est dit; à ce terme fixé
Borne-toi, je le veux, sans que rien t'en dispense.
Ah ça, Trenck sera-il dans notre confidence ?

TRENCK.

Monsieur, je sais mon rôle, et je le sais, je crois,
Comme si je l'avais déjà joué vingt fois.

LE BARON.

Bien ; mais j'entends du bruit.

TRENCK.

C'est madame qui sonne.

(On entend appeler Suzanne.)

Suzanne !

LE BARON.

Eloignons-nous : elle va, je soupçonne,
Venir ici ; songeons à remplir tous les trois,
En acteurs consommés, nos différents emplois.

(Ils sortent par la porte du fond ; Laure entre par la porte de côté.)

SCÈNE II.

LAURE ; seule.

Depuis une heure au moins je sonne, je l'appelle,

(Elle sonne.)

Suzanne ne vient pas!... Eh mais ! où donc est-elle !
En vain on donne un ordre, il n'est jamais suivi.
Oui, plus on a de gens, plus on est mal servi.

(Elle sonne encore.)

Ils me feront mourir, et je sens dans mon âme...
Suzanne... Ah! la voilà, c'est heureux !

SCÈNE III.

LAURE, SUZANNE.

SUZANNE, un bonnet à la main.

Oui, madame.

LAURE.

Mais où donc étiez-vous ? dehors, en haut, en bas?
Parlez donc, répondez... Vous ne répondez pas?

SUZANNE.

Madame, vous m'avez défendu de répondre.

LAURE.

Vous raisonnez, je crois, quand tout doit vous confondre?
A deux heures je veux m'habiller tous les jours,
Je vous l'ai dit cent fois, l'oublirez-vous toujours ?

SUZANNE.

Non; je m'en souvenais, et tout exprès j'apporte
Ce bonnet que voici...

LAURE.

L'arranger de la sorte!
Y pensez-vous? Donnez; donnez donc. Quelle horreur!
Vous reculez... Eh bien! quoi! je vous fais donc peur ?
Je vous en avertis... tenez, mademoiselle,
Cela me déplaît fort.

SCÈNE IV.

LES PRÉCÉDENTS, HIPPOLYTE.

HIPPOLYTE.

Suzanne est avec elle.
On la gronde, tant mieux.

SUZANNE.

Je vais voir si je peux...

LAURE

Le gâter encor plus... Non, sortez de ces lieux ;
Vous n'êtes qu'une sotte et qu'une négligente.

SUZANNE.

Mais...

LAURE.

Quoi! mais... Taisez-vous! Elle m'impatiente...
Allez, gardez-vous bien de m'offrir désormais
De semblables chiffons.

(Elle jette le bonnet à ses pieds après l'avoir froissé.)

HIPPOLYTE, se montrant.

J'arrive tout exprès...

LAURE, confuse.

Hippolyte!

HIPPOLYTE.

Fort bien...

LAURE.

Sortez, mademoiselle.

(Suzanne sort.)

SCÈNE V.

LAURE, HIPPOLYTE.

HIPPOLYTE.

Et pourquoi? Gronde-la, fâche-toi bien contre elle.

LAURE.

Vous vous moquez, monsieur?

HIPPOLYTE.

Je parle franchement.

LAURE.

Elle a tort.

HIPPOLYTE.

Je t'approuve et sérieusement;

Fâche-toi, fâche-toi, c'est m'obliger moi-même.
Ah! mon amie, enfin mon bonheur est extrême,
L'un pour l'autre le ciel nous a formés tous deux;
Mêmes goûts, même humeur, oh! c'est miraculeux.

LAURE, étonnée.

Comment?

HIPPOLYTE.

Ainsi que toi, j'ai quelquefois, ma chère,
Pour un mot, pour un rien des accès de colère.

LAURE, interdite, étonnée.

Vous riez!...

HIPPOLYTE.

Non vraiment! Écoute jusqu'au bout,
Un récit véritable... et tu vas savoir tout.

LAURE.

Savoir tout?

HIPPOLYTE.

Oui. D'abord ici je te confesse
Que par trop de bonté, par excès de tendresse
(J'étais son seul enfant), mon père m'a gâté;
Il me laissait toujours faire ma volonté.
J'étais impatient et d'une pétulance
Qui, bien souvent, allait jusqu'à la violence;
Au lieu de réprimer ces transports dangereux,
Mon père à chaque instant disait: tant mieux, tant mieux!
Oui, tant mieux, à mon fils il ne faut nulle entrave;
Je veux qu'il soit un homme et non pas un esclave.
Au collége, j'étais la terreur des enfants,
Je battais les petits, j'égratignais les grands;
J'étais un vrai démon: tant mieux! disait mon père,

Il aura, j'en suis sûr, beaucoup de caractère.
C'est rare : Je devins volontaire, absolu.
De ce vilain défaut vainement j'ai voulu
Me corriger ; le temps semble l'accroître encore.
Pourtant mon père un jour voulant m'unir à Laure,
Me donna des conseils si solides, si vrais,
Si bons, que je ne puis les oublier jamais.
Réfléchis, me dit-il ; que pensera ta femme ?
Elle va s'effrayer du courroux qui t'enflamme.
Laure doit ignorer que cet égarement,
Que l'essor déréglé d'un premier mouvement,
Avec de la droiture, avec un cœur sensible,
Avec d'heureux penchants, n'est pas incompatible ;
Elle ne verra plus qu'un vice qu'on doit fuir,
Te craindra, finira même par te haïr...
Je dois vous l'avouer, oui, Laure, cette idée
Inquiéta long-temps mon âme intimidée ;
Être haï de vous me paraissait affreux !
Aussi pendant huit jours j'ai caché de mon mieux,
Mais non pas sans effort, les penchants de mon âme ;
Je me calmai, de peur de déplaire à ma femme ;
Enfin je m'aperçus qu'elle avait mon défaut.
Bon ! me suis-je écrié, c'est là ce qu'il me faut !
Laure ne pourra plus m'en vouloir, je l'espère,
Le ciel nous a donné le même caractère.
Le partage est égal ; chez nous tout est commun.
Jusques dans nos erreurs nous ne ferons plus qu'un.
Les torts qu'on a soi-même on les pardonne aux autres ;
Vous excusez les miens, moi j'excuse les vôtres.
cet entier oubli nous gagnons tous les deux ;

Nous nous enrichissons par un échange heureux.

LAURE.

Mais ce rapprochement est bizarre, il m'étonne ;
Je vous croyais si doux.

HIPPOLYTE.

Moi ! plus vif que personne !
Quand on me contredit je ne me connais plus,
Je fais pour me calmer des efforts superflus.
Les prières, les vœux, les menaces sont vaines ;
Le salpêtre, le feu circulent dans mes veines.

LAURE.

Je suis trop vive aussi, la contrariété
Me tourmente, m'émeut, mon cœur est agité ;
J'oublie alors devoir, et respect, et tendresse,
Et de moi-même, enfin, je ne suis plus maîtresse.

HIPPOLYTE.

Me voilà trait pour trait, Laure, j'en fais l'aveu.

LAURE.

La colère chez moi ne dure que très-peu.

HIPPOLYTE.

On voit également cesser bientôt la mienne.

LAURE.

Je suis au désespoir d'avoir fait de la peine.

HIPPOLYTE.

Rapport de plus ; j'afflige, et je m'en repens, mais
Souvent je recommence une minute après.

LAURE.

C'est terrible pourtant. Tiens, si tu veux m'en croire,
Nous mettrons, mon ami, nos efforts, notre gloire,
A nous corriger.

HIPPOLYTE.

Bon ! pourquoi nous corriger ?
La tâche serait grande et le mal est léger.
Nous aurons l'un pour l'autre une indulgence aimable,
Nous ferons tous les deux un tapage du diable.
Peut-être on nous verra nous quereller souvent,
Nous aurons le plaisir du raccommodement.

LAURE.

Comment donc, contre moi vous serez en colère ?

HIPPOLYTE.

De ce que tu m'as dit souviens-toi donc, ma chère :
On ne triomphe pas de sa vivacité,
On a la tête en feu... le cœur est agité,
Et l'on oublie alors et respect et tendresse ;
Mais cela dure peu... bientôt la fièvre cesse :
Je suis confus, honteux, je me jette à tes piés,
Ma conscience est libre et mes torts expiés.
Je suis franc, et tu vois que de tout je t'informe.
Je vais dans ma maison faire mainte réforme ;
Exprès jusqu'à présent je m'étais contenu,
J'avais fermé les yeux sur ce que j'avais vu ;
Mais sans craindre aujourd'hui que cela te déplaise,
Je vais tout déranger, gronder tout à mon aise.
Adieu donc, je te quitte et je t'engage à voir
Si tout le monde ici remplit bien son devoir.

SCÈNE VI.

LAURE, seule.

Non, je n'en reviens pas... se peut-il qu'Hippolyte
Comme moi pour un mot et s'emporte et s'irrite!
J'étais surprise aussi que le fils fût si doux,
Quand le père est si vif... Ainsi le sort jaloux
A vivre désunis tous les deux nous condamne.

SCÈNE VII.

LAURE, LE BARON.

LE BARON.

Non, je ne puis souffrir que l'on chasse Suzanne...

LAURE.

Que dites-vous?

LE BARON.

Eh! oui, sans délai, sans retard,
Mon fils de cette enfant ordonne le départ.

LAURE.

Et pour quelle raison?

LE BARON.

Il dit qu'elle est méchante,
Maladroite, indiscrète et même impertinente,
Qu'elle n'a point de zèle, encore moins d'esprit,
Qu'elle est sotte; que sais-je enfin tout ce qu'il dit?

LAURE, très-vivement.

Ce n'est pas mon mari qu'un pareil soin regarde;

Cette fille est à moi, je l'aime et je la garde.

LE BARON.

Que diable ! entendez-vous. Hippolyte prétend
Qu'il te fait grand plaisir, que le parti qu'il prend
De la chasser bien vite et t'arrange et t'oblige,
Que tu l'as désiré, que tu le veux, te dis-je.

LAURE, avec dépit.

Je n'ai pas dit cela.

LE BARON.

Tant mieux. En attendant,
Suzanne à nous quitter se dispose, en pleurant.

LAURE, émue.

En pleurant ! c'est affreux... Je vous l'ai dit, je l'aime
Et je veux qu'elle reste ; allez...

LE BARON.

Vas-y toi-même.
Pour moi je ne veux pas quereller ton mari,
De l'humeur dont il est...

LAURE.

Mon ami ! mon ami !
Cette pauvre orpheline est seule sur la terre,
Si nous l'abandonnons, que pourra-t-elle faire?
De ne pas la quitter mon cœur me fait la loi.
Oui, d'elle ayez pitié, par amitié pour moi !
Pensez à ses malheurs, pensez à sa jeunesse.
Ah ! faire des heureux est un destin si doux !
De grâce, tâchez donc qu'elle reste avec nous.

LE BARON.

(A part.) (Haut.)
Elle est bonne. Hippolyte est dans une colère...

LAURE.

Il n'oublira jamais que vous êtes son père.

LE BARON.

(A part.) (Haut.)
Elle a raison. Pourtant il ne faut pas l'aigrir ;
Crois-moi, n'empêche pas Suzanne de partir.
Mais puisqu'elle est, dis-tu, malheureuse et fidelle,
Elle n'a rien à craindre et nous aurons soin d'elle.

LAURE, lui donnant sa bourse.

Je n'insisterai pas, mais permettez du moins
Que je songe à pourvoir à ses premiers besoins ;
Ce trop faible secours pourra lui faire attendre
Que mon époux calmé consente à la reprendre.

LE BARON.

(Haut.) (A part et s'essuyant les yeux.)
Merci. J'en pleure ; on gagne à la voir de plus près.

LAURE.

Mon père, vous m'aviez caché de grands secrets.
Hippolyte à mes yeux a peint son caractère ;
Saviez-vous qu'il était sujet à la colère ?

LE BARON, avec mystère.

Oui, mais il m'a promis d'éviter les éclats ;
Tu l'aimes, mon enfant, tu le corrigeras.

LAURE, étonnée.

Je le corrigerai ?

SCÈNE VIII.

LES PRÉCÉDENTS, HIPPOLYTE.

HIPPOLYTE, en dehors et criant.

Sortez de ma présence,
Ou je ne réponds pas de mon impatience.

LE BARON.

Il est donc survenu quelque incident nouveau!
Ma foi, vous me ferez déserter le château.

LAURE.

Tâchez de l'apaiser.

LE BARON, à Hippolyte qui entre furieux.

Eh bien! quel bruit vous faites!

HIPPOLYTE, à la porte.

Je vous renverrai tous, malheureux que vous êtes!

LE BARON.

(Haut.) (Bas.)
A qui diable en a-t-il? Bon! c'est bien commencer!

HIPPOLYTE, furieux.

Déjà depuis long-temps j'aurais dû les chasser.

LE BARON.

Hippolyte, de grâce.

LAURE.

Oui, mon cher Hippolyte.

HIPPOLYTE.

Non, si je m'écoutais...

LE BARON.

Quel transport vous agite?

Et que vous a-t-on fait ?

HIPPOLYTE.

Ce qu'on m'a fait? ô dieux!

(Bas au baron.) (Haut.)

Ma foi, je n'en sais rien. Des laquais paresseux,
Qui de l'oisiveté font leur bonheur suprême,
Et laissent tout ici dans un désordre extrême.

LAURE.

Nous n'avions point encor remarqué ces abus.

LE BARON.

Ni moi, je l'avouerai.

HIPPOLYTE.

(Bas au baron.)

Ni vous! Ni moi non plus.

LE BARON.

Mon fils, de grâce, allons, calmez cette colère.

HIPPOLYTE.

Non, c'est qu'on prend plaisir, je crois, à me déplaire.
Des intendants voleurs, des valets mal appris,
Des jardiniers sans soins, des cochers toujours gris.
Madame, quant à vous...

LAURE.

Eh bien ?

HIPPOLYTE.

Soyez tranquille,
Car Suzanne est partie et j'attends de la ville,
Pour occuper sa place, un excellent sujet.

LAURE.

Mais je vous avais dit...

LE BARON.

Quel est donc ton projet,

Et, jusque-là, mon cher, qui servira ta femme ?

HIPPOLYTE.

Tout est prévu ; bientôt on envoie à madame
Une enfant de la ferme.

LE BARON.

Une fille sans goût,
Maladroite, bien gauche et qui brisera tout.

HIPPOLYTE, d'un air piqué.

Mais on ne pourra donc jamais vous satisfaire !
C'est pourtant assez dur, quand on cherche à bien faire.

LE BARON, criant à son tour.

Il vous faudrait, mon fils, un peu plus de raison.

LAURE, de même.

Poursuivez, renvoyez toute votre maison.

HIPPOLYTE.

Pourquoi pas ?.. Je prendrai des paysans dociles,
Au lieu de ces valets fainéants, inutiles.
Vous avez, par exemple, un mauvais cuisinier...

LE BARON, l'arrêtant tout-à-coup et criant.

Au contraire ! je dis qu'il fait bien son métier.
Changez votre maison pour le fond, pour la forme,
Ne pouvant l'empêcher, j'approuve la réforme ;
Mais sur ce point, monsieur, n'allez pas badiner,
Et pour l'amour de moi, respectez mon dîner.
Non, c'est que c'est trop fort et, malgré ma prudence,
Je sens que je pourrais perdre aussi patience.

HIPPOLYTE.

Allons, fâchons-nous tous.

LE BARON, criant.

Crions à qui mieux mieux !

LAURE, déconcertée, à Hippolyte.

De faire tant de bruit vous n'êtes pas honteux?

HIPPOLYTE, vivement.

Moi, je ne vous ai point caché mon caractère.

LAURE, d'un air fâché.

Mais j'espérais qu'au moins le désir de me plaire...

HIPPOLYTE.

J'ai souffert trop long-tèmps, je ne veux plus souffrir.

LAURE.

Vous ne croyez donc pas changer, à l'avènir?

HIPPOLYTE.

Changer!

LE BARON, bas à Hippolyte.

Va doucement...

HIPPOLYTE.

La chose est impossible!

LAURE.

Impossible!

HIPPOLYTE.

L'effort me semble trop pénible!

LAURE.

S'il faut se corriger, la volonté suffit.

HIPPOLYTE.

Laure, pensez-vous bien ce que vous avez dit?

LAURE.

Mais la chose pour vous doit être indifférente,
Vous craignez mes avis.

HIPPOLYTE, à part.

Elle est vraiment charmante!

LE BARON.

Allons, mes chers enfants, terminez ces débats.
(Il appelle.)
Trenck ! Trenck !...

LAURE.

Mon père au moins ne m'accusera pas;
Aux désirs de monsieur j'ai cédé la première.

LE BARON.

Passer à disputer une journée entière !
(Trenck entre.)
Vite, allons, le café !

HIPPOLYTE, calmé, à Laure et voulant la conduire vers la table.

Je n'ai point de courroux.

LAURE, se laissant conduire par Hippolyte.

Quand vous êtes fâché, comment donc êtes-vous ?

SCÈNE IX.

LES PRÉCÉDENTS, TRENCK.

TRENCK, apportant le café et des tasses sur un plateau.

Tout est prêt.

LE BARON, à Trenck.

C'est fort bien. Verse...

(Le baron, Hippolyte et Laure s'asseyant autour de la table, Trenck s'apprête à verser.)

LAURE, se levant tout d'un coup.

Mes porcelaines !
(Au baron.) (A Trenck.)
Votre présent ! Ainsi mes défenses sont vaines ?

Vous savez que j'y tiens, et que j'ai toujours peur
Qu'on ne les brise ; ainsi...

TRENCK.

Moi, j'avais cru... Monsieur..,

LE BARON.

Mon enfant, calme-toi, ne crains pas qu'on les casse.

LAURE, impatientée.

D'être si mal servie à la fin je suis lasse ;
Il semble que chacun ici se fasse un jeu
De me contrarier !

LE BARON.

Ah ! comme tu prends feu !

LAURE, à Trenck.

Vite, remportez tout.

HIPPOLYTE se levant à son tour avec emportement.

Ce langage me blesse !
Je vois que c'est à moi que ce discours s'adresse ;
En un mot, Trenck ici n'a fait que m'obéir.
Ces tasses que sans crime on ne peut vous offrir,
Vous ne les verrez plus...

(Il veut se précipiter sur le plateau.)

LE BARON, l'arrêtant, à Trenck.

Sauve-les du naufrage !

(Trenck emporte le plateau, et sort.)

LAURE, effrayée et accablée.

Ah ! quelle tyrannie !

(Elle se rassied et pleure.)

LE BARON.

Allons, calme l'orage,

Que l'amitié rapproche un couple désuni !
(Bas.)
Mais ne l'afflige plus, ou mon rôle est fini.
(Il sort.)

SCÈNE X.

LAURE, HIPPOLYTE.

HIPPOLYTE.

Tu pleures, Laure? Crois à mes regrets, ma chère,
Crois à mon repentir...

LAURE, soupirant.

Ah! dieux! quelle colère!

HIPPOLYTE, avec beaucoup de douceur.

Oui, j'ai tort, cent fois tort... je suis à tes genoux...

LAURE, émue.

Mais le tort, je le sens, est égal entre nous;
J'ai grondé Trenck.

HIPPOLYTE.

Oh! toi, ton motif seul t'excuse;
Trenck le sait... c'est moi seul qu'il faut que l'on accuse.

LAURE.

Oh! non, non, je le sens... j'ai... nous avons tous deux
Un bien cruel défaut... Pour être plus heureux,
Tâchons de faire enfin un effort sur nous-même.

HIPPOLYTE.

Je vois que ce défaut afflige ce que j'aime,
Juge si je voudrais devenir calme, doux,

Me corriger enfin. Allons, embrassons nous,
Faisons la paix.

LAURE.

Oh oui! songe que ta colère,
De ces lieux, tout à l'heure, a fait sortir ton père.
Que pourra-t-il penser?

HIPPOLYTE.

Il est accoutumé
A ces sortes d'éclats... c'est lui qui m'a formé.
Chez lui je discutais la semaine dernière,
Sur un plan de campagne, avec un militaire;
Je cassai, dans le feu de la discussion,
Mais en mille morceaux, la glace du salon.

LAURE, étonnée.

C'est encor pis que moi!

HIPPOLYTE.

Vois donc ce que nous sommes,
Et tu nous jugeras; les passions des hommes
Ont une force, un feu, que les vôtres n'ont pas.

LAURE.

Je comprends tout cela.

HIPPOLYTE.

Je te le dis tout bas;
Ce reproche n'est pas le seul que je mérite.

LAURE.

Ah! ce n'est pas le seul.

HIPPOLYTE.

Un rien m'aigrit, m'irrite;
Le plus léger grief est un affront sanglant...
Et tu sens que j'ai dû me battre bien souvent.

LAURE, avec tendresse.

Vous ne vous battrez plus ?

HIPPOLYTE.

Non, tu ne dois rien craindre.
Je le dis sans détour, j'aurais pu me contraindre,
Te cacher mon défaut, en ignorant le tien...

LAURE.

Oh ! je ne l'aurai plus... je...

HIPPOLYTE.

Bien, ma Laure, bien !...
Ce désir, ce projet, sont d'un heureux présage.

LAURE.

Je veux me corriger ; j'en aurai le courage.

HIPPOLYTE.

Plus de bruit, de courroux.

LAURE.

Plus de fâcheux débats.
Oui, retournons au bien.

HIPPOLYTE.

Moi, je suivrai tes pas.

LAURE.

Que ne suis-je, Hippolyte, au moment de l'épreuve !
Laure de sa douceur te donnerait la preuve.

HIPPOLYTE.

Quoi ! serait-il possible !... Eh bien ! je te promets
Aussi que je serai très-calme désormais,
Tant que tu le seras.. Si tu cesses de l'être,
Ah !... de me modérer je ne serai plus maître.

LAURE.

De triompher de moi si je venais à bout...

HIPPOLYTE.

Je me corrigerais pour t'imiter en tout.

LAURE.

De bon cœur Hippolyte a fait cette promesse ?

HIPPOLYTE.

Oui, puisqu'il te l'a faite au nom de la tendresse.

LAURE.

Eh bien ! mon cher ami, nous voilà corrigés.

SCÈNE XI.

LAURE, HIPPOLYTE, LE BARON.

LE BARON, entr'ouvrant la porte.

Peut-on paraître enfin ?

LAURE.

Ah ! mon ami, jugez
Si nous sommes contents.

LE BARON.

Vous n'êtes plus en guerre ?

HIPPOLYTE.

Nous avons un projet, bien digne de vous plaire.

LE BARON.

Un projet ! Et lequel ? De vous fâcher tous deux,
De bien vous emporter.

LAURE.

Non ; nous sommes honteux
Des scènes de tantôt ; nous faisons la promesse,
La promesse formelle, inviolable, expresse,
De nous mieux observer tous deux à l'avenir.

LE BARON.

Oui, vous avez promis tout... pour ne rien tenir.

LAURE.

Vous verrez, vous verrez de quoi je suis capable.

HIPPOLYTE.

Ma conduite à la sienne en tout sera semblable.

LE BARON.

Cette entreprise au moins pourra vous faire honneur,
Et vous rendre à la paix, c'est vous rendre au bonheur.
Ecoutez les avis que me dicte mon âge :
La colère enlaidit le plus joli visage,
Assombrit le regard, décompose les traits,
Désenchante la grâce et fane les attraits.
Etrangère par goût à cet affreux système,
La douceur embellit jusqu'à la beauté même,
De la mélancolie anime la langueur,
Et fait briller son front des rayons du bonheur ;
Elle sait au plaisir prêter de nouveaux charmes,
Joint l'espoir aux regrets, mêle un sourire aux larmes,
Et par un doux secret enchaînant tous les cœurs,
Sur les maux de la vie elle jette des fleurs.
Laure, juge à présent, juge la différence.

LAURE.

Je suis sûre de moi.

HIPPOLYTE.

Je vous réponds d'avance
Que nous serons tous deux fidèles au traité.

LE BARON.

Moi, de faire un pari, ma foi je suis tenté !

HIPPOLYTE.

Que nous n'aurons jamais la force de nous vaincre?

LAURE.

Du contraire bientôt vous pourrez vous convaincre.

LE BARON.

Ecoutez, je voulais vendre mon vieux château,
Je ne le vendrai pas, et vous en fais cadeau,
Si pendant trois grands jours....

HIPPOLYTE.

Je vous entends, mon père;
Si nous sommes trois jours sans nous mettre en colère....

LE BARON.

Précisément. Songez qu'un seul moment d'humeur
Vous prive du château.

LAURE.

J'y consens de bon cœur.
Ce n'est point l'intérêt, c'est l'amour qui me guide.

LE BARON.

Quand les dangers sont loin, on se sent intrépide;
Mais nous verrons... Pour moi, tu le sens, mon enfant,
Gagner serait cruel, perdre serait charmant!

SCÈNE XII.

LES PRÉCÉDENTS, TRENCK.

TRENCK.

Pour trois heures monsieur demandait sa voiture,
Le cocher est sorti sans que l'on conjecture
En quel endroit il peut avoir porté ses pas.

HIPPOLYTE, après un mouvement, s'aperçoit que le baron l'observe.

(En riant.) (A Trenck, avec douceur.)

Ah ! vous me regardez... Nous ne sortirons pas...

(Au baron, en s'applaudissant de l'effort qu'il a fait.)

Ah!....

TRENCK.

Madame, j'ai dit à cette paysanne
Que monsieur fait venir pour remplacer Suzanne,
Que je l'avertirais quand vous voudrez la voir.

LAURE fait le même jeu qu'Hippolyte.

J'y vais dans un moment.

LE BARON, content.

Fort bien!.. Reste à savoir...
Si cela peut durer... Il faut encore attendre.
Trois jours! c'est long. Allez, je pourrai vous y prendre.

(Hippolyte donne la main à Laure et sort avec elle.)

Pour le plan de mon fils j'ai l'espoir du succès ;
Je crois que la raison gagnera son procès.

(Il suit les deux époux.)

FIN DU SECOND ACTE.

ACTE III.

SCÈNE PREMIÈRE.

HIPPOLYTE, LAURE.

HIPPOLYTE.

Dis-moi donc, je t'en prie, as-tu bien vu, ma chère,
Tous les piéges malins que nous tendait mon père?

LAURE.

Sans doute, et comme toi j'en riais de bon cœur.

HIPPOLYTE.

Il n'a pas un moment altéré mon humeur;
Il m'attaquait pourtant jusque sur la tactique,
Voulait me ramener à sa méthode antique,
Moi qui, du prince Charle apologiste ardent,
Comme toute l'Europe, admire son talent!

LAURE.

Conviens que j'ai fait preuve aussi de patience;
Je voyais qu'il cherchait à lasser ma constance.
Dès que je hasardais une phrase, aussitôt
Monsieur, d'un air moqueur, commentait chaque mot;
Il semblait qu'il voulût, pour me rendre parfaite,
Me contredire en tout... jusque sur la toilette!

HIPPOLYTE.

J'étais, je l'avoûrai, sûr que tu changerais;
Eh bien! je suis pourtant surpris de tes progrès.

LAURE.

Mais c'est qu'à tous les yeux je veux paraître bonne,
Pour mériter le nom que ton amour me donne.

HIPPOLYTE.

Et moi, par ton exemple, enfin rendu meilleur,
Toujours juste envers toi, je veux te faire honneur
Du prodige étonnant de ma métamorphose.
Je dirai : J'étais fier, et quelquefois morose;
Prenant pour un outrage une observation,
Je ne pouvais souffrir la contradiction.
Corrigé par les soins d'une épouse fidèle,
Je vis, j'adorai Laure, et je fus digne d'elle.

LAURE.

C'est Laure qui veut être un jour digne de toi.

SCÈNE.

HIPPOLYTE, LAURE, FERMANN, ivre.

FERMANN, entrant.

On m'a dit que monsieur avait besoin de moi.

HIPPOLYTE.

Mais, qu'entends-je? quelqu'un en ces lieux nous écoute.
Que vois-je! c'est Fermann! mon cocher!...

FERMANN.

Qui, sans doute.

HIPPOLYTE, s'emportant tout-à-coup.

Ainsi donc, tous les jours tu t'absentes, tu bois!

FERMANN.

Non, aujourd'hui j'ai bu pour la dernière fois;
C'est pour cela, monsieur, que j'ai doublé la dose.

HIPPOLYTE, plus en colère.

Tu ne sais pas à quoi ta conduite t'expose?

LAURE, l'arrêtant.

Vous vous fâchez?...

HIPPOLYTE, criant toujours.

Peut-on conserver son sang-froid,
Lorsqu'on voit un ivrogne, un sot, un maladroit!
(Bas à Fermann.)
Fort bien!...

LAURE, criant à son tour pour l'apaiser.

D'un tort léger faites-lui donc un crime!
Vous le voyez, monsieur, votre regard s'anime,
Votre organe est troublé, vous êtes furieux!...
Que dirait le baron, s'il venait en ces lieux?

HIPPOLYTE, sans ménagement.

Cette contrainte, enfin, m'importune et me lasse,
Et tu mériterais, malheureux!...

FERMANN.

Grâce! grâce!

LAURE, s'emportant elle-même.

Vous ne changerez pas, monsieur; oh! c'est affreux!

SCÈNE III.

LES PRÉCÉDENTS, LE BARON.

LE BARON.

Que vois-je! quel tableau se présente à mes yeux!

LAURE, se contenant, bas à Hippolyte.

Reprenez donc, au moins, bien vite un air tranquille.

HIPPOLYTE, s'apaisant avec peine, bas à Laure.

Se calmer à l'instant, c'est un peu difficile!

LE BARON.

Hippolyte paraît interdit... confondu...

HIPPOLYTE, affectant de rire.

(à Laure.)

Comment? moi! point du tout. M'aurait-il entendu?

LAURE, inquiète.

Je crois que non...

LE BARON.

Je vois... Laure, sur ta figure...

LAURE, vivement et affectant ensuite un air calme.

Vous vous trompez!... je suis de sang-froid, je vous jure.

LE BARON.

Et Fermann... que veut-il?

FERMANN.

Le pardon de mes torts.

Mon cher maître est si doux!

HIPPOLYTE, à part.

Le coquin!

FERMANN.

Si bon!

HIPPOLYTE, à Fermann.

Sors.

LAURE.

Pour cette fois encor, Fermann, je vous pardonne.

LE BARON, riant, à part.

On vient de se fâcher... on veut paraître bonne.
C'est clair.

(Haut.)

Vous entendez, vous pouvez nous laisser.

FERMANN, sortant.

On me pardonne... allons, je peux recommencer.

(Il fait le geste de boire.)

SCÈNE IV.

LAURE, HIPPOLYTE, LE BARON.

LE BARON.

Eh bien! mes chers enfants, pourquoi cette contrainte?
Avec moi vous savez qu'il faut bannir la feinte.
Trouvez-vous mon pari téméraire, imprudent?
S'il vous tient trop à cœur, dites-le franchement!
Malgré votre défaut vous étiez fort aimables;
Si ce pari vous rend tristes, trop raisonnables,
Dites un mot, parlez, je l'annule à l'instant.

HIPPOLYTE.

Mais s'observer sans cesse est un travail bien grand;

Voilà ce qui nous gêne.

LE BARON.

Et c'est là le mérite.

LAURE.

Moi, je me sens déjà plus forte qu'Hippolyte;
Je pourrais, à mon tour, presque le défier.

HIPPOLYTE.

Vous êtes la maîtresse et je suis l'écolier.

LE BARON.

Je le croirais assez; j'ai toujours vu les femmes
Plus habiles que nous à maîtriser leurs âmes.
Pour triompher de soi, s'il faut faire un effort,
Le sexe le plus faible est toujours le plus fort.
C'est là l'usage; aussi, je me flatte, j'espère
Que Laure à la douceur reviendra la première.

SCÈNE V.

LES PRÉCÉDENTS, TRENCK.

TRENCK.

Depuis trente ans, monsieur, je suis dans la maison;
Et vous n'avez, je crois, jamais eu de raison
Pour gronder le vieux Trenck, même pour vous en plaindre.

LE BARON.

Jamais!

TRENCK.

Eh bien! monsieur, ne pouvant me contraindre,
Je viens me plaindre, moi.

HIPPOLYTE.

Dis donc de qui ?

TRENCK.

De vous.
Se peut-il bien qu'un maître aimable et bon pour tous
Chasse des gens connus par de très-longs services,
Et pour les remplacer... par qui ?... par des novices,
Par de vrais paysans, par des hommes grossiers,
Qui n'ont jamais servi que de petits fermiers.

LAURE.

Mais, Trenck, il faut avoir un peu de complaisance.
Leur maladresse exige égards et patience.
Formez-les sans gronder, avec eux soyez bon,
Je suis sûre qu'alors ils entendront raison.

TRENCK.

Ce n'est pas tout !.. Suzanne...

HIPPOLYTE.

Ah! j'ai le droit peut-être...

TRENCK.

De me désoler? Non, vous n'en êtes pas maître.
Vous avez remarqué quel touchant intérêt,
Quelle tendre amitié cette enfant m'inspirait ;
Je l'aime, je l'avoue... et de toute mon âme.

HIPPOLYTE.

Et monsieur Trenck peut-être en aurait fait sa femme?

TRENCK.

A mon âge on a tort de former un lien,
Je voulais l'adopter et lui laisser mon bien,
Et vous l'avez chassée... indignement chassée !
Je ne puis de mon cœur bannir cette pensée.

Elle n'est point coupable, on la renvoie à tort ;
Eh bien ! je prétends, moi, m'enchaîner à son sort.
Nous souffrirons tous deux, au moins cela soulage ;
La tendresse adoucit les maux qu'elle partage.
Ainsi, dès à présent, si vous le voulez bien,
Monsieur, dans la maison je ne serai plus rien.

HIPPOLYTE.

Allons ! voyons, il faut que tout se concilie.
Suzanne par mon ordre est aujourd'hui partie,
Mais la fille de Trenck pourrait nous convenir.

TRENCK.

Sans doute.

LAURE.

Mon ami, que tu me fais plaisir,
J'allais le demander, et tu m'as prévenue.

TRENCK.

Ah ! de tant de bonté que mon âme est émue !

LAURE.

Mon ami, quand on souffre, on compte les instants !
Suzanne ne doit pas s'attrister plus long-temps ;
Va vite la chercher.

TRENCK.

Dans la chambre voisine
Avec crainte elle attend le sort qu'on lui destine.

SCÈNE VI.

LES PRÉCÉDENTS, SUZANNE, amenée par Trenck.

TRENCK, à Suzanne.

Allons, sans nul effroi, vous pouvez approcher,
Puisqu'on n'a plus ici rien à vous reprocher.
On cède à ma prière, on vous rend votre place;
Madame le permet, oui, vous rentrez en grâce;
Et de plus le vieux Trenck vous nomme son enfant.

SUZANNE.

C'est beaucoup trop d'honneur, monsieur, assurément.

TRENCK.

Voilà vos protecteurs et votre bienfaitrice!

SUZANNE.

Quoi! madame veut bien reprendre à son service
Celle qu'elle a tantôt...

TRENCK, bas à Suzanne.

Silence!

LAURE, avec bonté.

Oui, je le veux;
Je désire aujourd'hui faire et voir des heureux.

HIPPOLYTE, bas au baron.

Voilà son cœur!... Tenez, j'ai besoin de lui dire...

LE BARON.

Moi, je suis comme toi, je brûle de l'instruire.

HIPPOLYTE.

Chut!

LE BARON.

Trenck, le messager qui nous vient chaque soir
N'est donc pas arrivé ?

TRENCK.

Monsieur, je vais y voir.

SCÈNE VII.

LES PRÉCÉDENTS, UN DOMESTIQUE.

LE DOMESTIQUE, donnant une lettre au baron.

A l'instant pour monsieur on apporte une lettre.

(Le valet sort.)

LE BARON.

(D'un air goguenard.)

Une lettre ! voyons. Vous voulez bien permettre.

TRENCK, pendant que le baron décachète et lit la lettre.

Vous, Suzanne, donnez un coup d'œil au château,
Et ne négligez rien dans votre emploi nouveau.
Pour mot d'ordre, je prends amitié, confiance !...

SUZANNE.

Pour le mien je choisis douceur, obéissance !...
En un mot, monsieur Trenck, je ferai de mon mieux
Pour contenter madame et pour remplir vos vœux.

HIPPOLYTE.

Son ingénuité me ravit et m'enchante.

LE BARON, aux deux époux.

Vous trouverez tous deux cette lettre charmante.
C'est de monsieur Werner !

HIPPOLYTE.

Quoi ! de mon gouverneur !

LE BARON, lisant.

D'embrasser son voisin il se fait un bonheur...

HIPPOLYTE.

D'avance de le voir mon cœur jouit de même,
Je lui dois tant !... Aussi je l'honore, je l'aime !
Je t'avais pourtant dit, Trenck, de le prévenir.

LAURE.

C'eût été beaucoup mieux !

TRENCK.

Je n'ai pas pu sortir.

LE BARON.

Il veut aussi, dit-il, connaître ton épouse...
Et puis, par *post-scriptum*, « J'arriverai le douze... »
Très-bien... C'est aujourd'hui. Puis-je te demander
D'aller à sa rencontre? il ne doit pas tarder.

HIPPOLYTE.

Avancer son plaisir est une bonne idée.
Je l'approuve.

LE BARON.

Allons, viens.

LAURE.

Je suis très-décidée
A vous accompagner pour voir monsieur Werner.
(A Hippolyte.)
Il forma ton enfance ; il doit m'être bien cher !
Puis-je ne pas aimer un ami d'Hippolyte !

HIPPOLYTE.

Tu te fatiguerais, nous marcherons trop vite ;

Reste, tu pourras mieux t'en occuper et voir
Si tout est préparé pour le bien recevoir.
(A Trenck.)
Trenck, dispose une chambre.

TRENCK.

Oui, monsieur.

HIPPOLYTE.

Et sur l'heure.
C'est pour monsieur Werner.

TRENCK.

Je comprends... la meilleure!

HIPPOLYTE.

Tout pour combler mes vœux semble se réunir!
Ma chère Laure, adieu, nous allons revenir.
(Il l'embrasse.)

(Hippolyte et le baron sortent par le fond ; Trenck et Suzanne par le côté.)

SCÈNE VIII.

LAURE, seule.

D'Hippolyte un moment j'avais craint la colère,
Les transports violents, le fougueux caractère,
Mon bonheur est de voir qu'il reconnaît ses torts.
Pour se vaincre lui-même il fait d'heureux efforts.
A quel triste avenir je serais condamnée
Si dans un tel défaut je m'étais obstinée!
Je n'aurais inspiré partout que de l'effroi ;
Dans le monde, au spectacle, on aurait ri de moi ;

Nos débats scandaleux et notre humeur extrême
Auraient fait le malheur d'un père qui nous aime...
Cependant Hippolyte aurait tort de songer
Qu'un moment, un seul jour ait pu nous corriger ;
Je ne lui promets pas encor d'être parfaite,
Mais j'en ferai du moins mon étude secrète,
Et je veux que mon cœur lui prouve avec le temps
Qu'ainsi que mon amour mes efforts sont constants.

SCÈNE IX.

LAURE, TRENCK.

TRENCK.

Monsieur Werner, madame.

LAURE.

Et ces messieurs...

TRENCK.

Sans doute,
Ils doivent avoir pris tous deux une autre route.

LAURE.

Faites bien vite entrer.

TRENCK.

Madame, le voici.

LAURE.

Courez pour avertir que monsieur est ici.

SCÈNE X.

LAURE, M. WERNER.

WERNER.

C'est madame d'Olmar que j'aperçois, je pense ?

LAURE.

Oui, monsieur. Pour vous voir, rempli d'impatience,
Hippolyte est sorti, croyant vous rencontrer ;
Je l'ai fait avertir, il va bientôt rentrer.

WERNER.

J'apprends avec plaisir que malgré son absence
Il n'a point oublié l'ami de son enfance.

LAURE.

L'oublier ! Ah ! monsieur, si vous pouviez savoir
Combien il vous chérit... combien.. C'est pour vous voir
Que nous venons ensemble habiter cette terre ;
En me parlant de vous, il vous nomme son père.

WERNER.

Son amitié n'a fait que payer mon amour ;
Je l'ai connu douze ans, sans le voir un seul jour
Se démentir, aimable et plein de déférence.

LAURE, après un petit mouvement de surprise.

Vous êtes, m'a-t-il dit, d'une grande indulgence.

WERNER.

Je suis juste.

LAURE.

Oui, mais peut-être un peu flatteur.

WERNER.

Il avait tous les dons de l'esprit et du cœur,
Sensible, généreux...

LAURE.

Oui, mais son caractère
Est devenu meilleur.

WERNER.

Cela ne se peut guère.

LAURE.

Je conçois cet éloge... on défend son ami,
C'est tout simple; mais moi, je sais tout, et... par lui.

WERNER, souriant.

Par lui... Peut-être a-t-il des motifs que j'ignore.
Je dois vous parler vrai, vous l'affirmer encore,
Je l'ai toujours connu d'un caractère égal,
Je crois qu'il n'a jamais dit ni fait aucun mal;
Je l'ai vu de bien près, douze ans, et je vous jure
Qu'il n'a pas un reproche à faire à la nature.

LAURE.

Eh quoi! dans son collège il n'était pas cité
Parmi tous les enfants pour le plus emporté?

WERNER.

Lui? non.

LAURE.

Il n'était pas impatient, colère
Jusques à la fureur... turbulent, volontaire?

WERNER.

Madame, pardonnez; mais mon étonnement
Redouble à chaque mot, ce récit se dément
Par des faits positifs... et si j'ose le dire,

Vous-même auriez dû voir que l'on a voulu rire.

LAURE, réfléchissant.

Rire ! quoi ? vous croyez? Vraiment, monsieur Werner ?
Vous êtes donc bien sûr ! Oui, sans doute, il est clair
Que c'était une ruse... Ah ! comme il m'a trompée?...
Mais comment tout ce jeu ne m'a-t-il pas frappée?
Ce grand courroux, ces cris et ces emportements
Auraient dû m'éclairer sur ses vrais sentiments!
Et monsieur le baron, qui se prêtait de même
A cette comédie, à tout ce stratagême!

WERNER.

Madame, j'ai mal fait peut-être d'avoir dit...

LAURE.

Je vous en remercie, et par vous mon esprit
Sort enfin d'une erreur... Mais, j'entends Hippolyte.
Le méchant!

SCÈNE XI ET DERNIÈRE.

LES PRÉCÉDENTS, HIPPOLYTE, LE BARON.

HIPPOLYTE.

Est-il vrai qu'une aimable visite...
Ah ! vous voilà, mon cher, mon respectable ami !
(Il l'embrasse.)

WERNER, l'embrassant.

Encor.

LE BARON.

Je prétends bien vous embrasser aussi.

Ce désir ne peut pas vous surprendre, j'espère ;
Le gouverneur du fils doit être aimé du père.

LAURE, avec malice, finesse et bonté.

Tu nous occupais seul, même avant ton retour,
Et de toi l'amitié parlait avec l'amour.

HIPPOLYTE.

De moi !

LAURE.

Monsieur Werner, pour charmer ton absence,
Me racontait gaiment les tours de ton enfance :
Il m'a cité des traits de ta méchanceté.

HIPPOLYTE, embarrassé.

Il t'a dit...

LE BARON.

Vous verrez qu'il aura tout gâté.

WERNER.

Sous de fausses couleurs on peignait Hippolyte,
Et moi, j'ai fait de lui l'éloge qu'il mérite.
On doit m'en savoir gré.

HIPPOLYTE, bas à Werner.

Non, monsieur Werner, non.

(Haut.)

N'est-il pas vrai qu'enfant j'étais un vrai démon ?

WERNER

Je n'ai jamais connu de meilleur caractère !

HIPPOLYTE, voulant donner le change.

En vain sur mes défauts l'amitié veut se taire,
De les avouer tous je ne suis pas honteux...
J'étais étourdi, brusque, impatient, fougueux...

LAURE, finement au baron.

Et vous aussi, monsieur, jouez donc votre rôle...
Imitez mon mari, cela sera plus drôle!
Vous dit-on que l'humeur est un défaut fâcheux?
Qu'Hippolyte est trop vif? criez : tant mieux! tant mieux!
Il ne faut à mon fils opposer nulle entrave,
Je veux qu'il soit un homme, et non pas un esclave.

HIPPOLYTE, au baron.

Elle est instruite.

LE BARON.

Oui.

LAURE, riant.

Les vainqueurs sont vaincus.

LE BARON.

Elle a raison, je crois que nous sommes battus.

LAURE, à Hippolyte.

Tu t'es moqué de moi, mais, va, je suis trop bonne,
Je t'en aime encor plus et mon cœur te pardonne.

LE BARON.

Vous voyez qu'à ce tour chacun eût été pris.

WERNER.

Ouvrage de l'amour, il en devient le prix.

LE BARON.

Quand il veut, Hippolyte a le ton bien sévère.

LAURE.

Moi, je n'ai jamais vu mieux jouer la colère;
De la ruse pourtant j'avais quelque soupçon...

SUZANNE.

Monsieur était méchant avec un air si bon!

LE BARON.

Cette leçon, ma foi, n'était pas si mauvaise,
Car tout le monde y gagne, et moi, j'en suis fort aise.
D'abord vous y gagnez tous les deux mon château;
Monsieur Werner l'aspect d'un aimable tableau;
Hippolyte une femme agréable, jolie,
Et qu'un défaut de moins pourra rendre accomplie;
Laure un époux constant, plus épris que jamais,
Digne d'apprécier ses vertus, ses attraits;
Moi, des enfants chéris, dont la vive tendresse
Sera l'heureux appui de ma faible vieillesse.
Nous sommes tous contents; vous, messieurs les maris,
Pour vos femmes, du moins, profitez de l'avis.

ORDRE ET DÉSORDRE,

COMÉDIE

EN TROIS ACTES ET EN VERS,

REPRÉSENTÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS A PARIS, SUR LE THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE, LE 26 MARS 1808.

PRÉFACE.

Quoique cette comédie ait obtenu un succès non contesté et qu'elle ait eu un grand nombre de représentations, elle a essuyé plusieurs critiques. Les principales ont porté sur le titre même de l'ouvrage. « J'avais d'abord imaginé, dit un des plus célèbres journalistes de cette époque, que l'auteur avait voulu faire contraster les bons effets de l'ordre avec les mauvais effets du désordre; je m'étais trompé, ce n'est point là l'esprit et l'idée de la pièce : Dupont, l'homme d'ordre, ne sert que d'ombre au tableau brillant de Solange qui est toujours sur le premier plan, éblouissant tout le monde par l'éclat et le charme de son caractère, capable en un mot de

dégoûter de l'ordre, par le bonheur et la grâce attachés à son désordre. »

Voilà la critique dans toute sa force, voici ma réponse dans toute sa simplicité. Peu m'importe de savoir quelle pièce vous auriez faite, l'essentiel pour moi, c'est que le public ait accueilli celle que je lui ai offerte; j'ai voulu l'amuser et l'intéresser par le contraste de deux caractères, j'y ai réussi, j'ai atteint mon but. Supposons que vingt hommes de lettres soient invités à une répétition générale, chacun dirait à l'auteur : « *Il y a beaucoup de mérite dans votre ouvrage, mais je l'aurais conçu autrement.* » Substituant ainsi leur pensée à la vôtre, ils sont bien moins occupés de juger votre œuvre, que de bâtir un autre plan et de chercher d'autres combinaisons. Si cette manie (car c'en est une) peut se concevoir à la rigueur, la veille d'une première représentation, elle est absurde le lendemain d'un succès; ne pourrait-on pas dire à ces censeurs chagrins, à ces archi-

tectes démolisseurs qui ne veulent sourire qu'à leurs élucubrations. « Pourquoi ne me tenez-vous pas compte des applaudissements que j'ai reçus? Est-ce donc chose si facile que de plaire au public? L'événement m'a prouvé que j'y étais parvenu, rien ne me dit que j'aurais eu le même bonheur en adoptant vos idées : je serais peut-être tombé avec votre pièce et j'ai réussi avec la mienne. »

PERSONNAGES.

M. DUPONT, homme d'ordre, s'occupant également de sciences et d'affaires. 45 ans, mise ancienne, perruque ronde et poudrée ;	*M. Barbier.*
SOLANGE, son frère, beaucoup plus jeune que lui étourdi, dissipateur ; mise des jeunes gens du jour ;	*M. Clozel.*
MARIE, gouvernante de M. Dupont ;	*Mlle Molière.*
LAFLEUR, domestique de Solange ;	*M. Perroud.*
Mme DERCOURT, jeune femme, demeurant dans la maison de Dupont ;	*Mlle Delille.*
DERVILLE, régisseur des biens du jeune Solange ;	*M. Rosambeau.*
Un capitaine de vaisseau ;	*M. Grandville.*
Un maître de danse ;	*M. Roland.*
Un bijoutier ;	*M. Valville.*
Un maître de manége ;	*M. Ponteil.*
Un maître de solfége ;	*M. Roussel.*
Un libraire ;	*M. Cauvin.*
Deux petits enfants, Lise et Charles.	
Un domestique.	

La scène se passe à Paris, dans la maison de Dupont.

ORDRE ET DÉSORDRE.

ACTE PREMIER.

Le théâtre représente une chambre, l'entrée est par le fond; sur le côté droit est une porte qui communique à d'autres pièces. Sur le devant, à gauche, est un grand bureau avec un serre-papier, beaucoup de livres, une pendule, un fauteuil. Plus loin, une table à déjeûner. En face, une grande armoire en forme de bibliothèque.

SCÈNE PREMIÈRE.

MARIE, un houssoir à la main, et regardant à la pendule.

Il se fait déjà tard!... et moi qui m'amusais...
Rangeons l'appartement... vite!... je le connais!...
S'il ne retrouvait pas les choses à leurs places,
En rentrant... ce seraient des plaintes, des menaces,
Un tapage!... des cris! Je dois en convenir
Pourtant... quelle constance il faut pour y tenir!
En province, à Paris, au village, à la ville,
Je n'ai jamais connu de maître moins facile;

Il est minutieux, économe à l'excès;
Il s'occupe à la fois des arts et des procès;
A la joie, aux plaisirs il déclare la guerre,
Et prétend gouverner le monde à sa manière.
Oui, voilà l'homme d'ordre, ou plutôt le tyran
Que par nécessité je sers depuis un an!
J'aimerais mieux son frère, il est bien plus traitable;
C'est là ce qu'on appelle un caractère aimable!
Toujours vif, toujours gai, prodigue, généreux!...
Aussi, très-rarement ils sont d'accord entre eux.
L'un ne sait rien prévoir et dissipe sans cesse,
Quand l'autre amasse, entasse, et songe à la vieillesse.
A servir le premier tout est gain et profit;
De ses sages conseils le second m'enrichit,
Et je préférerais, pour charmer l'existence,
Un peu moins de raison et beaucoup plus d'aisance.

SCÈNE II.

MARIE, LAFLEUR.

LAFLEUR.

Serviteur, mon enfant!... Ton maître est-il ici?

MARIE, à part.

Heureux Lafleur!... c'est lui qui sert notre étourdi!

LAFLEUR, retournant sur ses pas.

Mais, à propos... pardon... j'oubliais l'étiquette...

MARIE.

Tu te moques, je crois?...

LAFLEUR, essuyant ses pieds sur le tapis qui est à la porte.

Non... réflexion faite,
Tu peux être tranquille et me donner accès,
Je ne ternirai point l'éclat de vos parquets,
Ou, si tu crains encor que mon pied ne l'efface,
Je vais parler d'ici... tiens, sans quitter ma place.

MARIE.

Allons, entre, et, crois-moi, sois un peu moins railleur.

LAFLEUR, marchant avec précaution, et sur la pointe des pieds.

Pour la seconde fois je suis ton serviteur.

MARIE.

Bonjour... Que nous veux-tu?

LAFLEUR.

Mon maître qui s'ennuie,
Quoiqu'il soit peu sujet à cette maladie,
Prévient monsieur Dupont qu'il viendra ce matin
Déjeûner avec lui...

MARIE.

Quel est donc son dessein?
Voudrait-il par hasard devenir raisonnable,
Et prendre des conseils...

LAFLEUR.

Non, mais à l'amiable,
Là... si monsieur Dupont pouvait pour quelque temps
Lui faire un léger prêt de quelques mille francs,
Je crois qu'on lui saurait bon gré de ce service.

MARIE.

Vous comptez obtenir un pareil sacrifice?

Ah! c'est trop vous flatter, je vous jure... L'argent!
L'argent, c'est son idole.

LAFLEUR.

Il n'a pas tort vraiment!
Mais puis-je enfin le voir et demander réponse ?

MARIE.

Impossible ! comment veux-tu que je t'annonce?
Il est sorti. Regarde... il est plus de midi :
Cette maison n'est pas celle d'un étourdi,
Tout s'y fait, tout s'y règle avec un ordre extrême ;
De bonne heure on se couche, on se lève de même ;
Toutes nos actions se règlent au compas,
Les moments sont comptés à l'ouvrage, aux repas,
Et ce serait un bruit, un bruit épouvantable,
Si j'osais déranger... un papier de sa table.

LAFLEUR.

Il est donc bien certain que ton maître est sorti ?

MARIE.

Cherche... De grand matin, te dis-je, il est parti.
Pourquoi ces questions?... cela te contrarie ?

LAFLEUR.

Assez... je te l'avoue... Écoute-moi, Marie,
Écoute-moi... tu peux nous tirer d'embarras :
Des fâcheux sont venus nous tomber sur les bras,
Cinq ou six créanciers assiègent notre porte,
Et mon maître, pour fuir l'importune cohorte,
Veut se réfugier ici quelques instants.

MARIE.

Ah! voilà le motif!... fort bien! je vous entends.

LAFLEUR.

Ce service léger ne peut te compromettre ;
Dans la même maison... cela doit se permettre...

MARIE.

Pauvres gens !... que je plains votre position !
Mais le voilà qui vient sans ma permission.

SCÈNE III.

LES MÊMES, SOLANGE, en habit du matin.

SOLANGE.

Je me suis échappé par la porte secrète,
Et je viens chez mon frère assurer ma retraite.
Je fuis ces usuriers turcs, anglais ou normands ;
Ils me respecteront dans ces retranchements.
D'honneur, je crois qu'ils sont au moins une douzaine!
Va les voir... on dirait l'enfer qui se déchaîne !
J'ai reconnu surtout la voix du bijoutier ;
« Je sais qu'il est chez lui, » criait-il au portier.
J'avais l'oreille au guet et la bouche muette ;
Bientôt ils ont si fort ébranlé ma sonnette,
Que le cordon, je crois, est resté dans leurs mains.
J'ai craint quelques instants l'aspect de ces mutins ;
Mais, prenant mon parti, riant de leur audace,
Par une route obscure abandonnant la place,
Joyeux, je me dérobe à leur courroux fatal,
Et j'établis ici mon quartier-général.

MARIE.

Ne bouleversez rien au moins, je vous en prie.

SOLANGE.

Sois tranquille... A propos... toi, ma chère Marie,
Descends, va, tâche un peu de les examiner;
Autour de la maison feins de te promener;
Et dès qu'ils partiront, fatigués de m'attendre,
Charge-toi de venir aussitôt me l'apprendre.

MARIE.

Mais Lafleur mieux que moi pourrait veiller pour vous?

LAFLEUR.

Dieu m'en garde vraiment! ils me connaissent tous.
Cent fois je fis servir contre leur insolence
Le ton de la douceur, la voix de l'éloquence,
Et pendant quelques jours j'arrêtai le torrent.
Moyen usé!... ma chère, il leur faut de l'argent!
Et le destin... le diable!... a vidé notre bourse.

SOLANGE, gaîment.

Oh! ce qu'il dit est vrai... nous sommes sans ressource.
Et semblable... à Bias!... en ce moment d'effroi,
Je pourrais m'écrier : Je porte tout sur moi!
Prends cette pièce d'or... Prends-la, c'est la dernière!

MARIE.

Moi, monsieur!

SOLANGE.

Un refus!... nous avons l'âme fière!
Garde-la, je l'exige... entends-tu bien... je veux
Jusqu'au dernier moment me montrer généreux.

MARIE.

Cependant... pardonnez... Je n'ose en conscience

Vous laisser seul ici ?... Je crains qu'en mon absence...
(Souriant.)
Je vous connais un peu.

SOLANGE.

De ton appartement
Nous ne troublerons point l'ordre et l'arrangement ;
Repose-toi sur nous... Gloire au brillant génie
De mon frère !... je veux respecter sa manie.
Assis dans ce fauteuil... à peine respirant...
Je m'en vais prendre un livre et lire en l'attendant.
(Il en prend au hasard sur le bureau, ensuite il s'assied.)
Vois, observe avec soin cet infernal cortége,
Et ne reparaît pas qu'il n'ait levé le siége.

(Marie sort.)

SCÈNE IV.

SOLANGE, dans un fauteuil, LAFLEUR, debout et pensif.

SOLANGE, après un moment de silence, à Lafleur.

Eh bien ! tu ne dis mot... et tu sembles rêveur ?...
Ton âme serait-elle accessible à la peur ?
Tu réfléchis, je crois ?

LAFLEUR.

Moi !... rien ne m'épouvante !...
Cependant convenez...

SOLANGE, gaîment.

Cette vie est charmante !...
A propos !... Au moment où l'on m'a relancé,

J'allais remercier madame de Vassé,
Qui m'offre pour ce soir une loge au spectacle ;
A lui répondre ici je ne vois nul obstacle...
Où trouver du papier ?.. Je ne sais... En sortant
Mon frère enferme tout bien hermétiquement ;
(Il lit.)
Mais ceci peut servir, je crois : *titre de vente.*
Oh ! oui, l'invention est, en honneur, charmante.
Écrire un billet doux sur du papier timbré,
C'est tout neuf, c'est unique, et je m'en souviendrai.
Tiens...

LAFLEUR.

Il sera remis.

SOLANGE, allant dans le fauteuil.

A présent, vite un livre...
Un air bien réservé.

LAFLEUR.

Comptez-vous long-temps vivre
Dans ce désordre-là ?

SOLANGE.

Ma foi, je ne sais pas ;
Je ne suis point encor si fort dans l'embarras.
J'ai des dettes... Fort bien ! Je les paîrai, j'espère.
« La fortune aux Romains n'est pas toujours contraire. »
Il ne faut pas, crois-moi, nous avouer vaincus,
Car je puis dès demain avoir... cent mille écus.

LAFLEUR.

Cet espoir, entre nous, est un peu chimérique...

SOLANGE.

Ne me reste-t-il pas des biens en Amérique ?

LAFLEUR.

Des biens ! y pensez-vous ? Depuis douze ans, monsieur,
Entendons-nous parler de votre procureur ?

SOLANGE.

Il est vrai que j'attends toujours de ses nouvelles.

LAFLEUR.

Nourrissez-vous encor d'espérances si belles !

SOLANGE.

Le pauvre diable est mort ! qui sait ?.. Ma foi ! tant pis,
C'était un honnête homme !.. Ah ! ah ! ah ! ah ! je ris...

LAFLEUR.

De quoi ?

SOLANGE, étonné d'être resté si long-temps en repos.

Ne vois-tu pas mon maintien, mon air grave,
Le respect qui m'enchaîne ici comme un esclave,
Comme un savant en *us* un gros livre à la main ?
Je ne sais pas encor ce que c'est.
(Il l'ouvre, et lit :)
Droit romain.
(Il le rejette de loin sur le bureau où il l'avait pris.)
(Il en prend un autre.)
A d'autres !... *Bourdaloue.*

LAFLEUR.

Avis à la jeunesse !...

SOLANGE, le rejetant.

D'autre fois.

LAFLEUR.

Par malheur !

SOLANGE, en choisissant un autre.

Charron... *De la Sagesse.*

(Il fait de même, et en prend un quatrième.)

Bon!... *Coutumes des Grecs et des Egyptiens.*

LAFLEUR, souriant.

Ah! monsieur... consultez un peu les anciens,
Informez-vous comment les Grecs payaient leurs dettes.

SOLANGE.

Tu railles!

LAFLEUR.

Croyez-vous que vous seul vous en faites?
Cet usage, dit-on, est vieux comme le temps.

SOLANGE, bouleversant tous les livres qui sont sur le bureau.

Je ne trouverai pas quelques nouveaux romans.

LAFLEUR.

Que ne regardez-vous dans sa bibliothèque?

SOLANGE.

Qu'y verrai-je? un Plutarque, ou quelque vieux Sénèque.
Une collection de volumes poudreux!
Le *Digeste*, peut-être!

LAFLEUR.

(Il ouvre une grande armoire qu'il a prise pour la bibliothèque; au lieu de livres, les tablettes contiennent plusieurs rangs de bouteilles étiquettées.)

O ciel!... tournez les yeux!...
Ces livres-là, monsieur, ne vous font pas sourire?

SOLANGE, surpris et riant.

Ah! ah! Mais c'est charmant!

LAFLEUR.

Voilà bien de quoi lire?

SOLANGE.

Ce luxe chez mon frère a droit de m'étonner.

LAFLEUR.

Mais j'y pense ! avec lui vous vouliez déjeûner :
Vous pourriez, ce me semble, ici vous satisfaire ?

SOLANGE, riant.

Bonne réflexion !... L'idée est singulière !
La table !

LAFLEUR, courant et avançant rapidement une table.

La voilà.

SOLANGE.

Le couvert !

LAFLEUR.

(Il trouve dans le bas de l'armoire des assiettes, etc., et les place sur la table.)

Il est mis.

SOLANGE, s'asseyant à table et déployant une serviette.

A merveille !

LAFLEUR, prenant une bouteille et regardant l'étiquette.

Madère.

SOLANGE, tendant son verre.

Il est de mes amis.
Verse...

(Lafleur est derrière lui, debout, une serviette sous le bras.)

Gloire à l'auteur dont l'immortelle plume,
Pour le bonheur du monde enfanta ce volume !

(Il boit.)

(Lafleur place un pâté sur la table.)

Mon frère, j'en conviens, est un homme érudit,
Je ne lui croyais pas à ce point de l'esprit.

Je viendrai plus souvent lui faire ma visite ;
Guidé par ses leçons, je m'instruirai plus vite !

LAFLEUR.

Ah ! monsieur ! quelqu'un vient ! Je tremble ! si c'est lui.

SOLANGE, sans s'émouvoir.

Il fera comme moi, morbleu !... Guerre à l'ennui.

LAFLEUR.

Vous ne redoutez pas son humeur, sa colère ?

SOLANGE.

Eh ! pourquoi donc ? J'en use avec lui comme un frère.
L'amitié doit compter sur un peu de retour ;
Il me traite aujourd'hui, demain j'aurai mon tour.

LAFLEUR, allant voir à la porte, et revenant plus rassuré.

Monsieur, c'est une dame !...

SOLANGE, se levant.

Elle semble inquiette !

(Il salue respectueusement.)

Madame !...

SCÈNE V.

SOLANGE, LAFLEUR, Mme DERCOURT, d'une mise très-simple.

Mme DERCOURT.

Pardonnez ma visite indiscrette,
Vous n'êtes pas, je crois, monsieur Dupont ?...

SOLANGE.

Non... non...
Madame... mais je puis vous répondre en son nom,

(A part à Lafleur.)

Je suis son frère... Elle est vraiment intéressante ;
Un air plein de douceur, une voix qui m'enchante...

Mme DERCOURT.

C'est à lui seul, monsieur, que je voulais parler.
Je me retire.

SOLANGE, d'un ton affectueux.

Eh bien ! pourquoi vous en aller ?
Peut-être il rentrera bientôt... Il faut l'attendre.

Mme DERCOURT.

Tout mon temps est compté, j'ai des devoirs à rendre,
Et je puis revenir dans un autre moment.
Je le préfère ainsi.

SOLANGE, très-respectueusement.

Malgré l'empressement,
Le bonheur que j'aurais à remplacer mon frère,
Je n'insisterai pas de peur de vous déplaire ;
Daignez croire du moins, madame, à mon regret !

Mme DERCOURT.

Monsieur, je suis sensible aux marques d'intérêt
Que je reçois de vous.

(Elle salue.)

Je vous en remercie.

(Elle sort.)

SCÈNE VI.

SOLANGE, LAFLEUR.

SOLANGE, étonné.

Eh! mais vraiment, Lafleur, sais-tu qu'elle est jolie, Charmante!

LAFLEUR.

Chut! monsieur... c'est sage et vertueux! Point d'indiscrétion.

SOLANGE.

Elle habite en ces lieux?

LAFLEUR.

Dans un petit réduit... au quatrième étage.

SOLANGE.

Est-elle heureuse?

LAFLEUR.

Non; mais elle a du courage.

SOLANGE.

Mariée?

LAFLEUR.

On la dit veuve... On le croit toujours.

SOLANGE.

Mère?

LAFLEUR.

De deux enfants... beaux comme des amours.

SOLANGE.

Elle vit seule ainsi...

LAFLEUR.

Seule... avec son vieux père,
Qu'elle soigne et chérit... D'honneur, c'est exemplaire!

SOLANGE.

J'ai senti, j'en conviens, mon cœur, à son aspect...

LAFLEUR.

Monsieur!.. il faut changer cet amour en respect.

SOLANGE.

Je n'ai, je te l'assure, éprouvé dans mon âme
Qu'une tendre pitié pour cette jeune femme.
J'aurais voulu savoir ses peines, ses chagrins,
Pouvoir l'obliger même et sans aucuns desseins.
Me fera-t-on un crime aussi d'être sensible?...

LAFLEUR.

Tenez... songeons plutôt à nous, s'il est possible.
Plût à Dieu qu'en voyant nôtre position,
Quelqu'un sentît pour nous même compassion!
Il est beau de gémir sur les malheurs des autres;
Mais une fois, du moins, monsieur, pensons aux nôtres.

SOLANGE.

C'est là de l'égoïsme!... Et jamais, grâce au ciel,
Jamais je n'ai connu ce sentiment cruel!
Vice affreux, trop commun dans le siècle où nous sommes.
Moi! toujours moi!... voilà la devise des hommes.
Zélés hors de besoin, nuls dans l'occasion,
Ils me rappellent tous la fable du lion.
Mais... je parle raison... c'est une autre folie.
Je suis tout étonné de ne pas voir Marie.
L'ennemi triomphant l'a-t-il mise en défaut?
A-t-il cerné la place, et la prend-il d'assaut?

Descends donc à ton tour, et vas voir dans la rue
Si de mes créanciers la foule diminue ;
Quand je pourrai sortir enfin de ma prison ?

SCÈNE VII.

LES MÊMES, MARIE.

MARIE, accourant.

Victoire ! ils sont, monsieur, bien loin de la maison...
Je vous annonce aussi le retour de mon maître.
(Elle regarde et aperçoit le dérangement qui règne de tout côté.)
(A Lafleur.)
Que vois-je?.. quel désordre! O ciel! qu'as-tu fait, traître,
Et qui t'avait permis ?...
(Elle court en colère sur Lafleur.)

LAFLEUR, reculant.

Halte-là, doucement!
Je ne suis point l'auteur de ce dérangement.

SOLANGE.

Non... ne t'emporte pas... apaise-toi, ma chère ;
Je prendrai tout sur moi...

MARIE.

Mais que dire, que faire?
Monsieur va me chasser, malgré tout votre appui.
Le voilà!... je me sauve et vous laisse avec lui.
(Elle s'enfuit par la porte à droite.)

SCÈNE VIII.

SOLANGE, LAFLEUR.

LAFLEUR, voulant tout remettre à sa place.

Je vais...

SOLANGE.

Il est trop tard.

SCÈNE IX.

LES MÊMES, M. DUPONT, revenant avec des liasses de papiers; il entre et s'arrête tout-à-coup à la vue du désordre de son appartement; la table, l'armoire ouverte, le bureau bouleversé, les livres pêle-mêle, tout augmente sa surprise à mesure qu'il s'en aperçoit.

DUPONT.

C'est vous... monsieur Solange!

SOLANGE, avec sang-froid.

Votre arrivée ici cause un effet étrange,
Mon frère; l'une fuit, l'autre tremble d'effroi;
Je devrais, à les croire, aussi craindre pour moi.

DUPONT.

Apprenez-moi, de grâce!...

SOLANGE.

Eh! mais cela s'explique.
L'aventure pourtant n'a rien eu de tragique,
Rassurez-vous d'abord. Ce matin... des fâcheux,
Le monde en est rempli... de ces gens ennuyeux,

Traînant l'oisiveté, la tristesse à leur suite,
Venaient pour m'accabler de leur sotte visite ;
Ne pouvant autrement leur échapper, ma foi,
Je me suis retranché tout simplement...

DUPONT.

Chez moi !

SOLANGE.

Le trouvez-vous mauvais et pouvais-je mieux faire ?

DUPONT.

Cette indiscrétion...

SOLANGE.

N'êtes-vous pas mon frère ?

DUPONT.

Donc vous déplacez tout sans ma permission !

SOLANGE.

Oh ! je n'ai rien touché qu'avec précaution !
Pour trouver seulement le temps plus supportable,
Jusqu'à votre retour... je me suis mis à table.

DUPONT.

Je ne suis pas d'humeur, mon frère, à plaisanter.

SOLANGE.

Libre à vous de crier et de vous emporter !
Vous ne me verrez pas m'émouvoir davantage :
J'ai juré d'être calme au milieu de l'orage ;
D'ailleurs, je l'avoûrai... j'aime à voir qu'un Caton,
Un sage, comme vous, qui prêche la raison,
Un savant, en un mot, comme un autre s'oublie,
Et ne soit pas exempt de défauts, de manie,
Qu'à de futiles soins il borne son esprit,
S'imagine qu'enfin son bonheur est détruit,

Parce qu'il ne voit pas un fauteuil, une plume,
A la place où sa main les trouve de coutume.
Il faut, lorsqu'on se livre aux sciences, aux arts,
Vers le beau, le sublime, élever ses regards,
Et dédaigner ces riens qui rétrécissent l'âme,
Ces soins minutieux et faits pour une femme!
Vous voyez que, malgré tous mes torts apparents,
Mon esprit déréglé... je raisonne avec sens!

DUPONT.

Mais, pour vous écouter, savez-vous bien, mon frère,
Que j'ai fait preuve aussi d'un courage exemplaire?

SOLANGE.

Pourquoi donc vous gêner... grondez, emportez-vous,
Mon frère; de sang-froid j'attends votre courroux.

DUPONT.

Ce noble amour de l'ordre... et cette économie
Qu'entre gens du grand ton vous appelez manie...
Ne font jamais de tort à personne, je crois,
Et pour tout dire enfin je suis maître chez moi!
D'un homme sans conduite ainsi que sans morale
Je n'offre pas du moins le coupable scandale,
Et restant, quand je veux, paisible en mes foyers,
Je ne suis pas forcé de fuir mes créanciers.

SOLANGE.

Je ne les fuirai plus, si vous payez mes dettes.
Je sens bien tout le prix des leçons que vous faites;
Mais pourquoi dire aux gens : vous êtes malheureux,
Si la pitié se borne à des mots envers eux?
Cette compassion les rend-elle à la joie?
Il faut tendre la main à l'homme qui se noie!

Vous amassez du bien, vous êtes sans enfants,
Vous n'avez point ici de neveux, de parents ;
A qui laisserez-vous tout ce bel héritage ?
En me plaignant, du moins, sauvez-moi du naufrage.
Alors, libre, j'irai publier en tous lieux
Que l'ordre et la raison sont des présents des dieux,
Qu'il n'est point de vertus plus rares et plus belles,
Et je viendrai chez vous en chercher les modèles.

DUPONT.

Eh ! bien... je veux encor te tirer de danger,
Essayer si l'on peut enfin te corriger.
Je ferai, j'y consens, de nouveaux sacrifices,
Et nous verrons comment tu paîras mes services,

LAFLEUR.

(Pendant le cours de cette scène, il a remis chaque chose à sa place et réparé le désordre qu'a fait Solange, il va près de Dupont, et lui dit d'un ton patelin.)

Monsieur, votre courroux est sans doute calmé ?
Voyez... tout est rentré dans l'ordre accoutumé.

DUPONT, bas à Lafleur.

C'est bien, je veux venir au secours de ton maître.

LAFLEUR, même jeu.

S'il suivait mes avis, il ferait mieux peut-être.
Je lui disais toujours : « Monsieur, nous nous perdons ! »
Il se corrigera... vrai ! je vous en réponds !
Le fonds est excellent, n'attaquez que l'écorce...
(Faisant le geste de compter de l'argent.)
C'est fort aisé... Ceci lui rendra de la force.

DUPONT.

Tant mieux.

SCÈNE X.

LES PRÉCÉDENTS, UN DOMESTIQUE.

LE DOMESTIQUE, apportant une lettre à Solange.

J'ai su, monsieur, que vous étiez ici.

SOLANGE.

Une lettre pour moi !..

LE DOMESTIQUE.

De monsieur de Torcy.

SOLANGE.

De mon banquier!.. C'est bon!

(Le domestique sort.)

SCÈNE XI.

DUPONT, SOLANGE, LAFLEUR.

DUPONT.

Que vous veut-on, Solange?

SOLANGE, décachetant la lettre.

Je ne sais... je vais voir... Quelque lettre de change?

DUPONT.

A payer.

SOLANGE, lisant.

Il me dit de venir lui parler.

Pourquoi?

DUPONT.

Chez ce banquier d'abord il faut aller,

Ensuite m'apporter un état de vos dettes ;
Que je sache comment elles ont été faites ?
A quel taux vous avez emprunté de l'argent ?
Si l'on vous a trompé sans nul ménagement ?
Car votre confiance est quelquefois extrême.
Je veux connaître tout, juger tout par moi-même.

SOLANGE.

Je ne vous promets pas de faire ce travail ;
Lafleur peut mieux que moi vous instruire en détail.

DUPONT.

Je l'ai dit... je paîrai... mais songez-y, mon frère,
Changement de conduite, ou bien rupture entière!
Et pour la vie alors je renonce à vous voir.

SOLANGE.

Vous serez satisfait... du moins j'en ai l'espoir.
Déjà, dans les transports de ma reconnaissance,
Je vais vous proclamer l'homme par excellence!

(Lafleur et Solange sortent par le fond, et Dupont par le côté droit.)

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE II.

SCÈNE PREMIÈRE.

DUPONT, MARIE.

MARIE.

Monsieur, vous aurez beau gronder, crier bien fort,
Je le dirai toujours : non, non, je n'ai pas tort ;
Vous ne m'avez rien dit ; et j'aurais cru mal faire,
En fermant votre porte à monsieur votre frère.

DUPONT.

Mon frère n'est qu'un fou, malgré tous ses grands airs;
C'est ce que l'on appelle un esprit à l'envers,
Et qu'il ne faut jamais quitter d'une seconde !
Vous le saviez fort bien : mais lorsqu'il vient du monde,
Vous sortez ; et pour voir l'ordre régner chez moi,
Je serais obligé de vous laisser, je croi,
Un mentor, un argus qui veillât sur vous-même.

MARIE.

Ah ! vous seriez, monsieur, d'une obligeance extrême !
Car enfin, grâce à vous, j'aurais quelqu'un à voir,
Je ne m'ennuirais plus du matin jusqu'au soir ;
Surtout si vous preniez pour guider ma conduite,

Un homme probe, adroit, un garçon de mérite...

DUPONT.

Un Lafleur ? Je comprends...

MARIE.

Vous avez deviné.

DUPONT.

C'est fort intéressant !... Je vous avais donné
Des lettres à porter...

MARIE.

En voici les réponses.

DUPONT.

Avez-vous aux journaux envoyé mes annonces ?

MARIE.

Oui, monsieur.

DUPONT.

Avez-vous préparé l'étude ?

MARIE.

Oui.

Je ne serai donc pas en défaut...

DUPONT.

Aujourd'hui ?

MARIE.

C'est vraiment à regret, monsieur, que je vous ôte
La douce volupté de me trouver en faute.

DUPONT.

Marie !...

MARIE.

Oh ! je le sais... tout vous paraît suspect
De ma part.

DUPONT.

Vous osez me manquer de respect!

MARIE.

De respect! non monsieur; mais ma franchise est grande,
Je dis la vérité sans qu'on me la demande.
Les maîtres sont flattés par des amis bien faux,
Et ce sont leurs valets qui savent leurs défauts.

DUPONT.

Prenez garde qu'enfin, châtiant votre audace...

MARIE.

Je puis parler, je crois...

DUPONT.

Silence!... ou je vous chasse.

MARIE.

Voilà le sage enfin! l'homme sans passions,
Qui sagement résiste à ses impulsions,
Et ne marche jamais qu'avec poids et mesure.
Me chasser! A votre aise, et loin que j'en murmure,
Je vais remercier le ciel, le sort heureux
Qui daigne terminer mon esclavage affreux.

DUPONT.

Sortez; craignez l'effet de ma juste colère.

MARIE, sortant et montrant Lafleur qui entre.

Voici le messager de monsieur votre frère.

SCÈNE II.

DUPONT, LAFLEUR.

(Lafleur entre avec un carton sous le bras, il joue toute cette scène avec le ton extrêmement patelin.)

DUPONT.

Je n'y conçois plus rien.

LAFLEUR.

Quels nuages fâcheux
Semblent troubler la paix qui régnait en ces lieux ?

DUPONT.

Chacun me fait la loi... jusqu'à ma gouvernante,
Qui devient raisonneuse, altière, impertinente;
Qui, d'un ton arrógant, critique, blâme tout,
Et voudrait que chez moi je vécusse à son goût.

LAFLEUR.

De ces sortes de gens qu'importe le suffrage!
La satire des fous est l'éloge du sage.

DUPONT.

Tu parles, toi, Lafleur, comme un homme sensé.

LAFLEUR.

Oh ! c'est que j'ai, monsieur, le coup d'œil exercé ;
Il ne faut pour cela qu'un peu d'expérience.

DUPONT.

C'est vrai.

LAFLEUR.

Du cœur humain j'acquiers la connaissance;
Je soutiens maintenant que l'ordre est le vrai bien ;

Que l'ordre mène à tout, que sans ordre on n'est rien.

DUPONT.

Voilà ce que toujours je répète à ton maître.

LAFLEUR.

Oh! que vous n'allez plus, monsieur, le reconnaître!
Il a fait depuis peu bien des réflexions.

DUPONT.

Que m'apportes-tu là?

LAFLEUR.

Des assignations,
Des comptes à régler, des protêts, des sentences,
L'état de notre avoir, celui de nos dépenses;
L'argent prêté, l'argent rendu depuis un an,
L'actif et le passif, enfin notre bilan.

DUPONT.

Mais tu me fais trembler avec un pareil compte!
Que de papiers!... Sait-on à quoi cela se monte?

LAFLEUR.

Oh! lorsque vous aurez satisfait le sellier,
Puis le maître de danse avec le bijoutier,
Le bottier, le tailleur, le maître de solfége,
Le maître de dessin, le maître de manége,
Ces messieurs-là payés, soyez-en convaincu,
Nous serons libérés jusqu'au dernier écu.

DUPONT.

Voilà tout?

LAFLEUR.

Voilà tout.

DUPONT.

Sans doute, tu veux rire?

Car le trésor royal n'y pourrait pas suffire.

LAFLEUR.

Monsieur...

DUPONT.

J'aurais donné quelque argent de bon cœur.
Me ruiner pour lui!... je suis son serviteur.
Qu'il prenne, j'y consens, dans son extravagance,
Des maîtres de manége et des maîtres de danse;
Pour moi qui réfléchis et ne danse jamais,
Je lui baise les mains avec tous ses protêts.

LAFLEUR.

Bientôt ses créanciers vont venir.

DUPONT.

Que m'importe!
Qu'ils viennent!... je les fais mettre tous à la porte.

LAFLEUR.

Eh quoi! vous ne flattiez mon maître d'un espoir
Si cher, si consolant, si doux, que pour le voir
Forcé de vous haïr, de vous maudire ensuite?
Venez donc, puisqu'en vain ma voix vous sollicite;
Venez, de ses malheurs aggravant le fardeau,
A la fleur de ses ans, le conduire au tombeau.
Oui, venez sans pitié contempler votre ouvrage;
Abandonnez un frère et souffrez qu'on l'outrage;
Venez, enfin, armé d'une froide raison,
Voir d'insolents huissiers l'entraîner en prison.

DUPONT, à part.

Allons, j'ai beau crier et me mettre en colère,
Il faut toujours céder... car enfin... c'est mon frère!

(Haut.)
Laisse là ce carton, et puisqu'il faut payer
Tout ou rien, je ferai le sacrifice entier.

LAFLEUR.

Eh bien! avant d'entrer, d'honneur j'aimais à croire
Que je remporterais sur vous cette victoire.
Ce doux pressentiment n'a pas été trompeur.

DUPONT.

Je me connais trop bien... J'oblige... avec lenteur,
Je n'en disconviens pas; mais qu'importe! j'oblige.

LAFLEUR.

Mon maître vous devra tout.

DUPONT.

Rien... s'il se corrige.

LAFLEUR, transporté.

Il ne vous devra rien! quel trait que celui-là!
Pour ne vous rien devoir il se corrigera.

(Il sort.)

SCÈNE III.

DUPONT, seul.

Allons fermer ma porte à la clef; si l'on sonne,
Je ne répondrai pas, je n'y suis pour personne.
Je veux demeurer seul un moment en repos,
Sans être interrompu toujours dans mes travaux.
Depuis trois jours au moins j'ai des lettres à lire,
Des réponses à faire... et je ne puis écrire...

(Prenant ses lettres.)

Voyons, suivons par ordre, et lisons ces billets.
Du deux, bien... du trois, bon !... celui-là vient après.

(Il lit.)

« Monsieur,

« Vous savez que la première partie de vos *Tablettes chronologiques* est sous presse depuis un mois, et j'attends l'autre, « sans quoi vous paierez le dédit convenu... »

Ces occupations sont tellement ingrates !...
Il faut ranger par ordre au moins dix mille dates !
Voyons l'autre billet... Quel style impertinent !
Ah ! je reconnais là mon marin insolent !

(Il lit.)

« Monsieur,

« Sur votre réputation d'homme d'ordre, je vous ai confié « le soin de mon procès, et j'apprends qu'il est toujours remis « à cause de vos lenteurs... »

Mes lenteurs ! mes lenteurs ! c'est vraiment incroyable !
Il me faut pour plaider un acte indispensable...

(Il cherche dans tous ses papiers.)

Je fais, pour le trouver, des efforts superflus...
Je l'ai si bien serré que je ne le vois plus...

(Il continue.)

« On dit que ma partie adverse aura gain de cause. Morbleu ! « si cela est vrai, je vous devrai ma ruine ; alors, tenez-vous « sur vos gardes, et craignez ma colère. »

Vous ne m'effrayez pas, monsieur le capitaine ;
Je rendrai, croyez-moi, votre menace vaine.

(On sonne fort.)

Mais qui sonne si fort ? Serait-ce déjà lui ?

(On sonne encore plus fort.)

Encore... un moment donc! Non, je crois qu'aujourd'hui
On s'est donné le mot...

SCÈNE IV.

DUPONT, SOLANGE.

DUPONT.

Ah! ah! c'est vous, Solange?

SOLANGE.

Moi-même... Vous semblez dans un courroux étrange?

DUPONT.

Jugez si j'ai raison par ce billet maudit
D'un marin...

SOLANGE, après avoir parcouru la lettre.

Un marin!... comme il parle, il écrit;
Vouloir les réformer, c'est être fou, sans doute.

DUPONT.

Ah! je suis donc un fou! mais oui, car il m'en coûte
Pour vouloir acquitter vos dettes... C'est un tort...

SOLANGE.

Non, puisque dès demain je puis en faire encor.

DUPONT.

De cet aveu du moins la franchise est aimable.

SOLANGE.

Ne craignez rien de moi, je suis très-raisonnable.

DUPONT.

Vous m'étonneriez fort.

SOLANGE.

Je vais vous le prouver.

DUPONT.

Comment ?

SOLANGE.

Vous allez voir... Il vient de m'arriver
Un grand bonheur auquel je ne m'attendais guère.

DUPONT.

Et quel est ce bonheur ?

SOLANGE.

Une fortune entière.

DUPONT.

Comment ?

SOLANGE.

Mon procureur de l'Amérique...

DUPONT.

Eh bien ?

SOLANGE.

On me l'avait dit mort; j'apprends qu'il n'en est rien.
On le croyait fripon, et c'est un honnête homme;
Par un vaisseau danois il m'envoie une somme...

DUPONT.

Quoi donc ?

SOLANGE.

Cent mille francs en billets au porteur,
De l'or en barre; eh bien ! est-ce là du bonheur?

DUPONT.

De ces cent mille francs, voyons, qu'allez-vous faire ?

SOLANGE.

Les mettre entre les mains d'un trésorier sévère,

Économe, soigneux, actif, intelligent,
Et qui, connaissant bien tout le prix de l'argent,
En double la valeur, grâce à son industrie,
Donne un léger à-compte au créancier qui crie;
De mon repos perdu me rende la douceur,
Pour moi sache répondre à chaque fournisseur,
Balance prudemment recettes et dépenses,
Administre avec art mes petites finances,
Prenne mes intérêts, règle tout avec soin,
Et, sachant m'arrêter lorsque je vais trop loin,
Ménage ce trésor, cher et précieux gage,
Que la bonté des dieux a sauvé du naufrage.

DUPONT.

Mais voilà des projets...

SOLANGE.

Très-sensés, n'est-ce pas?
Convenez qu'on se forme en marchant sur vos pas.

DUPONT.

Et qui nommerez-vous votre dépositaire?

SOLANGE.

Il est déjà choisi; ce sera vous, mon frère.
Convenez que j'agis très-amicalement.

DUPONT.

Oui, d'un tel procédé je suis assez content.
Çà, causons tous les deux; faisons à l'amiable,
Pour régler ta conduite, un plan invariable.
Voyons... D'abord...

SOLANGE.

D'abord...

DUPONT.

Tu possèdes déjà...
Tu dis, cent mille francs...

SOLANGE.

Ah! mon Dieu, les voilà!

DUPONT.

Je veux te marier incessamment.

SOLANGE.

Folie!
C'est pour faire une fin qu'un pareil nœud nous lie.
Il faut dans la jeunesse encenser les amours,
Et ne voir dans l'hymen qu'un port pour ses vieux jours.

DUPONT.

Pour avoir des amis, il faut qu'on se marie.

SOLANGE.

Les maris en ont trop, quand leur femme est jolie.
D'ailleurs, qui choisirais-je? Une Agnès de quinze ans,
Bien précoce, et sachant par cœur tous les romans?
Arsinoé la prude? Églé la grimacière?
La folle Iris, ou bien quelque vieille douairière,
Riche de cinquante ans, dont parfois je pourrais
Compter le numéraire et jamais les attraits?
Ou la froide Chloé, qui se croit toujours belle,
Et tient bureau d'esprit sans en garder pour elle?
De tous ces choix brillants je ne suis pas tenté;
Je ne veux pas ainsi vendre ma liberté.
Comme un mauvais sujet cité parmi les femmes,
Heureux de ce surnom, de tout temps cher aux dames,
Je veux le conserver; je veux, restant garçon,

Garder encor long-temps ma réputation ;
Ainsi que mon refus termine la dispute.

DUPONT.

Je te croyais guéri, mais je crains la rechute.

SOLANGE.

Expliquez-vous enfin, que voulez-vous de moi ?

DUPONT.

Te procurer du moins quelque solide emploi...
Dans les finances ?

SOLANGE.

Non, vous perdriez vos peines ;
Apprenez-moi d'abord à gouverner les miennes.

DUPONT.

Officier...

SOLANGE.

Je serais un mauvais général.

DUPONT.

Une place de juge...

SOLANGE.

Encor moins, je dors mal.

DUPONT.

Avocat !

SOLANGE.

Je le vois, vous voulez que je meure ;
Je ne puis tout au plus parler qu'une bonne heure.

DUPONT.

Vous plaisantez toujours.

SOLANGE.

Eh bien ! parlons raison,
Et réglons tous les deux l'état de ma maison.

Oh ! vous serez content, je ne veux point de faste :
Je prends un logement plus commode et plus vaste ;
Mes meubles sont vieillis, ils ont presque deux ans,
Je les mets au rebut... ; j'en choisis de brillants ;
Jacob vient d'inventer de nouveaux lits antiques,
J'en achète ; je prends aussi des domestiques,
J'en ai besoin ; je n'ai que ce pauvre Lafleur,
Et pour lui seul l'ouvrage est trop fort, en honneur ;
Il me faut deux valets, l'un qui sache l'office,
L'autre depuis long-temps bien au fait du service ;
Je veux faire venir de Londre un palfrenier,
Et pour mes bons amis prendre un bon cuisinier.
Mon heureuse opulence ajoute à mon mérite,
Partout on me recherche, on m'accueille, on m'invite ;
Sans rien donner, je sais dépenser noblement ;
Pour ménager mes fonds, vous payez prudemment ;
Vous répandez mon or, sans trop vider ma bourse,
Et c'est un fleuve heureux dont vous gardez la source.

DUPONT.

Vous avez donc de rente au moins cent mille écus ?

SOLANGE.

Tout cela doit coûter vingt mille francs au plus.

DUPONT.

Je le vois à regret, vous êtes incurable.

SOLANGE.

Comment ! vrai ; vous croyez ?...

DUPONT.

Un homme raisonnable,
Mon frère, sait régler sa dépense et ses vœux.
Est-ce le superflu qui peut nous rendre heureux ?

Suivez plus votre cœur et suivez moins la mode;
Prenez un logement sain, petit et commode;
Renvoyez ces valets, tyranniques fléaux
Et de votre fortune, et de votre repos;
Que vos meubles aient tous leur valeur intrinsèque;
Un Français peut dormir sans un lit à la grecque;
Parmi les bons jockeys, moins fier d'être cité,
Marchez, pour votre bourse et pour votre santé.
N'imitez pas enfin ces jeunes gens futiles
Qui vont, de vingt beautés adorateurs stériles,
Promener, colporter, de boudoir en boudoir,
Leur ennui du matin et leur ennui du soir,
Traitent les mœurs d'abus, les devoirs de scrupules,
Et se croiraient perdus s'ils n'étaient ridicules.
Oui, mon frère, voilà ce qu'il faut éviter....
Vous ne me faites pas l'honneur de m'écouter.

(Solange écrit avec un crayon sur son souvenir.)

Qu'écrivez-vous donc là ?

SOLANGE.

J'ai si peu de mémoire
Que de peur d'oublier...

DUPONT.

Soit, au lieu de me croire,
Opposez l'ironie à la tendre amitié;
Sans nul égard, par vous que tout soit oublié;
Ruinez-vous cent fois, il ne m'importe guères,
Je ne me mêle plus jamais de vos affaires.
Retenez ces avis, ce seront les derniers;
Du reste, arrangez-vous avec vos créanciers;
Mais si, n'écoutant pas ce que vous pourrez dire,

En prison quelque jour ils veulent vous conduire,
Mon cher frère, je veux, et pour bonnes raisons,
Demander que ce soit aux Petites-Maisons.

SCÈNE V.

LES MÊMES, MARIE.

DUPONT.

Eh bien! que voulez-vous?

MARIE.

Mais je croyais entendre
Que monsieur m'appelait, et sans me faire attendre...

DUPONT.

Je n'ai point appelé... Jamais, quand il le faut,
On ne peut vous avoir, et...

MARIE.

La dame d'en haut
Demande à vous parler.

DUPONT.

Qu'elle vienne.

(Marie sort.)

SCÈNE VI.

DUPONT, SOLANGE.

SOLANGE.

Mon frère,
La connaissez-vous?

DUPONT.

Non.

SOLANGE, à part.

Fort bien, il veut se taire.

(Haut.)

On vous aura du moins parlé de ses malheurs?

DUPONT.

C'est un moyen banal pour attendrir les cœurs.

SOLANGE.

Ayez tous les égards que son sexe réclame ;
Mais elle vient... Voici monsieur Dupont, madame.

SCÈNE VII.

LES MÊMES, Mme DERCOURT, MARIE, DEUX ENFANTS.

SOLANGE.

Ah ! les jolis enfants !

DUPONT, à Marie.

Donnez donc un fauteuil...

Mme DERCOURT.

Monsieur...

DUPONT.

M'entendez-vous?

MARIE, à part.

Dieux ! quel brillant accueil !

Mme DERCOURT.

Je tremble...

SOLANGE.

Tout ceci cache quelque mystère.

MARIE.

Si vous le devinez, je le saurai, j'espère.

(Solange et Marie s'éloignent.)

SCÈNE VIII.

DUPONT, Mme DERCOURT.

DUPONT.

Pardon, madame ; mais à qui dois-je l'honneur ?...

Mme DERCOURT.

A tout autre que moi, ma démarche, monsieur,
Peut-être semblerait un trop grand sacrifice ;
Mais, loin que du destin je blâme l'injustice,
De la nécessité je connais le pouvoir :
On peut tout supporter quand on fait son devoir.

DUPONT, à part.

Allons, je l'avais dit ; encor quelque demande,
Un service nouveau que l'on veut que je rende.

Mme DERCOURT.

Si je ne vous parlais que pour mes intérêts,
Je saurais dans mon cœur renfermer mes secrets ;
Mais de ces deux enfants la cause m'est bien chère...
S'ils avaient à souffrir du malheur de leur père...

DUPONT.

S'agirait-il pour eux de quelque grand procès !
Parlez, expliquez-vous ; je réponds du succès.
Veut-on à ces enfants ravir leur héritage ?
Douaire, préciput, provision, partage,
Je me charge de tout ; car j'ai toujours aimé
A défendre le faible, à venger l'opprimé.
Parlez.

Mme DERCOURT.

Vous connaissez monsieur Dercourt ?

DUPONT.

Sans doute,
Et je l'aime beaucoup. Il est en bonne route
Pour faire sa fortune; actif, intelligent,
Rempli d'ordre. Chez lui j'ai placé de l'argent,
Et je n'ai, je vous jure, aucune inquiétude;
Pour dissiper son bien il aime trop l'étude.

Mme DERCOURT.

Vous voyez son épouse, et voilà ses enfants.

DUPONT.

Quoi! Dercourt marié! vraiment?

Mme DERCOURT.

Depuis huit ans.

DUPONT.

Il ne me l'a pas dit.

Mme DERCOURT.

Une raison puissante,
Et d'un riche parent l'inimitié constante,
Nous ont fait une loi de garder le secret;
Si vous saviez...

(Pendant ce temps les enfants s'approchent du bureau, et jouent avec les livres qui sont dessus.)

DUPONT.

Eh bien! est-ce qu'on chercherait
A rompre vos liens? Ce nœud que l'on révère
En devient plus sacré quand il est volontaire,
Et ce parent cruel en vous poussant à bout...

(Il aperçoit les enfants, et va à eux.)

Vous force... Les enfants touchent toujours à tout.

Mme DERCOURT, à ses enfants.

Je vous ai défendu de quitter votre place ;
Pardon, monsieur... Allons, Lise... Charles...

DUPONT.

De grâce,
N'allez pas les gronder... Et ce parent cruel?...

Mme DERCOURT.

Je ne l'accuse pas.

DUPONT.

De ce chagrin mortel
Daignerez-vous enfin me dévoiler la cause?

Mme DERCOURT.

Le sort de mon époux et la honte où l'expose
L'événement affreux...

DUPONT.

Vous m'effrayez! Dercourt?...

Mme DERCOURT.

A disparu, monsieur; un banquier de Hambourg
A manqué tout-à-coup, et sa faillite entraîne
Celle de mon époux et sa perte.

DUPONT.

Et la mienne!

Mme DERCOURT.

Ne pouvant résister à ce coup imprévu,
Sans m'informer de rien, Dercourt a disparu.

DUPONT.

Moi qui l'avais jugé digne de mon estime!

Mme DERCOURT.

Ah! monsieur, le malheur vous paraît donc un crime?

DUPONT.

Mais que vont devenir enfin ses commettants?

Mme DERCOURT.

Mon mari, pour payer, demande peu de temps;
Le mal sans doute est grand, mais n'est pas sans remède;
Je vendrai, s'il le faut, tout ce que je possède.
J'ai là quelques bijoux que je reçus de lui,
Et je viens sans regret m'en défaire aujourd'hui;
Ce n'est qu'à les garder que je mettrais ma honte.
Ah! de grâce, monsieur, prenez ce faible à-compte,
Et laissez à Dercourt, que l'on jugera mieux,
Le temps de vous prouver qu'il n'est que malheureux.
Tenez, monsieur, prenez...

DUPONT.

Non, cent fois non, madame;
Pourquoi donc exiger que je m'expose au blâme?
C'est bien assez, je crois, de perdre mon argent,
Sans que je veuille encor passer pour un méchant.
Vous voudriez qu'on dit de moi que, par vengeance,
A ces pauvres enfants j'ai ravi l'existence;
Que je suis sans pitié, sans nul égard. Eh bien!
J'en suis désespéré, mais il n'en sera rien;
Non.

Mme DERCOURT.

Vous me refusez.

DUPONT.

Oui, je ne veux rien prendre.

Mme DERCOURT.

Quels sont donc vos projets, monsieur?

DUPONT.

Je puis attendre ;
Mais parbleu, tôt ou tard, Dercourt reparaîtra.

Mme DERCOURT.

Voudriez-vous le perdre?

DUPONT.

Il se justifiera.
J'ai dit, redit partout qu'il était économe,
Laborieux, actif, et surtout honnête homme ;
Et je veux qu'il le prouve.

Mme DERCOURT.

Ah ! soyez assuré
Qu'il vous le prouvera.

DUPONT.

Je le découvrirai,
Fût-il au bout de monde, et je m'en vais... — Marie !
Ne pas me confier !... — Ma canne... — Je parie
Qu'avec très-peu d'argent...—Mon chapeau...—Mon honneur
S'y trouve intéressé... Je reviens.

Mme DERCOURT.

Ah ! monsieur,
Daignez croire du moins à ma reconnaissance.

DUPONT.

C'est pour moi que j'agis, et je vous en dispense.
Allez, rentrez chez vous, madame, et je pourrai
Vous informer bientôt de ce que j'apprendrai.

Mme DERCOURT.

J'obéis.

(Elle sort.) (Solange dans cette scène a paru de temps en temps à la porte du cabinet pour écouter.)

SCÈNE IX.

DUPONT, LES ENFANTS, SOLANGE.

SOLANGE, donnant un portefeuille au petit Charles.

Mon ami, tiens, porte tout de suite
A ta chère maman... Elle t'attend, va vite.

(Les enfants suivent leur mère.)

SCÈNE X.

DUPONT, SOLANGE.

DUPONT.

Ainsi, malgré mes soins, ma finesse, mon tact,
Ma vigilance, enfin l'ordre le plus exact,
Je perds tout.

SOLANGE.

Qu'avez-vous?

DUPONT.

Ah! vous voilà, mon frère;
(A part.)
Il ne manquait que vous... De ce que je dois faire
Pour ne rien oublier, prenons mon agenda.

SOLANGE.

C'est bien de lui.

SCÈNE XI.

LES MÊMES, MARIE, puis LE LIBRAIRE.

MARIE.

Monsieur, votre libraire est là.

DUPONT.

Qu'il aille au diable !

LE LIBRAIRE.

Eh bien! avez-vous lu ma lettre?

DUPONT.

J'y répondrai plus tard si vous voulez permettre.
Nous causerons tous deux d'affaire une autre fois;
Et je sors.

SCÈNE XII.

LES PRÉCÉDENTS, LE CAPITAINE DE VAISSEAU.

LE CAPITAINE.

C'est ici monsieur Dupont, je crois?

DUPONT, à part.

Ils se sont donné tous rendez-vous, ce me semble,
Pour venir m'attaquer, me déranger ensemble.

LE CAPITAINE.

Dites lequel de vous est monsieur Dupont...

DUPONT.

Moi.

LE CAPITAINE.

Ah ! je vous trouve enfin.

DUPONT.

Vous êtes, je le voi,
Vous êtes ce marin qui me traite en corsaire,
Dont un ami commun m'a confié l'affaire.
Votre style, monsieur, n'est pas du tout poli,
Et vous avez grand tort de m'accuser d'oubli.
On voit tant de procès...; l'un ne vient qu'après l'autre;
On en jugera bien... quarante avant le vôtre.
On plaide quelquefois pendant vingt ans entiers.
J'ai lu votre factum, vos pièces, vos papiers;
Prenez-les...; de bon cœur je consens à tout rendre,
Mais ne me forcez pas, de grâce, à vous entendre.
Je suis très-occupé, je n'ai pas un instant,
Nous nous expliquerons dans un autre moment.

LE CAPITAINE.

Non, non, ventrebleu! non; non, de par tous les diables.

LE LIBRAIRE.

Oui, oui, vous resterez.

DUPONT.

Je vous trouve incroyables.

LE CAPITAINE.

C'est très-possible, mais vous resterez ici.

DUPONT.

Je n'y resterai pas.

SCÈNE XIII.

LES MÊMES, LAFLEUR, PLUSIEURS MARCHANDS.

LAFLEUR.

J'entre et j'amène aussi
D'estimables marchands qui tous ont l'espérance
De se voir par vos mains soldés de leur créance.

DUPONT.

Mon frère a de l'argent, il n'a qu'à les payer.
Qu'on me laisse sortir.

UN CRÉANCIER.

Je suis le bijoutier.

UN AUTRE.

Je suis le bottier.

UN AUTRE.

Moi, le maître de solfége.

UN AUTRE.

Et vous voyez en moi le maître de manége.

LE CAPITAINE.

Un moment, s'il vous plaît, messieurs, parlez plus bas.
Je suis le premier.

LE LIBRAIRE.

Non...

DUPONT.

L'enfer n'y tiendrait pas;
Criez, bouleversez, mettez tout au pillage.
(A Solange.)
Mon frère, ce désordre est pourtant votre ouvrage.

(Au marin.)
Voici sur la justice un mot qui vous convient :
Elle vient lentement, heureux quand elle vient!
(A Marie.)
Il ne sert donc à rien de défendre ma porte ?
(Au libraire.)
Pour mon livre... imprimez, n'imprimez pas, n'importe!
(A Lafleur.)
Arrange-toi.
(Aux créanciers.)
Messieurs, je suis au désespoir ;
Mais je ne vous dois rien, je me sauve ; bon soir.
(Il sort.)

LE LIBRAIRE.

Vous paîrez le dédit.

LE CAPITAINE.

Moi, je vais vous poursuivre.
Ah! vous avez besoin qu'on vous apprenne à vivre.
Nous verrons, nous verrons.

SOLANGE, arrêtant le marin.

Un peu moins de chaleur,
Entendez-vous ?

LE CAPITAINE.

Pour lui répondez-vous, monsieur ?

SOLANGE.

En parlant de mon frère un tel doute m'outrage.
On pourrait vous forcer à changer de langage.

LE CAPITAINE.

Savez-vous que le vôtre est fait pour me choquer ?
Mais ce n'est pas ici le lieu de s'expliquer.

SOLANGE.

Eh bien! monsieur, sortons, je vais, sans plus attendre,
Devant d'autres témoins me faire mieux comprendre.

LE CAPITAINE.

Sortons.

MARIE.

Comment, Lafleur, ton maître est en danger,
Tu restes là?

LAFLEUR.

Je pars : et vous, daignez songer,
Messieurs, que votre argent tient à son existence;
Car si mon maître meurt, adieu votre créance.
Pour votre intérêt donc, autant que pour le sien,
Courons vite, et tâchons qu'il ne se passe rien.

LE BIJOUTIER.

En nous voyant paraître ils n'oseront se battre.

LE MAÎTRE DE SOLFÉGE.

Nous serons les plus forts; ils sont deux et nous quatre.

MARIE.

Vive, vive, ma foi, cet ordre prétendu!
On ne s'était jamais aussi mal entendu.

FIN DU SECOND ACTE.

ACTE III.

Le théâtre représente une vraie chambre de garçon, c'est-à-dire dans le plus grand désordre; c'est l'appartement de Solange; il n'y a pas une chaise, un fauteuil, qui ne soit occupé par quelque chose.

SCÈNE PREMIÈRE.

MARIE, trouvant en entrant toutes les portes ouvertes.

Eh quoi! tout est ouvert!... Personne ici!... Lafleur!
Lafleur!.. Cris superflus!.. Quel désordre!. D'honneur,
C'est charmant!.. Les papiers, les livres, la musique,
Malles, porte-manteaux, habits... Lafleur se pique
De ne rien ranger... Non, son maître le défend...
Et sur ce point là seul il est obéissant.
Mais il ne viendra pas!... Lafleur!...

SCÈNE II.

MARIE, LAFLEUR.

LAFLEUR.

Eh! quoi... Marie!

MARIE.

Monsieur arrive enfin !

LAFLEUR.

D'un vin de Malvoisie
Des meilleurs, j'achevais un énorme flacon.

MARIE.

Et tu laisses ainsi la chambre, le salon?

LAFLEUR.

Va, je suis bien tranquille, et je le suis pour cause;
Qui n'a rien, ne craint rien: c'est toujours quelque chose.

MARIE.

Peux-tu te décider à vivre en cet état?

LAFLEUR.

Mais tu serais vraiment un très-bon avocat,
Car tu parles toujours... C'est une épidémie!
Je te connais. Ah! oui, tu vas, je le parie,
Diviser ton discours en quatre points?... Bonsoir.

MARIE.

Réfléchis donc, mon cher... Si l'on venait vous voir,
Vous ne pourriez offrir seulement une chaise.

LAFLEUR, renversant par terre tout ce qui est sur un fauteuil et s'asseyant.

Peut-on parler ainsi! Tenez, ne vous déplaise,
Vous voyez qu'on s'assied... et très-commodément.

MARIE.

Mon maître n'a pas tort de vous gronder souvent,
Et je l'imiterai...

LAFLEUR.

Prends bien garde, Marie;
Ne l'imite pas trop, tu sais qu'il nous ennuie.

MARIE.

Ne crois pas que je prenne un mari comme toi;
Je veux que l'ordre en tout soit sa première loi.

LAFLEUR.

Tu contrefais ton maître ; il faut que je me venge :
Je vais, de mon côté, contrefaire Solange.
(Il s'étend dans un fauteuil.)
« Cette vie est charmante, et mon cœur enivré... »

MARIE.

Tu te moques!... fort bien! Pourtant je soutiendrai...

LAFLEUR.

Tu poursuis... Je poursuis. « Charme de la paresse! »

MARIE.

On dirait un amant qui vante sa maîtresse.

LAFLEUR.

Est-ce tout?

MARIE.

La raison te semble un grand effort?

LAFLEUR.

Ta morale a du bon ; mais tes yeux lui font tort.

MARIE.

Trêve de compliments! Je t'annonce mon maître.

LAFLEUR.

Quel motif le conduit? pourrait-on le connaître?

MARIE.

Je crois que le motif doit être intéressant.

LAFLEUR.

Pourquoi?

MARIE.

C'est qu'il m'a dit, mais avec un accent

Très-pathétique!... Va, va prévenir mon frère
Que je dois lui parler d'une importante affaire,
Et dis-lui de m'attendre...

LAFLEUR.

Oui, lorsqu'il rentrera.

MARIE.

Où donc est-il?

LAFLEUR.

Ma foi! Dieu le sait.

SCÈNE III.

LES MÊMES, SOLANGE.

SOLANGE.

Le voilà.
Comment! je vous surprends tous deux en tête à tête.

MARIE.

Il n'est pas dangereux.

LAFLEUR.

Vous êtes trop honnête.

SOLANGE.

Et que vous disiez-vous?

LAFLEUR.

Nous nous parlions raison.

SOLANGE.

Raison!... un tel langage est bien peu de saison.
(D'un air grave.)
Moi, je veux vous unir, depuis long-temps j'y pense...

Allons, peignez-moi donc votre reconnaissance,
Vos transports!...

MARIE.

Ah! monsieur...

LAFLEUR.

Un obstacle léger
Nuit à ce beau projet et vient le déranger.

SOLANGE.

Lequel?

LAFLEUR.

Notre fortune est à peu près égale.

SOLANGE.

Et qu'avez-vous donc?

LAFLEUR.

Rien.

SOLANGE.

Tant mieux! point d'intervalle
Qui vous sépare! Ainsi, riches de votre amour...

MARIE.

Notre amour est bien faible, à parler sans détour.

SOLANGE.

Je pairai votre dot.

LAFLEUR.

Notre amour est extrême.

SOLANGE.

Bien!.. Mais n'oublions pas qu'il faut à l'instant même...
Lafleur, mes pistolets.

LAFLEUR.

Je croyais tout fini.

SOLANGE.

Non, je veux qu'avant peu ce marin soit puni.

J'aurais pu pour moi seul lui pardonner peut-être ;
Mais je venge mon frère, et lui ferai connaître
Qu'impunément jamais je n'envoie un cartel.
Oh ! ne crains rien, je suis très-heureux en duel,
Comme en tout !... C'est, je crois, ma trentième aventure ;
Jamais blessé ! jamais ! pas une égratignure !
Et puis je suis adroit... Je mesure mes coups...
A trois heures tous deux nous avons rendez-vous.
Songe à tout préparer.

MARIE, à part.

La dispute maudite !

(A Dupont qui entre.)

Il faudra prévenir... Mais arrivez donc vite,
Monsieur.

SCÈNE IV.

LES MÊMES, DUPONT.

DUPONT, à Marie.

Je suis instruit... Ne vous éloignez pas,
Et laissez-nous ensemble... Allez donc...

MARIE, sortant.

Je m'en vas.

DUPONT, à Solange, avec le ton pathétique.

Mon frère, vous voyez que mon trouble est extrême.

SOLANGE.

Quel motif !...

DUPONT.

Vous savez à quel point je vous aime,
Et vous le demandez!... Courageux, plein d'honneur,
Et prenant ma défense avec trop de chaleur,
Vous avez eu querelle avec ce capitaine;
Vos dangers sont les miens, votre cause est la mienne,
Vous ne vous battrez pas.

SOLANGE.

Je le dois, il le faut.
Verriez-vous de sang-froid mon honneur en défaut?

DUPONT.

Moi, je nomme un duel... un fléau...

SOLANGE.

Nécessaire!
Il faut savoir parfois accepter une affaire.
Le faux brave les cherche et le lâche les fuit.
Entre ces deux écueils ma raison me conduit.
Bornant tous mes désirs à la simple défense,
Je n'offense personne et brave qui m'offense;
Enfin, pour les duels évitant les excès,
Je ne les cherche pas et ne les fuis jamais.

DUPONT.

Observez...

SOLANGE.

Sur ce point tout serait inutile.

DUPONT.

Mais, mon frère.

SOLANGE, gaîment.

Lafleur, madame de Merville
N'a-t-elle pas ce soir un grand bal?

LAFLEUR.

Oui, monsieur.

DUPONT.

Je ne vous quitte pas.

SOLANGE.

Tant mieux! j'aurai l'honneur
De vous y présenter.

SCÈNE V.

LES PRÉCÉDENTS, LE MAITRE DE DANSE.

LAFLEUR, annonçant.

Votre maître de danse.

SOLANGE.

Il vient fort à propos.

DUPONT.

Ah! quelle extravagance!

SOLANGE, à Dupont.

Et vous, si vous m'aimez, restez à ma leçon.

DUPONT.

Je crois vraiment qu'il perd tout-à-fait la raison.

SOLANGE.

Pour le bal de ce soir c'est de grande importance.

DUPONT.

Quoi! rien...

SOLANGE.

Parlez : on peut écouter quand on danse.
(Au maître.) (A Dupont.)
A nous deux... Vous pourrez juger de mes progrès.

(Au maître.) (A Lafleur.)
Ne soyez pas trop long. Cherche mes pistolets.

DUPONT.

A me contrarier vous trouvez bien des charmes.

LAFLEUR, prenant les pistolets dans le secrétaire.

Ils sont en bon état.

DUPONT, arrachant les pistolets des mains de Lafleur.

Non; donnez-moi ces armes.

LE MAITRE DE DANSE, jouant de sa pochette.

Pliez tout doucement... un peu plus de lenteur.
Là... bien...

SOLANGE, tout en prenant sa leçon, à Dupont.

Songez que c'est une affaire d'honneur.

LE MAITRE DE DANSE.

Bon, placez à présent le pied gauche en arrière...

DUPONT.

Quelle tête!

SOLANGE.

Ce pas est trop lourd, trop sévère.
La walse, plus aimable, est la danse du jour.

DUPONT.

Vous voulez, je le vois, me punir à mon tour...

SCÈNE VI.

LES MÊMES, DERVILLE.

DERVILLE, entrant.

Monsieur Solange...

LAFLEUR.

Est là.

SOLANGE.

Quelle est cette visite ?
(A part.)
Quelque importun qui vient encore à ma poursuite !
(A Derville.) (A Lafleur.)
Votre nom ? Ne va pas agir en étourdi.
(A Dupont.) (Au maître de danse.)
Restez... Et vous, demain, revenez à midi.

SCÈNE VII.

SOLANGE, DUPONT, DERVILLE, LAFLEUR.

SOLANGE.

(A Lafleur.) (A Derville.)
Un fauteuil à monsieur... Donnez-vous donc la peine...
Seriez-vous par hasard témoin du capitaine ?
Vous arrivez trop tôt, et je ne comptais pas...
(Surprise de Derville.)

DUPONT.

Un pareil ministère est des plus délicats,
Et sûr votre prudence ici je me repose
Des obligations que ce nom vous impose.

DERVILLE, pouvant enfin parler.

Messieurs..., je ne suis pas...

DUPONT.

C'est qu'il fallait attendre
Pour connaître monsieur, commencer par l'entendre.
Monsieur, en vous nommant, tirez-nous d'embarras.

SOLANGE, à part à Lafleur.

Serait-ce un créancier que je ne connais pas ?

LAFLEUR.

Je le crains.

DUPONT, à Derville.

Terminez cette méprise étrange...

DERVILLE, tirant une grosse liasse de papiers.

A l'instant.! C'est bien vous qui vous nommez Solange ?

SOLANGE, indécis.

Oui... je...

LAFLEUR, à Solange, bas.

C'est un par corps !... Mon pauvre maître ! hélas !

DUPONT, à part.

Je le voudrais, du moins il ne se battrait pas.

DERVILLE.

Je ne suis pas surpris qu'une aussi longue absence
Ait altéré mes traits ; mais, de retour en France,
De tous mes soins pour vous je suis assez payé ;
J'ai bien rempli l'emploi qui me fut confié,
Et mon plus doux plaisir fut de vous être utile.

SOLANGE.

Se peut-il ! Quoi ! monsieur, quoi ! vous seriez ?...

DERVILLE.

Derville.

SOLANGE.

Régisseur de mes biens en Amérique.

DERVILLE.

Oui,
Moi-même.... Je vous ai, par monsieur de Torcy
Fait compter...

SOLANGE.

Oui, monsieur; aujourd'hui ce brave homme
M'a remis, en effet, une petite somme...
Cent mille francs !

DERVILLE.

C'était un à-compte...

SOLANGE.

Vraiment !

DERVILLE.

Je viens entre vos mains remettre maintenant
Quatre cent mille francs de traites bien solides
Sur Londre, Hambourg.

LAFLEUR.

Enfin, voilà donc les subsides !

SOLANGE.

Quatre cent mille francs !... Je veux vous embrasser !
Que d'or ! je ne pourrai jamais le dépenser.

DUPONT.

Ah ! diable ! mais vraiment, ceci change la thèse.

DERVILLE.

Tout est à vous... J'ai cru que vous seriez bien aise
De connaître vos biens, et j'en ai fait l'état.
Votre terre est vendue, en voici le contrat,
Puis mes comptes réglés par recette et dépense.
(Solange prend les papiers, et les remet tous à son frère.)

SOLANGE, à Derville.

Quoi ! je dois ma fortune à votre prévoyance ?

DUPONT.

Viendras-tu dire encor : l'ordre n'est bon à rien.

Te voilà riche, apprends à dépenser ton bien.

SOLANGE.

La sévère raison m'en prescrira l'usage,

(A Dupont.) (Il lui donne des billets...)

Tenez, tenez, voilà ; voulez-vous davantage ?

(A Lafleur.)

Je t'ai promis ta dot, et tu peux y compter.

(A Derville.)

Vous, restez avec moi ; n'allez pas résister,
Car je me fâcherais ; ma maison est la vôtre.
Le hasard m'enrichit, j'en enrichis un autre,

(A Lafleur.)

C'est trop juste. Pour toi, préviens tous mes amis ;
Pour me féliciter ici qu'ils soient admis.
Je veux leur consacrer une soirée unique,
Tous les plaisirs, lecture et concert magnifique,
Illuminations, grand bal et bon souper.
Vous direz, je le sais, que c'est là dissiper.
L'avare reste pauvre au milieu de l'aisance,
L'or ne me paraît bon que lorsqu'on le dépense :
Pour le bonheur commun faisons-le circuler,
Ennemi du repos, il est fait pour rouler.
C'est mon avis ! Aussi, le semant à la ronde,
Je veux tenir ma bourse ouverte à tout le monde.
Quatre cent mille francs ! est-il un sort plus doux ?

(Une pendule sonne.)

Trois heures ! c'est l'instant de notre rendez-vous,
Je vole... Mes amis, un moment je vous laisse,
Vous pouvez librement disposer de ma caisse ;

De mes fonds prudemment distribuez l'emploi,
(A Lafleur.)
Je vous approuve en tout et vous rejoins... Suis-moi.
(Il prend les pistolets que Dupont a placés sur un fauteuil, et se sauve.)

SCÈNE VIII.

DUPONT, DERVILLE.

DUPONT, qui n'a pas vu Solange prendre les pistolets.
Solange, écoutez donc... écoutez donc... mon frère...
(Comme il est prêt à atteindre Solange, celui-ci referme tout-à-coup sur lui la porte à clef.)
Il a fermé la porte!

DERVILLE.
Eh! oui, que veut-il faire?

DUPONT.
Bien habile qui peut connaître ses projets!
Ah! je devine... Il a repris ses pistolets,
Il est allé se battre, et c'est pour ma défense...

DERVILLE.
Se battre si gaiment!

DUPONT.
Telle est son imprudence
Qu'il ne réfléchit pas...

DERVILLE.
Mais au moins la gaîté,
De son cœur courageux n'exclut point la bonté.

DUPONT.
Du destin du combat il ne s'alarme guères,

Il part et n'a pas mis d'ordre dans ses affaires.
Je ne souffrirai pas qu'il se batte pour moi,
Je vais... mais quelqu'un ouvre... Ah ! je respire !...

SCÈNE IX.

LES MÊMES, Mme DERCOURT, MARIE.

MARIE.

Eh quoi !
Vous étiez enfermé ?

DUPONT.

Par mon frère !... De grâce,
Dissipe ma frayeur, sais-tu ce qui se passe,
Le chemin qu'il a pris ?... Parle, mais parle donc !

MARIE.

Monsieur, je ne sais rien !

DUPONT.

Alors tais-toi...

Mme DERCOURT.

Pardon !
Mais je n'ose...

DUPONT.

Avez-vous quelque bonne nouvelle ?

Mme DERCOURT.

Oui, monsieur.

DUPONT.

Quoi ! vraiment ! ah ! tant mieux, et laquelle ?

Mme DERCOURT.

Mon cœur est trop ému... Laissez, laissez d'abord

De ma reconnaissance éclater le transport.

DUPONT.

Madame, épargnez-moi votre reconnaissance,
Et venons au fait...

Mme DERCOURT.

Non, non, votre indifférence
Ne m'en impose pas... Je vais dire en tous lieux
Combien vos procédés sont nobles, généreux.

DUPONT, hors de lui.

Mes procédés !

Mme DERCOURT.

Sensible à mes maux, à mes larmes,
Votre âme bienfaisante a fini mes alarmes.

DUPONT.

J'ignore...

Mme DERCOURT.

Ce moyen ingénieux, discret,
Plus aimable peut-être encor que le bienfait,
Cet écrit...

DUPONT.

(A part.)

Cet écrit !... Quelle délicatesse !
C'est mon frère !... lisons...

(Lisant avec émotion.)

« Toujours de la richesse
« L'emploi le plus utile est aussi le plus doux.
« Il est bien temps que votre chagrin cesse,

« Sauvez l'honneur de votre époux.
« Ne craignez plus la détresse importune,
« J'use, en vous obligeant, d'un droit cher à mon cœur :
« Le privilége du bonheur,
« Est de consoler l'infortune. »
Ce dernier trait m'enchante, et je vais...

Mme DERCOURT.

Pourquoi fuir ?
De voir mon bienfaiteur laissez-moi le plaisir.

DUPONT.

Eh ! puissiez-vous le voir ce bienfaiteur, madame !
Il est digne d'éloge et moi digne de blâme.
Oui, celui dont la main, pour calmer vos douleurs,
Tarit si noblement la source de vos pleurs ;
Celui qui réunit comme un double modèle
La tête la plus folle et l'âme la plus belle ;
Celui qui, de l'honneur suivant toujours la loi,
Combat à présent même et s'expose pour moi,
C'est mon frère, madame ! Eh ! oui, c'est ce Solange,
De désordre et de grâce intéressant mélange ;
Il a tout à la fois le cœur franc, l'esprit faux,
Et sait nous faire aimer jusques à ses défauts.

MARIE.

Nous allons tout savoir, monsieur, je viens d'entendre
Lafleur... Arrive donc.

SCÈNE X.

LES MÊMES, LAFLEUR.

DUPONT.

Que vas-tu nous apprendre ?

LAFLEUR, d'un air ému.

Laissez-moi respirer.

DUPONT.

Mais que s'est-il passé ?

LAFLEUR.

Monsieur...

DUPONT.

Tu reviens seul ! Ton maître est-il blessé ?

LAFLEUR.

Non.

DUPONT.

S'est-il battu ?

LAFLEUR.

Non.

DUPONT.

Que faut-il que je croie ?
Tu parais triste !

LAFLEUR.

Eh non ! monsieur, c'est de la joie,
De l'attendrissement !

DUPONT.

Eh bien ! parleras-tu ?

LAFLEUR.

Je vais parler.

DUPONT.

Enfin, on ne s'est pas battu ?

LAFLEUR.

Je viens d'être témoin d'une scène... héroïque !...
Entre les deux rivaux... Oh ! c'était pathétique !

DUPONT.

Ils sont donc réunis tous deux !

LAFLEUR.

Sans contredit ;
Et pour savoir comment, écoutez mon récit.
(On l'entoure, grand silence.)
Mon maître... Mais il vient, il parlera lui-même.

SCÈNE XI ET DERNIÈRE.

LES MÊMES, SOLANGE, LE CAPITAINE.

DUPONT.

Mon frère ! vous voilà ! par quel bonheur extrême !...

SOLANGE.

J'avais tort... De monsieur le procès est perdu,
Et ce n'est qu'à moi seul que ce malheur est dû.

DUPONT.

Comment ?

LE CAPITAINE.

Vous saurez tout... D'un tort involontaire
J'allais rendre raison à monsieur votre frère,
Mais il a su me vaincre en générosité...
(Solange veut l'interrompre.)
Laissez-moi dire ici toute la vérité ;

Vous ne pouvez jamais redouter son langage;
Je lui dois comme à vous un légitime hommage.
Arrivés tous les deux au lieu du rendez-vous,
Je dis à mon rival : Si je cède à vos coups,
Recommandez de grâce à monsieur votre frère
De plaider en appel mon importante affaire.
Eh! quoi? me dit Solange, auriez-vous donc perdu
Votre procès... — L'arrêt vient d'en être rendu
A l'instant..., ; l'avocat n'a pas produit la pièce
Qui des juges devait éclairer la sagesse.
Ah! que m'apprenez-vous ? me dit Solange, Eh quoi !
Vous seriez ruiné ! Ce malheur vient de moi,
Je dois le réparer ; daignez donc me promettre
Qu'à ma condition vous voudrez vous soumettre.
Je prétends, quel que soit le destin du combat,
Que l'on vous rende tout : acceptez ce contrat.
Voilà ce qu'il a fait... D'une âme généreuse
La victoire long-temps ne peut être douteuse;
Dans l'oubli de ses torts le cœur est de moitié,
Et la haine bientôt se change en amitié.

SOLANGE.

Oui, nous sommes amis!... pour long-temps, je l'espère!

DUPONT.

Ce noble dévoûment...

SOLANGE.

Est tout simple, mon frère!
Ce trait-là ne doit pas vous étonner, je croi;
Ce que j'ai fait pour vous, vous l'auriez fait pour moi.
Et ne vouliez-vous pas tantôt payer mes dettes ?

LE CAPITAINE.

Vous le sentez, monsieur, ces offres étaient faites
Pour triompher enfin de toutes mes raisons ;
Moi, je lui tends la main et nous nous embrassons.

SOLANGE.

Allons, de tout ceci ne parlons plus, de grâce.

Mme DERCOURT.

Permettez-vous qu'au moins mon cœur se satisfasse ?
Ah ! combien je vous dois !

SOLANGE.

Vous ne me devez rien.

DUPONT.

Vous vouliez le cacher, oui, je le sais fort bien ;
Mais cet écrit parlait...

SOLANGE.

J'ai cru que le silence...

Mme DERCOURT.

Il devient un fardeau pour la reconnaissance.

DERVILLE.

Je vois qu'exprès le sort voulut vous enrichir,
Car vous savez placer votre argent à ravir.

LAFLEUR.

Monsieur paira la dot, tu sais... Dis-moi, Marie,
T'épouserai-je ?...

MARIE.

Oui, puisque l'on nous marie.

DUPONT.

Nous voyons aujourd'hui, cher Solange, que l'or,
Quand il fait des heureux, est vraiment un trésor.
Toujours l'expérience est la règle du sage.

J'aurai moins d'ordre, et vous, ayez-en davantage.
Nous nous rapprocherons en faisant quelques pas;
Ainsi, du droit chemin ne nous écartant pas,
Nous pourrons surveiller tous deux notre conduite:
J'irai moins doucement, vous, vous irez moins vite;
Et nous aurons prouvé que les esprits bien faits
Jusques dans la raison évitent les excès (1).

---

(1) J'ai fait *Ordre et désordre* et l'*Avis aux Maris* en société avec mon ami M. Sewrin, auteur de *L'Homme sans façon*, *de la Fête du village voisin*, et d'une foule d'autres ouvrages qui ont eu le plus grand succès.

FIN.

LA REVUE DE L'AN SIX,

OU

IL FAUT UN ÉTAT;

PROVERBE EN UN ACTE, EN PROSE,

ET EN VAUDEVILLES,

REPRÉSENTÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS A PARIS, SUR LE THÉATRE DU VAUDEVILLE, LE PREMIER JOUR COMPLÉMENTAIRE DE L'AN SIX (17 SEPTEMBRE 1798).

PRÉFACE.

On s'étonnera peut-être que n'ayant pas fait entrer dans la collection de mes œuvres plusieurs comédies représentées sur nos premiers théâtres, j'y place un vaudeville. Ma réponse paraîtra, je crois, concluante. Ce vaudeville est un type ; c'est le premier qu'on ait fait dans ce genre ; c'est un original qui a enfanté cent copies. Il est vrai que c'était une époque curieuse à peindre. Peu de temps auparavant il s'était passé des choses étranges.

Le célèbre Danse de Villoison demandait une carte de sûreté, quand l'expéditionnaire fut arrivé au second nom il s'écria : « Qu'est-ce que cela veut dire, Villoison ? Il n'y a plus de villes, il n'y a plus que des communes. » Et le voilà qui écrit gravement sur la carte, le citoyen Danse-Commune-Oison.

Un négociant d'Anvers prenant un passeport pour retourner chez lui, le commis lui demanda dans quel département ; il répondit : les Deux-Néthes, et le malheureux employé

ayant fait des efforts inutiles pour écrire ces mots, finit par dire au voyageur : « Dis-donc, citoyen, ça te serait-il égal d'aller ailleurs ? »

Un père de famille qui avait besoin d'une place pour vivre remit une pétition à un représentant du peuple ; celui-ci l'ayant parcourue rapidement, y trouva cette phrase : « Je crois réunir tous les titres possibles pour obtenir cet emploi. — Efface le mot *titres*, citoyen, s'écria le député en colère, sans cela je ne me charge pas de ta demande ; tous les *titres* sont supprimés ; mets *droits*, si tu veux. » Et le mot *droits* fut substitué à l'autre.

En l'an VI, la grande terreur avait cessé, mais les ridicules existaient dans toute leur force ; c'était un vaste champ qui promettait une belle moisson. J'étais très-jeune, assez gai, un peu malin ; j'imaginai de renfermer dans un cadre épigrammatique les travers les plus saillants de l'année 1797. La pièce eut cent représentations de suite, avec salle pleine ; on faisait répéter presque tous les couplets.

L'affluence était si considérable que le directoire fit cerner le théâtre à trois reprises différentes ; on demandait les cartes de sûreté à tous les spectateurs qui sortaient, et l'on

arrêta ainsi un assez grand nombre de réquisitionnaires et d'émigrés ; je me rappelle que, me trouvant sur les deux listes, je fus obligé, pour ne pas aller coucher au bureau central (aujourd'hui préfecture de police), de demander un asile au magasin du théâtre, et je n'en sortis qu'à deux heures du matin. C'était là ce que l'on appelait de la liberté ; il est vrai que le mot était inscrit en grosses lettres sur toutes les maisons, on y ajoutait : *république une et indivisible* ; un plaisant gratta la syllabe *di*, et l'épithète parut bien plus juste.

Pour en revenir à *La Revue de l'an VI,* après avoir été jouée tous les jours pendant six mois sur le théâtre du Vaudeville, elle fut représentée à la Cité et aux Troubadours, toujours avec le même succès et la même affluence.

Quoique la circonstance soit passée depuis quarante ans, on donne encore cette pièce sous son second titre : *Il faut un état.* C'est plus de succès qu'on ne pouvait en espérer d'un à-propos.

PERSONNAGES.

M. DUPONT, marchand de drap,	*M. Léger.*
FÉLICITÉ, sa fille,	*Mlle Lefournier.*
DUVAL, amant de Félicité,	*M. Carpentier.*

Jouant les rôles suivants :

UN IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

UN PRÊTEUR SUR GAGES.

UN PARFUMEUR.

UN MAÎTRE DE DANSE.

UN PEINTRE.

UN DISEUR DE BONNE AVENTURE.

La scène se passe à Paris, dans la maison de Dupont.

LA REVUE DE L'AN SIX,

OU

IL FAUT UN ÉTAT ;

PROVERBE.

SCÈNE PREMIÈRE.

DUVAL, FÉLICITÉ.

DUVAL.

Es-tu bien sûre que ton père s'oppose à notre mariage ?

FÉLICITÉ.

Il me l'a répété encore ce matin.

DUVAL.

Par quel motif ?

FÉLICITÉ.

Il dit qu'il a de bonnes raisons, et il n'en donne aucune.

DUVAL.

Ne pourrais-tu pas le faire changer d'avis ?

FÉLICITÉ.

Oui, s'il me consultait ; mais, tu le sais,

AIR : *Il faut des époux.*

Rarement on suit notre vœu :
Dans le monde tel est l'usage.
Une fille, sans son aveu,
Voit décider son mariage.
On ne fait rien pour son bonheur,
Tout pour sa fortune incertaine.
On donne sa main sans son cœur ;
Au lieu de l'unir, on l'enchaîne.

DUVAL.

C'est un très-brave homme, ton père ; mais il a quelquefois des idées bien singulières.

FÉLICITÉ.

C'est le seul défaut que je lui connaisse.

DUVAL.

Crois-tu qu'il te destine un autre époux, qu'il ait fait un autre choix ?

FÉLICITÉ.

Je ne le crois pas ; mais, chut, le voici.

SCÈNE II.

DUPONT, FÉLICITÉ, DUVAL.

DUPONT.

Encore avec ma fille après la défense que je vous en ai faite !

FÉLICITÉ.

Ne vous fâchez pas, mon père.

DUPONT.

Pardonnez-moi, mademoiselle; je dois me fâcher et je me fâche.

DUVAL.

Et pourquoi ?

DUPONT.

Pourquoi, parce que je trouve vos assiduités près de ma fille très-déplacées, quand je vous ai formellement déclaré que vous ne seriez point mon gendre.

DUVAL.

Mais, vous qui vous êtes fait partout une réputation de bonté, comment pouvez-vous m'empêcher d'être heureux ?

DUPONT.

Vous en empêcher ! bien au contraire. Si vous étiez parfaitement heureux, vous auriez ma fille.

DUVAL.

Il ne me manque que cela pour l'être.

DUPONT.

Oh ! il faut bien autre chose pour être heureux ! Mon cher, il faut me ressembler.

DUVAL.

Comment ?

DUPONT.

AIR : *Cet arbre apporté de Provence.*

En tout point le sort me seconde,
Tout réussit selon mes vœux ;
Et de tous les heureux du monde,

Je suis l'heureux le plus heureux.
Oui, de ce bonheur qu'on envie,
Quoiqu'il passe pour idéal,
Si l'on veut faire une copie,
Je m'offre pour original. } bis.

DUVAL, à part.

Original!.... Il se connait.

DUPONT.

J'ai une bonne santé, un bon commerce qui prospère, une bonne fille qui me chérit, de bons amis qui m'estiment, de bons écus dans mon coffre, et de bon vin dans ma cave. J'espère qu'avec tout cela on est parfaitement heureux.

DUVAL.

Je me porte bien; je prends le temps comme il vient et les gens comme ils sont; j'ai quinze cents livres de rente qui suffisent à mes besoins; je suis accueilli dans les sociétés les mieux choisies; je n'ai pas l'ombre de chagrin ni d'inquiétude : ainsi vous voyez qu'il ne me manque qu'une femme aimable pour être tout aussi heureux que vous.

DUPONT.

Vous n'avez pas d'état?

DUVAL.

C'est un embarras de moins.

DUPONT.

L'oisiveté est mère de tous les vices.

DUVAL.

Oh! je suis très-occupé.

DUPONT.

A quoi ?

DUVAL.

Je joue la comédie en société.

DUPONT.

Un amusement n'est pas un état.

DUVAL.

Il ne tient qu'à moi qu'il le devienne, et je vous en ferai juge.

DUPONT.

Tout cela est fort bien, mon cher Duval. Mais rien ne peut changer ma résolution; elle est prise, irrévocablement prise, et voici l'annonce que j'ai fait insérer dans les journaux, et qui doit paraître ce matin.

AIR : *En quatre mots.*

De Paris même un citoyen natif
Donne à chacun l'avis naïf,
Autant qu'affirmatif,
Qu'il veut voir dans sa famille,
Comme l'époux de sa fille,
Un garçon actif,
Qui soit de plus d'un état lucratif,
D'un génie inventif,
Et qui, plus doux que vif,
Ait eu, l'an six, sans être oisif,
Un bonheur positif.

DUVAL, à part.

Quelle idée bizarre ! (*Haut.*) Ainsi, vous voulez donc pour gendre un homme qui ait joui d'un bonheur parfait ?

DUPONT.

Oui.

DUVAL.

Mais pourquoi avoir préféré l'an six ?

DUPONT.

C'est qu'il est plus près de nous.

DUVAL, à part.

Je conçois un projet... Le papa a la vue basse..... Oui.... c'est cela.... (*Haut.*) Eh bien ! mon voisin, je me résigne.

DUPONT.

Je suis bien aise que vous preniez gaîment votre parti.

DUVAL.

Je monte chez moi, et vous laisse libre ; mais promettez-moi que, vos épreuves terminées, à bonheur égal, j'aurai la préférence.

DUPONT.

Nous verrons.

DUVAL, bas à Félicité.

Adieu. Veille soigneusement à ce qu'il n'entre ici personne que moi.

DUPONT.

Une conspiration !

DUVAL, gaîment.

Quand on perd la femme qu'on aime, il est permis de lui faire ses adieux.

(Il sort.)

SCÈNE III.

DUPONT, FÉLICITÉ.

FÉLICITÉ, à part.

Quel est donc son dessein?

DUPONT.

Ma foi, je n'aurais pas cru que Duval se fût retiré de si bonne grâce.

FÉLICITÉ.

Je suis bien sûre qu'il n'est pas moins affligé que moi.

DUPONT.

Voyez donc ce petit amour-propre! Vous croyez donc qu'il vous aime beaucoup?

FÉLICITÉ.

Oh! oui.

DUPONT.

Et sur quoi fondez-vous cela, s'il vous plaît?

FÉLICITÉ.

Sur ce qu'il me l'a juré cent fois.

DUPONT.

Juré! juré!... Ils sont tous de même.

FÉLICITÉ.

Je crois à ses serments.

DUPONT.

Tu as donc une excellente opinion de lui?

FÉLICITÉ.

On en dit tant de bien. Mais vous-même, mon père, vous l'estimez?

DUPONT.

Sans doute ; et s'il avait un état, je l'aurais préféré à tout autre.

FÉLICITÉ.

Vous voulez donc que j'épouse le premier qui se présentera.

DUPONT.

Tu me juges mal, mon enfant ; mon but est seulement de faire connaître à Duval l'intention où je suis de ne pas donner ma fille à un homme désœuvré. S'il se présente un parti qui me convienne, je l'accepterai, pourvu qu'il te convienne aussi...

FÉLICITÉ.

Il ne s'en présentera point.

DUPONT.

Et Duval apprendra que, pour être vraiment heureux, il faut mettre à profit les talents qu'on a reçus de la nature... J'entends quelqu'un.

FÉLICITÉ.

Permettez que je me retire.

DUPONT.

Soit. Et je ne t'appellerai que lorsque je croirai pouvoir te présenter un époux digne de toi.

FÉLICITÉ.

Vous n'en trouverez pas qui le mérite mieux que Duval.

DUPONT.

Eh bien ! tant mieux pour lui.

SCÈNE IV.

DUPONT, DUVAL, en imprimeur-libraire, un paquet de brochures sous le bras.

DUVAL.

C'est au citoyen Dupont que j'ai l'avantage de parler?

DUPONT.

Oui, citoyen.

DUVAL.

D'après l'avis que j'ai lu dans les journaux, je viens vous offrir pour gendre le plus heureux des libraires de Paris.

DUPONT.

Heureux et libraire! vous m'étonnez.

DUVAL.

Pourquoi?

DUPONT.

AIR : *Vous m'ordonnez de la brûler.*

Des commerces assez nombreux
Qu'à Paris on voit faire,
A mon avis le moins heureux
Est celui de libraire.
Vos livres doivent vous rester;
Car vous avez beau dire,
Tel qui pourrait en acheter
Ne saurait pas les lire.

DUVAL.

Oh! je ne fais pas comme mes confrères. Chez eux,

AIR : *Pour un maudit péché.*

Livres en papier fin,
D'édition soignée,
Restent toute l'année
Au fond du magasin ;
Leur laissant la coutume,
D'exiger des prix fous,
Je vends chaque volume
Dix sous.

Et je vends beaucoup. Je garnis les quais. On passe, on regarde... Combien?... Dix sous. Cela n'est pas cher ; on les donne, et mon commerce va bien.

DUPONT.

Vraiment !

DUVAL.

Oui, malgré les contrefacteurs.

DUPONT.

Il y en a donc toujours ?

DUVAL.

Plus que jamais.

AIR : *De la croisée.*

A présent les contrefacteurs
A Paris redoublent d'audace.

DUPONT.

A Londres tous les imprimeurs
Sont exempts de cette disgrâce.

DUVAL.

Et comment ?

DUPONT.

Ces tristes romanciers anglais,
Ne disant rien en dix volumes,
Leurs romans sont tout contrefaits
En sortant de leurs plumes.

DUVAL.

N'en dites pas de mal; c'est par eux que je puis prétendre à votre choix, puisqu'ils ont contribué depuis un an au bonheur que vous exigez, et que j'apporte en dot à votre fille.

DUPONT.

Puisque ces romans sont si mauvais, comment pouvez-vous en vendre?

DUVAL.

Je me sauve sur la quantité.

DUPONT.

Il en paraît donc beaucoup?

DUVAL.

Comme des journaux, un nouveau tous les matins.

DUPONT.

Il est vrai que cela n'est pas difficile à faire.

DUVAL.

Vous croyez?

DUPONT.

J'en ai la recette.

AIR : *Mon père était pot.*

Prenez d'abord d'assassinats
Une très-forte dose,
Puis des volcans, puis des combats
Où le héros s'expose.

Tison,
Pamoison,
Poison,
Trahison,
Et rapt de la princesse;
En un tour de main,
Vingt auteurs demain
Mettront l'ouvrage en pièce.

DUVAL.

Ne me trahissez pas, je vois que vous êtes dans le secret.

DUPONT.

Si c'est là la base de votre bonheur, je ne la crois pas bien solide.

DUVAL.

Oh! j'embrasse plus d'un genre.

DUPONT.

Vendez-vous aussi beaucoup d'anciens auteurs?

DUVAL.

La Fontaine assez souvent.

DUPONT.

La Fontaine!

DUVAL.

Mais c'est un grand écrivain, un philosophe profond.

DUPONT.

A la bonne heure.

DUVAL.

AIR : *De la soirée orageuse.*

De la morale et du bon sens,
Chaque jour doublant les conquêtes,

Ce fabuliste, de son temps,
Sut prêter un langage aux bêtes.

DUPONT.

Son secret est beau; mais, ma foi,
De son avis le mien diffère;
Car il les fit parler, et moi
Je voudrais bien les faire taire.

DUVAL.

Ce n'est pas facile.

DUPONT.

Je le sais. Et nos grands auteurs dramatiques, en tenez-vous encore ?

DUVAL.

Très-peu...

AIR : *Vaudev. de l'Isle des Femmes.*

En beaux formats petits et grands,
J'avais et Racine et Molière,
Croyant qu'auteurs de tous les temps,
Dans tous les temps ils devaient plaire.
Mais pour ne plus les admirer,
Le mauvais goût veut les proscrire.

DUPONT.

Et par quel motif?

DUVAL.

Il est bien simple.

Molière ne fait pas pleurer,
Et Racine ne fait pas rire.

Quand j'ai vu cela, je les ai échangés contre d'autres livres.

DUPONT.

Et que vendez-vous à la place?

DUVAL.

C'est selon les gens. D'abord, je vends,

AIR : *Vaud. du petit matelot.*

L'*Art de bien présenter les causes*
A nos apprentis Cicérons ;
D'Ovide les *Métamorphoses*
Aux modernes caméléons. (*bis.*)
Jérémie aux auteurs comiques ,
L'*Ane d'or* à nos lourds Midas ;
L'*Esprit des lois* aux politiques ,
L'*Esprit* à ceux qui n'en ont pas. (*bis.*)

Et vous devez bien penser que j'ai beaucoup de pratiques.

DUPONT.

Oui, je conçois que vous faites de brillantes affaires.

DUVAL.

Alors, m'acceptez-vous pour gendre?

DUPONT.

Un moment; je ne dis pas non : mais, comme vous êtes le premier qui se présente, je veux pouvoir faire la comparaison.

DUVAL.

C'est trop juste.

DUPONT.

En attendant, passez dans ma bibliothèque.

DUVAL , à part.

Ah! diable, je suis pris. (*Haut.*) Je reviendrai.

DUPONT.

Non ; je veux me décider ce matin même, et je vous prie d'avoir la complaisance d'attendre un moment. Venez, je vais vous conduire.

DUVAL, à part.

Heureusement, il y a une porte de sortie, et je connais les êtres.

SCÈNE V.

DUPONT, lui parlant de loin.

Le corridor à gauche; montez l'escalier à droite; la porte en face..... Examinez mes éditions..... Les plus rares sont sur le premier rayon. Pardon, si je vous laisse seul ; mais j'attends du monde.

SCÈNE VI.

DUPONT, DUVAL, en entrepreneur de lombard (1).

DUVAL.

Je viens de lire dans le journal qu'il y avait ici une fille fort riche à marier. Comme c'est une bonne affaire, je viens en traiter avec vous.

DUPONT.

Et quels sont vos droits et vos titres?

DUVAL.

Mes états.

DUPONT.

Comment! vos états?

(1) On appelait alors *lombards* les maisons de prêt.

DUVAL.

Oui, sans doute.

AIR : *Toujours debout, toujours en route.*

Je suis à la fois ébéniste,
Tapissier,
Epicier,
Droguiste,
Arquebusier
Et carrossier.
Je vends des jambons de Mayence,
Des dentelles, de la fayence.
Tantôt orfèvre, tabletier,
Distillateur et bijoutier,
De tout mon commerce s'arrange ;
Ce qui se boit, ce qui se mange,
Ce qui se lit, ce qui se prend,
Chez moi se vend
Au plus offrant.
On trouve encor, dans ma boutique,
Bijoux, instruments de physique,
Vins vieux, vieux linges, vieux tableaux,
Tabacs anciens, tabacs nouveaux,
Des pendules et des commodes,
Enfin tous les objets de modes.
De plus, je suis natif de Bar
Sur Aube, et me nomme Lombard.

DUPONT.

Ah! je connais cela. Mais il me semble que vous avez beaucoup de parents, car je vois votre nom affiché sur tous les murs, et vos enseignes sur toutes les portes.

DUVAL.

Oui, citoyen. C'est une ancienne famille de juifs qui est venue se fixer à Paris.

DUPONT.

Elle a terriblement multiplié depuis un an.

DUVAL.

C'est pour le bien public.

DUPONT.

Que vous prêtez sur gage ?

DUVAL.

Sur gage ! Pour qui me prenez-vous ? Ce sont les usuriers qui prêtent sur gage ; mais nous, nous prêtons sur nantissement.

DUPONT.

C'est bien différent.

DUVAL.

Je suis heureux à tel point que je ne sais plus que faire de mon bonheur, tant mes magasins sont remplis. Voilà ce que c'est que d'avoir un état d'une utilité générale.

AIR : *Guillot a des yeux complaisants.*

Sur ce commerce très-permis
Ma fortune se fonde.
Vous ne prêtez qu'à vos amis,
Je prête à tout le monde ;
Et trouve à me rendre obligeant,
Un si doux bénéfice,
Que plus on emprunte d'argent,
Plus on me rend service.

DUPONT,

Vous n'avez pas affaire à des ingrats, car on paie vos services avec usure.

DUVAL.

Cela doit être. Aussi ai-je la vogue. Où l'on trouve tant d'emprunteurs, les prêteurs ne doivent pas manquer de besogne.

DUPONT.

Je vous crois sans peine.

AIR : *Vaudev. du Printemps.*

Je sais qu'ici-bas tout s'emprunte,
L'éclat, le renom, les discours.
Lise pour sa beauté défunte
De l'art emprunte le secours.
Dans son char quand on voit paraître
Du perron maint enfant gâté,

Chacun dit tous bas :

Le cocher, les chevaux, le maître,
Ont tous quatre un air emprunté.

DUVAL.

Vous voyez que la dot de votre fille, une fois entre mes mains, ne peut manquer de fructifier, et que nous ferons une excellente maison.

DUPONT.

On pourrait se lasser à la fin de ces sortes d'emprunts.

DUVAL.

Impossible. Vous entendez bien que nous aurons toujours des belles qui, après avoir perdu leur amant, ne

veulent pas perdre leur train ; des joueurs qui auront la fantaisie de se ruiner ; des enfants de famille qui voudront payer quelques dettes, pour avoir la facilité d'en faire de nouvelles ; des grisettes qui auront la manie de suivre les modes et de briller au bal. Eh bien ! je suis le trésorier indispensable de tout ce monde-là.

DUPONT.

La société vous a de grandes obligations.

DUVAL.

Assurément ; je suis un homme de ressource.

DUPONT.

Et les banqueroutes que ces intérêts onéreux nécessitent ?

DUVAL.

Les banqueroutes ! Bah ! c'est une misère, un jeu.

DUPONT.

Vous êtes charmant ; vous regardez comme un jeu la ruine d'une famille.

DUVAL.

Qu'est-ce que vous dites donc, vous ? et de quel pays sortez-vous pour croire que les banqueroutes ruinent les agioteurs qui les font ? Vous n'y êtes pas du tout.

AIR : *De la piété filiale.*

Peu sensible au malheur d'autrui,
Fondant son bonheur sur vos peines,
Ce n'est que lorsqu'il a les mains bien pleines,
Qu'un débiteur fait faillite aujourd'hui.
Par cette ressource commune,
Il sait doubler son capital.

Aussi

Ce qui jadis menait à l'hôpital,
Mène à présent à la fortune.

DUPONT.

C'est fort agréable pour les créanciers.

DUVAL.

S'ils faisaient tous comme moi, ils n'auraient pas de ces petits accidents-là à craindre.

AIR : *Un jour Guillot trouva Lisette.*

Je donne un exemple fort sage,
Que devrait suivre tout prêteur;
J'ai toujours soin d'avoir un gage
De la foi de mon débiteur;
Et de mes petits honoraires
Comme un bon effet me répond,
Je fais honneur à mes affaires.

DUPONT.

Bien plus qu'elles ne vous en font.

DUVAL.

Comment! vous croyez que ce n'est pas assez de gagner cent pour cent? Vous êtes difficile.

DUPONT.

Vous pouvez y voir un bénéfice honnête; mais moi...

DUVAL.

Vous ne trouverez certainement pas mieux.

DUPONT.

Je chercherai.

DUVAL.

Faites bien vos réflexions; vous pouvez m'écrire rue des Juifs, n° 1er. Je suis votre serviteur.

SCÈNE VII.

DUPONT, seul.

Je ne suis pas moins le vôtre. Parbleu! voilà un singulier original; c'est un joli cadeau que je ferais à Félicité!... Si tous les heureux qui doivent venir le sont au même prix, je crains bien de ne pas marier ma fille, à moins qu'elle n'épouse le libraire... Malheureusement, ce n'est pas un jeune homme, et ce pourrait bien être un obstacle.

SCÈNE VIII.

DUPONT, DUVAL, en marchand parfumeur, des sacs à la mode à son bras, un carton sous l'autre, et des éventails à la main.

DUVAL.

Un de nos voisins vient de me dire que vous aviez des emplettes à faire.

DUPONT, à part.

Celui-là n'a pas vu le journal.

DUVAL.

Et, en ma qualité de parfumeur, je viens vous offrir pommades, essences, vinaigres de toute espèce, gants de Grenoble, jarretières élastiques.

DUPONT.

Je n'en fais pas usage.

DUVAL.

Et comme frère d'une marchande de modes, des éventails en quadrille, des rubans jaunes, des chapeaux à la turque, des bonnets à la Titus, des ceintures à la comète, et des ridicules dans le dernier goût.

DUPONT.

Je n'ai besoin de rien pour l'instant ; mais repassez dans quelques jours, je compte marier bientôt ma fille.

DUVAL.

Vous me procurerez la pratique de votre gendre.

DUPONT.

Volontiers, quand je le connaîtrai.

DUVAL.

Comment !

DUPONT.

Vous n'avez donc pas lu les journaux ?

DUVAL.

Ah ! j'y suis. C'est vous qui demandez un gendre si heureux ?

DUPONT.

Moi-même.

DUVAL.

Eh bien ! pendant que je suis tout porté, je puis faire votre affaire.

DUPONT.

Vous !

DUVAL.

Certainement. Depuis un an que je suis associé avec ma sœur, nous faisons des affaires d'or.

AIR : *Des Visitandines.*

Chez moi chacun fit ses emplettes,
Et, dans ma boutique, on vendit
Aux parvenus des savonnettes,
De l'encens aux gens en crédit.... (*bis*)
Beaucoup de fard pour le mensonge,
Pour le présent un peu de noir,
Pour l'avenir plus d'un miroir,
Pour le passé plus d'une éponge. (*bis.*)

DUPONT.

C'est très-bien; mais les modes sont si bizarres, elles changent si souvent, qu'il doit vous rester beaucoup de marchandises en magasin.

DUVAL.

On trouve toujours à s'en défaire; il n'y en a qu'une seule dont nous n'avons pas vendu un mètre.

DUPONT.

Laquelle ?

DUVAL.

AIR : *Ce fut par la faute du sort.*

Avec art, ma sœur à Paris
Transportant et Rome et la Grèce,
Vendit à nos chastes Laïs
Schalls et bonnets à la Lucrèce.

Mais

Comme nos écrits et nos mœurs
N'avaient plus la pudeur pour base,
A nos femmes, à nos auteurs,
Ma sœur n'a point vendu de gaze.

DUPONT.

Je vous crois.

DUVAL.

Mais je m'en suis bien dédommagé. Comme la mode des poches était passée pour nos dames, j'ai prévu adroitement qu'il faudrait les remplacer par quelque chose. On a des mouchoirs et des clefs à porter, des billets doux à cacher; alors j'ai imaginé ces meubles charmants.

DUPONT.

L'invention n'est pas moderne, car j'ai vu ma grand'-mère en porter.

DUVAL.

Un nom nouveau les rajeunit.

DUPONT.

Et cela s'appelle à présent ?

DUVAL.

Un ridicule.

DUPONT.

Bien trouvé.

DUVAL.

Rien de plus commode; et si vous voulez faire un joli cadeau à quelque belle...

DUPONT.

Je vous remercie.

DUVAL.

Vous ne pouvez rien offrir de plus agréable, et l'on ne peut s'en offenser.

DUPONT.

Je conçois cela.

AIR : *Un berger sur gazon naissant.*

Autrefois les discrets amants,
Parlant tout bas de leur tendresse,
De leurs belles, dans leurs présents
Ménageaient la délicatesse;
Mais des modes prenant l'appui,
En public l'amant, sans scrupule,
Peut à sa maîtresse aujourd'hui
Donner un ridicule.

DUVAL.

Tout le monde veut en avoir, tout le monde en a, et même beaucoup d'honnêtes personnes en changent tous les jours.

DUPONT.

Tous les jours !

DUVAL.

Même air.

Quoique aux belles communément
Un seul de ces meubles suffise,
J'en ai vendu certainement
Plus de trente à la prude Orphise.
Aussi, grâce à la quantité,
Orphise abjurant les scrupules,
A ses voisines, par bonté,
Prête ses ridicules.

DUPONT.

Je vois que vous n'avez pas à vous plaindre de la fortune.

DUVAL.

Ma foi, non; et si votre fille veut partager la mienne...

DUPONT.

Cela mérite qu'on y pense... Tenez, entrez dans mon cabinet, vous y trouverez un rival qui attend son sort... Vous me convenez assez bien l'un et l'autre, pourvu que vous conveniez à ma fille ; car c'est elle qui prononcera.

DUVAL.

Pour peu qu'elle aime les ridicules, je suis bien sûr de la préférence.

SCÈNE IX.

DUPONT, seul.

Du moins j'aurai de quoi choisir, et je ne suis pas fâché maintenant de mon épreuve. Mon petit ami Duval s'est imaginé que je n'aurais personne à lui opposer ; j'ai de quoi lui prouver qu'il est une sorte de bonheur tout aussi réel et plus solide que le sien.

SCÈNE X.

DUPONT, DUVAL, en entrepreneur de fêtes champêtres, un emplâtre sur l'œil.

DUPONT.

Qu'y a-t-il pour votre service ?

DUVAL.

Vous avez une fille à marier ; elle est jeune ; elle doit aimer la danse, et je vous propose pour son époux

l'entrepreneur général de toutes les contredanses de Paris.

DUPONT.

Et c'est un bon état ?

DUVAL.

Certainement.

AIR : *Fanfare de Saint-Cloud.*

Mon art vaut un patrimoine ;
On danse au faubourg Denis ,
On danse au faubourg Antoine ,
On danse à Ouen près Paris.
Comme on fait , pour mettre en danse ,
Des contredanses de tout ,
J'ai fait une contredanse
Sur la fanfare de Cloud.

DUPONT.

Vous êtes donc à la tête d'un bal public ?

DUVAL.

En bel air , belle vue , et vraiment champêtre.

DUPONT.

Avec feu d'artifice ?

DUVAL, montrant son œil.

Vous en voyez la preuve. C'est une petite bévue de l'artificier ; mais c'est peu de chose.

DUPONT.

Il est adroit , à ce qu'il paraît.

DUVAL.

AIR : *Si Pauline est dans l'indigence.*

Il ne faut pas de maladresse
Accuser mon artificier.

Bien des gens empruntent sans cesse
Tous les secrets de son métier.
Et comme lui, par habitude,
Les charlatans industrieux,
Pour séduire la multitude,
Lui jettent de la poudre aux yeux. (*bis.*)

DUPONT.

Mais dites-moi donc un peu : pour vous présenter ici, il faut que vous ayez eu un succès...

DUVAL.

Prodigieux.

DUPONT.

C'est singulier; car, en général, ces sortes d'établissements n'ont pas fait fortune.

DUVAL.

C'est leur faute.

AIR : *Il pleut, bergère.*

A Paphos on s'ennuie,
On déserte Mousseaux,
Le jardin d'Idalie
Remplume ses oiseaux.
Dans la foule abusée
J'ai vu les curieux
Bâiller dans l'Elysée,
Comme des bienheureux.

DUPONT.

Vous traitez bien vos confrères.

DUVAL.

Nous n'y sommes pas.

AIR : *Vaud. de Claudine.*

Vous devez aussi connaître
Plus d'un autre bal cité,
Qui se tient, quoique champêtre,
Au milieu de la Cité ;
Mainte entreprise nouvelle
N'a pas l'ombre de raison.

En un mot,

Je ne vois que Bagatelle
Qui soit digne de son nom.

DUPONT.

Comment ! vous ne faites pas d'exceptions ?

DUVAL.

Aucune,

DUPONT.

AIR : *Des deux veuves.*

Tivoli doit être pourtant
A l'abri de votre censure ;
Puisque, dans ce séjour charmant,
L'art est rival de la nature.

DUVAL.

Quoique ce lieu soit très-joli,
Aux regrets il laisse une place ;
On nous a rendu Tivoli,
On n'a pas pu nous rendre Horace.

DUPONT.

Mais vous me semblez bien difficile pour les autres.

DUVAL.

La preuve que j'ai raison, c'est qu'ils se ruinent tous.

DUPONT.

Et vous?

DUVAL.

Moi, j'ai plus de monde que je n'en veux.

DUPONT.

Comment faites-vous?

DUVAL.

C'est que je n'exige à la porte qu'une mise décente.

DUPONT.

Mais cela ne vous rembourse pas vos frais.

DUPONT.

Non; mais quand on est entré,

AIR : *De l'officier de fortune.*

Je fais payer la contredance,
Je fais payer le restaurant,
Je fais payer la jouissance
De chaque plaisir que l'on prend.
Sans les faire payer d'avance,
En détail j'en reçois le prix,
Et m'enrichis de la dépense
De ceux que j'amuse gratis. } *bis.*

DUPONT.

Si personne ne dansait, si personne n'avait faim, si personne n'avait soif?

DUVAL.

J'ai, en cas de besoin, deux cordes à mon arc.

DUPONT.

Quelle est la seconde ?

DUVAL.

Un joli petit intérêt dans un joli petit spectacle qui va joliment, surtout quand je prends la peine de lui faire de jolies petites pièces.

DUPONT.

Comment ! vous êtes auteur ?

DUVAL.

Sans doute. Vous connaissez bien *le Diable ?*

DUPONT.

Si je le connais !

AIR : *J'ai perdu mon âne.*

C'est avec le diable (*bis.*)
Que nous voyons à présent
Tant de rimeurs faire tant
De vers à la diable. (*bis.*)

DUVAL.

Eh bien !

Même air.

Voyant que le diable (*bis.*)
Avait un succès constant,
Pour gagner beaucoup d'argent,
Moi j'ai fait le diable. (*bis.*)

Comme au fond ce diable
Était un bon diable,
Pour le voir on a couru,
Et mon diable m'a valu
Un argent du diable (*bis.*)

DUPONT.

C'est charmant.

DUVAL.

N'est-ce pas?

DUPONT.

Oui ; mais faut-il vous parler avec franchise?

DUVAL.

Vous me ferez plaisir.

DUPONT.

Un œil de moins, du bonheur qui n'est fondé que sur des feux d'artifices, des rigaudons et des diables, ça ne ne me séduit pas du tout.

DUVAL.

Vous me refusez?

DUPONT, le reconduisant.

Si vous avez besoin de beau drap, première qualité, superfin, Elbeuf, Louviers, Sédan, Vigogne, demi-Vigogne, je suis tout à votre service ; je puis vous arranger à bon compte. J'ai l'honneur de vous saluer.

DUVAL.

Ne vous dérangez pas.

SCÈNE XI.

DUPONT, seul, le regardant s'en aller.

Pardonnez-moi, je sais ce que je vous dois... C'est impossible... je ne souffrirai pas que vous vous retiriez ainsi... Je ne fais pas de cérémonie pour cela..... mais la politesse exige... Allons, vous le voulez... je reste... Bien le bonsoir, bonne santé, et beaucoup de succès...

Mais a-t-on jamais vu un extravagant de cette force-là ?... Il a cru m'éblouir avec ses lampions et son feu d'artifice.

SCÈNE XII.

DUMONT, DUVAL, en peintre.

DUVAL.

Citoyen Dupont, je viens vous demander votre fille. Suis-je le premier venu ?

DUPONT.

Pas tout-à-fait.

DUVAL.

Tant pis. Je me croyais parfaitement heureux. Mais voici une preuve de malheur, je m'en vais.

DUPONT.

Un moment ; il n'y a rien encore de décidé.

DUVAL.

Vraiment !

DUPONT.

Quand je vous le dis... Mais qui êtes-vous ?

DUVAL.

Peintre en portrait.

DUPONT.

J'aimerais autant l'histoire ; le genre est plus noble.

DUVAL.

Ce n'est pas le plus suivi.

DUPONT.

On ne manque pourtant pas de modèles, surtout

depuis que nous possédons toutes les richesses de l'Italie.

DUVAL.

On ne manque pas de talents non plus pour les imiter; il ne manque que des connaisseurs pour acheter, et voilà pourquoi nous nous en tenons au portrait.

DUPONT.

J'entends. Le genre est plus lucratif.

DUVAL.

Vous n'avez pas d'idée; mon atelier ne désemplit pas, et c'est tout simple.

AIR : *Vaud. d'Abuzar.*

Je possède au dernier degré
L'art de saisir la ressemblance.
Aussi, par ce charme attiré,
Chez moi l'on vient en affluence.

DUPONT.

Bien des gens, avec moins d'ardeur,
S'y porteraient, je vous le jure,
Si vous deviez peindre leur cœur
Au lieu de peindre leur figure.

DUVAL.

C'est pourtant ce que je fais. Je donne à chaque personnage le caractère qui lui est propre.

DUPONT.

Et quel moyen employez-vous?

DUVAL.

L'allégorie.

AIR : *Pourriez-vous bien douter encore.*

La beauté que l'or intéresse
Prend la forme de Danaé ;
D'un vieillard la jeune maîtresse
Devient une Pasiphaé ,
Le mauvais fils un Prométhée ,
Le fournisseur un Ixion ,
Maint folliculaire un Prothée ,
Maint époux un Amphytrion.

DUPONT.

Vous pourriez vous épargner la peine d'aller chercher si loin la ressemblance.

DUVAL.

Songez donc que c'est le premier mérite d'un portrait.

DUPONT.

Pas pour tout le monde.

DUVAL.

Je ne vous entends pas.

DUPONT.

J'ai vu bien des gens qui n'y tenaient pas du tout.

Méme air.

Charmé de sa magnificence ,
Et fier de son faste insolent ,
Plus d'un modèle vous dispense
De le peindre très-ressemblant ;
Car il prétend que son image
Offre au public qu'il éblouit ,
Moins le portrait de son visage ,
Que le portrait de son habit.

DUVAL.

Vous êtes malin, citoyen Dupont.

DUPONT.

Et vous, heureux à peu de frais.

DUVAL.

Il y a pourtant plus de difficultés que vous ne pensez.

DUPONT.

De cette manière-là j'en vois fort peu.

DUVAL.

Et comptez-vous pour rien celle de contenter tous les goûts?

AIR : *La comédie est un miroir.*

Il faut un talent très-subtil
Pour poser chacun à sa place.
L'hypocrite veut le profil,
L'honnête homme se montre en face;
L'orgueilleux veut un jour brillant,
L'intrigant une teinte obscure;
La femme son époux en grand,
L'époux, sa femme en miniature.

DUPONT.

Voilà ce que c'est que d'être esclave de son sujet.

DUVAL.

Les conceptions du génie n'appartiennent pas à tout le monde.

DUPONT.

J'en conviens; mais il est un genre qui n'exige que de l'esprit.

DUVAL.

Lequel?

DUPONT.

Celui des caricatures.

DUVAL.

En effet ; c'est une nouvelle acquisition de notre école.

AIR : *Un jour Guillot trouva Lisette.*

On a vu souvent la peinture,
Indulgente dans ses tableaux,
Loin de critiquer la nature,
En déguiser tous les défauts.
Mais de nos jours à ses figures,
Vernet donnant un tour malin,
A fait de ses caricatures,
Les épigrammes du dessin.

DUPONT.

Pourquoi n'avoir pas fait de ces épigrammes-là?

DUVAL.

C'est qu'il faut les faire comme lui, ou ne pas s'en mêler.

DUPONT.

Eh bien! le tableau de genre vous offre une carrière flatteuse. J'en ai vu quelques-uns au dernier salon qui m'ont fait grand plaisir, et qui nous promettent des artistes capables de soutenir l'honneur de l'école française.

DUVAL.

Je m'exerce aussi dans ce genre-là.

DUPONT.

Alors, j'ai à vous donner un sujet qui, bien traité, pourrait être piquant.

DUVAL.

Je l'accepterai avec reconnaissance.

DUPONT.

Vous aimez l'allégorie ?

DUVAL.

Beaucoup.

DUPONT.

Eh bien! représentez d'abord sur le premier plan,

AIR : *Femmes, voulez-vous éprouver.*

Minerve, un bandeau sur les yeux ;
Thalie, avec un masque sombre ;
Plus loin le Vice radieux
Repoussant la Vertu dans l'ombre.
Mais par un reflet adouci,
Peignez la Pudeur moins craintive,
Les maux passés en raccourci,
Et l'Espérance en perspective.

DUVAL.

Très-volontiers; et si vous voulez m'accepter pour gendre, vous me donnerez vos idées.

DUPONT.

C'est très-possible. Je fais grand cas de la peinture et de ceux qui la cultivent avec succès; et si vous voulez attendre un instant...

DUVAL.

Mille pardons; cela m'est impossible; on m'attend chez moi pour une séance. Mais, si vous me donnez quelque espoir, je reviendrai dans une heure. (*Il sort.*)

DUPONT.

Soit. Liberté tout entière ; quelle que soit ma décision, je vous recevrai toujours avec plaisir.

SCÈNE XIII.

DUPONT, seul.

Eh bien ! cela ne va pas mal. Il est vraiment très-bien, et je suis persuadé qu'il plaira à ma fille. S'il se présente beaucoup de concurrents comme ceux-là, je serai fort embarrassé pour savoir à qui donner la préférence; mais Félicité m'aidera. Comme c'est elle que cela regarde, il est assez naturel de lui demander son avis.

SCÈNE XIV.

DUPONT, DUVAL, en diseur de bonne aventure.

DUPONT.

Ah ! mon Dieu, quelle figure !

DUVAL.

Je sais que vous êtes le citoyen Dupont. Vous devez savoir ce qui m'amène. Ainsi, allons au fait.

DUPONT.

Et quel diable de commerce faites-vous avec ce bizarre accoutrement ?

DUVAL.

AIR : *De la bonne aventure.*

Si d'un sort trop incertain
Quelqu'un veut s'instruire ;
Dans le livre du destin
Je lui montre à lire.

DUPONT.

Ah ! j'y suis ; vous tenez un entrepôt de sorcelleries.

DUVAL.

Je reçois sages et fous,
Et je dis, selon leurs goûts,
La bonne aventure
A tous,
La bonne aventure.

DUPONT.

C'est une bien jolie profession.

DUVAL.

Charmante.

DUPONT.

Et qui a dû vous rendre...

DUVAL.

L'impossible.

DUPONT.

Pendant l'an six, ce n'était pas une mode, c'était une fureur.

DUVAL.

Aussi ai-je consommé trois cents quarterons d'œufs, trois mille voies d'eau et quinze cents sixains de cartes.

DUPONT.

Mais comment avez-vous fait pour mettre en vogue une semblable folie ?

DUVAL.

Qu'appelez-vous folie ? Un art sublime, révéré de toute antiquité ; un art qui a rendu à jamais célèbre l'oracle de Delphes, la pythonisse de Délos, la forêt de Dodone, Nostradamus, le grand et le petit Albert.

DUPONT.

Vous ne me persuaderez pourtant pas que vous êtes sorcier.

DUVAL.

Non ; mais ce qui est bien différent, je suis prophète, et jusqu'ici toutes mes prophéties se sont réalisées de point en point. Par exemple :

AIR : *Vaud. du Sorcier.*

Effrayé de son opulence,
Un laquais devenu traitant,
Vient demander en confidence
Quel est l'avenir qui l'attend.
Moi, sans craindre de m'y méprendre,
Je lui réponds au même instant,
Tu pris, tant, tant, (*sept fois*)
Qu'un jour on te fera reprendre
L'habit de ton ancien métier.

DUPONT.

Le grand sorcier. (*bis.*)

DUVAL.

J'ai prédit à l'anarchie qu'elle serait comprimée ; à la probité, qu'elle serait respectée ; à la sagesse, qu'elle serait écoutée. Vous voyez que j'ai rencontré juste.

DUPONT.

Mais puisque vous êtes si savant, vous pouvez me dire si l'année prochaine sera heureuse.

DUVAL.

Etonnante.

AIR : *Des fleurettes.*

Les Gascons, les gazettes
Diront la vérité;
Les auteurs, les coquettes
Seront sans vanité;
Changeant de mode et d'usage,
La beauté se vêtira,
Et du moins ne montrera
Que son visage.

DUPONT.

Parbleu ! vous me faites bien plaisir.

DUVAL.

Vous verrez le commerce florissant, les arts encouragés, et les lettres régénérées.

AIR : *Si l'on pouvait rompre la chaîne.*

Chez nous Thalie et Melpomène
Vont enfin reprendre leurs droits,
Et le mauvais goût sur la scène
N'osera plus dicter des lois.

DUPONT.

Ah ! tant mieux.

Que dans leurs antres effroyables
Tous les spectres soient repoussés;
L'enfer peut reprendre ses diables,
La terre en produit bien assez.

DUVAL.

Voilà ce qu'il y aura d'extraordinaire; quant au reste, vous verrez.....

DUPONT.

Eh bien ?

DUVAL.

AIR : *O ma tendre musette!*

Des romanciers utiles,
Comme par le passé;
Des médecins habiles,
Comme par le passé;
Des comètes visibles,
Comme par le passé,
Et des drames risibles,
Comme par le passé.

DUPONT.

A merveille.

DUVAL.

Même air.

Les mœurs seront austères,

DUPONT.

Comme par le passé.

DUVAL.

Les maris seront pères,

DUPONT.

Comme par le passé.

DUVAL.

Tous les amants fidèles,

DUPONT.

Comme par le passé.

DUVAL.

Et les femmes cruelles,

DUPONT.

Comme par le passé.

Maintenant, dites-moi ce qui m'arrivera ?

DUVAL.

Volontiers... Regardez-moi... l'œil bon... la bouche riante... le nez... bien conditionné... le visage long... Votre main.

DUPONT.

La voici.

DUVAL.

Ah ! mon Dieu ! ah ! grand Dieu !

DUPONT.

Vous m'effrayez !

DUVAL.

Pas du tout... Quelle suite de prospérités. Votre fille bien mariée, un gendre heureux.

DUPONT.

Et quel sera ce gendre ?

DUVAL.

Duval ou moi.

DUPONT.

Mais vous ne savez donc pas que vous avez ici deux concurrents ?

DUVAL.

Pardonnez-moi ; un parfumeur et un libraire.

DUPONT, mettant ses lunettes.

Hein !

DUVAL.

Mon art m'a tout appris.

DUPONT, à part.

C'est lui ; ma fille est du complot. Félicité ! Félicité !...

SCÈNE XV.

DUPONT, DUVAL, FÉLICITÉ.

FÉLICITÉ.

Me voici, mon père.

DUPONT.

Tiens, voilà l'époux que je te donne.

FÉLICITÉ.

Tout de bon ?

DUPONT.

Très-sérieusement.

FÉLICITÉ.

En vous remerciant, mon père, je l'accepte.

DUPONT.

Tu l'acceptes ! Et Duval ?

FÉLICITÉ.

Je l'accepte.

DUPONT.

Si je te proposais le libraire qui est là-haut ?

FÉLICITÉ.

Je l'accepterais.

DUPONT.

Et le parfumeur ?

FÉLICITÉ.

Je l'accepterais encore, sans même en excepter ceux que vous avez congédiés.

DUPONT.

Je vous entends, friponne, vous étiez d'intelligence avec Duval.

FÉLICITÉ.

Oui, mon père.

DUPONT.

Oui, mon père; c'est-à-dire qu'on m'a joué.

DUVAL, ôtant sa barbe.

Vous avez voulu trouver des gens parfaitement heureux, il a bien fallu jouer la comédie pour vous en présenter.

DUPONT.

Ce n'est pas assez; je demandais encore...

DUVAL.

Je le sais... un état. Il faut un état; mais vous voyez que je l'aurai quand je voudrai; et même, pour vous plaire, je le prends dès demain.

DUVAL.

Soit. Je connais beaucoup le directeur du Vaudeville, et je te ferai entrer à son théâtre.

FÉLICITÉ.

En ce cas, mon cher Duval...

VAUDEVILLE.

FÉLICITÉ.

AIR : *De la soirée orageuse.*

Veux-tu dans ton nouvel état
Au théâtre briller et plaire,
Choisis Molé, Fleury, Contat,
Pour tes maîtres dans la carrière;
Fais de leur jeu simple et savant
L'étude la plus assidue,
Et vas sur la scène souvent
Les passer tous trois en revue.

DUPONT.

Des états anciens et nouveaux
Tu nous a fait voir l'assemblage ;
Mais tu n'as pu de leurs défauts
Tracer qu'une imparfaite image.
S'il eût fallu soumettre ici
Chaque travers à notre vue,
Six rôles n'auraient pas suffi
Pour les passer tous en revue.

DUVAL.

Tantôt amant, artificier,
Tantôt peintre, tantôt libraire,
Tantôt parfumeur ou sorcier,
J'ai pris six masques pour vous plaire.
Rarement leurs traits isolés
En même temps frappent la vue.
Pour les voir ici rassemblés,
Venez me passer en revue.